

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

DIRIGÉE PAR

FORTUNAT STROWSKI

LA ROCHEFOUCAULD



FRANÇOIS VI

DUC DE LA ROCHEFOUCAULD

Par A. de Saint-Aubin

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

XVII[e] SIÈCLE

LA ROCHEFOUCAULD

TEXTES CHOISIS ET COMMENTÉS

PAR

GEORGES GRAPPE



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C[ie], IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6[e]

DISPOSITIONS TYPOGRAPHIQUES

ADOPTÉES POUR LA COLLECTION

DANS LE TEXTE

Les biographies, notices et commentaires sont imprimés en gros caractères.

Les citations et les extraits sont imprimés en petits caractères.

Les extraits qui se rapportent à un ouvrage important et qui forment un tout, sont signalés, en haut de la page, par un double trait qui encadre le titre courant.

DANS LA TABLE DES MATIÈRES

Les titres et les sommaires des chapitres sont imprimés en *italique*.

Les titres des extraits et des citations sont imprimés en romain.

LA ROCHEFOUCAULD

A Gabriel Bonvalot.

CHAPITRE PREMIER

LA ROCHEFOUCAULD JUSQU'A LA FRONDE DES PRINCES

I

Le 15 septembre 1613, « à deux heures et demie après midi », naissait, rue des Petits-Champs à Paris, François VI de La Rochefoucauld. Lorsqu'on le baptisa, en sa paroisse de Saint-Honoré, le 4 octobre suivant, ses parents les plus illustres étaient réunis autour des fonts. L'enfant avait pour parrain son grand-oncle messire François, cardinal de La Rochefoucauld, évêque de Senlis, pour marraine la marquise de Guercheville, sa grand'mère, et le sacrement lui était conféré par Révérend Père en Dieu, messire Antoine de La Rochefoucauld, évêque d'Angoulême.

Il était le vingt et unième descendant de Foucault Ier, seigneur de La Roche, en Angoumois. Son bisaïeul, François Ier de La Rochefoucauld, chambellan de Charles VIII et de Louis XII, avait tenu sur le baptistère, en 1497, un autre François Ier, celui-là même qui devait vaincre à Mari-

gnan. « Je suis en état, écrira un jour non sans fierté l'auteur des *Maximes*, de justifier qu'il y a trois cents ans que les rois n'ont pas dédaigné de nous traiter de parents. » Et d'Hozier, l'arbitre suprême de la noblesse française, situera ainsi cette famille : « La maison de La Rochefoucauld est sans contredit la plus illustre, la plus noble, la plus grande et la plus ancienne maison de la province de Saintonge et d'Angoumois. »

Lorsque l'enfant vint au monde, son père François V, comte de La Rochefoucauld, prince de Marcillac, remplissait à la cour la charge fort enviée de grand maître de la garde-robe, et il était « conseiller du Roy en ses Estats et privé ». La faveur souveraine semblait s'être attachée à lui, du fait que, le premier de sa maison, il était revenu au catholicisme. Pendant la plus grande partie du seizième siècle, en effet, la famille avait fait profession de calvinisme, et si François IV avait été l'un des compagnons les plus fidèles du Béarnais, il n'avait pas cru devoir suivre son maître dans son abjuration.

Nous voyons assez mal, à dire le vrai, le père et la mère du grand écrivain. Mme de Sévigné a beau écrire : « Le cœur de M. de La Rochefoucauld pour sa famille est une chose incomparable », ce cœur n'est rien moins qu'expansif. Ni les *Mémoires* ni la *Correspondance* ne nous renseignent au sujet de sa famille. Si nous n'avions pas quelques lettres de son père, nous ignorerions à peu près le caractère de ce personnage, qui vit en 1622 sa comté érigée en duché-pairie, fut gouverneur du Poitou et subit une légère disgrâce, au temps de la conspiration de Montmorency. La Rochefoucauld dit bien dans ses Souvenirs : « Tous les grands du royaume qui se voyaient abattus croyaient avoir passé de la liberté à la servitude. J'avais été nourri dans ces sentiments », mais cette haine que professait son père à l'endroit du cardinal ne semble pas s'être manifestée bien ouvertement. Au contraire, lorsque le duc écrit à Richelieu, il témoigne d'intentions fort différentes : « Votre bonté m'ayant paru si avantageusement que je puis dire avec vérité que ma maison et ma famille, qui ont l'honneur de

vous appartenir, vous doivent leur salut, j'ose, en la vouant à tout ce qu'il vous plaira en ordonner, etc. » De même, lorsque notre Marcillac se prend, dans l'affaire de la reine, à jouer les Nicomède au petit pied, son père atteint d'un seul coup au ton de Prusias et commente de façon savoureuse le vers fameux :

Ah ! ne me brouillez pas avec la République !...

Mieux encore, au début de la régence, quand son fils assiste à la première réunion des Importants, c'est François V, raconte Montrésor, qui avertit Mazarin. Il écrit au cardinal pour lui dire « qu'il ne répondoit plus du prince de Marcillac, son fils ».

Au demeurant, François V apparaît comme un grand seigneur assez facile à vivre : il représente à souhait la dernière promotion des féodaux : leurs fils habiteront Versailles et ne se plairont plus dans ces grands domaines à la Verteuil, où eux-mêmes vivent encore, avec faste et sans ennui.

C'est là que ce père élève son fils, si les soins qu'il prend de son éducation méritent ce nom. Dès que l'adolescent est assez robuste, il lui fait enseigner le métier des armes. Il l'associe à ses plaisirs favoris, le cheval et la chasse. Au cours de ces randonnées communes, il ressasse à l'enfant toutes les choses de sa caste et de sa race, ses orgueils et ses rancœurs, ses héroïsmes et ses préjugés. C'est là, vraisemblablement, dans le plein des bois, dans les taillis sans espions qu'il invective contre le cardinal, destructeur des privilèges de la noblesse. C'est là qu'il nourrit son fils dans ces sentiments. On ne voit pas au delà trace de son influence sur ce jeune caractère.

Lorsque l'on a fréquenté La Rochefoucauld, on peut admettre que c'est plus que suffisant. C'est trop. La plupart des défauts qui annihileront un jour ses admirables dons naturels sont nés de ces entretiens et de cet exemple. Ce mélange de morgue et de courtisanerie qui le met si mal à l'aise dans les grandes circonstances de la vie, ce mécontentement chronique qu'il promène à travers le

siècle, ce « je ne sais quoi » célèbre qui fait de lui un velléitaire impénitent, cet esprit critique qui le condamne à dénigrer toutes les tentatives, celles des autres aussi bien que les siennes, même lorsqu'il les a souhaitées, ont pour origine cette humeur chagrine, médisante et dédaigneuse que son père avait trop librement mise à nu devant lui. Vienne la première expérience : il se souviendra de ces leçons.

Nous connaissons encore plus mal Gabrielle du Plessis, duchesse de La Rochefoucauld, sa mère. Elle était fille de Charles, seigneur de Liancourt, « lieutenant général pour Sa Majesté en la ville et prévôté de Paris », et d'Antoinette de Pons, la belle marquise de Guercheville qu'Henri IV aima sans espoir, au crépuscule de sa vie. Encore qu'elle vécut, à dix ans près, aussi longtemps que son fils, nous n'avons à peu près aucun document sur quoi la juger. Les deux seules pièces qui nous permettent de risquer quelques hypothèses sont une lettre d'elle, adressée à son mari, en 1637, lors de la fuite de Mme de Chevreuse en Espagne, et quelques phrases de Mme de Sévigné, écrites au lendemain de sa mort, en 1670 : « M. de La Rochefoucauld a perdu sa vraie mère dont il est très vraiment affligé ; et je l'ai vu pleurer avec une tendresse qui me le faisait adorer. C'était une femme d'un extrême mérite et enfin, dit-il, la seule qui n'ait jamais cessé de m'aimer... »

Les larmes de La Rochefoucauld en disent bien long à son propos. Elles dévoilent d'un seul coup l'abnégation silencieuse de toute une existence, employée à « gâter » ce fils, l'aîné de la race. Et cette lettre même, l'unique lettre que nous ayons de la duchesse (1), est un nouveau témoignage de son amour absolu envers le futur auteur des *Maximes*. Au lendemain de la folle équipée de Mme de Chevreuse, elle écrit à son pusillanime mari : « Encore que

(1) T. III des Œuvres de La Rochefoucauld, *Correspondance*, p. 231-232. Édition Hachette (*Les Grands écrivains de la France*). Toutes les références aux œuvres de La Rochefoucauld que je donnerai se rapporteront à cette édition.

je n'aie su qu'après que le carrosse a été parti qu'elle l'avoit demandé, et, quand elle me l'eut demandé, je lui eusse de même envoyé, croyant aussi bien que mon fils l'a cru, que c'étoit une civilité qui ne se pouvoit pas refuser et qui n'importoit à personne... » Même envers le duc, elle tient à bien affirmer que l'attitude de son fils a été celle qui convenait. Elle ne juge pas qu'il ait besoin d'excuse : tout au plus consent-elle une explication.

En fait, l'enfant a beaucoup de libertés dans ce grand domaine de Verteuil, doté de « beautés naturelles qui surpassent peut-etre tout ce qu'on peut voir en France ». Il erre à son gré, des journées entières, dans ce parc de la Tremblaye, dont un contemporain a pu écrire : « Le parc de la Tremblaye est une foret entiere, brute, tout enfermée de hauts murs, dans laquelle il y a nombre de betes. Les arbres y sont aussi fort beaux. Elle est coupée au milieu par une grande allée dont le point de vue, qui répond par d'autres allées à la porte du château, forme une des plus belles perspectives du monde. » La nature « mélancolique » de l'homme, qu'il avouera quelque jour dans son *Portrait*, devait se plaire dans ces bois aux frondaisons magnifiques et silencieuses. Livrée à elle-même, son imagination ardente et jeune pouvait en ces lieux se nourrir de passions chimériques et surhumaines.

Nous avançons, pour ainsi dire, à tâtons dans cette étude de l'enfance de La Rochefoucauld. Nous avons peu ou point de documents, et cependant nous ne pouvons traverser cette période de sa vie sans chercher à la reconstituer : c'est la plus mal connue. Les indices sont peu importants, mais, cependant, ils ne laissent pas que d'avoir une certaine autorité. Le père est un grand féodal, orgueilleux et mécontent ; la mère est de nature tendre et effacée ; l'adolescence du prince de Marcillac s'écoule dans ce grand château de Verteuil ; nous savons par ailleurs que son éducation est confiée à un Julien Collardeau, qui n'exerce, aussi bien, aucune influence sur son élève. Malgré les certificats et les sommes qui lui furent alloués « en récompense d'avoir enseigné les lettres à M. le prince de Marcillac » ;

malgré les ouvrages historiques dont il est l'auteur, il paraît avoir exercé son magistère de façon déplorable.

Négligence du précepteur, turbulence du disciple, — ou paresse plutôt : nous savons que La Rochefoucauld était de naturel fort indolent, — indifférence dédaigneuse, indulgence excessive des parents? Nous n'avons aucunes données à cet égard ; nous ne connaissons que les résultats, les dires des contemporains, unanimes à lui attribuer des connaissances médiocres. Dans le *Segraisiana*, on lit en effet : « M. de La Rochefoucauld n'avoit pas étudié ; mais il avoit un bon sens merveilleux, et il savoit parfaitement le monde. » Et Mme de Maintenon disait : « Il avoit... beaucoup d'esprit, mais peu de savoir (1). » Lui-même, au reste, adressant à un érudit des vers latins qu'un de ses amis lui avait confiés pour être jugés, ne craindra pas d'avouer : « Je n'entends pas assez le latin pour oser m'en mêler (2). »

En revanche, il est très vraisemblable que ce fut à cette époque, entre dix et quinze ans, qu'il lut pour la première fois l'*Astrée*, cette œuvre qui devait l'enchanter jusqu'à sa mort. « M. de La Rochefoucauld, écrira l'abbé de Longuerue, a été toute sa vie fidèle aux romans. Tous les après-midi, il s'assembloit avec Segrais chez Mme de La Fayette, et on y faisoit une lecture de l'*Astrée*. » Rien ne s'oppose à ce qu'il l'ait connu tout d'abord, à Verteuil, où très certainement sa mère le lisait.

L'œuvre d'Honoré d'Urfé avait vu le jour en 1610, et sa vogue, qui devait durer jusqu'à la fin du dix-septième siècle, était, pour lors, sans égale. La cour et la ville discouraient à l'envi des aventures de Céladon et d'Astrée. On parlait de ces amants désunis et malheureux comme de personnages vivants ; et c'est ainsi, fort probablement,

(1) Cité sans référence par E. DE BARTHÉLEMY dans sa *Notice*, p. 103.

(2) M. GOURDAULT, qui publie la lettre où se trouve cette phrase (*Correspondance*, p. 226, lettre 116), affirme même que dans une première version La Rochefoucauld avait écrit : « Comme je n'entends pas le latin. »

que La Rochefoucauld entendit prononcer leurs noms pour la première fois. De là à désirer de lire ce roman, il n'y avait pas loin, d'autant que l'ouvrage pouvait être mis entre toutes les mains dès l'adolescence, ayant des agréments susceptibles de ravir une jeune imagination et de l'inciter aux pensées nobles et romanesques. La persistante tendresse que l'écrivain conserva à son endroit suffirait à faire admettre qu'il dévora fort jeune ce long roman : nous relisons dans notre vieillesse les seuls ouvrages qui empruntèrent à notre fraîcheur d'âme un lustre incomparable.

Mais si nous manquons de certitudes, si, loyalement, nous sommes obligés de reconnaître cette lacune, nous devons moralement assumer le risque de cette conviction, et l'assumer dès le début de cette étude. L'*Astrée*, et l'*Astrée* seul, a été le premier éducateur de La Rochefoucauld, comme homme et comme gentilhomme. C'est dans ce livre qu'il a puisé ces leçons romanesques qui jusqu'à sa trentième année ont fait de lui un personnage poétique, noble entre tous, imaginant le monde à la ressemblance de la société idyllique réunie sur les bords du Lignon. C'est pour avoir cru à cette fable — de toute son âme — qu'il s'est voué au service des dames, au service de la reine Anne, de Mlle de Hautefort, de la duchesse de Chevreuse : « La jeunesse est une ivresse continuelle ; c'est la fièvre de la raison », a-t-il écrit dans les *Maximes*. Et lorsque dans ses *Mémoires* il relatera son projet d'enlèvement de la reine, projet si fou qu'on hésite à y croire, aujourd'hui encore, c'est bien le lecteur de l'*Astrée* qui se découvrira : « Je puis dire, a-t-il noté en cet endroit de son œuvre, qu'il me donna plus de joie que je n'en avois eu de ma vie. J'étois en un âge où on aime à faire des choses extraordinaires et éclatantes, et je ne trouvois pas que rien le fût davantage que d'enlever en même temps la reine au roi son mari, et au cardinal de Richelieu qui en était jaloux. »

Les critiques qui ont nié le sérieux de ce dessein — et je dois dire que ce sont presque tous ses biographes, après

Cousin — ont méconnu le premier La Rochefoucauld. Il a été élevé à la campagne, dans ce grand château entouré de bois, où on lui laissait à peu près toutes libertés ; il a erré tout seul, dans ce parc, à l'aventure, sans connaître le monde, sans camaraderie, un peu enclin à la mélancolie, repaissant son imagination de chimères incertaines : et je le vois alors, qu'on m'excuse, pas très différent de François-René de Chateaubriand, élevé à peu près de même façon à Combourg. Puis il lit l'*Astrée* — ou on le lui raconte, comme on voudra — et toutes ses chimères sans formes prennent l'apparence des personnages admirables, imaginés par d'Urfé. Ce livre, c'est son de *Viris illustribus*, à ce jeune ignorant, ou encore son Plutarque. Il entre dans la vie avec le propos de ressembler à ces héros et de se conduire comme eux-mêmes se conduisirent.

II

A quinze ans, on le marie. Le 20 janvier 1628, le prince de Marcillac épouse Andrée de Vivonne. C'est une formalité sociale à remplir, mais qui ne tire pas davantage à conséquence. La communauté se bornera toujours à peu près aux acquêts. Le jeune homme fera à la nouvelle épousée des enfants, réclamera pour elle — ou plutôt pour la duchesse de La Rochefoucauld — les honneurs qu'il croit dus à son rang, acceptera ses soins à l'occasion et ne s'occupera pas autrement d'elle. Un trait suffit à nous renseigner sur la place qu'elle tint dans son existence. Avec une touchante unanimité les biographes écrivent à son occasion : « On croit qu'elle mourut en 1670. »

Si les tendances sentimentales de La Rochefoucauld ne l'inclinaient pas vers la vie domestique, le mariage lui donnait rang à la cour. Dès l'année suivante, il est nommé mestre de camp au régiment d'Auvergne. Il part, en cette qualité, pour l'Italie, où il assiste au siège de Casal. Mais

l'affaire est trop vite terminée. L'assaut du 6 mars, commandé par le roi et le cardinal, termine la campagne. Le duc Charles-Emmanuel de Piémont « se met à la raison ».

Le nouvel officier revient et s'installe à Paris. Il ne tarde pas à être admis dans la familiarité de la jeune reine, Anne d'Autriche. Il a tôt fait d'être au courant de la situation et s'enflamme : on lui a conté les malheurs de la souveraine. Il sait les rigueurs que ne craint pas d'avoir envers elle Richelieu : et ceci n'est point pour améliorer l'opinion que professe Marcillac à l'égard de ce petit gentilhomme du Poitou qui, par la cléricature et les intrigues galantes, s'est élevé à la place de « principal ministre d'État ».

Dès ce moment, son parti est arreté. Il sera pour la reine malheureuse contre le tout-puissant conseiller. Et il liera partie d'autant plus volontiers avec elle qu'il est secrètement amoureux de Mlle de Hautefort, sa fille d'honneur, celle-là même que Louis XIII aimait d'une passion maladive :

Hautefort la merveille
Réveille
Tous les sens de Louis,
Quand sa bouche vermeille
Lui fait voir un souris (1).

Avec elle et avec Mlle de Chamerault, il est sans cesse en confidences. Par leur intermédiaire, Anne d'Autriche lui fait dire « toutes choses sans réserves ». Il est « ébloui », comme « un homme qui n'avoit presque jamais rien vu ». Si l'on veut bien se rappeler que La Rochefoucauld, prince de Marcillac, n'a pas vingt ans à cette époque (ces faits se passent entre 1630 et 1635), on comprendra mieux son éblouissement.

Tout n'est qu'intrigues autour de lui. On vit parmi les complots. Depuis la mort d'Henri IV jusqu'à la majorité de Louis XIV, malgré deux grands ministres, chaque jour

(1) *Vie manuscrite de Mme de Hautefort, duchesse de Schomberg*, publiée par V. Cousin ; *Madame de Hautefort*, p. 170.

amène son dessein. La régence de Marie de Médicis a suscité tous les espoirs de l'aristocratie, et Richelieu les ruinera tous, impitoyablement : la régence d'Anne d'Autriche favorisera tous les mécontentements, toutes les colères, toutes les rancunes, et Mazarin, à son tour, les réduira à rien. Pendant quarante ans — toute la jeunesse de La Rochefoucauld — la cour sera partagée en deux camps. Il y aura d'une part la monarchie et de l'autre les factions. Le piquant de la lutte sera de voir les factions dirigées par des femmes : à leur tête il y aura, tour à tour, les deux reines, qui joueront devant les ministres le rôle de martyres. Si Anne d'Autriche, en fin de compte, s'accommode — et au delà — avec Mazarin, elle commence, comme sa belle-mère, par lutter. Toutes deux font figure de victimes. Toutes deux, aux yeux d'une jeunesse turbulente, sont des héroïnes abreuvées d'épreuves. Toutes deux sont soutenues par des cabales, menées par ces dames de Hautefort, de Longueville, de Montbazon et de Chevreuse.

Ah ! le beau chapitre inédit de l'*Astrée!* Marcillac entre en scène, derrière Chalais et Montmorency qui sont morts l'un et l'autre sur l'échafaud, pour l'honneur de la reine Anne. Il juge tout aussitôt qu'il y a mieux à faire : il faut vaincre pour elle, sans passion personnelle, sans ambition, avec l'unique désir d'obtenir « des marques d'estime et d'amitié », qui paieront, et au delà, les disgrâces. Il faut délivrer la jeune souveraine de l'engeance cardinalice et la rétablir dans la confiance du roi, son mari.

Jusqu'alors, pendant les premiers temps de son séjour à la cour, La Rochefoucauld a été guidé par Mlle de Hautefort, qu'il a aimée avec toute la ferveur respectueuse dont Céladon témoignait envers Astrée. Par elle, il a gagné la confiance royale et s'est trouvé naturellement mêlé aux premières intrigues que conduit la jeune fille en l'absence de la grande héroïne, de la duchesse de Chevreuse, qui promène son impatient et triomphal exil d'Angleterre en Lorraine. De loin comme de près, celle-ci est un des constants soucis du cardinal, qui est bientôt obligé de l'autoriser à rentrer. C'est alors que La Rochefoucauld, sur l'ordre de

la reine, lie connaissance avec cette veuve turbulente de Luynes.

Dès le début, et comme les autres, il est séduit par sa beauté : « Elle se servait de tous ses charmes pour réussir dans ses desseins », a-t-il écrit lui-même, dans ses *Mémoires*, la plume tremblant encore au souvenir de ce passé rempli de sortilèges. Et l'on conçoit la scène telle qu'elle put se dérouler entre ces deux êtres, tout frémissants de vie, entre cette merveilleuse nature d'héroïne et ce jeune homme fougueux, tout vibrant de passion naïve, qui ne demandait qu'à se donner. Le futur auteur des *Maximes* fut alors une sorte de Chérubin conspirateur, écoutant, entre deux baisers, les plans coupables de sa divine marraine (1).

Nul doute qu'elle ne se prit elle-même à ce jeu et que La Rochefoucauld n'ait été la grande tendresse, un peu maternelle, de cette femme, qui connut de si vives amours cependant. Il était jeune ; il était beau ; il était sincère, tout brûlant d'un besoin de se dévouer, et il la regardait avec ce regard que l'on a pour une première maîtresse aimée. A sa suite il se lança, en chevalier de la reine et de la duchesse, dans les plus folles aventures ; et c'est en l'honneur de cette dernière surtout qu'il eût pu composer ces vers, qu'il écrivit plus tard — parodie d'un distique de

(1) Je sais bien qu'en accentuant, comme je le fais ici, le caractère sentimental de la liaison formée par Marcillac avec Mme de Chevreuse je me mets en opposition avec tous les historiens qui ont étudié l'existence de la fameuse héroïne, depuis Victor Cousin jusqu'à son plus récent biographe, le meilleur aussi bien, M. Louis Batiffol. Je me rends compte de même façon que si la romanesque pudeur du premier, à l'endroit des aventures de la duchesse n'a pas une grande valeur critique, les conclusions de M. Batiffol sont d'un autre poids. Mais qu'y faire? Les textes et les arguments invoqués ne me paraissent pas décisifs, et d'autre part les passages discrets des *Mémoires* de La Rochefoucauld consacrés aux relations des deux personnages, le caractère de ceux-ci, le développement même de l'intrigue qu'ils vécurent en commun me semblent impliquer cette intimité absolue entre eux. La justification plus complète de cette conception ne saurait prendre place ici. En dépit de l'importance qu'exerça cette passion sur l'évolution psychologique de l'auteur des *Maximes*, elle demeure un épisode violent mais bref dans sa longue carrière sentimentale.

l'*Alcyonée* de du Ryer — sous un portrait de Mme de Longueville :

> Faisant la guerre au roi, j'ai perdu les deux yeux ;
> Mais pour un tel objet, je l'aurais faite aux Dieux.

Auprès d'elle, il se forme aux intrigues : « Elle avoit l'esprit fort, une beauté puissante dont elle savoit bien user, ne s'amollissant par aucune disgrâce, et demeurant toujours en une même assiette d'esprit. » Ce croquis, enlevé de main de maître, est signé Richelieu : il classe le modèle et permet de discerner l'influence qu'exerça la prodigieuse aventurière sur le jeune homme.

Tout en nourrissant sa jeunesse de rêves amoureux, ce fut elle, incontestablement, qui éveilla son ambition. La première, elle lui fit apercevoir certains replis de son âme qu'il avait ignorés jusqu'à ce moment. Sous couleur de dévouement à sa personne et à celle de la reine, elle fit scintiller devant ses yeux tout un avenir de gloire et d'honneurs qui deviendrait la juste récompense, la nécessaire rémunération des périls auxquels l'exposait sa fidélité envers de malheureuses femmes. Pour vaincre des délicatesses orgueilleuses, qui dissimulaient à Marcillac lui-même le fond de son cœur, elle lui fit percer les secrets d'une cour, où chacun, à quelque faction qu'il appartînt, à quelque rang qu'il se trouvât, luttait avant tout pour son intérêt personnel. Lorsqu'il favorisa la fuite de la duchesse en Espagne, elle lui laissa, comme un dernier symbole de cette éducation qu'elle avait voulu consommer, ses propres joyaux. Assurée qu'ils ne seraient en aucun lieu du monde mieux en sûreté que dans les mains de son amant, elle les lui légua, en toute propriété si elle mourait, à titre de fidéi-commis si elle triomphait du destin. Ainsi, d'un seul geste, elle lui faisait pénétrer cette duplicité de sentiment qu'il convient d'avoir en cette vie : en se montrant généreuse envers celui qu'elle aimait, elle s'assurait elle-même de retrouver ses pierreries, si elle revenait.

Mais qu'importaient encore ces calculs à Marcillac? Il

savait bien que tous les hommes n'étaient pas généreux. De lui-même, pendant la campagne de Flandre, l'année précédente, en 1635, n'avait-il pas raillé les généraux, Châtillon et Brézé, sous qui il s'était distingué à la bataille d'Avein? Il ne croyait cependant pas pour cela que tous les chefs fussent intéressés : la gloire lui paraissant la seule récompense digne des grands capitaines...

La duchesse de Chevreuse n'avait guère le temps de fréquenter l'hôtel de Rambouillet, mais nul doute qu'avec le souci qu'elle prenait de l'intérêt de ses amants, elle n'ait conseillé à La Rochefoucauld de devenir l'un des assidus de la Chambre bleue. Elle était trop fine pour n'avoir pas discerné sous la merveilleuse patine héréditaire de cette médaille un travail inachevé, et elle pensait qu'en son absence — mission ou disgrâce — il n'était pas d'endroit capable autant que celui-ci de perfectionner le jeune homme.

Après l'*Astrée*, l'hôtel de Rambouillet fut assurément le plus puissant instrument de cette éducation et, en dépit des railleries faciles qui poursuivent à travers les siècles ce merveilleux laboratoire de notre culture classique, nul n'était plus désigné pour façonner cet esprit.

Lorsque La Rochefoucauld en devint le familier, l'hôtel était le lieu où se rencontrait le plus volontiers la société française. Et par un hasard de la destinée, curieusement constitué, comme dans un de ces miroirs merveilleux dont use la magie, il put apercevoir, pendant les années qu'il fréquenta ce salon, tous les êtres qui devaient jouer un rôle dans son existence. Auprès de lui se trouvaient Condé, Conti, Retz, Montausier, le chevalier de Méré, ses chefs, ses compagnons d'armes, ses rivaux et ses amis, toutes les femmes qui allaient tenir un rôle dans sa vie : Mme de Longueville, Mme de Sablé, Mlle de Hautefort, Mme de Sévigné. Mais tous ces personnages, aux passions si vives et si humaines, se présentaient, sur ce décor, en beauté et semblaient dépouiller au seuil de cette maison toute la brutalité de leur âme. Les uns et les autres formaient cercle autour de la marquise, autour de la divine Julie et s'efforçaient d'élever leur instinct jusqu'à l'héroïsme, jus-

qu'au pur amour. C'était le temps où *le Cid* paraissait sur la scène française ; c'était l'heure où cette noblesse, prête à renoncer, concevait l'idéal de son état et dessinait un portrait d'elle-même auquel elle ne devait jamais atteindre. Amour et héroïsme, fidélité aux princes politiques et aux princesses sentimentales, tels étaient les traits que l'on donnait à ce visage : toute l'histoire du *Grand Cyrus* et de la *Clélie*, éditions modernisées de l'*Astrée*...

De bonne foi, tous, grands seigneurs et marquises, élaboraient cette constitution nouvelle de l'âme. Ils la mettaient en vers et en prose. Ils la débattaient dans ces réunions, tenues dans les ruelles, et la formulaient en définitions inspirées des modes espagnoles. M. Hanotaux (1) a très bien vu le caractère de cette influence qui marqua la première moitié du dix-septième siècle : « La phrase devint sentencieuse et antithétique comme la pensée, et les sentiments firent effort pour se pousser, se guinder et atteindre enfin aux sonores effets de l'outrance gonflée de gongorisme. Les littératures de l'antiquité durent passer par Madrid pour se faire recevoir chez nous. C'est l'époque où les Romains de l'Espagne, Lucain, Sénèque tiennent le haut bout. »

La fréquentation de l'*Astrée* avait préparé La Rochefoucauld à jouer sa partie dans ces assemblées mondaines. Non seulement le roman de d'Urfé l'avait familiarisé avec un tel idéal moral, mais le style de cette œuvre l'avait formé naturellement au ton de la Chambre bleue. L'*Astrée* est rempli de conversations sur l'amour où l'on discute avec subtilité et finesse sur tous les accidents de la sentimentalité. Une curieuse casuistique y résout les problèmes les plus compliqués de la passion, et tous les invités de la marquise de Rambouillet, assidus à la lecture de cet ouvrage, ne rêvaient que de le continuer et de raffiner sur ses tendances.

(1) Gabriel Hanotaux, *Études historiques sur le seizième et le dix-septième siècle en France*. Hachette, 1886, p. 68.

Ce sont les conversations, en effet, qui, à l'Hôtel, ont tout d'abord la vogue. Ce sont elles qui feront l'éducation sociale et intellectuelle de l'élite française du dix-septième siècle. Nombreux sont les nobles élevés aussi mal que La Rochefoucauld, et cependant les témoignages qui nous sont parvenus de l'époque laissent l'impression d'une société extrêmement brillante et cultivée. Les écrivains, les hommes du monde, les femmes, tous ont chanté à l'envi les charmes et, qui mieux est, les bienfaits de la causerie. Mlle de Scudéry, le chevalier de Méré, Mme de Sévigné, Saint-Évremond, Pascal lui-même les ont célébrés. L'historien Varillas disait à Ménage « que de dix choses qu'il savoit, il en avoit appris neuf par la conversation. — Je pourrois à peu près vous dire la même chose », lui répondait Ménage, l'encyclopédie vivante de ce temps. Et notre La Rochefoucauld lui-même écrira, en faisant son propre portrait : « La conversation des honnestes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus : j'aime qu'elle soit sérieuse, et que la morale en fasse la plus grande partie. »

On ne saurait trop insister sur cette éducation psychologique de l'auteur des *Maximes*, autrement, on ne comprendrait ni la forme ni le fond de son chef-d'œuvre. Les réflexions morales de La Rochefoucauld n'ont été coulées dans ce moule de la sentence qu'à cause des influences, « techniques » si l'on peut dire, qu'exercèrent sur lui la construction analytique de l'*Astrée* et les conversations de l'hôtel de Rambouillet, d'où naquirent un peu plus tard, comme des affluents, les « portraits » chez Mlle de Montpensier et les « maximes » chez Mme de Sablé. De même aussi, le pessimisme de cette œuvre n'a été si violent et si absolu qu'en raison de l'idéal romanesque que professa l'écrivain, durant les plus belles années de sa jeunesse, grâce à ce livre et à cette société.

III

Cependant, la vie commençait à battre en brèche ses illusions. La fuite de Mme de Chevreuse, en 1637, avait valu à Marcillac d'être soupçonné de complicité. Ses relations avec la duchesse autorisaient l'idée d'une connivence. L'enquête justifia la conjecture, et Richelieu ne dédaigna pas d'interroger lui-même ce conspirateur qui lui paraissait surtout un grand dadais, racolé par la conjuration à des fins qu'il ne pouvait prévoir bien précisément. La famille était fort effrayée, comme le montre le fragment cité de la lettre maternelle : on fit agir toutes les influences, et le jeune homme en fut quitte pour huit jours de Bastille.

On verra, par les *Mémoires*, que le cardinal semble avoir voulu s'intéresser sur l'instant au jeune prince de Marcillac : « Je lui répondis, raconte-t-il, dans le même sens de ma déposition, et comme je lui parus plus réservé et plus sec qu'on n'avoit accoutumé de l'être avec lui, il l'aigrit... » et encore, à sa sortie de prison : « J'allai... remercier le cardinal de la liberté qui m'était rendue. Je le trouvai froid et sérieux ; je n'entrai point en justification sur ma conduite : il me parut qu'il en étoit piqué. »

V. Cousin et d'autres critiques ont mis en doute cette attitude de La Rochefoucauld. Je l'accepte pour ma part sans hésitation. La candeur juvénile, l'inconscience du danger ou peut-être la bravade, l'orgueil qui ravagea toute la vie active du personnage facilitent la créance. C'est assurément avec satisfaction qu'il s'en va en exil, à Verteuil, où il trouve « à souhait tous les plaisirs de la campagne ». Une lettre de son père, écrite en 1642 à M. de La Ferté, ambassadeur en Angleterre, nous renseigne sur les occupations auxquelles il se livrait pendant ce loisir forcé : « Il y a deux ou trois ans que mon fils de Marcillac continue un petit commerce en Angleterre qui lui a réussi jusques

à cette heure ; et il espère encore mieux sous votre protection le succès qu'il en désire qui est de pouvoir tuer des chevaux et des chiens pour du vin qu'il envoie (1). »

En 1639, il est autorisé à reprendre du service. Ses états, conservés au ministère de la guerre, ne font pas mention de cette campagne à l'armée de Flandre, où il servit évidemment, à titre de volontaire, sous le maréchal de La Meilleraye. Le 4 et le 24 août, il assistait aux combats de Saint-Venant-sur-Lys et du fort Saint-Nicolas. C'est à ce dernier engagement, nous raconte-t-il dans ses *Mémoires*, que « vingt-cinq ou trente volontaires de qualité soutinrent seuls sur une digue tout l'effort des ennemis, et les repoussèrent quatre ou cinq fois, à coups d'épée, jusques dans les barrières de leur camp. » Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il se trouvait parmi eux, et que La Meilleraye lui offrit, le soir même, la charge de maréchal de camp, sous lui, avec « de grandes espérances ».

Par ordre de la reine, Marcillac refusa cet avantage, afin de rester libre de toute reconnaissance envers le cardinal, qui semblait cependant vouloir l' « attacher dans ses intérêts ». Au fait, le sacrifice ne dut pas être très grand, car, malgré une bravoure tranquille et réelle, il ne fait figure, à aucune époque de sa carrière, d'avoir aimé la profession des armes : « Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très soldat », écrira Retz. Et, certes, le trait vaut d'être noté, car il est imprévu.

Aussitôt la campagne terminée, il quitte l'armée. Mais ici, la conduite de La Rochefoucauld déconcerte : « Je retournai à Verteuil, écrit-il, sans voir la cour. J'y demeurai un temps considérable, dans une sorte de vie inutile, et que j'aurois trouvée trop languissante, si la reine, de qui je dépendois, n'eût réglé elle-même cette conduite et ne m'eût ordonné de la continuer, dans l'espérance d'un changement qu'elle prévoyoit. »

On est, à cette heure, à la veille de la conspiration de

(1) Œuvres complètes, édition Hachette, t. III : *Correspondance*, p. 243-244.

Cinq Mars : les circonstances se précipitent : Le « changement » qu'Anne d'Autriche prévoit est la mort du cardinal — survenant d'une façon ou d'une autre, d'ailleurs. Déjà privée de sa plus précieuse conseillère, Mme de Chevreuse, elle envoie au fond du Poitou son gentilhomme de confiance, qui vient encore de se sacrifier pour elle... Il y a là quelque chose de mystérieux qui n'a pas été éclairci. Ce fait n'a pas même été abordé par les biographes de La Rochefoucauld et il semble d'ailleurs impossible de l'expliquer, mais il convient au moins de le souligner. Nous connaissons suffisamment le caractère de la reine Anne pour ne pas croire qu'en l'occurrence elle ait pensé à préserver son chevalier des dangers présents : elle avait un égoïsme et une légèreté qui l'empêchaient toujours de s'intéresser à de pareilles futilités. Par ailleurs, cette partie des *Mémoires* contient quelques phrases inquiétantes : « Comme j'avois déjà été mis en prison pour avoir fait passer Mme de Chevreuse en Espagne, il étoit périlleux vers le cardinal de retomber dans une semblable faute, et même pour sauver un homme qui étoit déclaré criminel. Je m'exposois par là tout de nouveau à de plus grands embarras encore que ceux dont je venois de sortir. » Et plus loin : « Je m'attendois à ressentir les effets de la haine du cardinal de Richelieu, que je ne m'attirois cependant, par tant de rechutes, que par la nécessité indispensable de faire mon devoir. »

On peut se demander, dans ces conditions, si le beau feu qui avait brûlé La Rochefoucauld, pendant ces dix années passées, ne commençait pas à s'alentir et si c'était bien la reine qui l'envoyait à Verteuil, à l'instant même de ce dernier danger, le plus grand. Il semble que le romanesque s'atténue dans cette âme juvénile et que son ardeur s'attiédisse. Mme de Chevreuse n'est plus là pour troubler son esprit en même temps que son cœur. Qui sait? Il doit même être au courant de toutes les aventures galantes qu'elle mêle à ses complots. Et puis, la reine elle-même s'est confiée à un autre, à Cinq-Mars. Les rêves s'alourdissent de réalités, et les réalités sont bien éloignées de l'*Astrée*...

Aussi est-ce en amateur, sans risquer grand'chose, que La Rochefoucauld entre dans le complot. De Thou, qu'on lui envoie pour lui « apprendre la liaison » de la souveraine « avec M. le Grand », n'est pas homme à l'entraîner bien avant, puisque lui-même désapprouve l'entreprise. Mais voici que de graves nouvelles se répandent. Richelieu, qui a conduit le roi agonisant à l'armée du Roussillon, devant Perpignan, meurt plus tôt — et autrement — que ne l'avaient prévu les conjurés. Il ne disparaît pas toutefois sans avoir obtenu un dernier triomphe : Cinq-Mars et de Thou, exécutés par ordre de Louis XIII, l'ont précédé dans la tombe.

IV

« Vers le commencement de décembre de la même année (1642), écrit Gourville (1), le cardinal de Richelieu étant mort, les amis de MM. de La Rochefoucauld leur mandèrent qu'ils feroient bien d'aller à Paris : ce qu'ils firent, et partirent incontinent. »

Gourville ne nous dit pas si ce fut la reine qui rappela Marcillac, et lui-même, en nous donnant les raisons de son arrivée à la cour, ne parle pas d'un rappel : « La mauvaise santé du roi, et le peu de disposition où il étoit de confier ses enfants et le gouvernement du royaume à la reine me firent espérer de trouver des occasions considérables de la servir. » Il n'y a pas dans ces lignes la moindre allusion à un ordre royal de retour, et la phrase de Gourville nous laisse soupçonner bien des calculs d'une autre sorte.

On hésite cependant à apprécier. Si l'on songe à l'homme qu'il fut jusqu'à cette époque, on est tenté d'admettre qu'un dernier élan l'amena, d'instinct, à se ranger auprès de la souveraine menacée ; si l'on évoque sa conduite, à partir de cette date, on incline à attribuer son geste à l'ambition

(1) *Mémoires de Gourville*, t. Ier, p. 7, édition Lecestre.

égoïste qui dès lors le travaillera, jusqu'à la fin de la Fronde.

Il faut lire dans ses *Mémoires* le détail des événements qui suivent. Le tableau de « la longue extrémité » du roi est brossé de main de maître : ces semaines interminables d'incertitude, le drame qui se joue autour de la couche souveraine, tout cela est traité en touches vigoureuses, et ce tragique est saisissant à l'extrême. On voit se dessiner tous les portraits de ces princes et de ces seigneurs qui n'attendent même pas le dernier hoquet du moribond pour se ruer à la curée. La meute, contenue, muselée par Richelieu, entend bien prendre sa revanche. On arrache au mourant les lettres de grâce, une à une. Tous les fauteurs de trouble, exilés par le cardinal, reparaissent. Les grands vautours féodaux arrivent des quatre coins de l'horizon, prêts à fondre sur les places et sur les honneurs. Vendôme et ses petits : Mercœur et Beaufort, les Elbeuf, Bellegarde, Bassompierre, Cramail, Châteauneuf, de Jars, Vautier, tous ceux qui sortent de la Bastille ou reviennent de leur exil, tous ceux qui ont conspiré sans relâche et sans merci contre le pouvoir, contre l'État, pour eux-mêmes ou pour la reine, par dévouement, par politique ou par intérêt, se montrent à nouveau. Il n'est pas jusqu'aux ministres, incertains du lendemain, qui ne les ménagent ; Anne voit se grouper autour de sa régence prochaine tous ceux qui ont lutté avec elle ou pour elle. Chacun commence à décrire autour du lit à colonnes sur lequel agonise le mélancolique souverain, les grands cercles qui annoncent la mort...

LA MORT DE LOUIS XIII

Je trouvai la cour pleine d'agitation, étonnée de la mort du cardinal de Richelieu, et respectant encore son autorité ; ses parents et ses créatures y avaient les mêmes avantages qu'il leur avait procurés, et le roi, qui le haïssait, n'osait cesser de suivre ses volontés. Il consentit que ce ministre disposât par son testament des principales charges et des plus importantes places du Royaume, et qu'il établit le cardinal Mazarin chef du conseil et premier ministre.

Cependant, la santé du roi diminuait tous les jours ; on prévoyait de grandes persécutions contre les parents et les créatures du cardinal de Richelieu, soit que la reine eût seule la régence, ou que Monsieur la partageât avec elle. Le cardinal Mazarin, M. de Chavigny et M. des Noyers avaient alors toute la part aux affaires, et se trouvaient, par cette raison, exposés dans un changement. M. des Noyers avait pensé le premier à se garantir, et il avait donné des espérances à la reine de disposer le roi, par le moyen de son confesseur, à l'établir régente. Le cardinal Mazarin et M. de Chavigny, qui avaient pris d'autres mesures pour plaire au roi, et dans la vue qu'il pourrait guérir, lui avaient proposé de donner une déclaration qui établit un conseil nécessaire à la reine pour borner l'autorité de sa régence et exclure des affaires toutes les personnes suspectes. Bien que cette proposition parût contraire aux intérêts de la reine, et qu'elle fût faite sans sa participation, néanmoins le roi ne pouvait y consentir : il ne pouvait se résoudre à la déclarer régente, et moins encore à partager l'autorité entre elle et Monsieur. Il l'avait toujours soupçonnée d'avoir une liaison avec les Espagnols, et il ne doutait pas qu'elle ne fût encore fomentée par Mme de Chevreuse, qui était passée alors d'Angleterre à Bruxelles. D'un autre côté, le pardon qu'il venait d'accorder à Monsieur pour le traité d'Espagne, et l'aversion naturelle qu'il avait toujours eue pour ce prince le tenaient dans une irrésolution qu'il n'aurait peut-être pas surmontée, si les conditions de la déclaration que le cardinal de Mazarin et M. de Chavigny lui proposèrent ne lui eussent fourni l'expédient qu'il désirait pour restreindre la puissance de la reine et la rendre dépendante d'un conseil nécessaire.

Ce conseil devait être composé de Monsieur, de M. le prince, du cardinal Mazarin, du chancelier, de M. des Noyers et de M. de Chavigny, et la déclaration portait que la reine ne pourrait rien résoudre sans leur avis. Cependant, le cardinal Mazarin et M. de Chavigny cachaient soigneusement ce projet à la reine ; mais, l'ayant communiqué à M. des Noyers, il s'y opposa, et leur fit trop connaître qu'il ne pouvait jamais y consentir. Cette sincérité causa sa perte bientôt après : ils ne doutèrent point qu'il ne voulût s'établir, à leurs dépens, auprès de la reine, et qu'il ne lui rendît compte de ce qu'ils lui avaient proposé ; ils résolurent de l'éloigner des affaires, de peur qu'il ne se mît en état de les en éloigner eux-mêmes, quand la reine serait régente. M. des Noyers apprit à la reine, comme il s

l'avaient prévu, le dessein de la déclaration, et ce qui se faisait contre son service. Elle en fut vivement touchée ; elle s'en plaignit à ses serviteurs particuliers, comme d'un outrage qu'elle ne pouvait jamais pardonner ; et ce fut lui faire sa cour que de n'aller plus chez le cardinal Mazarin et chez M. de Chavigny.

Les choses étaient en ces termes lorsque M. des Noyers, qui croyait les avoir ruinés auprès de la reine, se trouva ruiné lui-même auprès du roi. Ces deux ministres lui persuadèrent que M. des Noyers prenait des mesures avec la reine, et qu'il n'était contraire à la déclaration que pour se rendre maître de son esprit, quand toute l'autorité serait entre ses mains ; ils lui firent remarquer aussi que le confesseur, créature de M. des Noyers, agissait en toutes choses de concert avec lui, et appuyait les intérêts de la reine. Les apparences firent toute l'impression qu'ils désiraient sur l'esprit du roi, naturellement soupçonneux, et affaibli encore par la longueur et par l'extrémité de sa maladie : le confesseur fut chassé, et M. des Noyers, qui vit le changement du roi, demanda de se retirer, et il eut ordre de traiter de sa charge de secrétaire d'État. M. Le Tellier en fut pourvu ; le cardinal Mazarin, qui l'avait connu en Piémont, où il servait d'intendant, le proposa au roi. Il a l'esprit net, facile et capable d'affaires ; personne n'a su avec plus d'adresse se maintenir dans les diverses agitations de la cour, sous des apparences de modération ; il n'a jamais prétendu à la première place dans le ministère, pour occuper plus sûrement la seconde.

Il me parut que ce changement de M. des Noyers n'avait rien diminué des espérances de la reine, et qu'elle était moins aigrie contre les deux ministres qui restaient. Le cardinal Mazarin avait eu le temps de se justifier auprès d'elle par ses amis, qui le servaient utilement, et par des conversations secrètes qu'il avait avec elle, dont elle ne donnait point de part à ses anciens serviteurs ; il justifia même en quelque sorte cette déclaration injurieuse dont je viens de parler ; il la fit passer comme un service important qu'il rendait à la reine, et comme le seul moyen qui pouvait faire consentir le roi à lui donner la régence. Il lui fit voir qu'il lui importait peu à quelles conditions elle la reçût, pourvu que ce fût du consentement du roi, et qu'elle ne manquerait pas de moyens dans la suite pour affermir son pouvoir et pour gouverner seule. Ces raisons, appuyées de quelques apparences et de toute l'industrie du cardinal, étaient reçues de la reine avec d'autant plus de facilité, que celui qui les disait commençait à ne lui être pas désagréable ; et M. de

Chavigny lui parut même alors moins coupable, parce que le cardinal avait part à sa faute ; la reine cachait néanmoins ce sentiment avec beaucoup de soin.

La maladie du roi augmenta cependant à un point qu'il ne lui resta plus d'apparence de guérison, et le cardinal, rassuré par ses nouvelles espérances, proposa plus hardiment au roi de donner cette déclaration dans les termes qui pourraient le plus assurer le repos de l'État ; le roi s'y résolut enfin et y fit ajouter un article particulier contre le retour de Mme de Chevreuse.

Cependant, la reine et Monsieur, après avoir eu tant de marques de l'aversion du roi, cherchaient, chacun de leur coté, toutes sortes de voies pour effacer les impressions qu'il avait de leur conduite. J'ai su de M. de Chavigny même qu'étant allé trouver le roi, de la part de la reine, pour lui demander pardon de tout ce qui lui avait pu déplaire, elle le chargea particulièrement de le supplier de ne point croire qu'elle fût entrée dans l'affaire de Chalais, ni qu'elle eût jamais trempé dans le dessein d'épouser Monsieur après que Chalais aurait exécuté la conjuration qu'il avait faite contre la personne du roi. Il répondit à M. de Chavigny sans s'émouvoir : « En l'état où je suis, je lui dois pardonner ; mais je ne suis pas obligé de la croire. » La reine et Monsieur croyaient séparément avoir droit à la régence, à l'exclusion l'un de l'autre. Monsieur ne demeura pas longtemps dans cette pensée ; mais il crut devoir au moins être déclaré régent avec la reine.

Tous ceux qui avaient souffert sous le cardinal de Richelieu attendaient avec impatience un changement, dont chaque particulier espérait de profiter. Les intérêts différents des principaux du royaume et des plus considérables du Parlement, les obligèrent bientôt à prendre parti entre la reine et Monsieur, et, si les brigues qu'on faisait n'éclataient pas davantage, c'est que la santé du roi, qui semblait quelquefois se rétablir, leur faisait craindre qu'il ne fût averti de leurs pratiques, et qu'il ne fit passer pour un crime toutes les mesures que l'on prenait sur sa mort.

Ce fut dans cette conjoncture que je crus qu'il était très important à la reine d'être assurée de M. le duc d'Enghien. Elle me pressa avec instance d'en chercher les moyens. J'étais particulièrement ami de Coligny, en qui le duc d'Enghien avait une entière confiance : je lui représentai les avantages que M. le duc pourrait trouver dans cette union, et qu'outre l'intérêt que la maison de Condé avait de s'opposer à l'autorité de Monsieur, celui de l'État l'y obligeait encore. Cette proposition fut

reçue de M. le duc d'Enghien comme je le désirais : il me témoigna une extrême reconnaissance de l'avoir imaginée, et me laissa le soin de la faire réussir ; mais, comme le commerce que j'avais avec lui eut pu aisément devenir suspect au roi dans le temps qu'il venait de lui donner le commandement de l'armée de Flandre, il désira que ce fût à Coligny seul à qui je rendisse les réponses de la reine, et que lui et moi fussions uniquement témoins de leur intelligence. Il n'y eut aucune condition par écrit : nous fûmes dépositaires, Coligny et moi, de la parole que la reine donnait au duc d'Enghien de le préférer à Monsieur, non seulement par les marques d'estime et de confiance, mais aussi par tous les emplois dont elle pourrait exclure Monsieur, sans le porter à une rupture ouverte. Le duc d'Enghien promettait, de son côté, d'être inséparablement attaché aux intérêts de la reine et de ne prétendre que par elle toutes les grâces qu'il désirerait de la cour. Il partit peu de temps après pour aller commander l'armée de Flandres, et donner commencement aux grandes choses qu'il a depuis si glorieusement exécutées.

Le roi voulut donner, dans la fin de sa vie, quelques marques de clémence, par un sentiment de piété, ou pour témoigner que le cardinal de Richelieu avait eu plus de part que lui aux violences qui s'étaient faites depuis l'éloignement de la reine mère. Il consentit de faire revenir à la cour le duc de Vendôme et ses deux fils, les ducs d'Elbeuf et de Bellegarde, le maréchal de Bassompierre et le comte de Cramail. M. de Châteauneuf, le commandeur de Jars, Vautier, et plusieurs autres, furent mis en liberté. Les ministères voulurent avoir part à cette grâce, pour se faire un mérite vers tant de personnes de qualité, et pour en être appuyés dans le changement qu'on prévoyait.

La cour fut bientôt remplie de tous ceux qui avaient souffert sous le cardinal de Richelieu : la plupart avaient pris des liaisons avec la reine dans diverses rencontres de leur fortune, et chacun croyait qu'elle conserverait dans sa prospérité les mêmes sentiments qu'elle leur avait témoignés durant ses malheurs.

Le duc de Beaufort était celui qui avait conçu de plus grandes espérances : il avait été, depuis longtemps, particulièrement attaché à la reine : elle venait de lui donner une marque publique de son estime, en lui confiant Monsieur le dauphin et M. le duc d'Anjou, un jour que le roi avait reçu l'extrême-onction. Le duc de Beaufort, de son côté, se servait utilement de cette distinction et de ses autres avantages, pour établir sa faveur, par l'opinion qu'il affectait de donner qu'elle était déjà toute éta-

blie. Il a eu part à tant de choses, et la fortune l'a montré par des côtés si différents, que je ne puis m'empêcher de dire ici ce que j'ai connu de ses qualités, ayant été témoin des plus considérables actions de sa vie, souvent comme son ami, et souvent comme son ennemi. Le duc de Beaufort était bien fait de sa personne, grand, adroit aux exercices et infatigable ; il avait de l'audace et de l'élévation ; mais il était artificieux en tout, et peu véritable ; son esprit était pesant et mal poli ; il allait néanmoins assez habilement à ses fins par des manières grossières ; il avait beaucoup d'envie et de malignité ; sa valeur était grande, mais inégale ; il était toujours brave en public, et souvent il se ménageait trop dans des occasions particulières ; nul homme que lui, avec si peu de qualités aimables, n'a jamais été si généralement aimé qu'il le fut dans le commencement de la régence, et, depuis, dans la première guerre de Paris. Il se lia particulièrement avec l'évêque de Beauvais, qui était le seul des serviteurs de la reine que le cardinal de Richelieu n'avait pas jugé digne d'en être éloigné. Sa longue assiduité auprès d'elle lui avait acquis beaucoup de crédit, et lui avait fait trouver des occasions de détruire presque tous ceux qu'elle avait considérés. Il ne s'opposa point à la faveur du duc de Beaufort, dans la vue de ruiner de concert le cardinal Mazarin, qui faisait beaucoup de progrès dans l'esprit de cette princesse. L'évêque de Beauvais crut réussir sans peine dans son dessein : il savait avec quelle facilité il avait fait changer de sentiments à la reine pour ceux à qui il avait voulu nuire ; il voyait encore qu'elle avait condamné trop publiquement la conduite du cardinal de Richelieu, pour conserver dans les affaires un homme qui y était mis de sa main, et qu'elle accusait d'avoir porté le roi à la déclaration dont j'ai parlé.

Cette confiance fit négliger au duc de Beaufort et à l'évêque de Beauvais beaucoup de précautions durant la vie du roi, qui leur eussent été utiles après sa mort ; et, s'ils eussent fait alors tout ce qu'ils pouvaient faire contre le cardinal, la reine était encore assez irrésolue pour recevoir les impressions qu'on eût pu lui donner. Elle me cachait moins qu'aux autres l'état de son esprit, parce que, n'ayant point eu d'autres intérêts que les siens, elle ne doutait pas que je ne suivisse ses sentiments. Elle souhaita même que je fusse ami du duc de Beaufort et que je me déclarasse pour lui contre le maréchal de la Meilleraye, bien qu'il fût des amis de mon père et le mien. Elle voulut aussi que je visse le cardinal Mazarin, ce que j'avais évité de faire depuis

la déclaration : elle ne m'en pressait d'abord que sous le prétexte de me faire faire ma cour auprès du roi et pour l'empêcher de remarquer qu'elle défendait à ses serviteurs de voir son premier ministre. Je devais soupçonner qu'elle ne me disait pas les plus véritables raisons ; mais peut-être aussi qu'elle ne les connaissait pas assez elle-même alors pour me les pouvoir dire.

Cependant, le cardinal Mazarin s'établissait tous les jours auprès de la reine, par sa propre industrie et par celle de ses amis. Ses bonnes et ses mauvaises qualités ont été assez connues et assez publiées, pendant qu'il a vécu et après sa mort, pour me dispenser de les écrire : je ne parlerai que de celles que j'ai remarquées dans les occasions où j'ai eu quelque chose à traiter avec lui. Son esprit était grand, laborieux, insinuant et plein d'artifice ; son humeur était souple ; on peut dire même qu'il n'en avait point, et que, selon son utilité, il savait feindre toutes sortes de personnages. Il savait éluder les prétentions de ceux qui lui demandaient des grâces, en leur en faisant espérer de plus grandes, et il leur accordait souvent par faiblesse ce qu'il n'avait jamais eu intention de leur donner. Il avait de petites vues, même dans ses plus grands projets ; et, au contraire du cardinal de Richelieu, qui avait l'esprit hardi et le cœur timide, le cardinal Mazarin avait plus de hardiesse dans le cœur que dans l'esprit. Il cachait son ambition et son avarice sous une modération affectée : il déclarait qu'il ne désirait rien pour lui, et que toute sa famille étant en Italie, il voulait adopter pour ses parents tous les serviteurs de la reine, et chercher également sa sûreté et sa grandeur à les combler de biens.

Je voyais diminuer la confiance que la reine avait eue pour le duc de Beaufort et pour l'évêque de Beauvais. Elle commençait à craindre l'humeur rude et altière du duc de Beaufort. Il ne se contentait pas d'appuyer les prétentions du duc de Vendôme contre le maréchal de La Meilleraye pour le gouvernement de Bretagne : il appuyait encore les espérances, quelque mal fondées qu'elles pussent être, de tous ceux qui s'attachaient à lui, et il se vantait même de son crédit aux dépens de la réputation de la reine. Elle savait cette conduite et elle en était vivement aigrie ; mais elle ménageait encore le duc de Beaufort, et ne pouvait se résoudre de l'abandonner si peu de temps après qu'elle lui avait confié ses enfants. Le cardinal Mazarin profitait avec habileté des fautes de ses ennemis ; la reine balançait néanmoins, et ne pouvait se déterminer encore à déclarer ses sentiments.

Le roi vécut trois semaines après avoir reçu l'extrême onction ; cette longue extrémité augmenta les cabales, sa mort les fit bientôt paraître.

La Rochefoucauld semble dédaigner ces « pratiques ». Il adopte une attitude différente. Sans doute, comme les autres, il attend bien de la régente la restauration « de l'ancienne forme de gouvernement que le cardinal de Richelieu avait commencé de détruire ». Mais alors que ceux-là, cyniquement, demandent, réclament, exigent, il affecte de ne vouloir tenir ses avantages que de la seule gratitude. Louis XIII mort, Mazarin intronisé, il attend les ordres et les témoignages de reconnaissance. Ayant été à la peine pour sa souveraine, il ne doute pas d'être à l'honneur. Anne, d'ailleurs, lui donne « beaucoup de marques d'amitié et de confiance » ; elle l'assure à plusieurs reprises qu'il y va de son honneur de le contenter ; elle lui dit qu'il n'y a « rien d'assez grand dans le royaume » pour le récompenser de ce qu'il a fait pour son service. Et, pour lui plaire, il consent même à traiter avec Mazarin.

Mais la régente, qui montre à partir de son arrivée au pouvoir une fermeté que l'on ne la croyait pas capable d'avoir, ne tarde pas à décevoir ses anciens partisans. Après ces heureux débuts du régime, chantés par Saint Évremond :

J'ai vu le tems de la bonne régence,
Tems où regnoit une heureuse abondance,
Tems où la ville aussi-bien que la cour
Ne respiroient que les jeux et l'amour.

où chacun s'enivrait d'espérances et comptait bien récupérer cette puissance défaite par Richelieu, on est vite obligé de déchanter. Avec les titres de son prédécesseur, Mazarin avait hérité la manière. C'est Guy Patin qui disait, au lendemain de la mort de Richelieu : *Etiam mortuus imperat*, et, en vérité, il semblait bien que le grand cardinal continuât à gouverner sous l'apparence de son remplaçant. En conséquence, de nouvelles cabales se forment, et La Rochefoucauld est prié d'en être, à titre

d'ancien complice. En l'honneur d'intérêts très personnels, on restitue les vieilles formules romaines du salut public. « Quatre ou cinq mélancoliques, dit Retz, qui avaient la mine de penser creux » se réunissent et le « martyr » de la reine est convié à la réunion, où le petit groupe agite vainement d'ailleurs de vastes questions mais gagne le nom d' « Importants ».

La Rochefoucauld n'apporte aucune chaleur à embrasser cette cause : « Pour mon malheur, écrit-il, j'étais de leurs amis sans approuver leur conduite », mais il tient cependant à « éviter la critique » de ces partisans. Quelques raisons qui l'aient d'abord ramené auprès de la reine, il louvoie désormais. Il s'est contenté de demander généreusement le retour de Mme de Chevreuse, dès le début de la régence, et, après l'avoir obtenu avec peine, il ne s'en est pas trouvé bien, puisqu'à son tour, reprenant en mains les intérêts de son ancien amant, elle le rend suspect. Il nous a raconté dans son premier écrit, l'*Apologie de Monsieur le prince de Marcillac*, l'histoire de ces atermoiements et de ses amertumes : ne sachant s'attacher à la cour, on le tient à l'écart, et même on le berne. Tour à tour, on fait briller à ses yeux l'espoir d'être nommé gouverneur du Havre, maréchal de camp des gardes, grand écuyer, général des galères, mais, chaque fois, la charge à peine offerte est octroyée à un rival.

Tant de diverses espérances, qui m'étaient données presque en même temps, et qui étaient sitôt changées, m'attiraient beaucoup d'envie sans me procurer aucun établissement, et je vis bien que la reine entrait dans l'esprit du cardinal pour m'amuser. Elle ne me parlait plus d'affaires ; mais elle s'efforçait néanmoins de me donner toujours des assurances de son amitié. Elle me dit même, une fois que je lui demandais un avis, que, pour m'épargner la peine de demander, elle me donnait par avance tous les avis qui me pouvaient être utiles. Je ne profitai point de cette bonté ; car il ne se présenta rien dont je pusse faire usage pendant deux mois que cette bonne volonté lui dura. Dans ce temps, Gassion, qui depuis a été maréchal de France, fut dangereusement blessé ; aussitôt la reine me destina

sa charge de maître de camp de la cavalerie légère, en disant qu'elle ne me la donnait pas comme une récompense, mais seulement pour me faire attendre plus agréablement ce qu'elle voulait faire pour moi. Je sus que Mme de Hautefort prétendait cette charge pour un de ses frères ; je suppliai la reine de la lui donner et de ne songer à m'établir que dans ce qui serait utile à son service particulier.

(*Mémoires*, p. 77-78.)

Malgré tout, il hésite. Il ne peut croire à une ingratitude aussi complète de la part d'Anne d'Autriche. Un instant, il songe à renoncer à tout appétit politique « pour s'attacher à la guerre » — ce qui révèle, lorsqu'on le connaît bien, le complet désarroi de son âme. Sa faiblesse naturelle, cette *irrésolution habituelle*, dont parle Retz, le jette dans les pires contradictions. Pris entre son passé, son amour-propre et ses ambitions, il tergiverse. Il sait la partie perdue, dès ce moment, pour les anciens complices de la reine, et cependant il ne peut se résoudre à rallier franchement les amis de la régente. Comme le poète, il pourrait dire :

Video proboque meliora : deteriora sequor.

Le récit qu'il fait de ces incertitudes est à citer tout entier. Il nous introduit au La Rochefoucauld révolté contre son ancienne divinité :

LES CABALES DE LA RÉGENCE

La cour était soumise, le duc de Beaufort arrêté, Mme de Chevreuse éloignée, le duc de Vendome, le duc de Mercœur et l'évêque de Beauvais exilés, le président Barillon, prisonnier à Pignerol, la cabale des Importants détruite et méprisée. J'étais presque le seul des amis de Mme de Chevreuse qui n'eût point encore éprouvé de disgrâce particulière. Le cardinal ne m'aimait pas. Il voulut me réduire à la nécessité de déplaire à la reine ou d'abandonner Mme de Chevreuse. Dans cette pensée,

il obligea la reine à me parler avec beaucoup de bonté, et à me dire qu'étant assurée de la fidélité et de l'amitié que j'avais toujours eues pour elle, je ne devais pas lui en refuser une marque qu'elle devait attendre de moi comme mon amie, quand même je ne considérerais pas sa dignité et son pouvoir. Elle s'étendit sur l'ingratitude du duc de Beaufort et des Importants ; et, après m'avoir fait beaucoup de plaintes de Mme de Chevreuse, elle me pressa de n'avoir plus de commerce avec elle et de cesser d'être intimement de ses amis ; elle désira aussi que je le voulusse être du cardinal Mazarin. Je la remerciai avec respect de la confiance qu'elle avait en ma fidélité ; je l'assurai que je ne balancerais jamais entre ce que je lui devais et l'amitié de Mme de Chevreuse ; que je devais obéir exactement à la défense qu'elle me faisait d'avoir à l'avenir aucun commerce avec elle ; que je serais même son plus grand ennemi quand il me paraîtrait qu'elle eût véritablement manqué à son devoir ; mais que je la suppliais de considérer qu'ayant été uni si longtemps avec Mme de Chevreuse dans tout ce qui regardait le service de la reine, je ne pouvais avec justice cesser d'être son ami, tant qu'elle n'aurait d'autre crime que de déplaire au cardinal Mazarin ; que je souhaitais d'être ami et serviteur de ce ministre tant qu'elle l'honorerait de sa confiance ; que je serais même dans ses intérêts en d'autres rencontres ; mais que, dans ce qui regardait personnellement Mme de Chevreuse et lui, je demandais en grâce qu'il me fût permis de suivre mes premiers engagements. La reine ne me parut pas blessée sur l'heure de cette réponse ; mais, comme le cardinal la trouva trop mesurée, il la lui fit désapprouver, et je reconnus, par une longue suite de mauvais traitements, que ce que je lui avais dit m'avait entièrement ruiné auprès d'elle. J'observai toutefois la conduite qu'elle m'avait prescrite vers Mme de Chevreuse, après lui en avoir rendu compte exactement. Je ne trouvai, dans la suite, guère plus de reconnaissance de son côté pour m'être perdu cette seconde fois afin de demeurer son ami, que j'en venais de trouver dans la reine ; et Mme de Chevreuse oublia, dans son exil, aussi facilement tout ce que j'avais fait pour elle, que la reine avait oublié mes services quand elle fut en état de les récompenser.

Cependant, le duc d'Enghien, trouvant à son retour tout le changement que je viens de dire, et ne pouvant témoigner au duc de Beaufort, qui était en prison, le ressentiment qu'il avait de ce qui s'était passé entre Mme de Longueville et Mme de Montbazon, il laissa à Coligny la liberté de se battre contre le

duc de Guise, qui avait été mêlé dans cette affaire. Coligny était faible, peu adroit, et il relevait d'une longue maladie ; il choisit d'Estrades, qui depuis a été maréchal de France, pour appeler le duc de Guise, qui se servit de Bridieu, et ils prirent leur rendez-vous à la place Royale. Le duc de Guise, en mettant l'épée à la main, dit à Coligny : « Nous allons décider les anciennes querelles de nos deux maisons, et on verra quelle différence on doit mettre entre le sang de Guise et celui de Coligny. » Le combat fut bientôt fini : Coligny tomba, et le duc de Guise, pour l'outrager, lui ôtant son épée, le frappa du plat de la sienne. D'Estrades et Bridieu se blessèrent dangereusement l'un et l'autre, et furent séparés par le duc de Guise. Coligny, accablé de douleur d'avoir si mal soutenu une si belle cause, mourut quatre ou cinq mois après, d'une maladie de langueur.

Je passai beaucoup de temps à la cour dans un état ennuyeux : mon père y avait des prétentions par lui-même ; on lui faisait quelquefois de petites grâces, en lui disant qu'elles lui étaient faites uniquement à sa considération, et que je n'y avais aucune part. L'amitié que j'avais pour le comte de Montrésor m'exposa encore à de nouveaux embarras. Il avait quitté Monsieur par la haine qu'il portait à l'abbé de la Rivière ; et il s'était fait un honneur à sa mode, non seulement de ne point saluer l'abbé de la Rivière, mais d'exiger de ses amis que pas un d'eux ne le saluât, quelques civilités et quelques avances qu'ils reçussent de lui. J'étais, comme plusieurs autres, dans cette ridicule servitude, et elle m'avait attiré depuis longtemps la haine de Monsieur. Il se plaignit de moi avec aigreur à mon père, et il lui déclara enfin que, puisque je lui manquais de considération dans une chose aussi indifférente que de rendre le salut à l'abbé de la Rivière, il se croyait obligé de s'opposer directement à toutes mes prétentions et à tous mes intérêts ; qu'il ne demandait point que je cessasse d'être ami de Montrésor, ni que j'eusse aucune liaison avec l'abbé de la Rivière, mais qu'il recevrait désormais comme un manque de respect à sa propre personne si je continuais à traiter si indignement un homme qu'il aimait. J'avais peu de bonnes raisons à opposer à celles de Monsieur ; je priai néanmoins mon père de lui faire approuver que je ne changeasse point de conduite jusqu'à ce que j'eusse écrit à Montrésor et qu'il m'eût fait réponse. Il reçut ma lettre, et il parut aussi blessé de la permission que je lui demandais de saluer l'abbé de la Rivière, aux conditions que Monsieur avait désirées, que si je lui eusse dû toutes choses, et qu'il ne m'eût

point eu d'obligation. Je connus bientôt que sa reconnaissance était pareille à celle de la reine et de Mme de Chevreuse ; je demeurai toutefois dans les règles que je m'étais imposées, et je me contentai de rendre uniquement le salut à l'abbé de la Rivière, sans avoir aucune sorte de commerce avec lui.

Le cardinal de Mazarin jouissait tranquillement de sa puissance et du plaisir de voir tous ses ennemis abattus ; ma fortune était désagréable, et je portais impatiemment la perte de tant d'espérances ; j'avais voulu m'attacher à la guerre, et la reine m'y avait refusé les mêmes emplois que, trois ou quatre ans auparavant, elle m'avait empêché de recevoir du cardinal de Richelieu. Tant d'inutilité et tant de dégoûts me donnèrent enfin d'autres pensées, et me firent chercher des voies périlleuses pour témoigner mon ressentiment à la reine et au cardinal Mazarin.

La beauté de Mme de Longueville, son esprit et tous les charmes de sa personne attachèrent à elle tout ce qui pouvait espérer d'en être souffert. Beaucoup d'hommes et de femmes de qualité essayèrent de lui plaire et, par-dessus les agréments de cette cour, Mme de Longueville était alors si unie avec toute sa maison et si tendrement aimée du duc d'Enghien son frère, qu'on pouvait se répondre de l'estime et de l'amitié de ce prince quand on était approuvé de Madame sa sœur. Beaucoup de gens tentèrent inutilement cette voie, et mêlèrent d'autres sentiments à ceux de l'ambition. Miossens, qui depuis a été maréchal de France, s'y opiniâtra le plus longtemps, et il eut un pareil succès. J'étais de ses amis particuliers, et il me disait ses desseins ; ils se détruisirent bientôt d'eux-mêmes ; il le connut, et il me dit plusieurs fois qu'il était résolu d'y renoncer ; mais la vanité, qui était la plus forte de ses passions, l'empêchait souvent de me dire vrai, et il feignait des espérances qu'il n'avait pas et que je savais bien qu'il ne devait pas avoir. Quelque temps se passa de la sorte, et j'eus enfin sujet de croire que je pourrais faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de Mme de Longueville. Je l'en fis convenir lui-même ; il savait l'état où j'étais à la cour ; je lui dis mes vues, mais que sa considération me retiendrait toujours, et que je n'essayerais point de prendre des liaisons avec Mme de Longueville, s'il ne m'en laissait la liberté. J'avoue même que je l'aigris exprès contre elle, pour l'obtenir, sans lui rien dire toutefois qui ne fût vrai. Il me la donna tout entière ; mais il se repentit de me l'avoir donnée, quand il vit les suites de cette liaison. Il

essaya inutilement de la traverser bientôt après par beaucoup de bruit et par beaucoup d'éclat, qui ne changèrent rien à mon dessein. Mme de Longueville partit peu de temps après, pour aller à Munster, où le duc de Longueville, son mari, était allé traiter la paix.

Mon père obtint alors pour moi la permission d'acheter le gouvernement de Poitou. Je suivis M. le duc d'Enghien à l'armée, qu'il commandait sous Monsieur. On attaqua Courtray. Piccolomini et le marquis de Caracène se présentèrent aux lignes avec trente mille hommes ; mais, au lieu d'entreprendre de les forcer, ils se retranchèrent de leur coté, et les deux camps ne furent éloignés que de la portée du mousquet. Les ennemis tentèrent inutilement de jeter quelques secours dans la ville, et ils se retirèrent enfin, trois ou quatre jours avant qu'elle se rendît, pour n'être pas témoins de sa prise. On alla ensuite à Mardick. Ce siège fut difficile et périlleux, par le grand nombre d'hommes qui défendaient la place, et qui étaient relevés tous les jours par des troupes fraîches qui y arrivaient de Dunkerque ; leur défense fut célèbre encore par cette grande sortie dont on a tant parlé, où le duc d'Enghien, suivi de ce que le hasard avait fait trouver auprès de lui d'officiers et de volontaires, arrêta, sous tout le feu de la place, l'effort de deux mille hommes qui venaient attaquer un logement sur la contrescarpe et nettoyer la tranchée. On perdit beaucoup de gens de qualité : le comte de Fleix, le comte de la Roche-Guyon et le chevalier de Fiesque y furent tués ; le duc de Nemours et plusieurs autres y furent blessés ; j'y reçus trois coups de mousquet, et je revins ensuite à Paris. Monsieur finit sa campagne par la prise de Mardick, et laissa le commandement de l'armée au duc d'Enghien, qui prit Dunkerque.

Après cette campagne, l'ancien cornette de Bussy-Rabutin s'en va soigner sa blessure dans son gouvernement de Poitou. Mais il est à peine guéri qu'il reparaît à la cour : le voici, sans lassitude, devant la régente et Mazarin, muet comme un reproche vivant : « Il me paraissait, écrit-il à propos de ces deux années qui précèdent la Fronde, que le cardinal voulait quelquefois me ménager et qu'il feignait de désirer mon amitié ; il savait que la reine s'était engagée à moi dans tous les temps, de donner à ma maison les mêmes avantages qu'on accordait à celles de

Rohan et de la Trémouille et à quelques autres ; je me voyais si éloigné des grâces solides que je m'étais arrêté à celle-là. J'en parlai au cardinal ; en partant, il me promit positivement de me l'accorder dans peu de temps, mais qu'à mon retour j'aurais les premières lettres du duc qu'on accorderait, afin que ma femme eût cependant le tabouret. » Il s'entête à espérer sans céder : il imagine que sa seule importance lui permet de ne rien apprendre et de ne rien oublier. A défaut des profits, il réclame des honneurs, et des plus vains, des moins justifiés. Sa posture est celle que peut suggérer la plus aveugle des vanités.

Mais le Poitou, comme beaucoup d'autres provinces, se rebelle à ce moment. La reine, heureuse de cette occasion de se débarrasser de Marcillac, l'envoie dans son gouvernement réprimer la révolte. En peu de temps, il ramène dans le devoir le peuple, et le cardinal le félicite. Immédiatement, le malado it saisit cette occasion de s'imposer davantage au ministre et lui écrit coup sur coup deux lettres d'une insigne maladresse. Il faut en détacher des morceaux tout au moins, car elles éclairent les facultés de ce caractère, si étrangement disposées.

Au cours de la première, il remercie Mazarin de la lettre envoyée par celui-ci à François V : le cardinal a adressé au duc des compliments à destination de Marcillac, et celui-ci, après avoir demandé la grâce « de pauvres gens qui sont les moins coupables », et dont la « faute est beaucoup moindre que celle du menu peuple », découvre ainsi du même coup son souci de la clientèle. Après avoir assuré le ministre « que la noblesse n'a eu aucune part à ce qui s'est passé », ce qui laisse peut-être un peu trop passer le bout de l'oreille, il termine sur ces mots, curieux lorsqu'on connaît par les *Mémoires* son état d'esprit contemporain :

Voilà, monseigneur, ce que j'ai cru devoir faire pour obéir aux commandements de Votre Éminence, n'en ayant point eu de plus particulier. Je la supplie très humblement de croire que je les suivrai toujours avec plus de passion et de respect

que personne, et que de tous ceux qui lui sont obligés, il n'y en a point qui soit si véritablement que moi.

Votre très humble et très obéissant serviteur...

MARCILLAC.

Il n'est pas jusqu'au *post-scriptum*, qui ne dépasse de cent coudées les formules alors en usage :

Je ne dis point à Votre Éminence que je me serais rendu auprès d'Elle si je ne m'étais cru plus utile à son service à Paris qu'ici, et je ne crois pas lui devoir donner de nouvelles assurances de la passion que j'ai pour tout ce qui vous touche, puisque je me persuade que vous me faites l'honneur de n'en point douter (1).

Ces protestations, d'ailleurs, ne l'empêchent pas, dès le mois suivant, sans laisser souffler le ministre, aux prises avec les parlementaires, de démasquer son jeu en des termes qu'il faut retenir :

ÉMINENCE,

Si l'extraordinaire passion que j'ai pour les intérêts de Votre Éminence ne me persuadait que ceux de l'État ne vous empêcheront pas de me faire l'honneur de donner un moment aux miens, je ne serais pas assez indiscret pour vous en parler en une saison où vos importantes occupations reçoivent tous les jours quelque accroissement. Mais puisqu'il n'y a rien que vos serviteurs ne puissent attendre de votre bonté, je vous dirai, Monseigneur, que j'ai appris avec une extrême satisfaction la disposition où est la reine d'accorder de nouveau quelque tabouret, ne pouvant pas douter, après les assurances dont il plut à Votre Éminence de m'honorer, quand je pris congé d'Elle, que je ne sois le premier à recevoir cette grâce de Sa Majesté. En effet, Monseigneur, bien que je sois en état de justifier qu'il y a trois cents ans que les rois n'ont point dédaigné de nous traiter de parents, bien que les prétendants à qui cet honneur peut être commun avec nous n'aient pas comme nous celui de la duché, bien que la rencontre de ces deux avantages dans

(1) *Correspondance*, édit. cit., p. 27 à 32.

notre maison dut empêcher celles qui ont seulement l'un ou l'autre de tirer à conséquence ce qu'on aurait agréable de faire pour moi, et bien que je croie encore avoir témoigné à la reine ma fidélité et mon zèle par des preuves aussi longues ou aussi certaines qu'elle en ait pu recevoir de qui que ce soit, et qu'Elle sache bien que je n'y ai pas moins hasardé ma vie que ma liberté, ce n'est aujourd'hui, Monseigneur, ni à ma condition ni à mes services que je prétends devoir l'accomplissement de la chose du monde qui me touche le plus, et je crains d'autant moins d'en être obligé à votre seule parole que je serai ravi qu'un si grand effet de votre protection serve à publier que je serais un ingrat et un lâche, si je manquais d'être, à toutes occasions et à toutes épreuves, Monseigneur, de Votre Éminence, très humble et très obéissant serviteur.

MARCILLAC.

A Vertueil, ce 2me octobre 1648.

Comme on le peut voir, au moment d'exprimer « ses ressentiments », La Rochefoucauld faisait usage, pour entretenir le ministre, de formules excessivement polies. Et nul doute que Mazarin ne sourît à la réception d'une lettre semblable. Il jaugeait l'homme, et prenait pour ce qu'elles valaient ces protestations de dévouement. Bussy-Rabutin prétend que « c'était une des meilleures maximes de ce cardinal de ne se hâter pas dans la distribution des grâces parce qu'ordinairement le temps le tirait d'affaires ». A l'occasion du tabouret de la princesse, il ne crut pas nécessaire même d'user de pareilles habiletés : « Il accorda des lettres de duc à six personnes de qualité, écrit Marcillac, sans se souvenir de moi. »

V

C'en était trop. L'ancien ami des Importants, conspirateurs à la romaine, le compagnon de de Thou, pouvait se

comparer à Coriolan passant aux Volsques, outré de l'ingratitude de son pays. Ce « ressentiment » qu'il portait en son cœur, et dont il n'eût sans doute rien pu faire sans les circonstances, trouva son emploi dans la sédition des parlementaires. Jamais, en effet, La Rochefoucauld n'eût mis sur pied de lui-même une conspiration. Il entrait avec joie dans celles des autres, les fortifiait d'abord, s'en dégoûtait bientôt, y restait malgré tout par point d'honneur, tout en cherchant le moyen d'en sortir avec dignité. La conduite politique du personnage pourrait à la rigueur se résumer ainsi.

Les quelques scrupules qui eussent été susceptibles de l'arrêter sur la pente de la révolte, avaient été par avance dissipés grâce à la tendre liaison qu'il avait contractée, deux années auparavant, avec la sœur de Condé. Mme de Longueville, fort mécontente, ainsi que tous les princes du sang, du gouvernement de Mazarin. Le lien s'était formé peu de temps après que lui, Marcillac, était revenu de l'armée où il avait combattu sous Condé précisément, à Mardyck, et dès 1547 il possédait, comme il nous l'a conté lui-même, « toute la confiance » de l'ardente et romanesque princesse. Cette intrigue, ajoutée à toutes les raisons qu'il croyait avoir de se plaindre, devait le précipiter dans les aventures qui à cette heure commençaient de bouleverser la France.

La Fronde, en effet, venait de naître du mauvais état des finances. Tous les grands carnassiers de l'aristocratie avaient dépecé, depuis la Régence, le trésor public. Mazarin, pour désarmer les cabales et se consacrer absolument aux affaires de l'extérieur, avait laissé faire. Les caisses de l'État s'étaient vidées comme par enchantement, et par ailleurs les finances étaient dans le plus complet désarroi. La contrebande du sel se faisait sous le canon des faux-sauniers ; on pillait les bois de l'État ; les fermiers de la gabelle déposaient leur bilan. D'autre part, dix années d'invasion avaient ruiné le paysan (1). Et cependant le

(1) Il faut lire l'admirable livre, injustement oublié, de M. Alphonse Feillet, *la Misère au temps de la Fronde*, pour connaître l'envers de cette époque.

cardinal avait besoin d'argent. En 1648, il frappait le Parlement d'un droit très lourd, à l'occasion du renouvellement de la Paulette, à quoi les Chambres répondaient par « l'arrêt d'union » et la résistance. En même temps, les bourgeois voyaient leurs rentes rognées par des taxes de guerre sans cesse renouvelées. Une mauvaise humeur générale couvait qui n'attendait que l'étincelle pour s'enflammer. Broussel, qui tournait volontiers ses audaces en latin, disait en parlant de la reine Anne : *Junonem iratam habemus*. Il ne se trompait pas. Le 26 août 1648, alors qu'on chantait à Notre-Dame un *Te Deum* de reconnaissance, à l'occasion de la victoire de Lens, il était arrêté.

« Ce fut précisément, dit Voltaire, ce qui causa la subversion du royaume... Une vieille servante seule, en voyant jeter son maître dans un carrosse par Comminges, lieutenant des gardes du corps, ameute le peuple. » « La servante de Broussel, écrit-il ailleurs, commença l'émeute et fut la principale cause des Barricades. Les bourgeois se joignirent au peuple, le Parlement aux bourgeois ; et bientôt après, une partie de ceux qu'on appelait grands alors s'unit au Parlement (1). »

Non seulement les « grands » s'unirent aux autres états, mais bientôt ils prirent la tête du mouvement. Mme de Longueville, qui était à Paris et travaillait pour ses querelles particulières accordées dans l'amour, avait préparé les voies à son amant. Dès le début de janvier 1649, La Rochefoucauld débarquait dans la capitale, encore que sa famille « aurait fort souhaité qu'il n'y fût pas retourné ». Il mettait aussitôt son épée au service des chefs du mouvement et s'employait au mieux de son triomphe. Par lettre du 13 de ce mois, le roi faisait défense aux officiers de la province de Poitou d'obéir à leur gouverneur. En réponse à l'ordre souverain, au nom des chefs, Marcillac se rendait à Saint-Germain débaucher Longueville et Conti qui, incertains, avaient suivi la cour...

(1) *Le Siècle de Louis XIV*, chap. IV ; *Histoire du Parlement*, chap. LVI.

On pourrait croire que, le fossé franchi, le dé jeté, la guerre est à peu près irrémissible entre la Régence et lui-même, engagé dans la révolte. Mais il va prendre la peine de nous détromper, en nous faisant le récit de ces semaines tumultueuses, qui ne sont, au vrai, que l'escarmouche préludant à la vraie Fronde. Alors même qu'il s'évertue à persuader le mari et le frère de Mme de Longueville de se déclarer contre Mazarin, le cardinal, sachant les facilités qu'avait Marcillac d'entrer et de sortir de Paris, « bien que les portes fussent soigneusement gardées, le prie de lui apporter de l'argent... ». La rupture, on peut en juger par ce fait, n'était pas encore absolument consommée ; autrement il faudrait voir dans pareil trait une de ces attitudes équivoques qui lui seront familières pendant toute la durée de la guerre civile et qui lui vaudront parmi les Frondeurs ce sobriquet inquiétant de « La Franchise ».

Pendant les trois années qui vont suivre il est, en effet, à la moindre occasion, en conférence avec l'adversaire. Ici cependant, ce qui le guide c'est peut-être moins cette disposition de son caractère faible qu'il qualifiait lui même de « resserrée » qu'un secret espoir de « faire chanter » Mazarin. Il espère encore que le ministre va capituler dès qu'il saura que lui, Marcillac, s'allie à la Fronde. Mais c'est le récit seul de l'écrivain qui peut nous faire pénétrer ce machiavélisme de ruelles :

LA FRONDE PARLEMENTAIRE

On commençait à se lasser de la domination du cardinal Mazarin : sa mauvaise foi, sa faiblesse et ses artifices étaient connus ; il accablait les provinces par des impots, les villes par des taxes, et il avait réduit au désespoir les bourgeois de Paris par la suppression des rentes de l'Hotel de Ville. Le Parlement portait impatiemment ces désordres ; il essaya d'abord d'y remédier par des remontrances à la reine et par des voies respectueuses ; mais il se disposait à en prendre d'autres, puisque celles de la douceur étaient inutiles. Le cardinal n'avait pas ménagé le duc d'Enghien sur la charge d'amiral vacante par la

mort du duc de Brezé, son beau-frère, qui avait été tué ; le prince de Condé avait fait paraître son mécontentement et s'était retiré à Valery. Mme de Longueville, dont j'avais alors toute la confiance, sentait aussi vivement que je pouvais désirer la conduite du cardinal Mazarin envers le duc d'Enghien, pour les intérêts de sa maison. Ces commencements d'aigreur furent quelque temps méprisés par le cardinal : il se fiait à ses artifices et à sa fortune, et plus encore à l'esprit de servitude de la nation. Il haïssait le Parlement, qui s'opposait aux édits par des assemblées et par des remontrances, et il attendait une occasion de l'abaisser. Il donnait cependant des espérances au duc d'Enghien pour l'adoucir : il ménageait même un peu plus les particuliers, et bien qu'il fût également opposé à ma fortune, je ne lui voyais pas toujours la même dureté pour moi. Il était maître absolu de l'esprit de la reine et de Monsieur, et plus sa puissance augmentait dans le cabinet, et plus elle était odieuse dans le royaume : il en abusait toujours dans la prospérité, et il paraissait toujours faible et timide dans les mauvais succès. Ces défauts, joints à son manque de foi et à son avarice, le firent bientôt haïr et mépriser, et disposèrent tous les corps du royaume et la plus grande partie de la cour à désirer un changement.

Le duc d'Enghien, que je nommerai désormais le prince de Condé par la mort de son père, commandait l'armée de Flandres, et venait de gagner la bataille de Lens. Le cardinal, ébloui d'un si grand événement, songea moins à s'en servir contre les ennemis de l'État que contre l'État même, et, au lieu de profiter en Flandres de cette victoire, il tourna toutes ses pensées à se venger du Parlement. Il crut devoir autoriser de la présence du roi la violence qu'il avait préméditée, et que la prospérité de ses armes retiendrait le peuple et le Parlement dans la soumission et dans la crainte. Il choisit le jour que tous les corps étaient assemblés à Notre-Dame pour assister au *Te Deum*; et après que le roi et la reine en furent sortis, il fit arrêter le président Blancmesnil, Broussel et quelques autres, qui s'étaient opposés avec plus de chaleur aux nouveaux édits et à la misère publique. Cette entreprise du cardinal n'eut pas le succès qu'il en attendait : le peuple prit les armes ; le chancelier, pour éviter sa fureur, se sauva dans l'hôtel de Luynes ; on le chercha dans la maison pour le mettre en pièces, et le maréchal de La Meilleraye y alla en diligence, avec quelques compagnies du régiment des gardes, pour le sauver. Il fut en péril lui-

même ; on tendit les chaînes des rues ; on fit partout des barricades ; et le roi et la reine se virent investis dans le Palais-Royal, et forcés de rendre les prisonniers, que le Parlement leur envoya demander. Dans ce trouble, le coadjuteur de Paris, qui jusqu'alors n'avait point encore paru dans les affaires et qui voulait s'y donner part, prit cette occasion pour offrir son service à la reine et pour s'entremettre d'apaiser la sédition ; mais son zèle fut mal reçu, et on fit même des railleries de son empressement.

Je n'étais pas alors à Paris, et j'étais allé par ordre de la reine dans mon gouvernement ; ma présence même y fut nécessaire, pour contenir le Poitou dans son devoir : cette province avait commencé de se soulever, et on y avait pillé quelques bureaux du roi. Devant que de partir, il me paraissait que le cardinal voulait quelquefois me ménager, et qu'il feignait de désirer mon amitié ; il savait que la reine s'était engagée à moi, dans tous les temps, de donner à ma maison les mêmes avantages qu'on accordait à celles de Rohan et de la Trimouille et à quelques autres ; je me voyais si éloigné des grâces solides, que je m'étais arrêté à celle-là. J'en parlai au cardinal en partant ; il me promit positivement de me l'accorder dans peu de temps, mais qu'à mon retour j'aurais les premières lettres de duc qu'on accorderait, afin que ma femme eût cependant le tabouret. J'allai en Poitou, comme j'ai dit, dans cette attente, et j'y pacifiai les désordres ; mais j'appris que bien loin de me tenir les paroles que le cardinal m'avait données, il avait accordé des lettres de duc à six personnes de qualité, sans se souvenir de moi. J'étais dans le premier mouvement qu'un traitement si extraordinaire me devait causer, lorsque j'appris, par Mme de Longueville, que tout le plan de la guerre civile s'était fait et résolu à Noisy, entre le prince de Conti, le duc de Longueville, le coadjuteur de Paris, et les plus considérables du Parlement. Elle me mandait encore qu'on espérait d'y engager le prince de Condé ; qu'elle ne savait quelle conduite elle devait tenir dans cette rencontre, ne sachant pas mes sentiments, et qu'elle me priait de venir en diligence à Paris, pour résoudre ensemble si elle devait avancer ou retarder ce projet. Cette nouvelle me consola de mon chagrin, et je me vis en état de faire sentir à la reine et au cardinal Mazarin qu'il leur eût été utile de m'avoir ménagé. Je demandai mon congé ; j'eus peine à l'obtenir, et on ne me l'accorda qu'à condition que je ne me plaindrais pas du traitement que j'avais reçu et que je ne ferais point d'instances

nouvelles sur mes prétentions : je le promis facilement, et j'arrivai à Paris avec tout le ressentiment que je devais avoir. J'y trouvai les choses comme Mme de Longueville m'avait mandé ; mais j'y trouvai moins de chaleur, soit que le premier mouvement fût passé, ou que la diversité des intérêts et la grandeur du dessein eussent ralenti ceux qui l'avaient entrepris. Mme de Longueville même y avait exprès formé des difficultés, pour me donner le temps d'arriver et me rendre plus maître de décider : je ne balançai point à le faire, et je sentis un grand plaisir de voir qu'en quelque état que la dureté de la reine et la haine du cardinal eussent pu me réduire, il me restait encore des moyens de me venger d'eux.

M. le prince de Conti entrait dans le monde : il voulait réparer, par l'impression qu'il y donnerait de son esprit et de ses sentiments, les avantages que la nature avait refusés à sa personne. Il était faible et léger ; mais il dépendait entièrement de Mme de Longueville, et elle me laissait le soin de le conduire. Le duc de Longueville avait de l'esprit et de l'expérience ; il entrait facilement dans les partis opposés à la cour, et en sortait encore avec plus de facilité : il était faible, irrésolu et soupçonneux ; sa longue autorité en Normandie l'avait rendu maître du parlement de Rouen, de la plus grande partie de la noblesse et de plusieurs places de cette province.

Le coadjuteur de Paris, qui était uni à lui par la parenté et par un long attachement d'amitié, avait beaucoup de crédit dans le peuple et dans le parlement de Paris par sa dignité de coadjuteur, et tous les curés exécutaient ses ordres ; il avait des amis et des partisans à la cour, et entraînait dans ses intérêts Noirmoustier, Laigues, quelque reste de la cabale des Importants, et d'autres personnes qui cherchaient à se rendre considérables dans le trouble. Il avait de l'élévation et de l'esprit ; son humeur était facile et désintéressée ; mais il cachait souvent ses sentiments à ses amis, et savait feindre des vertus qu'il n'avait pas. Il avait de l'orgueil et de la fierté. Le mépris que la reine et le cardinal avaient fait de son entremise pour apaiser le désordre des barricades l'avait mortellement irrité. Le Parlement, piqué de l'injure qu'il croyait avoir reçue en la personne du président de Blancmesnil et de Broussel, était devenu plus fier par leur liberté, que la reine n'avait osé refuser ; les plus puissants et les plus exposés de ce corps songeaient à se mettre à couvert du ressentiment du cardinal et à prévenir sa vengeance.

Je trouvai les choses en cet état, et je m'appliquai uniquement à surmonter les craintes et les irrésolutions du prince de Conti et du duc de Longueville, qui devaient donner le branle à un si grand dessein. Le prince de Condé avait changé de sentiment et avait pris des mesures avec la cour. La liaison que j'avais avec M. le prince de Conti et avec Mme de Longueville ne lui était pas agréable ; mais il ne m'en faisait rien paraître. Les esprits s'aigrissaient de toutes parts, et le cardinal Mazarin, ne trouvant plus sa sûreté à Paris, résolut enfin, de concert avec Monsieur et M. le Prince, d'en former le siège, après avoir mené le roi à Saint-Germain. Cette entreprise ne se pouvait exécuter par les formes ordinaires : les conséquences en étaient trop périlleuses et trop préjudiciables à l'État. Le roi avait peu de troupes ; mais on crut qu'il en avait assez pour occuper les passages et pour réduire cette grande ville par la faim. On croyait qu'elle serait divisée par les cabales, et que, manquant de chefs, de troupes réglées et de toutes provisions, elle recevrait la loi qu'on lui voudrait imposer. Dans cette espérance, le roi, suivi de Monsieur, de la reine, de M. le duc d'Orléans, de M. le Prince et du prince de Conti, partit secrètement de Paris à minuit, la veille des Rois de l'année 1649, et alla à Saint-Germain ; toute la cour suivit avec beaucoup de désordre. Mme la Princesse voulut emmener Mme de Longueville, qui était sur le point d'accoucher ; mais elle feignit de se trouver mal et demeura à Paris.

Ce départ du roi, si précipité, mit un trouble et une agitation dans l'esprit du peuple et du Parlement qui ne se peut représenter. Ceux mêmes qui avaient pris le plus de mesures contre la cour furent ébranlés, et le moment de décider leur parut terrible. Le Parlement et le corps de Ville députèrent à Saint-Germain pour témoigner leur crainte et leur soumission. J'y allai le même jour que la cour y arriva ; le duc de Longueville s'y rendit aussi ; je retournai à Paris, une fois ou deux, pour rassurer ceux du parti qui étaient chancelants, et pour concerter avec Mme de Longueville, le Coadjuteur, Longueil et Broussel, le jour que le prince de Conti et le duc de Longueville s'y devaient rendre. Le cardinal Mazarin, sachant que je pouvais y aller et en sortir facilement, bien que les portes fussent soigneusement gardées, me pria de lui apporter de l'argent ; mais je refusai de m'en charger, ne voulant ni lui faire ce plaisir, ni mal user de sa confiance. Cependant, toutes choses étant préparées à Paris, je retournai à Saint-Germain, pour en faire

partir M. le prince de Conti et le duc Longueville. Ce dernier faisait naître sans cesse des obstacles, et se repentait de s'être engagé. J'appréhendai même qu'il ne passât plus loin, et qu'il ne découvrît à M. le prince ce qu'il savait de l'entreprise. Dans ce doute, je renvoyai Gourville à Paris, pour dire à Mme de Longueville et au Coadjuteur le soupçon qu'on devait avoir du duc de Longueville ; je le chargeai de voir Longueil et Broussel, et de leur faire comprendre quel péril il y avait au retardement. On doit trouver étrange que j'eusse confié une affaire d'un tel poids à Gourville, qui était alors fort jeune et peu connu ; mais, comme j'avais éprouvé sa fidélité en d'autres rencontres, qu'il avait l'esprit avancé et hardi, tous ceux avec qui je traitais prirent créance en lui et ce fut sur les paroles qu'il portait des uns aux autres que l'on agissait de concert. Il revint à Saint-Germain nous presser d'aller promptement à Paris ; mais le duc de Longueville ne s'y pouvait résoudre, et nous fûmes contraints, le marquis de Noirmoustier et moi, de lui dire que nous allions emmener M. le prince de Conti, et que nous déclarerions dans le monde que lui seul manquait de foi et de parole à ses amis, après les avoir engagés dans un parti qu'il abandonnait. Il ne put soutenir ces reproches, et il se laissa entraîner à ce que nous voulions. Je me chargeai de leur faire tenir des chevaux, à une heure après minuit, dans la cour des cuisines ; mais, sans m'avertir, ils en prirent d'autres et s'en allèrent à Paris. Je les attendais cependant au lieu qu'ils m'avaient marqué, et j'y demeurai jusqu'à la pointe du jour ; je ne pouvais rentrer dans le château pour savoir de leurs nouvelles, et je jugeais bien à quoi j'étais exposé si l'affaire était découverte, et si on me trouvait leur gardant des chevaux à une heure si suspecte ; mais j'aimais encore mieux me mettre dans ce hasard que de les y exposer par un contretemps ; enfin je sus qu'ils étaient partis, et je me rendis à Paris longtemps après qu'ils y furent arrivés.

Le bruit de leur venue se répandit en peu de temps et fit de différents effets ; le peuple les reçut avec joie ; mais ceux partisans de la cour publiaient que c'était un artifice, et que le prince de Conti et le duc de Longueville, liés au prince de Condé par tant de proximité et par tant d'intérêts, ne se mettaient à la tête d'un parti que pour le sacrifier à la vengeance du cardinal Mazarin. Cette impression, si aisée à recevoir par un peuple timide et par le Parlement étonné, fit douter quelque temps de la sûreté de Mme de Longuevillle, du prince de Conti

et de tout ce qui les avait suivis. Le Parlement rejeta d'abord leurs offres, et il ne les reçut qu'après qu'il fut instruit par le Coadjuteur, Broussel, Longueil et par ceux qui savaient le traité. M. le prince de Conti et Mme de Longueville, pour donner plus de confiance, logèrent dans l'Hôtel de Ville et se livrèrent entièrement entre les mains du peuple.

La cour cependant avait ressenti vivement la retraite du prince de Conti, du duc de Longueville et des autres ; le cardinal soupçonna qu'elle fût de concert avec M. le prince ; et, se trouvant trop faible pour soutenir de si grandes affaires, il se préparait à sortir du royaume ; mais M. le prince le rassura bientôt, et l'aigreur qu'il fit paraître contre M. le prince de Conti, contre Mme de Longueville et contre moi fut si grande, qu'elle ne laissa pas lieu au cardinal de douter qu'elle ne fût véritable. On prit de nouvelles mesures pour affamer Paris, et le prince de Condé se chargea de l'événement d'une si grande entreprise. Le parti opposé ne négligeait rien aussi pour sa sûreté. Le duc d'Elbeuf, gouverneur de Picardie, s'était offert le premier au Parlement, et il croyait trouver de grands avantages en se mettant à la tête du parti. Il avait de l'esprit et de l'éloquence, mais il était vain, intéressé et peu sûr. L'arrivée du prince de Conti et du duc de Longueville lui donna de la jalousie ; il n'osa toutefois s'opposer ouvertement à la confiance qu'on devait prendre en eux, mais il la traversait avec beaucoup d'artifice. Le duc de Bouillon se joignit en même temps aux intérêts du Parlement ; j'ai parlé ailleurs de ses grandes qualités et de son mérite. Le vicomte de Turenne, son frère, était uni à lui, et il commandait l'armée d'Allemagne. Les vertus de ce grand homme sont plus connues par ses actions que par ce que je pourrais dire ici, et ce qu'il a fait depuis pour la gloire du roi et de l'État doit effacer la faute que l'intérêt du duc de Bouillon et de sa maison et son mécontentement particulier lui firent commettre en cette rencontre. Il entra dans les liaisons de son frère, et voulut employer l'armée qu'il commandait pour soutenir le parti de Paris ; mais ses troupes suivirent leur devoir, et il fut contraint, pour chercher sa sûreté, de se retirer en Hollande. Le maréchal de la Motte-Houdancourt était ennemi particulier du Tellier ; il cherchait à se venger du traitement qu'il lui avait procuré en le faisant arrêter prisonnier après lui avoir ôté l'emploi de Catalogne. Il avait de la valeur, de la capacité dans la guerre, un esprit médiocre, du bon sens, et, par un sentiment ordinaire à ceux qui ont fait

eux-mêmes leur fortune, il craignait beaucoup de la hasarder; il prit néanmoins le parti du Parlement. Le duc de Beaufort suivit bientôt cet exemple : il s'était sauvé du donjon de Vincennes avec beaucoup de hardiesse, d'industrie et de bonheur, et il fut reçu du peuple comme son libérateur. Tant de personnes considérables élevèrent les espérances du parti. On leva de grandes sommes d'argent ; on fit des troupes ; le parlement de Paris écrivit aux autres parlements du royaume ; on envoya des lettres circulaires dans les provinces ; on distribua les charges de la guerre : les ducs de Beaufort, d'Elbeuf, de Bouillon et le maréchal de la Motte furent généraux sous M. le prince de Conti ; le duc de Luynes, Noirmoustier et moi, fûmes lieutenants généraux ; le duc de Longueville, pour éviter l'embarras que le rang qu'il prétendait lui eût pu donner, alla en Normandie, pour maintenir cette province dans ses intérêts. On accepta les offres considérables que l'archiduc fit d'hommes et d'argent : enfin on se préparait à la guerre civile avec d'autant plus de chaleur que c'était une nouveauté : mais elle n'avait pour fondement que la haine du cardinal Mazarin, qui était presque également odieux aux deux partis.

Le besoin qu'on eut à Paris de faire promptement des troupes en fit lever de mauvaises : on ne put choisir les officiers ni les soldats, et on fut contraint de recevoir indifféremment tout ce qui se présentait. Cependant le cardinal mettait tout en usage pour former des cabales dans le Parlement et pour diviser les généraux. La diversité de leurs sentiments et de leurs intérêts lui fournit bientôt toute la matière qu'il pouvait désirer. Dans l'autre parti, l'armée du roi se fortifiait tous les jours, et le prince de Condé, animé par son ressentiment particulier, faisait sa propre cause de l'intérêt du cardinal. Il avait occupé les passages les plus considérables pour empêcher la communication de la campagne avec Paris, et il ne doutait point que, manquant de secours et de vivres, cette ville ne fût bientôt réduite à la dernière extrémité. Charenton était retranché, et ceux de Paris qui s'en étaient emparés y avaient mis Clanleu avec deux mille hommes, pour conserver un poste sur les rivières de Seine et de Marne. Le prince de Condé l'y força, sans trouver presque de résistance. Cette action se fit en plein jour, à la vue de toutes les troupes du parti et de plus de cinquante mille bourgeois sous les armes. Le duc de Châtillon, lieutenant général dans l'armée du roi, y fut tué ; de l'autre côté, Clanleu et toute sa garnison furent taillés en pièces. Ce

désavantage mit une grande consternation à Paris ; les vivres y enchérissaient, et on commençait à craindre d'en manquer. Il y entrait néanmoins souvent des convois, et un jour qu'on en amenait un considérable, les troupes du roi commandées par Nerlieu se trouvèrent sur le chemin auprès de Villejuive. Il y eut un combat assez opiniâtre dans le village de Vitry, où Nerlieu fut tué ; le convoi passa, et, comme cette action dura quelque temps, tout Paris en prit l'alarme, et plus de cent mille bourgeois sortirent pour nous recevoir. Ce succès, qui n'était d'aucune importance, fut reçu de ce peuple préoccupé comme une victoire signalée, qu'il voulait devoir à la seule valeur du duc de Beaufort, et il fut conduit comme en triomphe jusqu'à l'Hôtel de Ville, au milieu des acclamations d'une foule innombrable de monde.

Peu de temps après, le marquis de Noirmoustier sortit avec sept ou huit cents chevaux et quelque infanterie, pour escorter un grand convoi qui venait du côté de la Brie. J'allai au-devant de lui avec neuf cents chevaux, pour faciliter son passage, que le comte de Grancey voulait empêcher avec pareil nombre de cavalerie et deux régiments d'infanterie. Nous étions à une demi-lieue l'un de l'autre, le marquis de Noirmoustier et moi, et nous étions convenus de nous secourir en cas que le comte de Grancey vînt attaquer l'un de nous. Il me manda de m'avancer, et qu'il allait être chargé : je fis ce qu'il désirait de moi ; mais le comte de Grancey, qui sut que j'avançais, quitta le dessein d'attaquer Noirmoustier, et vint au-devant de moi pour me combattre seul. Le marquis de Noirmoustier lui vit faire ce mouvement : mais, au lieu de faire pour moi ce que j'avais fait pour lui, il continua son chemin avec le convoi, et se mit peu en peine d'un combat qu'il rendait si inégal par sa retraite. Nous marchâmes l'un à l'autre, le comte de Grancey et moi, avec pareil nombre de cavalerie, mais très différent par la bonté des troupes : il avait de plus deux régiments d'infanterie, comme j'ai dit. Je fis ma première ligne de cinq escadrons, et la seconde de quatre, commandée par le comte de Rozan, frère des maréchaux de Duras et de Lorges : mais, comme le comte de Grancey était éloigné de mille pas de son infanterie, je fis toute la diligence qu'il me fut possible pour le charger avant qu'elle fût arrivée. Nous trouvâmes, à vingt pas les uns des autres, une ravine qui nous séparait : nous la côtoyâmes deux cents pas pour en prendre la tête ; dans cet espace, une partie de l'infanterie du comte de Grancey eut le

loisir d'arriver, et, à la première décharge, tout ce que j'avais de troupes s'enfuit, et mon cheval fut tué; ceux du chevalier de La Rochefoucauld et de Gourville le furent aussi. Un gentilhomme qui était à moi mit pied à terre pour me donner le sien, mais je ne pus m'en servir, parce qu'un des escadrons qui poussaient les fuyards était trop près. Le comte d'Hollac, qui était à la tête, et trois autres cavaliers vinrent à moi, me criant quartier: j'allai à lui, résolu de ne le pas accepter: et, croyant lui donner de l'épée dans le corps, je ne perçai que les deux épaules de son cheval, et mon épée s'arrêta toute faussée dans la selle. Il me tira aussi à bout touchant: le coup fut si grand que je tombai à terre; tout son escadron, en passant presque sur moi, me tira encore. Six soldats arrivèrent, et, me voyant bien vêtu, ils disputèrent ma dépouille et qui me tuerait. Dans ce moment, le comte de Rozan chargea les ennemis avec sa seconde ligne. Le bruit de la décharge surprit ces six soldats, et, sans que j'en sache d'autres raisons, ils s'enfuirent. Quoique ma blessure fût fort grande, je me trouvai néanmoins assez de force pour me relever, et, voyant un cavalier auprès de moi qui voulait remonter à cheval, je le lui ôtai et son épée aussi. Je voulais rejoindre le comte de Rozan: mais, en y allant, je vis ses troupes qui suivaient l'exemple des miennes, sans qu'on les pût rallier. Il fut pris et blessé, et mourut bientôt après. Le marquis de Sillery fut pris aussi. Je joignis le comte de Matha, maréchal de camp, et nous arrivâmes ensemble à Paris. Je le priai de ne rien dire de ce qu'il avait vu faire à Noirmoustier, et je ne fis aucune plainte contre lui: j'empêchai même qu'on ne punît la lâcheté des troupes qui m'avaient abandonné et qu'on ne les fît tirer au billet. Ma blessure, qui fut grande et dangereuse, m'ôta le moyen de voir par moi-même ce qui se passa dans le reste de cette guerre, dont les événements furent peu dignes d'être écrits. Noirmoustier et Laigues allèrent en Flandres, pour amener l'armée d'Espagne que l'archiduc devait envoyer au secours de Paris; mais les promesses des Espagnols et leurs assistances furent inutiles, et le Parlement et le peuple, épuisés par tant de dépenses mal employées et se défiant presque également de la capacité et de la bonne foi des généraux, reçurent l'amnistie bientôt après.

VI

L'amnistie fut consacrée par la paix de Rueil, qui fut signée le 1er avril 1649. Mme de Longueville passionnée pour les intérêts de son amant blessé, avait exigé l'octroi du tabouret à la princesse de Marcillac et trois cent mille livres pour lui-même. Délicieuse époque où c'étaient les maitresses qui prenaient souci des fortunes conjugales!...

L'illusion ne fut pas de longue durée cependant. La protection de M. le prince de Condé avait permis aux souverains et au cardinal de rentrer dans leur bonne ville de Paris, mais, comme le soulignera quelque jour une des maximes, « il n'est pas si dangereux de faire du mal à la plupart des hommes que de leur faire trop de bien ». Mazarin se lassa très vite de tant devoir au vainqueur de Rocroi et de Lens, d'autant que celui-ci était de ceux qui vérifient cette autre pensée : « Tel homme est ingrat qui est moins coupable de son ingratitude que celui qui lui fait du bien. » Condé était en effet devenu aussi terrible à vivre que le pire des Frondeurs et il ne craignait pas en plein accord d'ordonner de jeter à l'eau les envoyés de la reine. D'un autre côté, le ministre était réconcilié avec les parlementaires et leurs amis Retz, Beaufort, Mme de Chevreuse, qui détestaient le prince. La Rochefoucauld fut victime de cette haine, et le tabouret à peine accordé fut repris. L'histoire de ces intrigues nous amène à la vraie Fronde, à la rupture complète avec la cour :

LA PAIX DE RUEIL

Le roi avait accordé la paix au Parlement de Paris et à tout ce qui avait soutenu la guerre civile en l'année 1649 et la plus grande partie des peuples l'avait reçue avec trop de joie pour donner sujet d'appréhender qu'on les pût porter une seconde

fois à la révolte. Le cardinal Mazarin, raffermi par la protection de M. le duc d'Orléans et de M. le prince, commençait à ne plus craindre les effets de la haine publique, et ces deux princes espéraient qu'il aurait une reconnaissance proportionnée à ses promesses et à ce qu'il leur devait. M. le duc d'Orléans en attendait les effets sans inquiétude, et il était content de la part qu'il avait aux affaires et de l'espérance qu'on donnait à l'abbé de la Rivière, son principal ministre, de le faire cardinal ; mais M. le prince n'était pas si aisé à satisfaire : ses services passés, et ceux qu'il venait de rendre, à la vue du roi, pendant le siège de Paris, portaient bien loin ses prétentions, et elles commençaient à embarrasser le cardinal.

La cour était encore à Compiègne, et, quelques raisons qu'il y eût pour la ramener à Paris, le cardinal ne pouvait se résoudre d'y retourner et d'exposer sa personne à ce qui pouvait être resté d'animosité contre lui dans un peuple qui venait d'en témoigner une si extraordinaire. Il fallait néanmoins se déterminer, et, s'il lui paraissait dangereux de se fier à ses ennemis, il ne l'était pas moins de témoigner de les craindre. Dans cette irrésolution, où personne n'osait lui donner de conseil, et où il n'en pouvait prendre de lui-même, M. le prince crut que, pour achever son ouvrage, il devait aller à Paris, afin que, selon la disposition où il trouverait les esprits, il eût l'avantage d'y ramener la cour, ou de la porter à prendre d'autres mesures. Il y fut reçu comme il avait accoutumé de l'être au retour de ses plus glorieuses campagnes. Ce succès rassura le cardinal, et on ne balança plus pour retourner à Paris. M. le prince y accompagna le roi, et, en arrivant au Palais-Royal, la reine lui dit publiquement qu'on ne pouvait assez reconnaître ses services, et qu'il s'était glorieusement acquitté de la parole qu'il lui avait donnée de rétablir l'autorité du roi et de maintenir M. le cardinal : mais la fortune changea bientôt ces paroles en des effets tout contraires.

Cependant M. le prince était dans une liaison particulière avec M. le duc d'Orléans : il l'avait établie par les extrêmes déférences qu'il avait affecté de lui rendre durant la guerre, et il les continuait avec soin. Il ne garda pas longtemps les mêmes mesures avec le cardinal Mazarin, et bien qu'il n'eût pas encore résolu de rompre ouvertement avec lui, il témoigna, par des railleries piquantes et par une opposition continuelle à ses avis, qu'il le croyait peu digne de la place qu'il occupait, et qu'il se repentait même de la lui avoir conservée. On attribue

cette conduite à des motifs bien différents : mais il est certain que le premier sujet de leur mésintelligence avait commencé durant la guerre de Paris, sur ce que M. le prince se persuada, que le cardinal voulait adroitement rejeter sur lui la haine des peuples, en le faisant passer pour l'auteur de tous les maux qu'ils avaient soufferts. Ainsi M. le prince crut en devoir user de la sorte envers le cardinal, pour regagner dans l'opinion du monde ce qu'il y avait perdu par la protection qu'il avait donnée à un homme si généralement haï, en l'empêchant de sortir du royaume et de céder à sa mauvaise fortune. Il se souvenait encore des craintes et de l'abattement que le cardinal avait témoigné pendant les derniers désordres, et il était persuadé qu'il suffisait de lui faire peur et de le mépriser pour lui attirer de nouveaux embarras, et l'obliger de recourir à lui avec la même dépendance qu'il avait eue dans l'extrémité où il s'était vu. M. le prince s'imagina peut-être aussi, par les choses obligeantes que la reine lui avait dites à Saint-Germain, qu'il ne lui serait pas impossible de lui faire remarquer les défauts du cardinal et de s'établir auprès d'elle après qu'il l'aurait détruit. Enfin, quelles que fussent les véritables causes de ce changement, on s'aperçut bientôt de la désunion de M. le prince et du cardinal.

M. le prince résolut alors de se réconcilier avec les frondeurs, croyant ne pouvoir mieux détruire les mauvaises impressions que l'on avait de lui, qu'en se liant avec des gens dont les peuples et la plus grande partie du Parlement épousaient aveuglément les affections et les sentiments. Le nom de *frondeurs* avait été donné, dès le commencement des désordres, à ceux du Parlement qui étaient opposés aux sentiments de la cour. Le duc de Beaufort, le coadjuteur de Paris, le marquis de Noirmoustier et Laigues, s'étant depuis joints à cette cabale, s'en rendirent les chefs : Mme de Chevreuse, M. de Châteauneuf et leurs amis s'y joignirent. Ils demeurèrent tous unis, sous le nom de frondeurs, et eurent une part très considérable à toutes les affaires qui suivirent. Mais, quelques avances que M. le prince fît vers eux, on crut qu'il n'avait jamais eu intention de se mettre à leur tête, qu'il voulait seulement, comme je l'ai dit, regagner l'esprit des peuples, se rendre par là redoutable au cardinal et faire sa condition plus avantageuse. Il avait paru jusque-là irréconciliable avec M. le prince de Conti son frère et Mme de Longueville leur sœur, et même, dans le traité de la paix de Paris, il s'emporta contre eux avec toute l'aigreur

imaginable, soit pour faire sa cour, ou par un sentiment de vengeance, à cause qu'ils s'étaient séparés de lui. Cela alla même si avant, qu'il fut directement contraire au rétablissement de M. le prince de Conti et du duc de Longueville dans leurs gouvernements, et que, par une fausse politique, il s'opposa à l'intention qu'on eut à la cour de donner le Mont-Olympe et Charleville à M. son frère, et il le restreignit à accepter Damvilliers. M. le prince de Conti et Mme de Longueville trouvèrent ce procédé de M. le prince aussi surprenant et aussi rude qu'il l'était en effet, et, dans cet embarras, ils chargèrent le prince de Marcillac, fils aîné du duc de La Rochefoucauld, qui avait alors toute leur confiance, d'écouter les propositions que l'abbé de la Rivière leur faisait faire par le marquis de Flammarins. Elles étaient que M. le duc d'Orléans entrerait dans leurs intérêts contre M. le prince, que M. le prince de Conti aurait l'entrée au Conseil, qu'on lui donnerait Damvilliers pour place de sûreté, et que lui et le duc de Longueville seraient rétablis dans les fonctions de leurs charges, pourvu que M. le prince de Conti renonçât, en faveur de l'abbé de la Rivière, au chapeau de cardinal, et qu'il l'écrivît à Rome. Cette affaire fut conclue, à l'heure même, par le prince de Marcillac (1), et il la trouva d'autant plus avantageuse à M. le prince de Conti, que ce prince étant déjà résolu de changer de condition, on ne lui faisait rien perdre, en lui conseillant de renoncer au cardinalat. On obtenait aussi par cette voie tout ce que la cour refusait à M. le prince de Conti et au duc de Longueville ; et, ce qui était encore plus considérable, c'est qu'en s'attachant l'abbé de la Rivière par un si grand intérêt, on engageait M. le duc d'Orléans à soutenir, en toutes rencontres, M. le prince de Conti et Mme de Longueville.

Ce traité fut ainsi conclu sans que M. le prince y eût d'autre part que celle que l'abbé de la Rivière lui en voulut donner ; et parce qu'il avait senti le mal que sa division avec sa famille lui avait causé, il souhaita de se réconcilier avec monsieur son frère, avec madame sa sœur, et même avec le prince de Marcillac. Aussitôt après, M. le prince, pour témoigner qu'il entrait

(1) Cette partie des *Mémoires*, écrite avant la première celle que nous avons citée jusqu'ici, est rédigée en style indirect, comme les *Commentaires* de César. Désormais, au lieu d'employer la première personne l'auteur écrira « le prince de Marcillac », puis, à partir de 1650, « le duc de La Rochefoucauld ».

sincèrement dans les intérêts de ses proches, prit un prétexte d'éclater contre le cardinal, sur ce qu'au préjudice de la parole qu'on en avait donnée, on refusait au duc de Longueville le gouvernement du Pont-de-l'Arche. Les frondeurs en eurent une grande joie. Mais, soit que M. le prince ne pût se fier en eux, ou qu'il ne voulût pas demeurer longtemps mal à la cour, il crut bientôt en avoir assez fait pour le monde, et se raccommoda, huit jours après, avec le cardinal. Ainsi il perdit de nouveau les frondeurs. Ils s'emportèrent contre lui, sans aucun égard de ce qu'ils devaient à son mérite et à sa qualité. Ils dirent hautement que ce qu'il venait de faire était une suite des artifices dont il s'était servi pour les surprendre. Ils renouvelaient l'affaire de Noisy, près de Saint-Germain, où Mme de Longueville avait passé quelques jours, et où M. le prince de Conti et le duc de Longueville l'étant allé voir, le duc de Retz et le coadjuteur de Paris, son frère s'y rendirent sous prétexte d'y visiter aussi cette princesse, mais en effet poun les porter, comme ils firent, à se lier avec les frondeurs. Ils soutenaient que M. le prince avait su tout ce traité, qu'il avait pris avec eux les mêmes engagements que ses proches, et ils ajoutaient que la suite avait assez fait voir que M. le prince, bien loin de tenir cette parole, ne l'avait donnée que pour les sacrifier plus aisément aux intérêts et à la haine du cardinal.

Ces bruits semés dans le monde y faisaient quelque impression, et le peuple recevait, sans les examiner, toutes celles que les frondeurs lui voulaient donner : de sorte que M. le prince se vit abandonné en un instant de tout ce qui s'était joint à lui contre le cardinal. Sa famille seule demeura dans ses intérêts, et elle ne lui fut pas inutile. La considération de Mme de Longueville était augmentée par l'opinion qu'elle avait donnée de son désintéressement et de sa fermeté, mais plus encore par sa haine déclarée contre le cardinal qui commençait à la craindre, et qui gardait plus de mesures pour elle, par cette raison, que pour messieurs ses frères.

Il arriva en même temps une querelle particulière, qui pensa renouveler la générale. M. de Beaufort, croyant que le marquis de Jarzay et d'autres dépendants du cardinal avaient affecté de le morguer aux Tuileries pour persuader que son crédit dans le peuple était fini avec la guerre, il résolut de leur faire un affront public. Ainsi, lorsqu'ils étaient assemblés pour souper dans le jardin de Renard près des Tuileries, il y alla fort accompagné ; il chassa les violons, il renversa la table, et la confusion

et le désordre furent si grands, que le duc de Candale, Bouteville, Saint-Mesgrin et plusieurs autres qui étaient du souper, coururent fortune d'être tués, et que le marquis de Jarzay y fut blessé par des domestiques du duc de Beaufort. Cette affaire n'eut pas néanmoins les suites que vraisemblablement on devait en attendre : plusieurs de ceux qui avaient part à cette offense firent appeler le duc de Beaufort : mais il ne crut pas les devoir satisfaire dans cette conjoncture. M. le prince y prit les intérêts de la cour et ceux du cardinal avec la même chaleur qu'il avait eue dans les autres temps.

Cependant le cardinal, perdant aisément le souvenir des obligations qu'il avait à M. le prince, se souvenait seulement des mécontentements qu'il en avait reçus ; et sous prétexte d'un raccommodement sincère, il ne perdit point d'occasion de se prévaloir avec industrie de sa trop grande confiance. Il connut bientôt que les desseins de M. le prince n'allaient à rien de plus, comme je l'ai dit, qu'à lui faire peur : il crut le devoir entretenir dans cette pensée et faire semblant de le craindre, non seulement pour l'empêcher par ce moyen de prendre des voies plus violentes contre lui, mais aussi pour exécuter plus sûrement et plus facilement le projet qu'il faisait contre sa liberté. Dans cette vue, tous ses discours et toutes ses actions faisaient paraître de l'abattement et de la crainte : il ne parlait que d'abandonner les affaires et de sortir du royaume : il faisait faire tous les jours quelque nouvelle proposition aux amis de M. le prince pour lui offrir la carte blanche, et les choses passèrent si avant, qu'il convint que désormais on ne donnerait plus de gouvernements de provinces, de places considérables, de charges dans la maison du roi, ni d'offices de la couronne, sans l'approbation de M. le prince, de M. le prince de Conti, et de M. et de Mme de Longueville, et qu'on leur rendrait compte de l'administration des finances. Ces promesses si étendues et données en termes généraux faisaient tout l'effet que le cardinal pouvait désirer. Elles éblouissaient et rassuraient M. le prince et tous ses amis. Elles confirmaient le monde dans l'opinion qu'on avait conçue de l'étonnement du cardinal, et elles faisaient désirer sa conservation à ses ennemis même, par la créance de trouver plus aisément leurs avantages dans la faiblesse de son ministère que dans un gouvernement plus autorisé et plus ferme ; enfin il gagnait avec beaucoup d'adresse le temps qui lui était nécessaire pour les desseins qu'il formait contre M. le prince.

Les choses demeurèrent en cet état durant un temps assez considérable, et cependant le cardinal donnait toutes les démonstrations publiques de vouloir, non seulement entrer dans les sentiments de M. le prince, mais encore dans les intérêts de ses amis, bien qu'en effet il y fût directement contraire, comme il le fit voir dans une rencontre qui se présenta. M. le prince ayant obtenu pour la maison de La Rochefoucauld les mêmes avantages de rang qui avaient été accordés à celles de Rohan, de Foix et de Luxembourg, le cardinal fit demander une pareille grâce pour celle d'Albret, et suscita en même temps une assemblée de noblesse pour s'y opposer ; mais, soit qu'il en craignît enfin les suites ou qu'il feignît de les craindre, il aima mieux faire révoquer ce qu'on avait déjà fait en faveur des autres maisons, que de maintenir ce que M. le prince avait obtenu pour celle du prince de Marcillac.

Cette fois, la mesure est comble. La Rochefoucauld, qui avait été heureux de voir finir cette guerre où il prétendait n'être entré qu'à force, sent que tout espoir d'accommodement disparaît : ses dernières illusions sont envolées. Il a compris que l'on se jouait de lui, que vraiment on l'avait amusé trop longtemps. Ce « ver rongeur de princerie » qui, nous dit Saint-Simon, passait des pères aux fils dans la famille a réduit Céladon à mourir. Si l'on pouvait conserver quelque doute à cet égard, son premier acte, au lendemain du retrait de ce fameux tabouret, suffirait à nous convaincre. Fini l'*Astrée*... C'est d'une plume inspirée par d'autres modèles qu'il écrit son premier ouvrage, qu'il rédige sa déclaration de guerre, l'*Apologie de M. le prince de Marcillac.*

CHAPITRE II

L'APOLOGIE DE M. LE PRINCE DE MARCILLAC

Il l'écrit. Mais il ne la publie pas, ce qui est bien dans sa ligne de conduite. La plume d'oie sur la margelle de l'écritoire, la poudre ayant séché les dernières lignes, il demeure insatisfait, mais il n'ose pas aller jusqu'au bout Ce n'est pas lui qui dirait comme Lucain :

Nil actum reputans, si quid superesset agendum.

Désormais, il s'arrêtera toujours à mi-chemin des résolutions, maintenant que la pensée a subordonné le cœur. Pour accorder sa conduite avec ces desseins nouveaux, non seulement il ne publie pas cette *Apologie*, mais un jour il arrachera du volume de manuscrits où elle a été insérée les pages qui la composent.

L'œuvre ne nous est parvenue qu'en copie. C'est Victor Cousin qui l'a retrouvée en 1855, dans les textes du *Recueil de Conrart* et qui l'inséra en appendice du volume : *la Jeunesse de Madame de Longueville.*

Il eût été dommage que ce morceau demeurât enseveli dans les archives. Il constitue le premier chef-d'œuvre de La Rochefoucauld et peut-être, aussi bien, le premier chef-d'œuvre de la prose classique du dix-septième siècle. On a fait remarquer à son propos qu'il se situait dans le temps après les *Lettres* de Balzac et le *Discours de la Méthode* parus respectivement en 1624 et 1636, et avant *les Provinciales* qui commencent à sortir des presses en 1656. L'on pensera peut-être, après l'avoir lu, qu'il est très supérieur, beaucoup plus net comme langue que les ouvrages de

Balzac et de Descartes et, comme tel, qu'il est bien le premier modèle de la vraie prose classique, — celle de l'honnête homme, — s'adaptant tour à tour à tous les genres, à toutes les dialectiques, celle de l'éloquence ou celle de l'ironie. Et par ailleurs, pour ne pas l'écraser sous une comparaison aussi lourde à supporter que celle avec *les Provinciales*, on le rapprochera de ces pamphlets légers et mordants, personnels et même égoïstes, qu'écrivirent Racine, Beaumarchais et Courier. Il soutient la comparaison avec les *Lettres à l'auteur des Visionnaires*, les *Mémoires*, *la Lettre à M. Renouard* ou *la Pétition*.

Au point de vue psychologique, le morceau est capital. C'est là seulement que nous voyons, en pleine lumière, « l'envers de La Rochefoucauld », comme disait Retz. Les *Mémoires* ont été écrits après la bataille par un vaincu qui tenait à préserver les débris de sa fortune et qui ne conservait aucune illusion sur ses frères d'armes, par un grand seigneur qui préparait son portrait pour la postérité. Les *Maximes* sont d'un caractère trop universel pour fournir un témoignage indiscutable contre l'homme. Enfin, la *Correspondance* est trop peu abandonnée pour nous renseigner. Seule l'*Apologie*, jaillie d'un premier mouvement, est tout à fait sincère.

C'est là seulement que nous trouvons quelques-uns de ces beaux cris de rage qui dénudent le personnage et le font apparaître, libre de toute attitude et de toute hypocrisie. C'est là que l'égoïste profond, le féodal vindicatif et sans foi, se livre, presque malgré lui, en plein cynisme. On comprend que La Rochefoucauld rasséréné ait voulu détruire ces feuillets ; on comprend aussi bien que la postérité les scrute et les utilise, avant tout autre document, pour peindre le personnage.



APOLOGIE

DE

M. LE PRINCE DE MARCILLAC

Je ne présume pas assez de ma vertu pour oser répondre que j'aurais haï le cardinal Mazarin, quand il m'aurait aimé ; peut-être qu'il eût fait des choses pour mes intérêts qui m'auraient déguisé tout ce qu'on lui a vu faire contre ceux de l'État, et une mauvaise honte me ferait possible périr dans une mauvaise cause où des obligations signalées m'auraient engagé insensiblement. Je consens donc qu'il dise que je serais son ami, si mon malheur avait voulu qu'il eût été le mien ; que j'aurais défendu ses crimes, s'il y avait eu lieu de croire que je m'en fusse prévalu, et qu'enfin j'aurais pu commettre de grandes injustices, de peur qu'il ne me semblât que j'eusse commis de grandes ingratitudes. Mais que peut-il conclure de tout cet aveu? Fallait-il que je me sacrifiasse pour lui, parce qu'il n'y avait rien à quoi il n'eût été capable de me sacrifier? Devais-je mon épée à l'affermissement d'une autorité que je n'ai connue, en mon particulier, que par les dommages que j'en ai reçus? Et serai-je un ingrat et un traître pour n'avoir pas pris, contre ma patrie et contre mon roi, le parti de celui qui causait ma ruine aussi bien que la leur? Sans mentir, si l'honneur et la conscience veulent qu'on se dévoue au salut de ses oppresseurs et de ses tyrans, c'est avec raison qu'il se plaint de moi, et, par cette même raison, il ne doit avoir guère moins de gardes que cette couronne a de sujets, puisqu'il en faudrait faire le dénombrement pour

savoir combien sa conduite a fait de malheureux. Mais, quoiqu'il n'ait jamais été soupçonné de trop de pudeur, je lui en crois assez pour n'entreprendre pas de nous débiter une si étrange doctrine ; et je prévois que, pour renverser ce que je di de lui, il prétendra qu'il lui suffit de ne l'avouer pas. A la vérité, s'il ne faut que nier les maux qu'on a faits pour en être justifié, on ne le convaincra pas même des plus évidents ; car c'est bien peu de lui avoir ouï dire, ou de lui avoir vu faire quelque chose, pour s'oser promettre de l'en faire demeurer d'accord ; et ce n'est qu'à se démentir soi-même, à toute heure, qu'on peut assurer que la hardiesse ne lui manque point. Mais veut-il nous persuader qu'il est innocent? Qu'il nous remette en l'état que nous étions quand la paix générale fut entre les mains de M. Servien, et que M. le duc de Longueville, qui l'y avait mise, vit arracher des siennes la gloire d'un service qui n'aurait rien dû à ceux du premier comte de Dunois ; qu'il rende à cette monarchie la réputation que l'injuste opiniâtreté de nos armes lui en a fait perdre, chez nos alliés mêmes, depuis ce temps-là ; et qu'il nous rende enfin tant de milliers d'hommes qu'une guerre continuée de gaieté de cœur a encore immolés avec moins de fruit que de nécessité. Car de lui proposer de rendre ce sang dont il a achevé d'épuiser les veines de l'État, et de croire qu'il fasse repasser les monts et les mers à tous ces millions de quoi l'Italie est la recéleuse, ce serait espérer ridiculement qu'il voulût commencer à se repentir de ses crimes par celui pour lequel tous les autres ont été commis. Que si tous ces moyens de justification sont également impossibles, et si son avarice ne met pas moins les uns hors de sa puissance que les autres sont hors de celle de la nature, qu'il me pardonne d'avoir eu des yeux pour apercevoir en son ministère ce que tout le monde y aperçoit, et qu'il trouve bon que je rende à ses actions la justice qu'il a fait si injustement dénier aux miennes ; car de le garantir de la peine due à ses forfaits, parce qu'il m'a frustré de la récompense due à mes services, je ne sais quel raisonnement ni quelle morale exigerait cela de moi, quand je le pourrais. Mais pour lui faire la guerre plus généreusement qu'il ne me l'a faite, je ne lui veux rien ôter de tous les avantages qu'il peut prendre légitimement, quoique je puisse les lui disputer avec succès ; et s'il croit affaiblir mes dispositions par les sujets que j'ai de lui nuire, je lui en vais avouer plus qu'il n'en oserait avouer lui-même.

Lorsque la reine se vit en état de penser sérieusement à la

régence, il y avait dix ans qu'elle me tenait particulièrement pour son serviteur, et six ou sept qu'on me nommait tout publiquement son martyr. Ma fortune et ma liberté n'avaient pas été les seules victimes que j'avais offertes pour son intérêt et pour son repos, et l'horreur des supplices les plus effroyables ne m'avait pas empêché de lui faire aussi bon marché de ma vie, quand elle avait bien voulu confier la sienne au courage, à la fermeté et à la prudence d'un homme de vingt-deux ans.

Aussi dois-je avouer que rien n'avait manqué à sa reconnaissance durant tout ce temps-là. Je ne hasardais ni ne perdais quoi que ce soit pour elle, dont ses bontés et ses louanges ne me récompensassent, même avec excès ; il semblait qu'elle ne s'intéressât qu'en ma faveur au succès des armées où j'allais servir, et elle avait accoutumé de dire qu'elle ne voyait plus de gazettes dès qu'elle n'avait plus à craindre pour moi. Je lui paraissais au-dessus de tout ce qu'il y avait de charges et de dignités, et on eût dit qu'elle ne souhaitait une extraordinaire puissance que pour m'élever à d'extraordinaires grandeurs. Cependant, quoique je la servisse, en l'occasion qui se présentait, plus utilement que je n'avais fait en toutes les autres, et que quelque sorte de réputation me donnât moyen de lui acquérir tous les jours quelque corps, quelque place, ou quelque personne d'extrême importance, je commençai à m'apercevoir que je me reculais par les mêmes voies qui devaient m'avancer et qu'elle me donnait assez peu de part en beaucoup de choses où d'autres n'en devaient possible avoir que par moi. Mais, comme elle ne voulait pas encore déclarer à ses serviteurs ce qu'on avait déjà gagné contre eux auprès d'elle, ces changements et ces réserves-là ne manquaient point de belles couleurs : le défaut de confiance passa pour un simple défaut d'application : il fallait l'imputer à un embarras que je voyais bien, plutôt qu'à un dessein formé que je ne verrais de ma vie : je devais croire qu'elle ne s'abstenait de me dire que ce qu'elle pensait m'avoir déjà dit, et qu'à force de m'avoir dans l'esprit, elle s'imaginait que j'avais présidé à tous ses conseils, et distribué à chacun de ceux du parti l'emploi dont il était capable. Si un homme, à demi persuadé par le propre mérite de ses actions, fut achevé de l'être par des assurances où il ne voyait rien qu'on ne pût bien croire de la gratitude et de l'équité d'une grande reine, il n'y a pas grand sujet de s'en étonner ; et je penserais encore à cette heure avoir mérité tous les traitements que j'en ai reçus, si j'en avais pu conserver la crainte après les soins

qu'elle avait pris de me l'ôter. Toutefois, ces commencements-là eurent bientôt des suites à devoir faire juger ce qu'on a vu depuis. La mort du feu roi arriva, et les premiers sentiments de la reine moururent avec lui. On fit qu'elle affecta de désavouer tout autre intérêt que celui de l'État : l'arrêt du Parlement qui la fit régente la déchargea dans sa pensée de tout ce qu'elle avait cru devoir jusqu'alors ; elle fut persuadée que ce n'était pas à une princesse qui disposait de tout à payer ce qu'on avait fait pour une princesse qui ne pouvait rien ; et, si les restes du crédit de son ancien ministre l'emportèrent sur le nouveau, en ce qui touchait le rappel et le rétablissement de quelques-uns de ceux qu'on avait bannis et privés de leurs charges, ce fut si manifestement sans y avoir fait de réflexion, qu'à peine y avait-elle acquiescé qu'elle s'en repentit.

Il est vrai qu'avec tout cela je fus le dernier à qui elle ôta l'espérance : et quoique, à bien prendre les choses, on pût véritablement dire que je n'étais de rien, elle disait encore à ceux qui gouvernaient qu'il n'y avait rien dont je puisse être. Mon zèle et ma générosité étaient les modèles qu'elle leur proposait, et voulant que le cardinal et moi fissions amitié, elle voulut encore que j'en fisse les lois, et qu'il s'y soumît comme à une épreuve infaillible de la pureté de ses intentions. Je me joignis donc à lui, avec dessein de ne le quitter de ma vie, s'il ne se départait de ses véritables devoirs, ou s'il n'essayait de me faire départir des miens. Je ne craignis point d'en faire ma déclaration à ceux de qui je croyais être le plus aimé, bien que ce fussent ceux-là mêmes auxquels il était le plus odieux. Nous eûmes sur ce sujet des contestations, et fort obstinées et fort inutiles ; si je ne pus les faire entrer dans mon sentiment, ils ne me firent point aussi entrer dans le leur. Ce n'est pas que leur aversion n'eût pour fondement l'opinion qu'ils avaient de son impuissance à se porter au bien, et les événements n'ont que trop souvent répondu à leurs conjectures : mais aimant beaucoup mieux qu'on me reprochât de n'être pas heureux en mes jugements que de n'y être pas équitable, je ne pus me résoudre à le condamner sur des fautes qu'il n'avait pas encore commises, et je pensai qu'il était juste de bien espérer d'un homme qui offrait de se soumettre à toutes les censures et à tous les avis. Je tiens même encore à présent que ceux qui se hâtèrent alors de rompre avec lui furent, sans y penser, les premiers auteurs de cette puissance où ils craignaient tant de le voir, et il eût beaucoup mieux valu qu'ils se fussent faits ses modérateurs et ses conseil-

lers, que de se faire ses ennemis. Car, outre que cette qualité faisait soupçonner de mauvaise foi tous les témoignages qu'ils rendaient de lui, elle lui donnait même les moyens de les en convaincre, parce que, n'étant plus en droit d'apprendre de lui les motifs des choses, il leur arrivait parfois d'en blâmer qui méritaient d'être louées généralement. Or, il n'eut pas plutôt cette prise sur eux, qu'il n'appréhenda plus qu'ils en eussent sur lui, et la réfutation de quelques calomnies l'ayant mis en état de faire imputer à malice ou à ignorance les plus légitimes accusations, il ne tint plus qu'à lui de faire indifféremment tout ce qui lui plut. Ayant donc bien prévu le malheureux effet d'une haine si précipitée, je m'empêchai facilement de m'y engager contre ma parole, et si je la gardai inviolablement au cardinal, ce ne fut pas peut-être sans quelque sorte de fruit ; car il eut quelque honte de montrer ses vices à celui qui montrait encore de ne lui en croire point, et il suspendit au moins ses mauvaises inclinations, tant qu'il me fut permis de lui suggérer de bonnes pensées. En effet, soit que ma liberté fût assez discrète pour ne lui fournir nul prétexte de persécution ni de plainte, ou que sa tyrannie ne fût pas encore assez effrontée pour me faire un crime de ma seule circonspection, soit qu'il ne me tint pas assez détruit dans l'esprit de la reine, et que, se souvenant de l'ordre qu'il avait eu d'elle d'avoir en toute manière mon approbation, il ne pût s'imaginer qu'elle l'eût obligé à cette contrainte pour un homme qu'elle eût peu considéré, il feignit de me considérer extrêmement lui-même, et de me vouloir admettre à ses plus importantes délibérations, de sorte que, s'il avait de tout temps résolu ma perte, il eut au moins le déplaisir de n'oser pas sitôt le faire paraître et de contribuer en quelque façon à ma gloire, en faisant juger de la grandeur de mes services par celle des récompenses qu'il leur proposoit. Mais n'y ayant plus que moi à lui faire douter de ses forces auprès de la reine, il ne tarda pas beaucoup à les reconnaître, et comme la prison et le bannissement lui eurent fait raison de tous ceux qui s'étaient ouvertement bandés contre lui, il commença à me trouver assez criminel de ne m'être pas absolument déclaré contre eux, et ne s'offensa pas moins de voir que je faisais encore l'arbitre, qu'il avait témoigné naguère de m'en savoir gré.

La reine, qui m'avait fait vivre si sévèrement avec lui, elle qui m'avait dicté mot à mot ce qu'il y avait eu de plus dur et de plus austère dans nos conventions, elle-même, dis-je, en parlait à l'heure à mes proches, comme d'une conduite que

j'avais dû juger qu'elle désapprouverait. Voulais-je toutefois en venir à l'éclaircissement, elle tournait en finesse ou en raillerie tout ce qu'on m'avait dit, et, après qu'elle m'avait forcé d'en rire avec elle, elle en tirait de nouveaux sujets de se plaindre et de prendre pour témoins et pour juges contre moi-même les mêmes personnes par qui elle me faisait donner ces avis. Il est aisé de croire qu'on n'en était pas venu là pour y demeurer, et qu'on ne travaillait pas tant à me rendre coupable pour me rendre heureux. Aussi ne s'amusa-t-on plus à borner à la charge de maître de camp des gardes toutes les prétentions qu'on m'avait données sur celle de grand écuyer, sur celle de général des galères, et sur le gouvernement du Havre-de-Grâce : on me réduisit tout d'un coup aux simples espérances des choses communes qui pourraient vaquer, encore à condition que je fusse agréable quand elles vaqueraient ; et, comme l'injustice n'est que trop féconde, celle-ci en eut bientôt produit si grand nombre d'autres, que je pensai n'en être pas quitte pour l'exclusion de tout ce qu'il m'avait été permis d'espérer, et qu'il s'en fallut peu qu'on ne me fît ôter jusques à la liberté par la même reine pour qui je l'avais autrefois perdue. Il ne se passait jour où je n'eusse besoin d'une apologie : j'avais reparti pour quelqu'un qui n'était pas en grâce, ou m'était trop peu échauffé pour l'accusateur ; j'avais ri de quelque conte qui n'était pas assez du cercle ni du cabinet ; j'avais fait raison de quelque faute odieuse ; j'avais passé dans quelque rue où il y avait des logis suspects. Enfin il m'arriva d'aller à Beaumont, où on voulait que toute la cabale de Mme de Chevreuse eût un rendez-vous, et où la ruine du cardinal ne pouvait pas manquer d'être résolue. Alors, ne doutant plus d'avoir trop de quoi faire mon procès, ils me reçurent la première fois à une défense régulière, afin de tirer de ma bouche ma condamnation ; mais le malheur voulut pour eux que, n'ayant découvert que mon innocence, ils n'eurent à condamner que leurs propres soupçons, et leur confusion les troubla de sorte qu'ils s'engagèrent à dire que j'allais être mieux à la cour que je n'aurais jamais été. Leurs libéralités ni leur confiance ne m'en témoignèrent pourtant rien. On pensa que c'était assez de me représenter que, pour lors, la reine n'avait quoi que ce soit à donner, ni à dire ; car, de récompenser pour moi des offices de la couronne, et de m'en communiquer les secrets, on me croyait trop raisonnable pour le désirer, et pour m'aller souvenir qu'il y avait huit ans qu'on avait commencé à me juger digne de l'un et de l'autre.

J'avoue que ma patience fut plusieurs fois tentée de se rebuter, et que je me fusse, dès l'heure, soulagé l'esprit, si l'état de ma famille m'eût permis de suivre mon inclination ; mais, l'intérêt de ma maison ayant étouffé toute ma colère, je me résolus encore à voir le succès des belles promesses dont j'étais flatté ; et pour faire que les faveurs trouvassent en moi les dispositions nécessaires à les recevoir, je m'abstins, autant que l'honneur et la bienséance le pouvaient souffrir, de toutes les sociétés et de tous les commerces qui pouvaient déplaire. La précipitation ni la vanité de mes espérances n'attirèrent point les refus ; elles furent modestes et respectueuses, et je ne m'offensai pas même qu'on ne m'offrît point ce qui venait à vaquer par la mort de ceux à qui des enfants ou des frères pouvaient succéder ; mais je ne pus pas voir si tranquillement ce qui se fit des charges de M. de Tournon, qui était mon parent, et qui n'avait laissé ni enfants ni frères ; et il me fut insupportable que le cardinal me fit moins de justice que mes concurrents, et qu'il m'enviât ce que M. de Ranquelaure lui était venu déclarer qu'il me cédait comme à l'homme du monde qui avait le plus mérité de la reine. Je vis bien que j'aurais difficilement les dépouilles des étrangers, puisque celles des miens m'étaient refusées quand ceux qui les avaient prétendues en même temps que moi me les adjugeaient, et qu'on n'était pas prêt à m'acheter des charges, puisqu'on aimait mieux faire un trafic infâme de celles qui vaquaient en ma propre famille que d'en récompenser quelques-uns des services que j'avais rendus. Mais mon ressentiment ne fut pas moins secret qu'il fut légitime ; ma retenue alla plus loin que mon espérance, et je ne voulus pas que mon père me pût reprocher d'avoir ruiné une affaire à laquelle il était engagé d'honneur.

Quoique tout le monde sût bien que la violence qui lui avait ôté le gouvernement de Poitou pouvait lui faire prétendre de le retirer, aucun mouvement d'équité ni d'affection ne poussait le cardinal à lui en inspirer la moindre pensée. Mais, quand M. de la Trémoille fit de si grandes offres à M. de Parabère que la cour eut peur que feu M. le prince n'entrât pour quelque chose en ce marché-là, alors le zèle de la justice commença à dévorer ce fidèle ami : il excita mon père au recouvrement de sa charge ; il maintint que ce serait contre les bonnes mœurs de permettre à celui qui l'avait acquise odieusement d'en tirer à notre préjudice un si grand profit ; et parce que nous n'avions en cela que le même droit que M. de Bassompierre avait eu

contre M. de la Chastre, et que nous n'étions pas disposés à le faire valoir de la même sorte, si on ne nous en donnait les mêmes moyens, il offrit de faire rendre la chose pour le prix qu'on l'avait baillée, et d'en faire sortir encore une bonne partie des coffres du roi ; mais à peine la déclaration de M. de La Rochefoucauld eut-elle rompu le traité d'un autre, qu'on oublia les conditions qui l'avaient fait entendre à se déclarer : on reçut M. de Parabère à faire les siennes, comme pour une terre qui eût été de sa maison depuis cinq cents ans. On eut aussi peu d'égard à la somme qu'à la manière des payements qu'il nous avait contraints d'accepter ; il fut dispensé de toutes les lois que lui-même avait faites. On lui permit d'abord de demander tout en argent comptant, et, au lieu de tout ce qu'on avait promis à mon père, on lui proposa pour cent mille livres d'assignations, sur quoi on n'eût pas trouvé cent pistoles, et le refusa-t-on de la survivance qu'il demandait pour moi. Cependant il voyait aussi peu de jour à se dédire honnêtement de son entreprise qu'à en venir à bout sans y être aidé ; mais pour éprouver si le temps ferait naître quelque facilité à l'un ou à l'autre, il fallut tirer en longueur cette négociation, et cette affaire était en ces termes-là quand la crainte de la ruiner me fit dissimuler la dernière offense que j'avais reçue. Cette discrétion fit bien que les choses n'empirèrent pas, mais elles n'en allèrent pas mieux : le cardinal biaisa, selon sa coutume ; et, soit qu'il témoignât un jour de l'affection ou de l'indifférence pour ce traité, il ne manquait jamais, dès le lendemain, de témoigner tout le contraire. Je reconnus à cela qu'il en voulait faire notre amusement, et que, par l'interposition de ce fantôme, nous ôtant la vue de ce qui se présentait de plus véritable et de plus réel, il faisait que toutes ces choses-là s'éclipsaient pour nous. Il est vrai que le gouvernement de Saintonge et d'Angoumois lui servit encore de leurre pour nous abuser, et que, nous obligeant de rien, il le fit offrir à mon père, comme s'il eût cru que M. de Brassac était mort, quoiqu'il sût très bien qu'il était déjà hors de danger. Mais le soin qu'il prit à cacher sa fourbe la fit éclater ; et, de peur qu'on ne s'aperçût qu'il nous eût payés d'une gratification frauduleuse, il nous entretint de l'espérance de cette charge, jusques à ce que celui qui la possédait se sentît prêt à la quitter avec la vie. Ce fut lors que la sincérité de ce grand ministre parut en son jour, en ce qu'il permit, contre sa parole, à ce pauvre mourant de vendre une chose où, par manière de dire, il n'avait plus rien, et qu'encore que sa mort précédât

l'accomplissement de la vente, tout ce qu'elle changea en la condition de l'acquéreur fut qu'il ne lui coûta qu'un remboursement de ce qui lui devait coûter deux cent mille livres. Enfin M. de Montausier eut en effet ce qu'on peut dire que M. de La Rochefoucauld avait eu en songe quatre mois durant, et il fallut encore revenir au traité de Poitou. Mais, par une nouveauté assez surprenante, on fut étonné que le cardinal fit continuer sous mon nom ce qui s'était commencé sous celui de mon père ; et, comme s'il se fût de soi-même repenti du tort qu'il m'avait fait, et qu'il eût toutefois eu honte de s'en confesser, il se mit à me blâmer officieusement de ne m'aider pas assez auprès de la reine ni auprès de lui ; et m'offrant toutes les entrées qui pouvaient marquer la dernière familiarité, il sembla qu'il voulait encore me faire aspirer à tous les effets de la dernière bienveillance : mais cette nouvelle bonté n'eut que de l'écorce et de l'apparence, non plus que les autres, et ne servit qu'à me faire acheter trois cent mille livres un gouvernement que mon père avait été contraint de bailler pour deux cent cinquante, quand il n'y avait point de quartier retranché. Car jusques à la charge de maréchal de camp, que les ennemis de la reine m'avaient fait offrir il y a six ans, qu'elle-même avait accordée depuis la régence à deux de mes amis que j'avais recommandés, et qu'elle ne m'avait jamais refusée pour moi-même qu'à force de la trouver au-dessous de moi, elle me la refusait alors pour des considérations bien différentes, et on m'en fit autant de difficultés qu'on aurait pu faire si j'avais demandé à être maire du palais. Le cardinal s'obligea pourtant de m'envoyer le brevet dès que je serais à l'armée, pour peu que M. le prince, qui devait en être généralissime, témoignât de le vouloir ou de l'approuver : et ce fut à cela que je commençai à connaître d'où m'était venu ce rayon de faveur si hors de propos : car, bien que cet officieux ne s'enquît de l'état où j'étais avec ce prince que pour la crainte qu'on peut s'imaginer qu'il avait que je n'y fusse pas assez bien, j'aperçus, au travers de cette méchante finesse, qu'on lui avait fait mon crédit plus grand qu'il n'était de ce côté-là, et que c'était sans doute la cause de toutes ces tendresses que j'avais trouvées si à contre-temps. Ce me fut une espèce de satisfaction de voir que ces messieurs-là, ayant quelquefois de mauvais avis, pouvaient prendre quelquefois de mauvaises mesures aussi bien que nous, et je dédaignai également de le fortifier dans cette créance et de l'en désabuser. Mais son erreur ne lui faisant rien hasarder

contre son intérêt, il se tint ferme dans l'expédient qu'il avait trouvé, afin de ne rien faire pour moi qu'avec certitude que je pusse faire de lui. Il crut que, si j'étais fort bien avec M. le prince, je ne manquerais pas de l'y servir, pour mériter l'emploi que je demandais : il crut que le même M. le prince lui saurait quelque gré de me l'avoir accordé pour l'amour de lui, et il crut peut-être encore qu'il ferait valoir cela auprès de la reine, en lui faisant voir que j'étais capable de plus d'un attachement. Mais, d'autant que je témoignai de ne vouloir rien avoir que par elle, et que j'en écrivis de Courtray et de Mardick, comme j'en avais parlé à Amiens, tout le mal qu'il me put faire fut de retarder l'expédition que j'avais désirée, jusques à ce que mes blessures m'empêchèrent de m'en prévaloir.

Voilà quelque partie des obligations dont je suis redevable à ce généreux et à ce bienfaisant ; voilà quelque partie des chaînes qui devaient m'attacher à ses passions et à sa fortune. Mais je n'ai encore rien dit d'une grâce par laquelle il pensait avoir achevé de me gagner le cœur, et il ne serait pas raisonnable de la dissimuler. Si toutes les choses que j'ai rapportées jusqu'ici ont fait voir en ce premier ministre une opposition invincible à mon accroissement, elles n'y ont rien fait voir qui ne soit naturel à ceux qui ne viennent point avec une vertu toute surnaturelle à l'administration des États. Je n'avais point dû espérer d'un homme ordinaire qu'il souffrît que je m'élevasse jusqu'à l'empêcher de s'élever lui-même excessivement, et n'ayant jamais rien mérité de lui qu'une sorte d'estime qui n'était pas propre à m'en faire aimer, la reine lui devait vouloir plus de mal qu'à moi de celui qu'il me procurait, puisqu'en l'obligeant de montrer un oubli apparent de tous mes services, il lui débauchait insensiblement ses vrais serviteurs. Ce n'est pas que je ne puisse dire encore qu'il étendait trop ce que la jalousie peut faire excuser en un ambitieux ; car il eût pu laisser faire des choses à mon avantage qui n'eussent jamais été en obstacle au sien, et ce n'était qu'à force d'avoir le cœur bas qu'il n'y avait rien de si petit qui ne lui fît ombre. Ce n'est pas que je ne pusse même lui reprocher ma mauvaise fortune, ainsi qu'un effet de sa mauvaise foi, puisque j'aurais eu de quoi me croire assez heureux, s'il m'avait tenu quelque partie des choses qu'il m'avait promises ; néanmoins passons-lui pour justes toutes les injustices et toutes les infidélités que la crainte a pu lui faire commettre tandis qu'il n'a pas été assez assuré de son pouvoir ; mais d'avoir fait survivre sa haine et sa perfidie au

frêle et malheureux crédit qui semblait les avoir attirées sur moi, et d'avoir affecté, depuis ma destruction, de me rendre les espérances qu'il m'avait ôtées, pour avoir seulement nouvelle matière de me désobliger et de me trahir, c'est véritablement ce que j'aurais de la peine à lui pardonner, et que je ne puis m'empêcher de faire connaître.

Entre toutes les choses que la reine avait eu envie de faire pour moi, la première qui s'était présentée à elle avait été de rendre à ma maison les prérogatives qu'on avait données ou rendues à trois ou quatre autres, depuis vingt-cinq ou trente ans ; et, parce que ses recommandations y pouvaient aussi peu que ses ordres, elle se satisfaisait à renouveler, en toutes rencontres, les preuves que nous avions eues de cette intention. N'osant pas faire donner chez elle un siège à ma femme, elle n'en prenait point elle-même, quand elle l'allait voir ; elle demeurait debout des heures entières à l'entretenir ; elle lui protestait de ne la laisser pas un moment en cette posture, si elle se voyait jamais en état de l'en retirer, et elle la chassait, avec des bontés qui ne se peuvent dire, dès qu'elle jugeait que la foule de celles qui devaient être assis l'allait obliger à s'asseoir. Je confesse qu'un plus prévoyant ou plus intéressé que je ne suis se fût prévalu sans doute de tant de favorables dispositions, et que, sommant la reine de sa parole dès qu'elle fut en pouvoir de l'exécuter, il ne lui aurait pas donné le loisir d'apprendre de son nouveau ministre de quoi elle devait payer les plus anciens et les plus fidèles de ses serviteurs ; mais, outre que j'aurais eu honte de lui parler pour moi en un temps où je croyais ne devoir ni parler ni vivre que pour elle, je pensais que sa reconnaissance ne l'entretiendrait que trop de mes intérêts, et que les siens m'étant mille fois plus considérables, je n'aurais qu'à me préserver de ces grâces excessives qui rendent encore plus odieux ceux qui les font que ceux qui les reçoivent. Véritablement je m'aperçus bientôt qu'il ne me faudrait pas de grands antidotes contre ce venin : ma faveur excita plutôt la pitié que l'envie. Dans la profusion la plus générale que l'on ait jamais vue, on me refusa jusqu'à un tabouret qui n'eût rien coûté, si ce n'est que rien ne coûte tant que de faire justice à un homme à qui on veut donner sujet de faillir, pour avoir sujet de le maltraiter. Je dis faire justice, parce que c'était à la fin ce que je demandais, et que, pour décharger la reine des plaintes des autres prétendants aussi bien que de sa parole, je m'offris de prouver dans le conseil que ce qu'on m'accorderait ne ferait conséquence pour qui que

ce fût. Ce n'est pas que je ne susse bien que je n'étais point le seul fils de duc ; ce n'est pas aussi que je voulusse dire qu'il n'y eût que moi de qui les pères eussent toujours reçu cet honneur de nos rois d'en être avoués pour parents, car je ne sais point me faire valoir aux dépens d'autrui ; mais, en justifiant ce dernier avantage par des titres qui ne peuvent pas être soupçonnés de faux en un temps où tant d'autres en sont convaincus, j'entendais maintenir que j'étais le seul de qui la maison eût joint ce même avantage à celui de la duché, et qui ne jouît pas de tous les privilèges que je demandais. Je demeure bien d'accord que pour me sacrifier on me couronna, et que témoignant d'en croire encore plus que je ne m'offrais d'en vérifier, on m'assura qu'on me satisferait dès cette heure-là même, si tout le monde voulait être aussi raisonnable que moi ; mais qu'ayant affaire à des gens qui ne se payent de rien que de ce qu'ils demandent, il fallait laisser venir un temps où on pût les obliger à entendre raison, et qu'en tout cas je serais le premier pour qui on ferait ce que j'avais désiré. Mais cette assurance-là fut encore éludée ; on supposa grossièrement une possession en faveur de ceux à qui on voulut donner effectivement ce qu'on s'était contenté de me promettre ; mes plaintes ne servirent qu'à me faire écouter de méchantes excuses, et, le passé me faisant juger de l'avenir, je crus qu'on ne manquerait jamais de prétextes pour m'outrager, jusques à ce que le cardinal ne s'en laissa point à lui-même dans les promesses qu'il me fit de la dernière fois que je quittai la cour pour aller en Poitou. Il s'engagea si distinctement à me faire précéder tous les prétendants au tabouret que la seule malice dont il me restait à le soupçonner était qu'il fût bien résolu qu'on n'en donnerait plus de son ministère, et tout ce que j'avais vu de lui n'avait pu encore me faire concevoir qu'il affectât de prendre des précautions, de peur qu'on ne doutât qu'il ne fût le plus infidèle de tous les méchants. Je m'en allai donc dans mon gouvernement avec la croyance de n'avoir rien à craindre que d'attendre peut-être inutilement la satisfaction qu'on me promettait, et encore ne demeurai-je guère que je n'y trouvasse de nouvelles occasions de la mériter.

Dans les calamités communes à tout cet État, les provinces les plus abondantes ou les plus soumises ont toujours été les plus opprimées ; et, comme si on leur avait dû imputer à crime leur obéissance et la bénédiction que Dieu leur donnait, on a incessamment puni de nouvelles souffrances la facilité qu'elles ont témoignée d'avoir à souffrir. Les pays qui sont sous ma

charge étant tous remplis des funestes preuves de cette vérité, et leur désolation ne faisant que trop voir jusques où avait pu aller la fidélité de leur zèle, les peuples se rebutèrent d'une patience qui ne faisait qu'attirer la persécution, et, sur l'avis qu'ils eurent que le Parlement avait réprimé quantité d'excès, ils passèrent eux-mêmes à celui de se faire les juges en leur propre cause, et d'étendre les suppressions portées par les déclarations du roi sur toutes les choses dont ils eussent voulu être déchargés. Ils se vengèrent sur quelques bureaux et sur quelques commis des injures qu'ils prétendaient en avoir reçues, et se voulant même imaginer que les plus anciens droits devaient être éteints en haine des nouveaux, ils se préparaient à payer aussi peu les uns que les autres. Je ne désavoue point que leur misère ne me fit regarder avec pitié leur rébellion, et que je n'eusse bien désiré que le soulagement qu'on leur accordait eût été plus proportionné à leur maladie ; mais le devoir l'emporta sur la compassion, et ne doutant point que messieurs du Parlement n'eussent fait tout ce que le temps permettait de faire, j'apportai la juste chaleur qui était nécessaire pour dissiper l'orage qui s'était formé. Je fis quelque sorte de justice de ceux qui avaient voulu se la faire à eux-mêmes, et, avec plus de réputation que de violence, je rétablis, en moins de huit jours, l'autorité du prince, sans qu'il en coûtât la vie ni l'honneur à aucun de ses sujets.

L'avis que j'en donnai à la cour y fut reçu apparemment d'assez bonne grâce ; on se loua de ma conduite et de mon crédit, et on fit semblant de croire que les circonstances des choses rendaient ce service assez signalé ; mais, si on le croyait véritablement, je puis véritablement dire qu'il ne m'en parut rien ; car ayant demandé de récompenser le gouvernement de Niort, qui vaquait par la mort de M. de Neuillan, on le donna à mademoiselle sa sœur, sans daigner seulement me faire réponse ; et, lorsque la mort de M. de Chémeraut fit vaquer les capitaineries de Civray et de Lusignan, un homme que j'avais à la cour les ayant demandées en mon nom, faute de savoir que je n'eusse pas voulu, pour mourir, les ôter à ses proches, quand elles m'auraient pu accommoder, on me traita en cette occasion comme on avait fait en la précédente : de sorte que, dans les choses que j'aurais refusées aussi bien que dans celles que je désirais, je reçus des marques certaines de la bonne volonté qu'on avait pour moi. Encore ne crut-on pas que ce fût assez de payer mes derniers services de méconnaissance, on y voulut ajouter quelque sorte d'affront, et, dans le temps que mon

affection et mon autorité paraissaient à l'envi dans toute l'étendue de ma charge, je découvris qu'on employait jusqu'à des personnes quasi inconnues pour y avoir l'œil et pour en mander à la cour ce qui leur en semblait.

L'âge, l'expérience et la dignité de mon père ne le garantirent pas d'un pareil mépris ; et, quoique six ans de disgrâce et de bannissement n'eussent pas empêché le cardinal de Richelieu, qui en était cause, de le choisir, en six cent trente-six, pour aller commander en Poitou, Saintonge et Angoumois, et de donner ordre à MM. de Brassac et de Parabère de le venir trouver et de recevoir les siens ; quoique cet emploi lui eût assez bien succédé pour offrir au feu roi de lui mener en Picardie douze cents gentilshommes et six mille hommes de pied, et quoique ce prince et son premier ministre eussent dit séparément qu'il n'y avait que lui en France capable de cela : toutes ces choses-là, dis-je, n'obligèrent pas le cardinal Mazarin à le traiter mieux qu'il ne me traitait, et il eut le déplaisir de se voir dédaigner de celui qu'il croyait son parfait ami, après que le plus cruel de ses ennemis, postposant la haine à l'estime, lui avait confié un si grand intérêt, et lui avait donné une si notable occasion de gloire.

Avec tout cela, il ne me pouvait encore entrer dans l'esprit que le cardinal osât me manquer pour le tabouret, et quand on m'écrivit qu'on parlait de l'accorder à Mme la comtesse de Fleix, j'en écrivis au cardinal, comme ne doutant pas qu'il ne me tînt parole. Je ne laissai pas néanmoins de le faire souvenir de l'avantage que j'avais sur tous les prétendants, aussi bien que des assurances qu'il m'avait données de le faire valoir, et je ne voulus point que le défaut de sa mémoire servît de prétexte ni de couverture à celui de sa foi ; mais cette circonspection se trouva fort inutile. L'impudence ne fut pas moindre en ce grand ministre que l'iniquité : il m'empêcha d'avoir, même après un autre, ce qu'il m'avait promis que personne n'aurait qu'après moi, et, bien que toutes mes affaires fussent à Paris, il ne me fut pas même permis d'y aller qu'à la charge que je ne parlerais point de celle-là. Je n'avais pas toutefois achevé ma première journée que je ne me vis que trop bien dispensé de cette condition ; car j'appris que ce dernier tabouret avait été suivi de six ou sept autres, et qu'ainsi je ne devais plus espérer de justice, puisque, par la qualité et par le nombre des sujets qu'on m'avait donnés de la demander, on s'était déjà ôté la puissance de me la faire. Aussi ne prétendis-je plus d'autre

satisfaction que celle de me faire voir encore à un homme à qui mon abord devait reprocher tant de perfidies, et je n'espérais point qu'il me fît de réparation d'une offense qui ne pouvait plus être réparée de sorte qu'il ne m'en demeurât beaucoup de ressentiment. Je me trompai moins en cela que je n'avais fait en la confusion dont je m'imaginais que mon visage couvrirait le sien à notre entrevue ; car il ne me parut jamais moins embarrassé, et il me reçut comme si j'avais eu tous les remerciements du monde à lui faire, et que, par un excès de générosité ou de modestie, il ne m'en eût pas voulu donner le loisir. Ce fut un débordement de caresses et de civilités : une cajolerie n'attendait pas l'autre, et tout préparé que j'étais à n'en recevoir que des déplaisirs, je doutai s'il ne me voulait point disposer par là à me contenter de ce qui lui restait à faire pour moi, et à croire que pour être en effet le dernier obligé, je ne laissais pas d'avoir été le premier dans l'intention. Mais, voyant que pas un de ses discours n'aboutissait là, je connus bien qu'il ne tendait qu'à faire passer en de vaines démonstrations de tendresse un entretien qu'il éviterait, après cela, des semaines entières sans qu'il y parût, et qu'il croyait que, cette occasion étant une fois passée, je penserais moi-même n'avoir plus de grâce à me plaindre de ce qu'une longue dissimulation semblait déjà avoir approuvé. Cela me fit résoudre à le faire déclarer en quelque façon et à quelque prix que ce fût, et m'imaginant bien que sa confusion me divertirait mieux que sa colère, j'aimai mieux le réduire par mes paroles à demeurer d'accord qu'il ne lui en restait point, que de lui donner un prétexte de me tourner brusquement le dos et faire croire qu'il n'aurait manqué à me répondre que pour n'avoir pas voulu m'offenser. Mais que ne peut l'effronterie, quand elle est venue jusqu'à l'excès? Il osa me débiter d'abord la grâce que l'on avait faite à tant de personnes pour une chose à laquelle je n'avais aucun intérêt, et qui choquait aussi peu sa promesse que ma prétention, puisque c'était pour ma maison que je demandais ce que les services de Mme de Senecey avaient obtenu pour la seule personne de madame sa fille, et ce qu'il avait fallu accorder nécessairement à ceux qui avaient des lettres de duché. J'aurais pu répondre à cela qu'il devait s'accorder avec ses gazettes, en ce qui regardait Mme la comtesse de Fleix, et que, pour ce qui regardait les autres, nous avions eu tout loisir d'apprendre dans notre famille que le tabouret n'est dû de plein droit qu'après que les lettres de duché et pairie ont été vérifiées dans le Parlement ; mais, attendu

que cette faveur avait été faite à des personnes que j'en estimais extrêmement dignes et pour qui je l'aurais désirée comme pour moi-même, je me contentai de lui soutenir qu'elles ne choquaient pas si peu sa promesse ni ma prétention qu'il faisait semblant de se l'imaginer ; car, sans compter que, dans la parole qu'il m'avait donnée, il avait formellement dérogé aux explications dont il se servait, ces mêmes explications-là se trouveraient encore à son désavantage, et ç'aurait toujours été une méchante raison pour ne m'accorder pas ce qu'on avait bien voulu accorder aux autres, que de s'être engagé à me servir en quelque chose de plus que ce que les autres avaient obtenu. L'évidence et la force de ce raisonnement le mirent en désordre, et ne pouvant déguiser ni confesser une vérité si claire et si contraire à son intention, il essaya de me faire prendre le change, et, sans répondre à ce que j'avais dit pour l'établissement de mon droit, il voulut me persuader de ne m'en servir pas. Mais je n'eus pas besoin des lumières que l'intérêt fait trouver même aux plus stupides, pour découvrir le faible de cet artifice et des moyens qu'il tenait pour y réussir ; car il ne me proposa rien de plus délicat que de mépriser ce que je n'avais pas obtenu, et ce qu'il fit d'abord pour m'y disposer fut d'exagérer, avec son éloquence italienne, la gloire de ma naissance, et de me soutenir qu'elle me mettait fort au-dessus de ces choses-là ; enfin on aurait dit, à l'ouïr parler, que c'était un grand avantage à ma femme de n'oser aller ou d'être obligée de se tenir debout en un lieu où trente autres femmes se trouvaient assises, et que tout le monde saurait qu'il n'y a point de souverains dans la chrétienté qui ne soient sortis d'une fille de ma maison, dès qu'on verrait les filles de ma maison derrière des demoiselles, parmi lesquelles il y en a qui ne le sont même que médiocrement. De cette belle persuasion il passa à une autre de la même force, et pour me prouver que je ne devais point m'arrêter à l'heure à ce tabouret, il s'avisa d'une raison digne du principal génie de l'État, et qui sérieusement était merveilleuse par l'effronterie qu'il fallait avoir pour oser entreprendre de m'en payer ; car il me dit, et comme un secret et comme un reproche, que ce que je désirais ne pouvait me manquer avec le temps, par la dignité qui était dans notre famille, et m'en parla de si bon air que je fus sur le point de lui demander s'il venait de faire mon père duc et pair de France, ou s'il avait fort aidé à rendre les services qui lui avaient fait mériter de l'être, dix ans devant que la France eût ouï seulement le nom de Mazarin. Mais si je ne suivis

en cela mon premier mouvement, je ne laissai pas de le lui faire connaître, en sorte qu'il fut obligé de répondre plus précisément et de me conseiller de parler à la reine. Or j'entendis assez ce langage-là pour ne m'y laisser pas tromper, et pour ne m'échanger par un homme qui demeurait d'accord de m'avoir promis, à une reine qui était pour moi en possession d'oublier ses promesses. Aussi m'assura-t-il qu'il lui parlerait et qu'il me rendrait réponse dans fort peu de jours. Cependant celle qu'il me fit faire qu'il n'en avait point encore parlé, parce qu'il avait jugé à propos que j'en parlasse moi-même, mais en sa présence, m'assurant qu'il m'en donnerait bientôt le moyen, et celui de connaître de quelle façon il me voulait servir. Il s'acquitta fort bien de la dernière partie de sa promesse, par le peu de soin qu'il prit de s'acquitter de l'autre, et tout ce qu'il me procura auprès de la reine fut le commandement d'aller en Poitou, aussitôt que la cour eut quitté Paris pour aller à Saint-Germain ; car, lui ayant représenté que rien ne pressait dans mon gouvernement et que j'avais beaucoup d'affaires à la cour, elle me répondit d'abord que je savais bien qu'il n'y avait point d'argent ; et, sur ce que je repartis qu'on pouvait au moins me donner des assignations et me contenter sur des choses d'une autre nature, elle me répliqua, d'un ton décisif, que ce n'était pas le temps de parler d'affaires. Ainsi je reconnus véritablement de quelle façon le cardinal me voulait servir, ou, pour mieux dire, je tirai de sa mauvaise volonté et de sa mauvaise foi toutes les convictions que j'avais jugées nécessaires pour le contraindre d'approuver lui-même le ressentiment que je devais avoir de l'une et de l'autre. Cependant il se trouve qu'il parle de moi comme s'il m'avait tiré de dessus l'échafaud pour me mettre dessus le trône, et que je ne me fusse souvenu de la grandeur et de la gloire où sa protection m'aurait élevé, que pour l'accabler des misères et des infamies dont cette même protection m'aurait garanti.

Si ce procédé-là est d'un homme d'honneur, ou d'un homme qui s'est trop bien trouvé de ne l'être pas pour en vouloir jamais faire profession, j'en laisse le jugement à celui qui aura pris la peine de voir ce discours. Je n'y ai rien oublié volontairement de toutes les offenses qui ont dû m'animer contre lui. S'il veut pourtant me faire souvenir de quelqu'une que j'aie omise, je lui promets de l'avouer de bonne foi, et je ne lui nierai pas même que je n'aie bien cru que celui qui aimait mieux découvrir sa propre vergogne que de manquer à me rendre ses mauvais

offices, ne me les a pas épargnés quand il a eu lieu de m'en faire sans que j'eusse lieu de les lui imputer. Mais quel avantage peut-il prendre des injures que j'ai reçues de lui? Quelle jurisprudence lui apprend qu'un crime se mette à couvert par un autre crime, et qu'un homme dût être absous d'un assassinat, s'il ne l'avait commis que devant des témoins à chacun desquels il pourrait prouver d'avoir fait d'autres violences? Je sais bien que si l'outrage reçu a été suivi d'un ressentiment que les lois défendent, elles ne veulent pas que la justice écoute le témoignage de celui qui a pris d'autres voies que les siennes pour se venger. Mais tant s'en faut que ma vengeance tombe dans cette espèce-là, que je me suis armé pour la justice, avant que la justice songeât particulièrement à s'armer pour moi; que, de quelque juste douleur que je fusse touché, c'est la douleur publique qui a tiré de ma bouche les premières plaintes, et qu'enfin il a fallu que le cardinal ait été déclaré ennemi de l'État, avant que je me sois déclaré le sien.

CHAPITRE III

LA FRONDE DES PRINCES

I

En fait, l'avanie faite à Marcillac le visait, mais par ricochet. L'affront portait plus haut et plus loin. En reprenant le tabouret accordé à sa femme, c'était Condé que le cardinal voulait surtout atteindre et ruiner dans son crédit. Pas une seconde, après avoir déversé sa bile dans son *Apologie*, La Rochefoucauld ne s'y trompa. Il prévint Condé, Conti et Longueville des nuages qui s'accumulaient au-dessus de leur tête.

L'ARRESTATION DES PRINCES

Toutes ces choses aigrissaient M. le prince, mais elles ne lui faisaient rien soupçonner de ce qui était prêt d'éclater contre lui ; et bien qu'il fût mal satisfait du cardinal, il ne prenait aucunes mesures pour le perdre, ni pour s'empêcher (*sic*) que le cardinal lui-même ne le perdît ; et il est certain que, jusques à sa prison, jamais sujet ne fut plus soumis à l'autorité du roi, ni plus dévoué aux intérêts de l'État ; mais son malheur et celui de la France le contraignirent bientôt à changer de sentiments.

Le traité de mariage du duc de Mercœur, fils aîné du duc de Vendôme, avec une des nièces du cardinal Mazarin, en fut une des principales causes et renouvela toute l'aigreur qui semblait

être assoupie entre ce ministre et M. le prince. Il y avait donné les mains avant la guerre de Paris, soit qu'il n'en eût pas prévu les suites, ou que, par déférence pour la reine, il n'eût osé lui témoigner qu'il les prévoyait. Mais enfin Mme de Longueville, ennemie de la maison de Vendome, craignit que les prétentions de rang du duc de Longueville ne fussent troublées par l'élévation du duc de Mercœur. Elle se servit des premiers moments de sa réconciliation avec M. le prince pour lui faire connaître que ce mariage se faisait directement contre leurs communs intérêts. Elle lui dit que le cardinal, lassé de porter le joug qu'il venait de s'imposer, voulait prendre de nouveaux appuis pour ne dépendre plus de lui, et pour pouvoir manquer impunément à ses engagements et à la reconnaissance qu'il lui devait. M. le prince fut facile à persuader, et encore plus à promettre à M. le prince de Conti et à Mme de Longueville de se joindre à eux pour empêcher ce mariage, bien qu'il eût, comme je l'ai dit, fait paraître à la reine qu'il y consentait. Il balança néanmoins quelque temps à se déclarer. Je ne sais si ce fut parce qu'il voulait que les premières difficultés vinssent de monsieur son frère, ou pour reculer de quelques moments la peine qu'il avait de s'opposer ouvertement aux sentiments de la reine ; mais enfin on sut bientôt qu'il ne pouvait approuver cette alliance, et le cardinal résolut dès lors de se venger de lui et d'avancer le dessein de l'arrêter.

Il s'y rencontrait de grands obstacles qu'il fallait nécessairement surmonter. La liaison particulière de M. le duc d'Orléans et de M. le prince, fomentée par tous les soins et par tous les intérêts de l'abbé de la Rivière, était un empêchement bien considérable. On ne pouvait diviser ces deux princes, sans ruiner l'abbé de la Rivière auprès de M. le duc d'Orléans, et sans lui persuader en même temps que M. le prince avait manqué envers lui en quelque chose d'assez important pour lui faire naître le désir de le perdre ; et ce crime imaginaire n'était pas facile à supposer. Il fallait encore se réconcilier avec les frondeurs, et que ce fût par un traité si secret que M. le prince n'en pût avoir de soupçon. Le peuple et le Parlement devaient également l'ignorer aussi, parce qu'autrement les frondeurs se seraient rendus inutiles à la cour, en perdant dans l'esprit du Parlement et du peuple leur crédit, qui n'était fondé que sur la créance qu'ils étaient irréconciliables avec le cardinal. Je ne puis pas dire si ce fut son habileté qui lui fit inventer les moyens qu'on employa contre la liberté de M. le prince ; mais au moins

puis-je assurer qu'il se servit adroitement de ceux que la fortune lui présenta pour vaincre les difficultés qui s'opposaient à un dessein si périlleux. Enfin un nommé Joly, créature du coadjuteur de Paris, fournit de matière aux désordres qui servirent de moyens au cardinal pour prendre des liaisons avec les frondeurs, comme on le verra dans la suite.

Entre les plaintes générales qui se faisaient publiquement contre le gouvernement, le corps des rentiers de l'Hôtel de Ville de Paris, à qui on avait retranché beaucoup de leurs rentes, paraissait le plus animé. On voyait tous les jours un nombre considérable de bonnes familles, réduites à la dernière nécessité, suivre le roi et la reine dans les rues et dans les églises, pour leur demander justice avec des cris et des larmes contre la dureté des surintendants. Quelques-uns s'en plaignirent au Parlement, et ce Joly, entre autres, y parla avec beaucoup de chaleur contre la mauvaise administration des finances. Le lendemain, lorsqu'il allait au Palais afin d'être à l'entrée des juges, pour cette même affaire, on tira quelques coups de pistolet dans le carrosse où il était, sans que néanmoins il en fût blessé. On ne peut découvrir l'auteur de cette action, et il est difficile de juger par les suites qu'elle a eues si la cour la fit faire pour punir Joly, ou si les frondeurs la firent de concert avec lui pour avoir un sujet d'émouvoir le peuple et d'exciter une sédition ; d'autres ont cru que ce fut quelque ennemi particulier de Joly qui avait voulu lui faire plus de peur que de mal. Le bruit en fut aussitôt répandu dans Paris, comme un effet de la cruauté du cardinal, et la Boulaye, qui était attaché au duc de Beaufort, parut en même temps au Palais demandant justice au Parlement et au peuple de cet attentat contre la liberté publique. Peu de gens furent persuadés que son zèle fût aussi désintéressé qu'il voulait le faire croire, et peu aussi se disposèrent à le suivre : ainsi le tumulte ne fut pas violent et ne dura guère. La présence de la Boulaye fit croire au peuple avec quelque vraisemblance que ce qui s'était passé était un artifice des frondeurs pour intimider la cour et s'y rendre nécessaires : mais j'ai su depuis par un homme digne de foi, à qui la Boulaye l'a dit, que les raisonnements que l'on faisait sur son sujet étaient bien éloignés de la vérité, et que, dans le moment que l'on vit quelque apparence de sédition dans l'affaire de Joly, le cardinal lui donna un ordre d'aller au Palais, d'y paraître emporté contre la cour, d'entrer dans les sentiments du peuple, de se joindre à tout ce qu'il voudrait entreprendre, et de tuer M. le prince, s'il parais-

sait pour apaiser l'émotion ; mais le désordre finit trop tôt pour donner lieu à Laboulaye d'exécuter un si infame dessein.

Cependant les esprits factieux d'entre le peuple ne furent pas entièrement apaisés : la crainte du châtiment les fit rassembler le soir pour chercher les moyens de s'en garantir. Dans la vue qu'avait le cardinal d'arrêter M. le prince, il voulut auparavant le rendre irréconciliable avec les frondeurs, et pour y réussir plus facilement, il crut se devoir hâter de les faire paraître coupables du crime dont je viens de parler. Il fit écrire par Servien à M. le prince, le soir même, pendant que le conseil particulier se tenait au Palais-Royal, et il lui donnait avis que la sédition du matin avait été suscitée par les frondeurs pour attenter à sa personne ; qu'il y avait encore une assemblée dans l'île du Palais, vis-à-vis du cheval de bronze pour le même dessein, et que s'il ne donnait ordre à sa sûreté, il se trouverait exposé à un très grand péril. M. le prince fit voir cet avis à la reine, à M. le duc d'Orléans et à M. le cardinal, qui en parut encore plus surpris que les autres, et après qu'on eut balancé sur le bute que l'avis fût faux ou véritable, et sur ce qu'on devait faire pour s'en éclaircir, il fut résolu que, sans exposer la personne de M. le prince, on renvoyerait ses gens et son carrosse de la même sorte que s'il eût été dedans ; et, comme leur chemin était de passer devant cette troupe assemblée, on verrait qu'elle serait leur intention, et quel fondement on devait faire sur l'avis de M. Servien. La chose fut exécutée comme on l'avait arrêté, et des gens inconnus qui s'avancèrent vers le carrosse, auprès du cheval de bronze, y tirèrent quelques coups de mousqueton, dont un laquais du comte de Duras, qui était au derrière du carrosse, fut blessé. Cette nouvelle fut aussitôt portée au Palais-Royal, et M. le prince demanda justice au roi et à la reine du dessein que les frondeurs avaient eu de l'assassiner. Le cardinal se surpassa lui-même en cette occasion : il n'y agit pas seulement comme un ministre qui considérait l'intérêt de l'État dans la conservation d'un prince qui lui était si nécessaire ; mais il fit paraître plus de soin et plus de zèle encore que les plus proches parents et les plus passionnés amis de M. le prince. Lui, de son côté, crut d'autant plus aisément que le cardinal prendrait ses intérêts avec chaleur, qu'il le croyait trop habile pour perdre une occasion si favorable de s'acquitter, aux dépens de ses anciens ennemis, de la protection que M. le prince venait de lui donner contre tout le royaume. Ainsi, M. le prince aidant à se tromper lui-même, il recevait l'empressement du cardinal

comme une marque de son amitié et de sa reconnaissance, bien que ce ne fût qu'un effet de sa haine secrète et du désir d'exécuter plus sûrement son entreprise.

Les frondeurs, voyant une si prompte et si dangereuse accusation s'élever contre eux, crurent d'abord qu'elle était concertée entre M. le prince et le cardinal pour les perdre. Ils témoignèrent de la fermeté ; et bien que l'on fît courir le bruit que M. le prince se porterait contre eux à toutes sortes de violences, le duc de Beaufort, sans s'en étonner, ne laissa pas d'aller chez le maréchal de Gramont, où M. le prince soupait ; et quelque surprise qu'on eût de son arrivée, il y passa le reste du soir et parut le moins embarrassé de la compagnie. Le coadjuteur et lui employèrent toutes sortes de moyens vers M. le prince et vers Mme de Longueville pour les adoucir et leur prouver leur innocence, et le marquis de Noirmoustier proposa même de leur part au prince de Marcillac de se lier de nouveau à toute la maison de Condé contre le cardinal ; mais M. le prince, qui n'était pas moins aigri par le peu de respect qu'ils lui avaient gardé dans ce qu'ils avaient publié à son désavantage de l'affaire de Noisy, que par ce qu'ils avaient eu dessein d'entreprendre contre sa personne, ferma l'oreille à leurs justifications. Mme de Longueville fit la même chose, animée par l'intérêt de sa maison, et plus encore par son ressentiment contre le coadjuteur, des avis et des conseils qu'il avait donnés au duc de Longueville, contre son repos et sa sûreté.

Les choses ne pouvaient plus demeurer en ces termes ; il fallait que M. le prince se fît justice lui-même, du consentement de la cour, ou qu'il la demandât au Parlement. Le premier parti était trop violent et ne convenait pas au dessein caché du cardinal, et l'événement de l'autre était long et douteux ; néanmoins, comme l'intention du cabinet était de mettre cette affaire entre les mains du Parlement, pour endormir et pour mortifier M. le prince par les retardements et par le déplaisir de se voir, de même que ses ennemis, aux pieds des juges dans la condition de suppliant, le cardinal ne manqua pas d'employer des prétextes apparents pour l'y conduire adroitement ; et, pour avoir tout le temps dont il avait besoin pour exécuter son dessein, il lui représenta que ce serait renouveler la guerre civile que d'attaquer les frondeurs par d'autres voies que par celle de la justice, qui devait être ouverte aux plus criminels ; que l'affaire dont il s'agissait était d'un trop grand poids pour être décidée ailleurs qu'au Parlement, et que la conscience et la

dignité du roi ne lui permettaient pas d'employer d'autres moyens ; que l'attentat était trop visible pour n'être pas facile à vérifier ; qu'un tel crime méritait un grand exemple, mais que, pour le donner sûrement, il fallait garder les apparences et se servir des formes ordinaires de la justice. M. le prince se disposa sans peine à suivre cet avis, tant parce qu'il le croyait le meilleur, qu'à cause que son inclination est assez éloignée de se porter à d'aussi grandes extrémités que celles où il prévoyait que cette affaire l'allait jeter. M. le duc d'Orléans le fortifiait encore dans cette pensée par la crainte de voir tomber les prétentions de l'abbé de la Rivière pour le chapeau : de sorte que, se confiant en la justice de sa cause et plus encore en son crédit, il crut qu'en tout événement il se ferait raison lui-même, si on refusait de la lui faire. Ainsi il consentit de faire sa plainte au Parlement selon les formes ordinaires ; et, dans tout le cours de cette affaire, le cardinal eut le plaisir de le conduire lui-même dans tous les pièges qu'il lui tendait. Cependant le duc de Beaufort et le coadjuteur demandèrent d'être reçus à se justifier : ce qui leur ayant été accordé, les deux partis quittèrent pour un temps les autres voies pour se servir seulement de celles du Palais. Mais M. le prince connut bientôt, par la manière dont les frondeurs soutenaient leur affaire, que leur crédit y pouvait balancer le sien. Il ne pénétrait rien néanmoins dans la dissimulation du cardinal ; et quoi que madame sa sœur et quelques-uns de ses amis lui pussent dire, il croyait toujours que ce ministre agissait de bonne foi.

Quelques jours se passèrent de la sorte, et l'aigreur augmentait de tous les côtés. Les amis de M. le prince et ceux des frondeurs les accompagnaient au Palais, et les choses se maintenaient avec plus d'égalité qu'on n'en devait attendre entre deux partis dont les chefs étaient si inégaux. Mais enfin le cardinal, espérant de recouvrer sa liberté en l'ôtant à M. le prince, jugea qu'il était temps de s'accommoder avec les frondeurs, et que, sans craindre de leur donner un moyen de se réconcilier avec M. le prince, il pouvait en sûreté leur offrir la protection de la cour et prendre ensemble des mesures contre lui. M. le prince en fournit même un prétexte assez plausible : car ayant su que Mme de Longueville ménageait secrètement, depuis quelque temps, le mariage du duc de Richelieu et de Mme de Pons, il les mena à Trie et voulut autoriser cette cérémonie par sa présence. Il prit ensuite hautement la protection des nouveaux mariés contre tous leurs proches et contre la

cour. Le cardinal n'eut pas de peine à donner un sens criminel à cette conduite, et à persuader que les soins de M. le prince et de Mme de Longueville regardaient moins l'établissement de Mme de Pons que le désir de s'assurer du Havre, dont son mari était gouverneur sous l'administration de la duchesse d'Aiguillon, sa tante. Le cardinal tourna encore la chose en sorte dans l'esprit de M. le duc d'Orléans qu'il lui persuada aisément qu'il avait quelque sujet de se plaindre de M. le prince, du secret qu'il lui avait fait de ce mariage. Ainsi le cardinal voyant l'affaire assez acheminée pour pouvoir former le dessein de l'arrêter, il résolut de prendre des mesures avec Mme de Chevreuse, sans s'expliquer ouvertement : mais elle, se servant habilement de l'occasion, entra plus avant avec lui, et lui proposa d'abord contre la liberté de M. le prince tout ce dont il n'osait se découvrir le premier à elle. Ils en convinrent donc en général ; mais les particularités de ce traité furent ménagées par Laigue, que M. le prince avait désobligé quelque temps auparavant, et qui en avait toujours conservé un très grand ressentiment. Ainsi il ne manqua pas de se servir d'une occasion si favorable de le faire paraître, et il eut l'avantage de régler les conditions de la prison de M. le prince, et de faire connaître combien il importe aux personnes de cette qualité de ne réduire jamais des gens de cœur à la nécessité de se venger.

Tout se disposait ainsi selon l'intention du cardinal ; mais il restait encore un obstacle qui lui paraissait le plus difficile à surmonter : c'était de faire entrer M. le duc d'Orléans dans son dessein, et de le faire passer de l'amitié qu'il avait pour M. le prince au désir de contribuer à le perdre. Il fallait encore détruire en un moment de confiance qu'il avait, depuis vingt ans, aux conseils de l'abbé de la Rivière, qui avait tant d'intérêt à la conservation de M. le prince. Mme de Chevreuse se chargea de cette dernière difficulté, et, pour en venir à bout, elle se plaignit à M. le duc d'Orléans du peu de sûreté qu'il y avait désormais à prendre des mesures avec lui ; que toutes ses paroles et ses sentiments étaient rapportés par l'abbé de la Rivière à M. le prince et à Mme de Longueville, et que, l'abbé de la Rivière s'étant livré à eux, de crainte d'être troublé à Rome dans sa prétention du chapeau, il les avait rendus arbitres du secret et de la conduite de son maître. Elle lui persuada même qu'il était entré avec eux dans la négociation du mariage de Mme de Pons ; qu'ils agissaient tellement de concert que Mme la princesse la mère n'avait assisté Mlle de Saugeon avec tant de chaleur dans le

dessein d'etre carmélite que pour l'éloigner de la présence et de la confiance de monsieur, et pour empêcher qu'elle ne lui fît remarquer la dépendance aveugle de l'abbé de la Rivière pour la maison de Condé. Enfin Mme de Chevreuse sut si bien aigrir M. le duc d'Orléans contre son ministre, qu'elle le rendit dès lors capable de toutes les impressions et de tous les sentiments qu'on lui en voulut donner.

Le cardinal, de son côté, renouvela artificieusement au duc de Rohan la proposition qu'il lui avait faite autrefois d'engager M. le prince à demander d'être connétable, à quoi il n'avait jamais voulu prétendre pour éviter de donner jalousie à M. le duc d'Orléans. Et en effet, bien que M. le prince la rejetât encore cette seconde fois par la même considération, le cardinal sut tellement se prévaloir des conférences particulières qu'il eut sur ce sujet avec le duc de Rohan, qu'il leur donna toutes les apparences d'une négociation secrète, que M. le prince ménageait avec lui sans la participation de M. le duc d'Orléans, et en quelque façon contre ses intérêts : de sorte que ce procédé de M. le prince paraissant tout ensemble peu sincère et peu respectueux à monsieur, il se crut dégagé de tout ce qu'il lui avait promis, et consentit sans balancer au dessein de le faire arrêter prisonnier.

Le jour qu'ils choisirent pour l'exécuter fut celui du premier conseil. Ils résolurent aussi de s'assurer de M. le prince de Conti et du duc de Longueville, croyant remédier par là à tous les désordres qu'une telle entreprise pouvait causer. Ces princes évitaient, depuis quelque temps, par le conseil de Mme de Longueville, de se trouver tous trois ensemble au Palais-Royal ; mais c'était plutôt par complaisance pour elle, que pour être persuadés que cette conduite fût nécessaire à leur sûreté. Ce n'est pas qu'ils n'eussent reçu plusieurs avis de ce qui était prêt de leur arriver ; mais M. le prince y faisait trop peu de réflexion pour les suivre ; il les recevait même quelquefois avec une raillerie aigre, et évitait d'entrer en matière, pour n'avouer pas qu'il avait pris de fausses mesures avec la cour : de sorte que ses plus proches parents et ses amis craignaient de lui dire leurs sentiments sur ce sujet. Néanmoins le prince de Marcillac, remarquant les divers procédés de M. le duc d'Orléans envers M. le prince et envers les frondeurs, dit à M. le prince de Conti, le jour qu'il fut arrêté, que l'abbé de la Rivière était assurément gagné par la cour ou perdu auprès de son maître, et qu'ainsi il ne voyait pas qu'il y eût un moment de sûreté pour

M. le prince et pour lui. Le même prince de Marcillac avait dit à La Moussaye, le jour précédent, que le capitaine de son quartier lui était venu dire qu'on l'avait envoyé querir de la part du roi et qu'on l'avait mené à Luxembourg; qu'étant dans la galerie, en présence de M. le duc d'Orléans, M. Le Tellier lui avait demandé si le peuple n'approuverait pas que le roi fit quelque action éclatante pour rétablir son autorité : à quoi il avait répondu que, pourvu qu'on n'arrêtât point M. de Beaufort, il n'y avait rien à quoi le peuple ne consentît; qu'ensuite ce capitaine du quartier était venu trouver le prince de Marcillac, et que de la façon qu'il voyait les choses se disposer, ce devait être dans très peu de temps. La Moussaye promit de le dire, et néanmoins M. le prince a assuré depuis qu'il ne lui en avait jamais parlé.

Cependant, le cardinal, pour ajouter la raillerie à ce qu'il préparait contre M. le prince, lui dit qu'il voulait, ce jour-là même, lui sacrifier les frondeurs, et qu'il avait donné ses ordres pour arrêter des Coutures, qui était le principal auteur de la sédition de Joly, et qui commandait ceux qui avaient attaqué ses gens et son carrosse sur le Pont-Neuf; mais que, dans la crainte que les frondeurs, se voyant ainsi découverts, ne fissent quelque effort pour le retirer des mains de l'officier qui le devait mener au bois de Vincennes, il fallait que M. le prince se donnât le soin d'ordonner les gendarmes et les chevaux légers du roi pour le conduire sans désordre. M. le prince eut alors toute la confiance qu'il fallait pour être trompé. Il s'acquitta exactement de sa commission, et prit toutes les précautions nécessaires pour se faire mener sûrement en prison.

Le duc de Longueville était à Chaillot; et le cardinal lui manda par Prioleau, son agent, qu'il parlerait le jour même au Conseil de la survivance du vieux palais de Rouen en faveur du fils du marquis de Beuvron, et qu'il la lui remettrait entre les mains, afin que cette maison la tînt de lui. Le duc de Longueville se rendit aussitôt au Palais-Royal, le soir du 18 janvier 1650, et M. le prince, M. le prince de Conti et lui, étant entrés dans la galerie de l'appartement de la reine, ils y furent arrêtés par Guitaut, capitaine de ses gardes. Quelque temps après, on les fit monter dans un carrosse du roi qui les attendait à la petite porte du jardin. Leur escorte se trouva bien plus faible qu'on n'avait cru; elle était commandée par le comte de Miossens, lieutenant des gens d'armes; et Comminges, lieutenant de Guitaut, son oncle, gardait ces princes. Jamais des

personnes de cette importance n'ont été conduits en prison par un si petit nombre de gens : il n'y avait que seize hommes à cheval, et ce qui était en carrosse avec eux. L'obscurité et le mauvais chemin les firent verser, et ainsi donnèrent un temps considérable à ceux qui auraient voulu entreprendre de les délivrer ; mais personne ne se mit en devoir de le faire.

On voulait en même temps arrêter le prince de Marcillac et La Moussaye ; mais on ne les rencontra pas. On envoya M. de la Vrillière, secrétaire d'État, porter un ordre à Mme de Longueville d'aller trouver la reine au Palais-Royal, où on avait dessein de la retenir ; au lieu d'obéir, elle résolut, par le conseil du prince de Marcillac, de partir, à l'heure même, pour aller, en très grande diligence, en Normandie, afin d'engager cette province et le Parlement de Rouen à prendre le parti des princes, et s'assurer de ses amis, des places du duc de Longueville et du Hâvre-de-Grâce ; mais, comme il fallait pour pouvoir sortir de Paris qu'elle ne fût point connue, que d'ailleurs elle voulait emmener avec elle Mlle de Longueville, et que, n'ayant ni son carrosse ni ses gens, elle était obligée de les attendre en un lieu où on ne pût la découvrir, elle se retira dans une maison particulière, d'où elle vit les feux de joie et les autres marques de la réjouissance publique pour la détention de messieurs ses frères et de son mari. Enfin, ayant les choses nécessaires pour sortir, le prince de Marcillac l'accompagna en ce voyage. Mais, après avoir essayé inutilement de gagner le Parlement de Rouen, elle se retira à Dieppe jusqu'à la venue de la cour, qui fut si prompte et qui la pressa de telle sorte, que pour se garantir d'être arrêtée par les bourgeois de Dieppe et par le Plessis-Belière, qui y était allé avec des troupes de la part du roi, elle fut contrainte de s'embarquer avec beaucoup de péril et de passer en Hollande pour gagner Stenay où M. de Turenne s'était retiré aussitôt que les princes avaient été arrêtés.

Le prince de Marcillac partit de Dieppe quelque temps avant Mme de Longueville, et s'en alla dans son gouvernement de Poitou, pour y disposer les choses à la guerre et pour essayer, avec les ducs de Bouillon, de Saint-Simon et de la Force, de renouveler les mécontentements du Parlement et de la ville de Bourdeaux, afin de les obliger à prendre les intérêts de M. le prince. Cette ville et ce Parlement y étaient d'autant plus engagés que les manifestes de la cour, depuis la prise de M. le prince, ne lui imputaient point de plus grands crimes que d'avoir protégé avec trop de chaleur les intérêts de la Guyenne.

II

L'arrestation manquée de La Rochefoucauld le plaçait au premier rang. Au fond du cœur il dut éprouver un instinctif mouvement de reconnaissance à l'endroit du cardinal qui, l'oubliant dans ses faveurs, le distinguait au moins dans la haine. Du coup, il se sentit un autre homme. Il aima davantage cette maîtresse, réduite ainsi que lui-même à la fuite. Quoi qu'il ait dit dans la suite, il connut sans nul doute, à ce moment, une plénitude de vie qui lui fit éprouver absolument l'amour, l'orgueil, l'héroïsme, tous ces grands sentiments qui étaient demeurés jusqu'alors en germe dans son âme. Céladon déchu, il retrouva dans le crime tout ce romanesque qu'il avait vainement cherché dans la vertu.

Il y a, entre cette fuite de Paris et le retour dans la capitale, les pages de sa vie qui démentent le mieux les *Maximes*. Il lutte pour son intérêt, c'est entendu ; il oublie sa famille, c'est certain ; il est un rebelle et nous ne l'oublions pas, mais très certainement, en conduisant la duchesse de Longueville à Dieppe, en rassemblant la noblesse poitevine autour du cercueil de son père, en donnant pour la cause, en Guyenne, son or et son sang, en supportant presque joyeusement la destruction de Verteuil, en chevauchant à postes forcées aux côtés de M. le prince à travers la France pour rejoindre l'armée, il oublie lui-même et ses « grands desseins » et ses calculs : il ne songe qu'à vivre ; et humainement, il est héroïque.

Lenet nous raconte en effet qu'aussitôt l'arrestation des princes perpétrée, La Rochefoucauld courut chez sa maîtresse, bien décidé « d'abandonner toutes choses et de risquer la ruine de sa maison pour suivre sa fortune ». Ces mots sonnent comme s'ils étaient de lui. Il a dû les prononcer, dans cette fièvre généreuse et cornélienne qui

s'empara de son âme à cet instant. Comme ses baisers durent être sincères alors, comme il dut vibrer à l'unisson de son héroïne ! Nous aurons peine à discerner cet enthousiasme et cette sincérité à travers les souvenirs refroidis du mémorialiste, mais, si l'on veut bien se mettre dans cette atmosphère que j'essaie de recréer, peut-être parviendra-t-on à lire entre les lignes ce qui s'y trouve en réalité.

LA CONSPIRATION AUTOUR DU CERCUEIL

Mme de Longueville et M. de Turenne s'étaient, comme je l'ai dit, retirés à Stenay ; le duc de Bouillon à Turenne. Le prince de Marcillac, que l'on nommera désormais le duc de La Rochefoucauld par la mort de son père, arrivée en même temps, était dans ses maisons, en Angoumois ; le duc de Saint-Simon, dans son gouvernement de Blaye, le maréchal de la Force en Guyenne. Ils témoignèrent d'abord un zèle égal pour M. le prince ; et, lorsque les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld eurent fait ensemble le projet de la guerre de Guyenne, le duc de Saint-Simon, à qui ils en donnèrent avis, offrit de recevoir M. le duc d'Enghien dans sa place ; mais ce sentiment ne lui dura pas longtemps.

Cependant le duc de La Rochefoucauld, jugeant de quelle importance il était au parti de faire voir qu'on prenait les armes, non seulement pour la liberté de M. le prince, mais encore pour conserver celle de monsieur son fils, envoya Gourville, de la participation du duc de Bouillon, à Mme la princesse douairière, reléguée à Chantilly et gardée par un exempt, aussi bien que Mme la princesse sa belle-fille et M. le duc d'Enghien. Il eut charge de dire à Mme la princesse douairière l'état des choses et de lui faire comprendre que, la personne de M. le duc d'Enghien étant exposée à toutes les rigueurs de la cour, il fallait l'en mettre à couvert et le rendre l'un des principaux moyens de la liberté de monsieur son père, qu'il était nécessaire pour ce dessein que M. le duc et madame sa mère se rendissent secrètement à Brezé, en Anjou, près de Saumur. Le duc de La Rochefoucauld s'offrit de les y aller prendre avec cinq cents gentilshommes, et de les conduire à Saumur, si le dessein qu'il avait sur cette place réussissait ; en tout cas, il offrit de les mener

à Turenne, où le duc de Bouillon se joindrait à eux pour les accompagner à Blaye, en attendant que lui et le duc de Saint-Simon eussent achevé de disposer le Parlement et la ville de Bourdeaux à les recevoir. Quelque avantageuse que fût cette proposition, il était difficile de prévoir si elle serait suivie ou rejetée par Mme la princesse douairière, dont l'humeur inégale, timide et avare, était peu propre à entreprendre et à soutenir un tel dessein.

Toutefois, bien que le duc de La Rochefoucauld fût incertain du parti qu'elle prendrait, il se crut obligé de se mettre en état d'exécuter ce qu'il lui avait envoyé proposer. Il résolut d'assembler pour ce sujet ses amis, sous un prétexte qui ne fit rien connaître de son intention, afin d'être prêt à partir dans le temps de l'arrivée de Gourville, qu'il attendait à toute heure. Il crut n'en pouvoir prendre un plus spécieux que celui de l'enterrement de son père, dont la cérémonie se devait faire à Verteuil, l'une de ses maisons. Il convia pour cet effet toute la noblesse des provinces voisines et manda à tout ce qui pouvoit porter les armes dans ses terres de s'y trouver : de sorte qu'en très peu de temps il assembla plus de deux mille chevaux et huit cents hommes de pied.

Outre ce corps de noblesse et d'infanterie, Beins, colonel allemand, lui promit de se joindre à lui, avec son régiment, pour servir M. le prince ; et ainsi le duc de La Rochefoucauld se crut en état d'exécuter, en même temps, deux desseins considérables pour le parti qui se formoit : l'un était qu'il avait envoyé proposer à Mme la princesse douairière, et l'autre était de se saisir de Saumur. Ce gouvernement avait été donné à Guitaut, après la mort du maréchal de Brezé, pour récompense d'avoir arrêté M. le prince. C'est une place qui se pouvait rendre très importante dans une guerre civile, étant située au milieu du royaume, et sur la rivière de la Loire, entre Tours et Angers. Un gentilhomme, nommé Dumonz, y commandait sous le maréchal de Brezé, et sachant que Comminges, neveu de Guitaut, y allait avec les ordres du roi et menait deux mille hommes de pied, pour l'assiéger s'il refusait de sortir, il différa, sur quelque prétexte, de remettre la place entre les mains de Comminges, et manda au duc de La Rochefoucauld qu'il l'en rendrait maître et prendrait son parti s'il voulait y mener des troupes. Le marquis de Jarzay lui offrit aussi de se jeter dans la place avec ses amis et de la défendre, pourvu que le duc de La Rochefoucauld lui promît par écrit de le venir secourir dans le temps

qu'il lui avait marqué. Ces conditions furent d'autant plus volontiers acceptées et signées du duc de La Rochefoucauld, que les deux desseins dont je viens de parler convenaient ensemble et se pouvaient exécuter en même temps.

Dans cette vue, le duc de La Rochefoucauld fit assembler toute la noblesse qui était chez lui pour les funérailles de son père, et leur dit qu'ayant évité d'être arrêté prisonnier à Paris avec M. le prince, il se trouverait peu en sûreté dans ses terres, qui étaient environnées de gens de guerre qu'on avait affecté de disposer tout autour, sous prétexte du quartier d'hiver, mais en effet pour pouvoir le surprendre dans sa maison ; qu'on lui offrait une retraite assurée dans une place voisine, et qu'il demandait à ses véritables amis de l'y vouloir accompagner et laissait la liberté aux autres de faire ce qu'ils voudraient. Plusieurs parurent embarrassés de cette proposition et prirent divers prétextes pour se retirer. Le colonel Beins fut un des premiers qui lui manqua de parole ; mais il y eut sept cents gentilshommes qui lui promirent de le suivre. Avec ce nombre de cavalerie et l'infanterie qu'il avait tirée de ses terres, il prit le chemin de Saumur, qui était celui que Gourville devait prendre pour le venir joindre, ce qu'il fit le même jour. Il lui rapporta que Mme la princesse douairière avait approuvé son conseil ; qu'elle se résolvait de le suivre ; mais qu'étant obligée de garder des mesures vers la cour, elle avait besoin de temps et de beaucoup de précautions pour exécuter un dessein dont les suites devaient être si grandes ; qu'elle était peu en état d'y contribuer de son argent, et que tout ce qu'elle pouvait faire alors était de lui envoyer vingt mille francs. Le duc de La Rochefoucauld, voyant ainsi son premier dessein retardé, se résolut de continuer celui de Saumur ; mais, bien qu'il y arrivât huit jours avant la fin du temps que le gouverneur lui avait promis de tenir, il trouva la capitulation faite, et que le marquis de Jarzay n'avait point exécuté ce dont il était convenu avec lui : de sorte qu'il fut obligé de retourner sur ses pas. Il défit dans sa marche quelques compagnies de cavalerie des troupes du roi, et étant arrivé chez lui, il congédia la noblesse qui l'avait suivi, et en repartit bientôt après, parce que, le maréchal de La Meilleraye marchant à lui avec toutes ses troupes, il se trouvait obligé de se retirer à Turenne chez le duc de Bouillon, après avoir jeté dans Mourond cinq cents hommes de pied et cent chevaux, qu'il avait levés et armés avec une diligence extrême.

LA GUERRE DE GUYENNE

En arrivant à Turenne, le duc de Bouillon et lui eurent nouvelles que Mme la princesse et M. le duc d'Enghien, ayant suivi leur conseil, étaient partis secrètement de Mourond et s'en venaient à Turenne, pour se mettre entre leurs mains ; mais ils apprirent en même temps que le duc de Saint-Simon ayant reçu des lettres de la cour et sur la prise de Bellegarde, n'était plus dans les mêmes sentiments, et que son changement soudain avait refroidi tous ses amis de Bourdeaux, qui jusque-là paraissaient les plus zélés pour les intérêts de M. le prince. Néanmoins Langlade, dont le duc de Bouillon s'était servi dans toute cette négociation, les raffermit avec beaucoup de peine et d'adresse, et revint en donner avis au duc de Bouillon, qui assembla trois cents gentil-hommes de ses amis, pour aller recevoir Mme la princesse et monsieur son fils. Le duc de La Rochefoucauld manda aussi ses amis, qui le vinrent joindre bientôt après au nombre de trois cents gentilshommes, conduits par le marquis de Sillery, bien que le maréchal de La Meilleraye les menaçât de les faire piller par ses troupes, s'ils retournaient le trouver.

Le duc de Bouillon, outre ses amis, leva douze cents hommes d'infanterie de ses terres, et sans attendre les troupes du marquis de Sillery, ils marchèrent ainsi vers les montagnes d'Auvergne, par où Mme la princesse et monsieur son fils devaient passer, étant conduits par Chavaignac. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld les attendirent deux jours avec leurs troupes, dans un lieu nommé Labomie, où Mme la princesse et monsieur son fils étant enfin arrivés, avec des fatigues insupportables à des personnes d'un sexe et d'un âge si peu capable d'en souffrir, ils les conduisirent à Turenne, où s'étaient rendus en même temps les comtes de Meil, de Coligny, Guitaut, le marquis de Cessac, Beauvais-Chantérac, Briole, le chevalier de Rivière, et beaucoup de personnes de qualité et d'officiers des troupes de M. le prince, qui servirent durant cette guerre avec beaucoup de fidélité et de valeur. Mme la princesse demeura huit jours à Turenne, pendant lesquels on prit Brive-la-Gaillarde et cent maîtres de la compagnie des gens d'armes du prince Thomas qui s'y étaient retirés.

Ce séjour que l'on fit à Turenne par nécessité, en attendant

qu'on eût remis la plupart des esprits de Bourdeaux, chancelants et découragés par la conduite du duc de Saint-Simon, et qu'on y pût aller en sûreté, donna loisir au général de la Vallette, frère naturel du duc d'Épernon, qui commandait l'armée du roi, de se trouver sur le chemin de Mme la princesse pour lui empêcher le passage ; mais, étant demeurée à une maison du duc de Bouillon, nommée Rochefort, lui et le duc de La Rochefoucauld marchèrent au général de la Vallette et le joignirent à Monclard en Périgord, d'où, ayant lâché le pied sans combattre, il se retira par des bois à Bergerac, après avoir perdu son bagage. Mme la princesse reprit ensuite le chemin de Bourdeaux, sans rien trouver qui s'opposât à son passage.

Il ne restait qu'à surmonter les difficultés qui se rencontraient dans la ville. Elle était partagée en diverses cabales. Les créatures du duc d'Épernon et ceux qui suivaient les nouveaux sentiments du duc de Saint-Simon s'étaient joints avec ceux qui servaient la cour, et, entre autres, avec le sieur de la Vie, avocat général au Parlement de Bourdeaux, homme habile et ambitieux. Ils faisaient tous leurs efforts pour faire fermer les portes de la ville à Mme la princesse. Néanmoins, dès qu'on sut à Bourdeaux que Mme la princese et M. le duc d'Enghien devaient arriver à Lormont, près de la ville, on y vit des marques publiques de réjouissance ; un très grand nombre de gens sortirent au-devant d'eux ; on couvrit leur chemin de fleurs, et le bateau qui les conduisait fut suivi de tous ceux qui étaient sur la rivière. Les vaisseaux du port les saluèrent de toute l'artillerie, et ils entrèrent ainsi à Bourdeaux, nonobstant les efforts qu'on avait faits, sous main, pour les empêcher.

Le Parlement et les jurats, qui sont les échevins de Bourdeaux, ne les visitèrent pas en corps ; mais il n'y eut presque point de particulier qui ne leur donnât des assurances de service. Les cabales dont je viens de parler empêchèrent néanmoins d'abord que les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld ne fussent reçus dans la ville. Ils passèrent deux ou trois jours dans le faubourg des Chartreux, où tout le peuple alla en foule les voir et leur offrir de les faire entrer par force. Ils n'acceptèrent pas ce parti, mais se contentèrent d'entrer le soir, pour éviter le désordre.

Il n'y avait alors dans la province de troupes du roi assemblées que celles que commandait le général de la Vallette, qui était près de Libourne. Celles des ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld consistaient, comme j'ai dit, en six cents gentils-

hommes de leurs amis et l'infanterie sortie de Turenne, et comme ce n'étaient pas des troupes réglées, il était impossible de les retenir plus longtemps. Ainsi l'on crut qu'il fallait se hâter de rencontrer le général de la Vallette, et, pour cet effet, on marcha à lui vers Libourne ; mais en ayant eu avis, il se retira et évita une seconde fois le combat, jugeant bien que, la noblesse étant sur le point de s'en retourner, il se rendrait certainement maître de la campagne, en ne combattant pas.

En ce même temps, le maréchal de La Meilleraye eut ordre de marcher vers Bourdeaux, avec son armée, par le pays d'Entre-deux-Mers, et le roi s'avança vers Libourne. Ces nouvelles firent hâter le duc de Bouillon et le duc de La Rochefoucauld de faire leur levée, malgré les empêchements continuels qu'ils y rencontraient, tant par le manque d'argent que par le grand nombre des gens du Parlement et de la ville qui traversaient, sous main, leurs desseins. On en vint même à une extrémité qui pensa causer de grands désordres, car un officier espagnol vint trouver Mme la princesse de la part du roi d'Espagne et apporta vingt-cinq mille écus pour les plus pressants besoins. Le Parlement s'opposa à le laisser entrer dans la ville ; il avait seulement toléré jusqu'alors qu'on y eût reçu Mme la princesse et monsieur son fils, sans s'expliquer en leur faveur, comme avait fait le peuple, et sans témoigner ses sentiments sur ce qui s'était passé entre les troupes du roi et celles qui les avaient poussées ; mais alors le Parlement crut qu'il suffisait de s'opposer à la réception de cet envoyé pour justifier par une seule action toute sa conduite passée et pour se faire un mérite envers la cour, en privant le parti du secours qu'il attendait d'Espagne et le réduire à la nécessité de recevoir la loi qu'on lui voudrait imposer.

Ainsi, le Parlement s'étant assemblé, il ordonna que l'officier espagnol sortirait de Bourdeaux, à l'heure même. Le peuple n'ayant pas peine à connaître quelles seraient les suites de cet arrêt, prit aussitôt les armes, investit le palais et menaça d'y mettre le feu, si le Parlement ne révoquait ce qu'il venait de résoudre, et s'il ne donnait un arrêt d'union avec Mme la princesse et les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld. On crut qu'on dissiperait facilement cette émotion en faisant paraître les jurats ; mais cela ne fit qu'augmenter le trouble par le retardement qu'on apportait à la demande du peuple. Le Parlement envoya alors donner avis aux ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld de ce désordre et les prier de le faire cesser. Ils ne furent

pas fâchés qu'on eût besoin d'eux en cette rencontre; mais outre qu'il leur était de grande importance que le peuple obtînt l'arrêt d'union et la cessation de celui qui venait d'être donné contre l'envoyé d'Espagne, ils craignaient encore que, s'ils paraissaient avoir assez de pouvoir pour apaiser la sédition, on ne leur imputât de l'avoir causée. Ainsi ils résistèrent d'abord à ce que le Parlement désirait d'eux; mais enfin, voyant que les choses s'échauffaient à un point qu'il n'y avait plus de temps à perdre, ils coururent au palais, suivis de leurs gardes et de plusieurs de leurs amis. Ce grand nombre, qui était nécessaire pour leur sûreté, leur parut capable d'augmenter le désordre. Ils craignirent que tant de gens mêlés ensemble sans se connaître ne fissent naître des accidents qui pourraient porter les choses à la dernière extrémité, et même que le peuple ne s'imaginât, en les voyant arriver si bien accompagnés, qu'ils ne voulussent le faire retirer par force. Dans cette pensée, ils renvoyèrent tout ce qui les suivait, et s'abandonnèrent seuls et sans aucune précaution à tous les périls qu'ils pouvaient rencontrer dans un tel tumulte. Leur présence fit l'effet qu'ils désiraient : elle arrêta la fureur du peuple dans le moment qu'il allait mettre le feu au palais. Ils se rendirent médiateurs entre le Parlement et lui. L'envoyé d'Espagne eut, dès lors, toute la sûreté qu'il désirait, et l'arrêt fut donné en la manière qu'on le demandait.

Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld jugèrent ensuite qu'il était nécessaire de faire une revue générale des bourgeois, pour leur faire connaître leurs forces et les disposer peu à peu à se résoudre de soutenir un siège. Ils voulurent eux-mêmes les mettre en bataille, bien qu'ils eussent reçu plusieurs avis qu'il y avait des gens gagnés pour les assassiner. Néamoins, parmi les salves continuelles qui leur furent faites par plus de douze mille hommes, il n'arriva aucun accident qui leur donnât lieu d'ajouter foi à cet avis. On fit après travailler à quelques dehors; mais, comme il venait peu d'argent d'Espagne, on ne put mettre aucun ouvrage en défense; car, dans toute cette guerre, on n'a touché des Espagnols que deux cent vingt mille livres : le reste fut pris sur le convoi de Bourdeaux, ou sur le crédit de Mme la princesse, des ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, et de M. Lesné. On leva néanmoins en très peu de temps près de trois mille hommes de pied et sept ou huit cents chevaux. On prit Castelnau, distant de quatre lieues de Bourdeaux; et on se serait étendu davantage, sans les nouvelles que l'on eut de l'approche du maréchal de La Meilleraye du côté

d'Entre-deux-Mers, et de celle du duc d'Épernon, qui vint joindre le général de la Vallette. Sur cet avis, le marquis de Sillery fut dépêché en Espagne, pour y représenter l'état des affaires et hâter le secours d'hommes, de vaisseaux et d'argent qu'on en attendait.

Cependant, on laissa garnison dans Castelnau, et on se retira avec le reste des troupes à Blanquefort, qui est à deux lieues de Bourdeaux où le duc d'Épernon vint attaquer le quartier. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld étaient retournés à Bourdeaux, et le Chambon, maréchal de camp, commandait les troupes. Elles étaient de beaucoup plus faibles que celles du duc d'Épernon ; néanmoins, bien que le Chambon ne pût défendre l'entrée de son quartier, les canaux et les marais qui en environnaient l'autre partie lui donnèrent moyen de se retirer sans être rompu et de sauver les troupes et tout le bagage. Sur le bruit de ce combat, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld partirent de Bourdeaux avec un grand nombre de bourgeois, et, ayant joint leurs troupes, retournèrent vers le duc d'Épernon, avec dessein de le combattre ; mais le pays étant tout coupé de canaux, ils ne purent en venir aux mains. On escarmoucha longtemps de part et d'autre ; le duc d'Épernon y perdit quelques officiers et beaucoup de soldats ; il y en eut moins de tués du côté de Bourdeaux ; Guitaut et la Roussière y furent blessés.

Les troupes du maréchal de La Meilleraye et celles du duc d'Épernon serrèrent ensuite Bourdeaux de plus près ; ils reprirent même l'île de Saint-George qui est dans la Garonne, à quatre lieues au-dessus de la ville, où l'on avait commencé quelques fortifications. Cette île fut défendue, durant trois ou quatre jours, avec assez de vigueur, parce qu'à chaque marée on y envoyait de Bourdeaux un régiment frais, qui en relevait la garde. Le général de la Vallette y fut blessé et mourut peu de jours après ; mais enfin les bateaux qui avaient amené des troupes et qui devaient ramener celles qu'on relevait ayant été coulés à fond par une batterie que le maréchal de La Meilleraye avait fait dresser sur le bord de la rivière, la frayeur prit de telle sorte aux soldats et même aux officiers, qu'ils se rendirent tous prisonniers de guerre ; ainsi ceux de Bourdeaux perdirent tout à la fois cette île, qui leur était importante, et douze cents hommes de leur meilleure infanterie. Ce désordre et l'arrivée du roi à Libourne, qui fit aussitôt attaquer le château de Vère, à deux lieues de Bourdeaux, mirent une grande consternation dans

la ville. Le Parlement et le peuple se voyaient à la veille d'être assiégés par le roi et manquaient de toutes les choses nécessaires pour se défendre ; nul secours ne leur venait d'Espagne ; et la crainte avait enfin réduit le Parlement à s'assembler, pour délibérer s'il enverrait des députés demander la paix aux conditions qu'il plairait au roi, lorsqu'on apprit que Vère était pris, et que le gouverneur, nommé Richon, s'étant rendu à discrétion, avait été pendu. Cette sévérité, par laquelle le cardinal croyait jeter la terreur et la division dans Bourdeaux, fit un effet tout contraire ; car cette nouvelle étant venue dans un temps où les esprits étaient, comme je l'ai dit, étonnés et chancelants, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld surent si bien se prévaloir d'une telle conjecture, qu'ils remirent leurs affaires en meilleur état qu'elles n'avaient encore été, en faisant pendre en même temps le nommé Canolles, qui commandait dans l'île de Saint-George la première fois que ceux de Bourdeaux s'en saisirent, et qui s'était aussitôt rendu à eux à discrétion. Mais, afin que le Parlement et le peuple partageassent avec les généraux une action qui n'était pas moins nécessaire qu'elle paraissait hardie, ils firent juger Canolles par un conseil de guerre où présidaient Mme la princesse et M. le duc d'Enghien, et qui était aussi composé non seulement des officiers des troupes, mais encore de deux députés du Parlement, qui y assistaient toujours, et de trente-six capitaines de la ville. Ce pauvre gentilhomme, qui n'avait d'autre crime que son malheur, fut condamné tout d'une voix, et le peuple était si animé qu'il attendit à peine qu'il fût exécuté pour mettre son corps en pièces. Cette action étonna la cour et redonna une nouvelle vigueur aux Bourdelais. Ils passèrent si promptement de la consternation au désir de se défendre, qu'ils se résolurent, sans balancer, à attendre le siège, se fiant en leurs propres forces et aux promesses des Espagnols, qui les assuraient d'un prompt et puissant secours. Dans ce dessein, on se hâta de faire un fort de quatre bastions à la Bastide, vis-à-vis de Bourdeaux, de l'autre côté de la rivière. On travailla aussi avec soin aux autres fortifications de la ville. Bien qu'on représentât aux bourgeois qui avaient des maisons dans le faubourg de Saint-Surin, qu'il serait attaqué le premier et qu'il était capable de loger toute l'infanterie du roi, ils ne voulurent jamais consentir qu'on en brûlât ou qu'on en fît raser aucune. Ainsi tout ce que l'on put faire fut d'en couper les avenues par des barricades et d'en percer les maisons. On ne s'y résolut même que pour contenter le peuple, et on ne

crut pas pouvoir défendre un lieu de si grande garde avec des bourgeois et le peu de troupes qui restaient, lesquelles ne montaient pas à sept ou huit cents hommes de pied et deux cents chevaux. Néanmoins, comme on dépendait du peuple et du Parlement, il fallut les satisfaire contre les règles de la guerre et entreprendre de défendre le faubourg de Saint-Surin, bien qu'il fût ouvert des deux côtés. La porte de la ville qui en est plus proche est celle de Dijaux ; elle fut trouvée si mauvaise, parce qu'elle n'est défendue de rien et qu'on y arrive de plain-pied, qu'on jugea à propos de la couvrir d'une demi-lune ; mais, comme on manquait de tout, on fut contraint de se servir d'une petite hauteur de fumier qui était devant la porte, laquelle étant escarpée en forme d'ouvrage à corne, sans parapet et sans fossé, se trouva néanmoins la plus grande défense de la ville.

Le roi étant demeuré à Bourg, le cardinal vint à l'armée. Elle était de huit mille hommes de pied et de près de trois mille chevaux. On y résolut d'autant plus tôt d'attaquer le faubourg de Saint-Surin, que n'y ayant que les avenues de gardées, on pouvait sans péril gagner les maisons, entrer par là dans le faubourg, et couper même ceux qui défendaient les barricades et l'église, sans qu'ils pussent se retirer dans la ville. On croyait de plus que, la demi-lune ne pouvant être défendue, on se logerait dès le premier jour à la porte de Dijaux. Pour cet effet, le maréchal de La Meilleraye fit attaquer en même temps les barricades et les maisons du faubourg, et Paluau avait ordre d'y entrer par le palais Galien, et de couper entre le faubourg et la ville, droit à la demi-lune ; mais n'étant pas arrivé dans le temps que le maréchal de La Meilleraye fit donner, on trouva plus de résistance qu'on n'avait cru. L'escarmouche avait commencé dès que les troupes du roi s'étaient avancées. Ceux de la ville avaient mis des mousquetaires dans des haies et dans des vignes qui couvraient le faubourg ; ils arrêtèrent d'abord les troupes du roi avec une assez grande perte : Choupes, maréchal de camp, y fut blessé, et plusieurs officiers tués. Le duc de Bouillon était dans le cimetière de l'église de Saint-Surin, avec ce qu'il avait pu faire sortir de bourgeois pour rafraîchir les postes ; le duc de La Rochefoucauld était à la barricade, où se faisait la principale attaque ; et après qu'elle eut enfin été emportée, il alla joindre le duc de Bouillon. Beauvais-Chanterac et le chevalier Todias y furent pris prisonniers. Le feu fut très grand de part et d'autre. Il y eut cent ou six-vingts hommes de tués du côté des ducs, et

près de cinq cents de celui du roi : le faubourg néanmoins fut emporté ; mais on ne passa pas plus outre, et on se résolut d'ouvrir la tranchée pour prendre la demi-lune. On fit aussi une autre attaque par les allées de l'archevêché. J'ai déjà dit qu'il n'y avait point de fossé à la demi-lune : de sorte que, pouvant être emportée facilement, les bourgeois n'y voulurent point entrer en garde et se contentèrent de tirer de derrière leurs murailles. Les assiégeants l'attaquèrent trois fois avec leurs meilleures troupes, et à la dernière ils entrèrent même dedans ; mais ils furent repoussés par le duc de La Rochefoucauld, qui y arriva avec ses gardes et ceux de M. le prince, dans le temps que ceux qui défendaient la demi-lune avaient plié et en étaient sortis. Trois ou quatre officiers de Navailles furent pris dedans, et le reste fut tué ou chassé. Les assiégés firent trois grandes sorties, à chacune desquelles ils nettoyèrent la tranchée et brûlèrent le logement des assiégeants : la Chapelle-Biron, maréchal de camp des troupes du duc de Bouillon, fut tué à la dernière. Enfin, après treize jours de tranchée ouverte, le siège n'était pas plus avancé que le premier jour. Mais, comme il y avait trop peu d'infanterie dans Bourdeaux, outre les bourgeois, pour relever la garde des postes attaqués, et que ce qui n'avait point été tué ou blessé était presque hors de combat à force de tirer et par la fatigue de treize jours de garde, le duc de Bouillon les fit rafraichir par la cavalerie, qui mit pied à terre ; et lui et le duc de La Rochefoucauld y demeurèrent les quatre ou cinq derniers jours, sans en partir, afin d'y retenir plus de gens par leur exemple.

Cependant M. le duc d'Orléans et les Frondeurs, voyant que non seulement on transférait les princes à Marcoussy, mais qu'on se disposait à les mener au Havre, et craignant que la chute de Bourdeaux ne rendît la puissance du cardinal plus formidable, ils ne voulurent point attendre l'événement du siège et firent partir des députés pour s'entremettre de la paix. Ces députés furent les sieurs Lemeusnier et Bitaut, conduits par Le Coudray-Montpensier de la part de M. le duc d'Orléans. Ils arrivèrent à Bourg pour faire des propositions de paix au roi ; ils en donnèrent avis au parlement de Bourdeaux, et l'on convint de part et d'autre de faire une trêve de quinze jours. Dès qu'elle fut résolue, Le Coudray-Montpensier et les deux députés entrèrent dans la ville pour y porter les choses au point qu'ils désiraient. La cour voulait la paix, craignant l'événement du siège et voyant les troupes rebutées par une résistance d'autant plus opiniâtre

que les assiégés espéraient le secours d'Espagne et celui du maréchal de La Force, qui était sur le point de se déclarer; d'autre part, le parlement de Bourdeaux, ennuyé des longueurs et des périls du siège, se déclara pour la paix. Les cabales de la cour et celles du duc d'Épernon agissaient puissamment pour y disposer le reste de la ville : l'infanterie était ruinée, et les secours d'Espagne avaient trop souvent manqué, pour pouvoir encore raisonnablement s'y attendre. Toutes ces raisons firent résoudre le parlement de Bourdeaux d'envoyer des députés à Bourg, où était la cour. Il convia Mme la princesse et les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld d'y envoyer aussi ; mais, comme ils n'avaient d'autres intérêts que la liberté des princes, et qu'ils ne pouvaient désirer la paix sans cette condition, ils se contentèrent de ne s'y opposer point, puisque aussi bien ils ne la pouvaient empêcher. Ils refusèrent donc d'y envoyer de leur part, et prièrent seulement les députés de la ville de ménager la sûreté et la liberté de Mme la princesse et de M. le duc d'Enghien avec le rétablissement de tout ce qui avait été dans leur parti. Les députés allèrent à Bourg, et y traitèrent et conclurent la paix avec le cardinal Mazarin, sans en communiquer les articles à Mme la princesse ni aux généraux. Les conditions étaient que le roi serait reçu dans Bourdeaux en la manière qu'il a accoutumé de l'être dans les autres villes de son royaume, que les troupes qui avaient soutenu le siège en sortiraient et pourraient aller en sûreté joindre l'armée de M. de Turenne à Stenay, que tous les privilèges de la ville et du Parlement seraient maintenus ; que le Château-Trompette demeurerait démoli ; que Mme la princesse et M. le duc d'Enghien pourraient se retirer à Mourond, où le roi entretiendrait, pour leur sûreté, une très petite garnison, qui serait choisie de leur main ; que le duc de Bouillon pourrait aller à Turenne, et le duc de La Rochefoucauld se retirer chez lui, sans faire les fonctions de sa charge de gouverneur de Poitou, et sans aucun dédommagement pour sa maison de Verteuil que le roi avait fait raser.

Dans le temps que Mme la princesse et Monsieur son fils sortaient de Bourdeaux par eau, accompagnés des ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, pour aller mettre pied à terre à Lormont et prendre le chemin de Coutras, ils rencontrèrent le maréchal de La Meilleraye, qui allait en bateau à Bourdeaux. Il se mit dans celui de Mme la princesse, et lui proposa d'abord d'aller à Bourg voir le roi et la reine, lui faisant espérer qu'on accorderait peut-être aux prières et aux larmes d'une femme ce qu'on

avait cru devoir refuser lorsqu'on l'avait demandé les armes à la main. Quelque répugnance qu'eut Mme la princesse à faire ce voyage, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld lui conseillèrent de la surmonter, et de suivre l'avis du maréchal de La Meilleraye, afin qu'on ne pût lui reprocher d'avoir négligé aucune voie pour obtenir la liberté de monsieur mon mari. Ils jugèrent encore qu'une entrevue comme celle-là, qui ne pouvait avoir été concertée avec les Frondeurs ni avec M. le duc d'Orléans, leur donnerait sans doute de l'inquiétude et pourrait produire des effets considérables. Le maréchal de La Meilleraye retourna à Bourg porter la nouvelle de l'arrivée de Mme la princesse et de sa suite. Ce changement si soudain surprit mademoiselle, et lui fit croire que l'on traitait beaucoup de choses sans la participation de monsieur son père ; elle fut encore confirmée dans cette opinion par les longues et particulières conférences que le duc de Bouillon et le duc de La Rochefoucauld eurent séparément avec le cardinal, dans le dessein de le faire résoudre de donner la liberté aux princes, ou au moins de le rendre suspect à M. le duc d'Orléans. Ils étaient convenus de parler au cardinal dans le même sens, et ils lui dirent que M. le prince lui serait d'autant plus obligé de sa liberté, que le succès de la guerre ne l'avait pas contraint de l'accorder. Ils lui représentèrent que le procédé des Frondeurs lui devait faire connaître leurs desseins, et qu'ils ne voulaient avoir les princes en leur disposition que pour se joindre à eux contre lui ; que la guerre civile était finie en Guyenne, mais que le désir de la rallumer dans tout le royaume ne finirait jamais qu'avec la prison des princes. Ils ajoutèrent que tous les peuples et tous les parlemens s'uniraient pour une cause si juste, et qu'elle serait soutenue du même parti qui venait de faire la guerre ; mais ils lui dirent aussi qu'il était en son pouvoir de détourner tant de malheurs en mettant les princes en liberté, et de les attacher inséparablement aux intérêts de la reine et aux siens. Bien que cette conversation fit alors peu d'effet sur le cardinal, elle eut néanmoins d'ailleurs une partie du succès qu'on avait prévu : M. le duc d'Orléans et les Frondeurs en eurent du soupçon, et perdant l'espérance d'avoir les princes entre leurs mains, ils se résolurent à chercher de nouveaux moyens de ruiner le cardinal.

C'est ainsi que finit la guerre de Bourdeaux. On s'étonnera peut-être que les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld eussent osé l'entreprendre, et que *deux particuliers*, sans places, sans troupes, sans argent, et *sans autre prétexte que la liberté*

des Princes, aient pu soutenir cette guerre, dans le temps que tout le royaume était soumis au roi et que M. le duc d'Orléans et les Frondeurs étaient unis au cardinal pour opprimer M. le prince. Mais ce qui n'est pas moins extraordinaire, c'est qu'ils aient défendu une place ouverte en beaucoup d'endroits, avec si peu de forces, contre une armée considérable, commandée par le maréchal de La Meilleraye, sous le cardinal Mazarin, et fortifiée de la présence du roi ; qu'après treize jours de tranchée les assiégeants n'aient pu se rendre maîtres d'un ouvrage fait de fumier et de barriques, sans fossé et sans parapet, et que, durant tout ce temps, les généraux aient toujours été plus en péril par les factions du peuple et du Parlement que par l'armée qui les assiégeait. On peut ajouter encore que, pendant cette résistance, la duchesse de Bouillon était en prison ; que la mère, sa femme, et les enfants du duc de La Rochefoucauld étaient sans retraite, qu'on pillait ses terres et qu'on rasait ses maisons.

III

Cette résistance avait valu à La Rochefoucauld l'admiration de la cour aussi bien que celle de ses partisans, car à cette époque on était capable d'admirer ses adversaires même lorsqu'ils étaient des fauteurs de guerre civile. Retz parle du courage du duc « dans tout le cours du siège et particulièrement à la défense de la demi-lune, où il y eut assez de carnage ». Mme de Motteville est à l'unisson. Et Lenet nous peignant le départ de son ami pour Verteuil écrit (1) :

Il emmena avec lui quantité de noblesse qui l'avait suivi, et laissa un grand regret à Son Altesse, à M. le duc de Bouillon et à toute la cour de cette séparation, s'étant acquis l'amitié et l'estime de tout le monde par son courage, son esprit, l'agrément de sa conversation et la netteté de son procédé pendant

(1) *Mémoires de Lenet*, t. II, p. 161.

tout le temps que cette affaire avait duré, et encore par les protestations qu'il fit à la princesse de recommencer toutes les fois qu'il lui plairait lui commander (1).

Sans doute, sans doute, mais le brave Lenet, qui nous conte quelques pages auparavant les entrevues du duc et de Mazarin, n'attache pas toute l'importance qui convient à un dialogue auquel il assista cependant, ainsi que Bouillon : « Qui aurait cru il y a quinze jours, voire huit, dit le cardinal que nous eussions été tous quatre aujourd'hui dans un même carrosse? — Tout arrive en France », répondit La Rochefoucauld.

Ce « tout arrive en France » indiquait, une fois encore, que ce dernier était las de cette lutte, où il s'était conduit si parfaitement cependant. Le caractère de La Rochefoucauld ne pouvait s'accommoder longtemps de l'apparence des choses, si belle qu'elle fût : « Le plus grand défaut de la pénétration, a-t-il dit, n'est pas de n'aller point jusqu'au but, c'est de le passer. » Dans le plus beau fruit de sa jeunesse se mettait toujours le ver du scepticisme. Il voyait l'envers des actions humaines, avant même qu'elles ne fussent consommées, bien qu'il eût commencé par ne le point voir assez. Comme tous les grands passionnés, il passait aisément d'un extrême à un autre.

En réalité, La Rochefoucauld rêvait toujours d'être le négociateur — il se croyait seul capable de l'être — entre Condé et la cour.

Sa nonchalance, elle était faite de son inclination naturelle et d'une sorte de mélancolie sans illusion qui sommeillait à peine dans son âme. Il se rendait compte que ni lui ni les autres féodaux n'étaient taillés pour défendre les privilèges de la caste. Il comprenait que la destinée de la noblesse était désormais d'être vaincue par le pouvoir royal. Bordeaux venait encore de prouver cette impuis-

(1) Cf. à cet égard la lettre du 20 décembre que La Rochefoucauld lui-même écrit à la princesse douairière de Condé. *Correspondance*, p. 41, 42.

sance : l'aristocratie était comme lui-même, émasculée par le désir égoïste des honneurs et des places (1).

Alors, pensait-il, ne valait-il pas mieux traiter? De la sorte, au moins, il y avait quelque chance de sauvegarder les apparences et même de tirer son épingle du jeu. Qu'avait donné la guerre de Guyenne? A peine quelques profits personnels, tandis que la raison même pour laquelle elle avait été entreprise demeurait intacte : les princes étaient toujours les prisonniers de la cour. Il valait donc mieux composer, quitte à se venger après coup des humiliations que cette composition pouvait entraîner.

LA DÉLIVRANCE DES PRINCES

Après cette victoire, le cardinal, qui s'était avancé jusqu'à Rethel, retourna à Paris comme en triomphe, et parut si enflé de cette prospérité, qu'il renouvela dans tous les esprits le dégoût et la crainte de sa domination. On remarqua alors que la fortune disposa tellement de l'événement de cette bataille, que M. de Turenne, qui l'avait perdue, devint nécessaire aux Espagnols et eut le commandement entier de leur armée, et que le cardinal, qui s'attribuait la gloire de cette action, réveilla contre lui l'envie et la haine publique. Les Frondeurs jugèrent qu'il cesserait de les considérer, parce qu'il cessait d'en avoir besoin ; et, craignant qu'il ne les opprimât pour gouverner seul, ou pour les sacrifier à M. le prince, ils entrèrent dès lors en traité avec le président Viole, Arnauld et Montreuil, serviteurs particuliers de M. le prince, qui lui mandaient toutes choses et recevaient ses réponses.

Ce commencement de négociation en produisit plusieurs particulières et secrètes, tantôt avec M. le duc d'Orléans, Mme de Chevreuse, le coadjuteur et M. de Châteauneuf, et tantôt avec le duc de Beaufort et avec Mme de Montbazon ; d'autres trai-

(1) *Mémoires de La Rochefoucauld*, p. 259. Entre autres indices de cet état d'esprit, cette phrase : « Il venait d'éprouver à combien de peines et de difficultés insurmontables on s'expose pour soutenir une guerre civile contre la présence du roi ; il savait de quelle infidélité de ses amis on est menacé, lorsque la cour y attache des récompenses et qu'elle fournit le prétexte de rentrer dans son devoir. »

tèrent avec le cardinal directement. Mais, comme Mme la princesse Palatine avait alors plus de part que personne à la confiance des princes et à celle de Mme de Longueville, elle avait commencé toutes ces diverses négociations, et était dépositaire de tant d'engagements et de tant de traités opposés, que, se voyant chargée tout à la fois d'un si grand nombre de choses contraires, elle craignit de devenir suspecte aux uns et aux autres : dans cette pensée, elle manda au duc de La Rochefoucauld qu'il était nécessaire qu'il se rendît à Paris sans être connu, afin qu'elle lui dît l'état des diverses cabales qui se formaient, et de se joindre à celle qui pouvait le plus avancer la liberté des princes.

Le duc de La Rochefoucauld se rendit promptement à Paris, et demeura toujours caché chez la princesse Palatine pour examiner avec elle ce qu'on venait lui proposer de toutes parts. L'intérêt général des Frondeurs était l'éloignement et la ruine entière du cardinal, à quoi ils demandaient que les princes contribuassent avec eux de tout leur pouvoir. Mme de Chevreuse désirait que M. le prince de Conti épousât sa fille, qu'après la chute du cardinal on mît M. de Châteauneuf dans la place de premier ministre, et que, cela étant, on donnerait à M. le prince le gouvernement de Guyenne, avec la lieutenance générale de cette province, et Blaye pour celui de ses amis qu'il choisirait, et le gouvernement de Provence pour M. le prince de Conti. Le duc de Beaufort et Mme de Montbazon n'avaient aucune connaissance de ce projet et faisaient aussi un traité particulier, que les autres ignoraient, lequel consistait seulement à donner de l'argent à Mme de Montbazon et à lui faire obtenir pour son fils la survivance ou la récompense de quelqu'une des charges du duc de Montbazon. Le coadjuteur paraissait sans autre intérêt que ceux de ses amis ; mais, outre qu'il croyait trouver toute sa grandeur dans la perte du cardinal, il avait une grande liaison avec Mme de Chevreuse, et on disait que la beauté de mademoiselle sa fille avait encore plus de pouvoir sur lui. M. de Châteauneuf ne voulut point paraître dans ce traité ; mais, comme il avait toujours été également attaché à Mme de Chevreuse, et devant et après sa prison, ç'a toujours été aussi conjointement qu'ils ont pris leurs mesures, premièrement avec le cardinal, et après avec ses ennemis ; de sorte qu'on se contenta des paroles que Mme de Chevreuse donna pour M. de Châteauneuf. Il consentit que ce qu'il avait d'amis puissants et considérables dans la maison du roi et dans le Parle-

ment, vissent secrètement Mme la princesse Palatine et qu'ils lui promissent d'entrer avec lui dans tous ses engagements ; il pouvait encore beaucoup sur l'esprit de M. le duc d'Orléans ; et le Coadjuteur, Mme de Chevreuse et lui l'avaient entièrement disposé à demander la liberté des princes.

Tout étant ainsi préparé, M. le prince, qui en était exactement averti, semblait pencher à conclure avec les Frondeurs ; mais le duc de La Rochefoucauld, qui jusqu'alors avait été ennemi du Coadjuteur, de Mme de Chevreuse, du duc de Beaufort et de Mme de Montbazon, voyant les négociations également avancées de tous côtés, empêcha Mme la princesse Palatine de faire ratifier à M. le prince le traité des Frondeurs et retarda de le signer lui-même. Il jugeait que, si on traitait avec eux, les princes ne pourraient sortir de prison sans une révolution entière, et qu'au contraire le cardinal, qui avait les clefs du Havre, les pouvait mettre en liberté en un moment, et se servir peut-être d'une voie si juste et si honnête pour éviter les périls dont il était menacé.

Aussitôt que le cardinal fut averti par Mme la princesse Palatine que le duc de La Rochefoucauld était à Paris, il souhaita avec empressement de le voir la nuit, en secret. Il se hasardait même, contre sa coutume, pour faire entrer le duc de La Rochefoucauld dans son appartement sans être vu ; il descendait seul et sans lumière dans la cour du Palais-Royal, et s'exposait ainsi à ce qu'on aurait pu entreprendre contre lui. Dans la première conversation, il justifia d'abord, avec beaucoup de soin et d'artifice, ce qu'il avait été contraint de faire contre M. le prince, et s'étendit sur les raisons qu'il avait eues de le faire arrêter ; il n'oublia rien pour persuader au duc de La Rochefoucauld qu'il souhaitait sincèrement de se réconcilier avec la maison de Condé, qu'il voulait entrer désormais dans tous leurs sentiments et dans toutes leurs liaisons, et que leur haine commune et irréconciliable pour le coadjuteur de Paris devait être le nœud de leur union. Il lui dit encore qu'il ne voulait de sûreté, dans son raccommodement avec M. le prince, que la parole de Mme de Longueville et celle du duc de La Rochefoucauld ; mais qu'il demandait du temps avant que de conclure un traité qui pouvait avoir de si grandes suites. Il voulut même éblouir le duc de La Rochefoucauld de toutes les espérances qui pouvaient le plus flatter son ambition : il lui offrit la disposition entière du mariage de ses trois nièces, pour lui prouver, ce disait-il, par une marque si singulière de confiance et d'estime, qu'il

préférence il lui voulait donner sur tous ses autres amis. Des offres si grandes et si étendues donnèrent plus de défiance au duc de La Rochefoucauld qu'elles ne lui donnèrent d'espérances. Néanmoins, comme tous les intérêts du cardinal le devaient obliger à traiter de bonne foi, le duc de La Rochefoucauld eut quelque temps sujet de croire que sa négociation ne serait pas inutile, et que le cardinal, environné de tant d'ennemis et exposé à tant de périls, prendrait enfin le seul bon parti qui lui restait à prendre. Il crut aussi qu'il était inutile de justifier la conduite passée de M. le prince. Il loua seulement le cardinal d'avoir soutenu avec tant de gloire et de fermeté le poids des affaires dans des temps si difficiles ; il lui fit paraître qu'il recevait avec beaucoup de respect et de reconnaissance les marques particulières qu'il lui donnait de son estime et de son amitié, sans lui laisser croire toutefois qu'il pût se laisser toucher à tant de vaines espérances ; mais il le pria, en même temps, de se souvenir de ce qu'il lui avait dit à Bourg, en sortant de Bourdeaux, après que la paix fut signée, et que, comme il lui avait dit alors que son engagement vers M. le prince et M. le prince de Conti durerait autant que leur prison, il lui répétait les mêmes choses dans le Palais-Royal, étant encore plus entre ses mains qu'en Guyenne, et lui déclarait que la liberté des princes était le seul intérêt qu'il eût alors à ménager. Il lui fit voir que les retardements étaient également contraires aux intérêts de la cour et à ceux des princes, et que cette entrevue, qui ne pouvait être longtemps secrète, donnerait de nouvelles défiances aux Frondeurs. Il représenta ensuite à ce ministre tout ce qu'il crut capable d'augmenter ses soupçons et ses craintes, sans lui rien dire néanmoins de ce qui se formait tous les jours pour le chasser. Enfin il lui dit qu'il voulait une réponse positive, parce que la durée de la négociation pouvait faire perdre aux amis de MM. les princes des occasions favorables de les tirer de prison ; qu'ils étaient encore en état de tenir cette grâce de lui et de se joindre à ses intérêts contre leurs ennemis communs ; mais qu'on était sur le point aussi de se joindre à tout ce qui lui était opposé, s'il refusait de mettre les princes en liberté ; que tout ce qu'on pouvait faire était de lui donner vingt-quatre heures pour résoudre s'il lui était plus avantageux de s'unir à M. le prince pour perdre les Frondeurs, ou de voir M. le prince uni aux Frondeurs pour le perdre lui-même. Ce discours ébranla le cardinal ; il ne put néanmoins se déterminer sur l'heure : il remit au lendemain à rendre une réponse décisive ; mais son irrésolution natu-

relle et le peu de connaissance de son état présent lui firent perdre inutilement le temps de conclure, et obligèrent le duc de La Rochefoucauld de traiter deux jours après avec M. le duc d'Orléans et avec les Frondeurs, et de signer ce qu'ils avaient désiré.

L'habileté que le cardinal Mazarin avait fait paraître en tant d'occasions ne parut pas au duc de La Rochefoucauld dans tout le temps que dura cette négociation : il le trouva presque toujours étonné, irrésolu, affectant de fausses vanités et se servant de petites finesses. Tout défiant qu'était ce ministre, et quelque besoin qu'il eût de ne se pas méprendre à juger de l'état présent de ses affaires, il ne pénétra jamais ce qui se préparait contre lui : il ne connut point les divers intérêts, ni les sentiments de tant de gens qu'il croyait attachés à sa fortune, et qui traitaient néanmoins tous les jours de son éloignement et de la liberté des princes.

Les choses étaient venues à un point que rien n'était capable de les empêcher d'éclater. M. le duc d'Orléans, qui suivait alors, comme j'ai dit, les avis et les sentiments de Mme de Chevreuse, de M. de Châteauneuf et du Coadjuteur, déclara ouvertement qu'il voulait la liberté des princes. Cette déclaration de M. le duc d'Orléans donna une nouvelle vigueur au Parlement et au peuple et mit le cardinal dans une entière consternation. Les bourgeois prirent les armes ; on fit la garde aux portes, et en moins de six heures il ne fut plus au pouvoir du roi et de la reine de sortir de Paris. La noblesse, voulant avoir part à la liberté des princes, s'assembla, en ce même temps, pour la demander : on ne se contentait pas de faire sortir les princes de prison, on voulait encore la vie du cardinal. M. de Châteauneuf voyait ainsi augmenter ses espérances ; le maréchal de Villeroy et presque toute la maison du roi les appuyaient sous main de tout leur pouvoir. Une partie des ministres et plusieurs des plus particuliers amis et des créatures du cardinal faisaient aussi la même chose. Enfin la cour, dans aucune rencontre, n'a jamais mieux paru ce qu'elle est.

Mme de Chevreuse et M. de Châteauneuf gardaient encore alors exactement les apparences, et rien ne les avait rendus suspects au cardinal, tant sa fortune présente et la secrète désertion de ses propres amis lui avaient ôté la connaissance de ce qui se passait contre lui : de sorte qu'ignorant la proposition du mariage de M. le prince de Conti, et considérant seulement Mme de Chevreuse comme la personne qui avait plus

contribué à la prison des princes en disposant M. le duc d'Orléans à y consentir, il eut d'autant moins de défiance des conseils qu'elle lui donna, que son abattement et ses craintes ne lui permettaient pas d'en suivre d'autres que ceux qui allaient à pourvoir à sa sûreté. Il se représentait sans cesse qu'étant au milieu de Paris, il devait tout appréhender de la fureur d'un peuple qui avait osé prendre les armes pour empêcher la sortie du roi. Mme de Chevreuse se servit avec beaucoup d'adresse de la disposition où il était, et désirant en effet son éloignement pour établir M. de Châteauneuf et pour achever le mariage de sa fille, elle se ménagea si bien, qu'elle eut beaucoup de part à la résolution qu'il prit enfin de se retirer. Il sortit le soir de Paris à cheval, sans trouver d'obstacle, et, suivi de quelques-uns des siens, il s'en alla à Saint-Germain. Cette retraite n'adoucit point les esprits des Parisiens ni du Parlement. On craignait même qu'il ne fût allé au Havre, pour enlever les princes, et que la reine n'eût dessein en même temps d'emmener le roi hors de Paris. Cette pensée fit prendre de nouvelles précautions. On redoubla toutes les gardes des portes et des rues proches du Palais-Royal, et il y eut encore toutes les nuits non seulement des partis de cavalerie pour s'opposer à la sortie du roi, mais un soir que la reine avait effectivement dessein de l'emmener, un des principaux officiers de la maison en donna avis à M. le duc d'Orléans, qui envoya des Ouches, à l'heure même, supplier la reine de ne persister pas davantage dans un dessein si périlleux et que tout le monde était résolu d'empêcher ; mais, quelques protestations que la reine pût faire, on n'y voulut ajouter aucune foi. Il fallut que des Ouches visitât le Palais-Royal pour voir si les choses paraissaient disposées à une sortie, et qu'il entrât même dans la chambre du roi, afin de pouvoir rapporter qu'il l'avait vu couché dans son lit.

Les affaires étant en ces termes, le Parlement, de son côté, donnait tous les jours des arrêts et faisait de nouvelles instances à la reine pour la liberté des princes ; mais les réponses qu'elle faisait étaient toujours ambiguës et aigrissaient les esprits au lieu de les apaiser. Elle avait cru éblouir le monde en envoyant le maréchal de Gramont au Havre amuser MM. les princes d'une fausse négociation, et lui-même l'avait été des belles apparences de ce voyage ; mais, comme il ne devait rien produire pour leur liberté, on connut bientôt que tout ce que la reine avait fait jusqu'alors n'était que pour gagner du temps. Enfin, se voyant pressée de toutes parts, et ne sachant pas encore certainement

si le cardinal prendrait le parti de délivrer les princes ou de les emmener avec lui, elle résolut de promettre solennellement au Parlement la liberté des princes sans plus différer ; et le duc de La Rochefoucauld fut choisi pour aller porter au Havre, au sieur de Bar, qui les gardait, cet ordre si positif et qui détruisait tous ceux qu'il aurait pu avoir au contraire. M. de La Vrillière, secrétaire d'État, et Comminges, capitaine des gardes de la reine, eurent charge de l'accompagner pour rendre la chose plus solennelle et laisser moins de lieu de douter de la sincérité de la reine. Mais tant de belles apparences n'éblouirent pas le duc de La Rochefoucauld : il dit, en partant, à M. le duc d'Orléans, que la sûreté de tant d'écrits et de tant de paroles si solennellement données dépendait du soin qu'on apporterait à garder le Palais-Royal, et que la reine se croirait dégagée de tout, du moment qu'elle serait hors de Paris. En effet, on a su depuis qu'elle envoya en diligence donner avis de ce voyage au cardinal, qui était prêt d'arriver au Havre, et lui dire que, sans avoir égard à ses promesses et à l'écrit du roi, d'elle et des secrétaires d'État, dont le duc de La Rochefoucauld et M. de La Vrillière étaient chargés, il pouvait disposer à son gré de la destinée des princes, pendant qu'elle chercherait toutes sortes de voies pour tirer le roi hors de Paris. Cet avis ne fit pas changer de dessein au cardinal : il résolut, au contraire, de voir lui-même M. le prince et de lui parler en présence de M. le prince de Conti, du duc de Longueville et du maréchal de Gramont. Il commença d'abord à justifier sa conduite sur les choses générales ; il lui dit ensuite, sans paraître embarrassé et avec assez de fierté, les divers sujets qu'il avait eus de se plaindre de lui, et les raisons qui l'avaient porté à le faire arrêter. Il lui demanda néanmoins son amitié ; mais il l'assura en même temps qu'il était libre de la lui accorder ou de la lui refuser, et que le parti qu'il prendrait n'empêcherait pas qu'il ne pût sortir du Havre, à l'heure même, pour aller où il lui plairait. Apparemment M. le prince fut facile à promettre ce qu'on désirait de lui. Ils dînèrent ensemble avec toutes les démonstrations d'une grande réconciliation ; et incontinent après le cardinal prit congé de lui et le vit monter en carrosse avec M. le prince de Conti, le duc de Longueville et le maréchal de Gramont. Ils vinrent coucher à trois lieues du Havre, dans une maison nommée Grosmesnil, sur le chemin de Rouen, où le duc de La Rochefoucauld, M. de La Vrillière, Comminges et le président Viole arrivèrent presque en même temps et furent témoins des premiers moments de leur joie. Ils recon-

vrèrent ainsi leur liberté treize mois après l'avoir perdue. M. le prince supporta cette disgrâce avec beaucoup de résolution et de constance, et ne perdit aucune occasion de faire cesser son malheur. Il fut abandonné de plusieurs de ses amis : mais on peut dire avec vérité que nul autre n'en a jamais trouvé de plus fermes et de plus fidèles que ceux qui lui restèrent. Jamais personne de sa qualité n'a été accusé de moindres crimes, ni arrêté avec moins de sujet ; mais sa naissance, son mérite et son innocence même, qui devaient avec justice empêcher sa prison, étaient de grands sujets de la faire durer, si la crainte et l'irrésolution du cardinal et tout ce qui s'éleva en même temps contre lui ne lui eussent fait prendre de fausses mesures dans le commencement et dans la fin de cette affaire.

IV

Après cela, La Rochefoucauld se figurait avoir fait « des merveilles (1) ». Il s'était plu au mystère entourant son voyage à Paris. Son imagination avait travaillé de concert avec son habileté. Écrivant au marquis de Sillery, au moment de se mettre en route, il lui disait :

Voyez si vous avez quelque chose à m'ordonner au pays où je vais avec celui qui vous écrit ce que dessus (*Gourville sans doute lui servait de secrétaire*). Personne du monde ne saura le lieu où je logerai que Perrenelles, à qui je le ferai savoir par mon valet nommé Pierre, par qui elle m'enverra dire où elle voudra que je la voie. J'envoyerai ce valet Pierre parler à elle aussitôt que je jugerai que vous aurez pu lui faire savoir de vos nouvelles et des miennes (2).

Ah ! le beau manteau couleur de muraille que revêtait cet incorrigible romanesque jusque dans les conciliabules les plus serrés !

L'illusion d'avoir accompli des prouesses ne l'éblouit

(1) *Correspondance*, p. 46.
(2) *Ibid.*, p. 45, 46.

pas longtemps toutefois. Condé, qui lui avait battu froid depuis la délivrance, se réconcilia avec lui ainsi qu'avec Mme de Longueville. Tous les intérêts particuliers, gâchés et mal utilisés auprès de la régente, inaltérablement liée au cardinal exilé, se reformèrent en cabales. Le prince se retira à Saint-Maur auprès de sa mère, avec sa sœur et La Rochefoucauld lui-même, afin de préparer le nouveau plan de campagne révolutionnaire.

Dans les premiers jours, cette cour ne fut pas moins remplie de personnes de qualité que celle du roi. Tous les divertissements même s'y rencontrèrent pour servir à la politique, et les bals, les comédies, le jeu, la chasse et la bonne chère y attiraient un nombre infini de ces gens incertains qui s'offrent toujours au commencement des partis et qui les trahissent ou les abandonnent d'ordinaire selon leurs craintes ou leurs intérêts.

Ce fut la dernière halte avant le dégoût suprême, avant tous les dégoûts, avant la lassitude même de sa maîtresse. Dans ce décor magnifique, les deux amants purent sans doute dérober aux fêtes et aux complots quelques-unes de ces heures heureuses qui laissent flotter comme une sorte de souvenir attendri sur les *Maximes* elles-mêmes. Parmi les frivolités équivoques de ce milieu, attaqué par tous ces jouisseurs sans foi et sans âme, qui minent les partis politiques, la charmante et héroïque Longueville dénoua dans les mains de son amant ses longs cheveux d'un blond cendré, tendit vers lui son visage très pur, qui devait à la petite vérole des reflets de perle, ses grands yeux de turquoise, à la fois ardents et soumis. Elle demeurait dévouée aux passions, — cornélienne dans la lutte, racinienne dans l'amour, — à toutes les passions qui les avaient unis. Elle avait tout sacrifié à leur fortune, comme nous le révèlent les deux seules lettres qui soient restées de leur correspondance, si touchantes, si abandonnées l'une et l'autre. Voici en effet ce qu'elle écrivait (1) de

(1) *Correspondance de La Rochefoucauld*, t. III, appendice Ier, p. 259, 260.

Stenay à La Rochefoucauld, quelques semaines auparavant, alors qu'ils combattaient l'un et l'autre pour la même cause, aux extrémités de la France :

J'ai oublié de vous prier de faire en sorte que le fils aîné de Mandane (Mme de Longueville) revienne du lieu où il est, car j'ai su qu'il n'y est pas trop bien ; et puis pour mille conséquences qui seraient trop longues à vous déduire, cela est plus à propos ; il faut, s'il vous plaît, le faire agréer à Belinde (la princesse douairière de Condé) et en parler à Mme de Bourgneuf, lui prétextant ce retour sur ce que, les espérances que l'on aurait de former un parti en Normandie étant perdues présentement, il n'est plus nécessaire que cet enfant soit en lieu où on ne le connaisse pas : pour la raison de sa sûreté, elle n'est pas plus consirérable, car on ne lui veut pas plus de mal qu'à son frère. Vous examinerez tout cela s'il vous plaît, et en userez comme vous le jugerez le plus à propos, car je soumets mon sens au vôtre en cela, comme je ferais en toute autre chose. Je vous devrais bien faire des excuses de vous entretenir comme cela de nos affaires domestiques et de vous en donner le soin ; mais votre bonté supplée à ce que ma reconnaissance toute seule ne pourrait pas faire dignement : tout de bon, je suis honteux (au masculin pour dérouter) cent fois par jour de toutes ces fatigues que je vous donne, et cela mêle une vraie amertume dans le plaisir que me donne la manière dont vous agissez pour moi. Je vous jure au moins que ces bontés font leur effet, et un effet si tendre dans mon cœur, qu'il me donne plus à vous que je n'ai jamais été à moi-même ; et je suis ravi d'y être autant par obligation que j'y ai été d'abord par inclination, et d'y être enfin par une union si ferme qu'il n'y ait que la seule mort qui la puisse détruire.

Elle terminait ainsi (1) son autre lettre, après avoir déploré « cette étoile enragée, qui renverse avec rien la dernière (2) puissance quand elle est favorable à M. du Val (lisez Mme de Longueville) » :

Jusques au dernier moment, M. du Val (Mme de L.) aura les sentiments que je vous dis dans le dernier trouble : il considé-

(1) *Correspondance de La Rochefoucauld*, appendice Ier, p. 263.

(2) Dernière, dans le sens de la plus grande. (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694.)

fera toujours M. de Beaulieu (La Rochef.), et fera, s'il peut, ce qui lui pourra plaire davantage, et s'il ne peut pas, il sera plus désespéré de cette sorte de malheur que des autres, quelque grands et incompréhensibles qu'ils soient; car je rentre en matière pour vous dire que jamais procès n'a paru plus juste et mieux appuyé que le nôtre, et que ce n'est que notre étoile qui en a donné le gain à nos ennemis.

Adieu, je vivrai et mourrai à vous. J'ai reçu votre lettre du 28.

(Mme de Longueville).

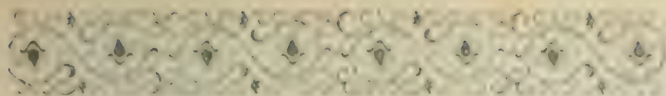
Lui, commençait à se lasser de cet amour même, où il prétendait d'ailleurs n'être entré que par politique. « La durée de nos passions, a-t-il écrit, ne dépend pas plus de nous que la durée de notre vie. » Et encore : « Il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions, en sorte que la ruine de l'une est presque toujours l'établissement de l'autre. » Quoi qu'il fît, quelque bon visage qu'il se composât pour celle qui lui écrivait ces phrases adorables, il s'éloignait d'elle par le sentiment et par la politique. La passion du calme chassait cet amour tourmenté d'un cœur depuis longtemps détrompé.

La politique, on l'a vu, consistait à composer. La Rochefoucauld n'employait plus son génie qu'à se rapprocher de la cour, et s'il eût été seul, s'il n'eût pas eu des engagements, il se fût aussitôt retiré de la lutte, comme il le fera l'année suivante, excusé par sa grave blessure. Or, Mme de Longueville, que son mari rappelait et qui craignait le retour au foyer, poussait ses frères à continuer la résistance. Ses sentiments étaient contraires à ceux de son amant, qui s'efforçait de la persuader de quitter Paris, et celui-ci la trouvant si opposée à ses aspirations, malgré qu'elle cédât à sa volonté, se détachait de celle à qui les sens et ses intrigues plutôt que le cœur l'avaient attaché...

Mais là encore, dans cette chaîne, l'honneur le retenait. Il demeurait dans le parti des princes comme dans sa liaison, malgré son appétit de repos, malgré son désir de

rupture. Il participait à tous les « chipotages (1) — le mot est de lui — sans en espérer aucun bien. On va le voir mêlé à toutes les intrigues, à des scènes de comédie et même de vaudeville, à d'autres qui eussent pu devenir tragiques : il y joue plus qu'homme du monde un rôle de premier plan. Il veut raccommoder sa maîtresse avec son mari ; il fait rompre Conti avec sa fiancée qui est fille de son ancienne passion, Mme de Chevreuse, son adversaire dans tout ceci ; il favorise la passion de Condé pour la belle et turbulente Isabelle de Châtillon (2) ; il place des chapeaux de cardinaux ; il manque tuer Retz, qui plus tard évoquera la vie du duc, à cette époque, en ces quelques mots charmants : « Il faisait tous les matins une brouillerie, et... tous... les soirs... travaillait à un rabiennement (3). » Ces distractions seules parvenaient à lui faire oublier l'inutilité et le ridicule de toute cette révolte.

(1) *Correspondance*, p. 70.
(2) Cf. E. Magne, *Madame de Châtillon*, 1910.
(3) Raccommodement.



LES « CHIPOTAGES »

La prison de M. le prince avait ajouté un nouveau lustre à sa gloire, et il arrivait à Paris avec tout l'éclat qu'une liberté si avantageusement obtenue lui pouvait donner. M. le duc d'Orléans et le Parlement l'avaient arrachée des mains de la reine ; le cardinal était à peine échappé de celles du peuple, et sortait du royaume chargé de mépris et de haine ; enfin, ce même peuple qui, un an auparavant, avait fait des feux de joie de la prison de M. le prince, venait de tenir la cour assiégée dans le Palais-Royal pour procurer sa liberté. Sa disgrâce semblait avoir changé en compassion la haine qu'on avait eue pour son humeur et pour sa conduite, et tous espéraient également que son retour rétablirait l'ordre et la tranquillité publique.

Tel était l'état des choses lorsque M. le prince arriva à Paris avec M. le prince de Conti et le duc de Longueville. Une foule innombrable de peuple et de personnes de toutes qualités alla au-devant de lui jusqu'à Pontoise. Il rencontra, à la moitié du chemin, M. le duc d'Orléans, qui lui présenta le duc de Beaufort et le coadjuteur de Paris, et il fut conduit au Palais-Royal au milieu de ce triomphe et des acclamations publiques. Le roi, la reine et M. le duc d'Anjou étaient demeurés au Palais-Royal avec les seuls officiers de leur maison, et M. le prince y fut reçu comme un homme qui était plus en état de faire grâce que de la demander.

Plusieurs ont cru que M. le duc d'Orléans et lui firent une faute très considérable de laisser jouir la reine plus longtemps de son autorité : il était facile de la lui ôter ; on pouvait faire passer la régence à M. le duc d'Orléans par un arrêt du Parle-

ment, et remettre non seulement entre ses mains la conduite de l'État, mais aussi la personne du roi, qui manquait seule pour rendre le parti des princes aussi légitime en apparence qu'il était puissant en effet. Tous les partis y eussent consenti, personne ne se trouvant en état ni même en volonté de s'y opposer, tant l'abattement et la fuite du cardinal avaient laissé de consternation à ses amis. Ce chemin si court et si aisé aurai sans doute empêché pour toujours le retour de ce ministre et ôté à la reine l'espérance de le rétablir. Mais M. le prince, qui revenait comme en triomphe, était encore trop ébloui de l'éclat de sa liberté pour voir distinctement tout ce qu'il pouvait entreprendre. Peut-être aussi que la grandeur de l'entreprise l'empêcha d'en connaître la facilité. On peut croire même que, la connaissant, il ne put se résoudre de laisser passer toute la puissance à M. le duc d'Orléans, qui était entre les mains des Frondeurs, dont M. le prince ne voulait pas dépendre. D'autres ont cru plus vraisemblablement qu'ils espéraient, l'un et l'autre, que quelques négociations commencées et la faiblesse du gouvernement établiraient leur autorité par des voies plus douces et plus légitimes. Enfin ils laissèrent à la reine son titre et son pouvoir, sans rien faire de solide pour leurs avantages. Ceux qui considéraient leur conduite, et en jugeaient alors selon les vues ordinaires, remarquaient qu'il leur était arrivé ce qui arrive souvent en de semblables rencontres, même aux plus grands hommes qui ont fait la guerre à leurs souverains, qui est de n'avoir pas su se prévaloir de certains moments favorables et décisifs. Ainsi le duc de Guise, aux premières barricades de Paris, laissa sortir le roi, après l'avoir tenu comme assiégé dans le Louvre tout un jour et une nuit : et ainsi ceux qui disposaient du peuple de Paris aux dernières barricades lui laissèrent passer toute sa fougue à se faire accorder par force le retour de Broussel et du président de Blancmesnil, et ne songèrent point à se faire livrer le cardinal, qui les avait fait enlever, et qu'on pouvait sans peine arracher du Palais-Royal, qui était bloqué. Enfin, quelles que fussent les raisons des princes, ils laissèrent échapper une conjoncture si importante, et cette entrevue se passa seulement en civilités ordinaires, sans témoigner d'aigreur de part ni d'autre et sans parler d'affaires. Mais la reine désirait trop le retour du cardinal pour ne tenter pas toutes sortes de voies pour y disposer M. le prince. Elle lui fit offrir par Mme la princesse Palatine de faire une liaison étroite avec lui et de lui procurer toute sorte d'avantages à cette condition ; mais,

comme ces termes étaient généraux, il n'y répondit que par des civilités qui ne l'engageaient à rien. Il crut même que c'était un artifice de la reine pour renouveler contre lui l'aigreur générale, et, en le rendant suspect à M. le duc d'Orléans, au Parlement et au peuple, par cette liaison secrète, l'exposer à retomber dans ses premiers malheurs. Il considérait encore qu'il était sorti de prison par un traité signé avec Mme de Chevreuse, par lequel M. le prince de Conti devait épouser sa fille ; que c'était principalement par cette alliance que les Frondeurs et le coadjuteur de Paris prenaient confiance en lui, et qu'elle faisait aussi le même effet envers le garde des sceaux de Châteauneuf, qui tenait alors la première place dans le Conseil et qui était inséparablement attaché à Mme de Chevreuse. D'ailleurs cette cabale subsistait encore avec les mêmes apparences de force et de crédit, et elle lui offrait le choix des établissements pour lui et pour monsieur son frère. M. de Châteauneuf venait même de les rétablir tous deux, et le duc de Longueville aussi, dans les fonctions de leurs charges. Enfin M. le prince trouvait du péril et de la honte de rompre avec des personnes dont il avait reçu tant d'avantages et qui avaient si puissamment contribué à sa liberté.

Quoique ces réflexions fissent balancer M. le prince, elles ne ralentirent pas le dessein de la reine. Elle désira toujours avec la même ardeur d'entrer en négociation avec lui, espérant, ou de l'attacher véritablement à ses intérêts et s'assurer par là du retour du cardinal, ou de le rendre de nouveau suspect à tous ses amis. Dans cette vue, elle pressa Mme la princesse Palatine de faire expliquer M. le prince sur ce qu'il pouvait désirer pour lui et pour ses amis, et lui donna tant d'espérance de l'obtenir, que cette princesse le fit enfin résoudre de traiter et de voir secrètement chez elle MM. Servien et de Lyonne. Il voulut que le duc de La Rochefoucauld s'y trouvât aussi, et il le fit de la participation de M. le prince de Conti et de Mme de Longueville.

Le premier projet du traité qui avait été proposé par Mme la princesse Palatine était qu'on donnerait la Guyenne à M. le prince, avec la lieutenance générale pour celui de ses amis qu'il voudrait ; le gouvernement de Provence pour M. le prince de Conti ; qu'on ferait des gratifications à ceux qui avaient suivi ses intérêts ; qu'on n'exigerait de lui que d'aller dans son gouvernement avec ce qu'il choisirait de ses troupes pour sa sûreté ; qu'il y demeurerait sans contribuer au retour du cardinal Mazarin, mais qu'il ne s'y opposerait pas ; et quoi qu'il arrivât,

que M. le prince serait libre d'être son ami ou son ennemi, selon que sa conduite lui en donnerait sujet. Ces mêmes conditions furent non seulement confirmées, mais encore augmentées par MM. Servien et de Lyonne ; car sur ce que M. le prince voulait faire joindre le gouvernement de Blaye à la lieutenance générale de Guyenne pour le duc de La Rochefoucauld, ils lui en donnèrent toutes les espérances qu'il pouvait désirer. Il est vrai qu'ils demandèrent du temps pour traiter avec M. d'Angoulême du gouvernement de Provence et pour achever de disposer la reine à accorder Blaye ; mais apparemment ce fut pour rendre compte au cardinal de ce qui se passait et recevoir ses ordres. Ils s'expliquèrent aussi de la répugnance que la reine avait au mariage de M. le prince de Conti et de Mlle de Chevreuse, mais on ne leur donna pas lieu d'entrer plus avant en matière sur ce sujet, et l'on fit seulement connaître que l'engagement que l'on avait pris avec Mme de Chevreuse était trop grand pour chercher des expédients de le rompre. Ils n'insistèrent pas sur cet article : ainsi l'on crut que la liaison de la reine avec M. le prince était sur le point de se conclure.

L'un et l'autre avaient presque également intérêt que cette négociation fût secrète. La reine devait craindre d'augmenter les défiances de M. le duc d'Orléans et des Frondeurs, et de contrevenir sitôt et sans prétexte aux déclarations qu'elle venait de donner au Parlement contre le retour du cardinal. M. le prince, de son côté, n'avait pas moins de précautions à prendre, puisque le bruit de son traité, en faisant croire à ses amis qu'il l'avait fait sans leur participation, pouvait fournir un juste prétexte au duc de Bouillon et à M. de Turenne de quitter ses intérêts. Il craignait encore que, rompant tout de nouveau avec les Frondeurs et avec Mme de Chevreuse, il ne renouvelât au Parlement et au peuple l'image affreuse de la dernière guerre de Paris. Cette affaire demeura ainsi quelque temps sans éclater ; mais celui qu'on avait pris pour la conclure produisit bientôt des sujets de la rompre et de porter les choses dans les extrémités où nous les avons vues depuis.

Cependant l'assemblée de la noblesse ne s'était pas séparée, bien que les princes fussent en liberté ; elle continuait toujours sous divers prétextes. Elle demanda d'abord le rétablissement de ses privilèges et la réformation de plusieurs désordres particuliers ; mais son véritable dessein était d'obtenir l'assemblée des États généraux, qui était en effet le plus assuré et le plus innocent remède qu'on pût apporter pour remettre l'État sur

ses anciens fondements, dont la puissance trop étendue des favoris semble l'avoir arraché depuis quelque temps. La suite n'a que trop fait voir combien ce projet de la noblesse eût été avantageux au royaume ; mais M. le duc d'Orléans et M. le prince ne connaissant pas leurs véritables intérêts, et voulant se ménager vers la cour et vers le Parlement, qui craignaient également l'autorité des États généraux, au lieu d'appuyer les demandes de la noblesse et de s'attirer par là le mérite d'avoir procuré le repos public, ils songèrent seulement aux moyens de dissiper l'assemblée, et crurent avoir satisfait à tous leurs devoirs, en tirant parole de la cour de faire tenir les États six mois après la majorité du roi. En suite d'une promesse si vaine, l'assemblée se sépara.

La cour était alors partagée en plusieurs cabales ; mais toutes s'accordaient à empêcher le retour du cardinal. Leur conduite néanmoins était différente : les Frondeurs se déclaraient ouvertement contre lui ; mais le garde des sceaux de Châteauneuf paraissait attaché à la reine, bien qu'il fût le plus dangereux ennemi du cardinal. Il croyait que le meilleur moyen de le tenir éloigné et d'occuper sa place était d'affecter d'entrer dans tous les sentiments de la reine. Elle rendait compte de tout au cardinal dans sa retraite, et son éloignement augmentait encore son pouvoir. Mais, comme ses ordres venaient lentement et que l'un était souvent détruit par l'autre, cette diversité apportait une confusion aux affaires à laquelle on ne pouvait remédier.

Cependant les Frondeurs pressaient le mariage de M. le prince de Conti et de Mlle de Chevreuse. Les moindres retardements leur étaient suspects, et ils soupçonnaient déjà Mme de Longueville et le duc de La Rochefoucauld d'avoir dessein de le rompre, de peur que M. le prince de Conti ne sortît de leurs mains, pour entrer dans celles de Mme de Chevreuse et du coadjuteur de Paris. M. le prince augmentait encore adroitement leurs soupçons contre madame sa sœur et contre le duc de La Rochefoucauld, croyant que, tant qu'ils auraient cette pensée, ils ne découvriraient jamais la véritable cause du retardement du mariage, qui était que M. le prince n'ayant encore ni conclu ni rompu son traité avec la reine et ayant eu avis que M. de Châteauneuf devait être chassé, il voulait attendre l'événement pour faire le mariage, si le cardinal était ruiné par M. de Châteauneuf, ou faire sa cour à la reine en le rompant, si M. de Châteauneuf était chassé par le cardinal.

Cependant, on envoya à Rome pour avoir la dispense sur la parenté. Le prince de Conti l'attendait avec impatience, tant parce que la personne de Mlle de Chevreuse lui plaisait, que parce que le changement de condition avait pour lui la grâce de la nouveauté. Il cachait toutefois ce sentiment à ses amis avec tout l'artifice dont il était capable ; mais il craignait surtout que Mme de Longueville ne s'en aperçût, de peur de ruiner les apparences d'une passion extraordinaire et bizarre, dont il voulait qu'elle le crût touché. Dans cet embarras, il pria secrètement le président Viole, qui devait dresser les articles du mariage, d'accorder tous les points qu'on voudrait contester et de surmonter toutes les difficultés.

En ce même temps, on ôta les sceaux à M. de Châteauneuf, et on les donna au premier président Molé. Cette action surprit et irrita les Frondeurs ; et le Coadjuteur, ennemi particulier du premier président, alla avec précipitation à Luxembourg en avertir M. le duc d'Orléans et M. le prince, qui étaient ensemble. Il exagéra devant eux la conduite de la cour avec toute l'aigreur possible, et la rendit si suspecte à M. le duc d'Orléans que l'on tint sur l'heure un conseil où se trouvèrent plusieurs personnes de qualité, pour délibérer si on irait à l'instant même au Palais arracher les sceaux au premier président, et si on ferait émouvoir le peuple pour soutenir cette violence. Mais M. le prince y fut entièrement contraire, soit qu'il s'y opposât par raison ou par intérêt ; il y mêla même quelque raillerie, et dit qu'il n'était pas assez brave pour s'exposer à une guerre qui se ferait à coups de grès et de tisons. Les Frondeurs furent piqués de cette réponse, et se confirmèrent par là dans l'opinion qu'ils avaient que M. le prince prenait des mesures secrètes avec la cour ; ils crurent que l'éloignement de M. de Châteauneuf et le retour de M. de Chavigny, auparavant secrétaire d'État et ministre, qui avait été rappelé en ce même temps, avaient été concertés avec lui, bien qu'en effet il n'y eût aucune part. Cependant la reine rétablit aussitôt M. de Chavigny dans le conseil. Elle crut que, revenant sans la participation de personne, il lui aurait l'obligation tout entière de son retour, et en effet, tant que M. de Chavigny espéra de gagner créance sur l'esprit de la reine, il parut éloigné de M. le prince et de tous ses principaux amis ; mais, dès que les premiers jours lui eurent fait connaître que rien ne pouvait faire changer l'esprit de la reine pour le cardinal, il se réunit secrètement avec M. le prince, et crut que cette liaison l'élèverait à tout ce que son ambition démesurée lui faisait désirer. Son

premier pas fut d'obliger M. le prince à déclarer à M. le duc d'Orléans le traité qu'il faisait avec la reine, afin qu'il lui aidât à le rompre, et, bien qu'il dût à Mme de Longueville et au duc de La Rochefoucauld toute la confiance que M. le prince prenait en lui, il exigea néanmoins de M. le prince d'ôter à l'un et à l'autre la connaissance précise et entière de ses desseins.

Durant que M. de Chavigny agissait ainsi, l'éloignement de M. de Châteauneuf avait augmenté les défiances de Mme de Chevreuse touchant le mariage qu'elle souhaitait ardemment ; elle ne se trouvait plus en état de pouvoir procurer à M. le prince et à ses amis les établissements auxquels elle s'était engagée, et cependant Mme de Rhode était convenue, par son ordre, avec le duc de La Rochefoucauld que ces établissements et le mariage s'exécuteraient en même temps et seraient des marques réciproques de la bonne foi des deux partis. Mais si, d'un coté, elle voyait diminuer ses espérances avec son crédit, elle les reprenait par les témoignages de passion que M. le prince de Conti donnait à mademoiselle sa fille : il lui rendait mille soins qu'il cachait à ses amis, et particulièrement à madame sa sœur ; il avait des conversations très longues et très particulières avec Laigue et Noirmoustier, amis intimes de Mlle de Chevreuse ; et, contre sa coutume, il ne rendait plus compte de rien à personne. Enfin sa conduite parut si extraordinaire, que le président de Nesmond, serviteur particulier de M. le prince, se crut obligé de lui donner avis du dessein de monsieur son frère. Il lui dit qu'il allait épouser Mlle de Chevreuse sans sa participation et sans dispense ; qu'il se cachait de tous ses amis pour traiter avec Laigue et que, s'il n'y remédiait promptement, il verrait Mme de Chevreuse lui ôter monsieur son frère et achever ce mariage dans le temps qu'on croyait qu'il avait plus d'intérêt de l'empêcher. Cet avis retira M. le prince de son incertitude ; et, sans concerter sa pensée avec personne, il alla chez M. le prince de Conti. Il commença d'abord la conversation par des railleries sur la grandeur de son amour, et la finit en disant de Mlle de Chevreuse, du Coadjuteur, de Noirmoustier et de Caumartin, tout ce qu'il crut de plus capable de dégoûter un amant ou un mari. Il n'eut pas grand'peine à réussir dans son dessein. M. le prince de Conti crut qu'il disait vrai, ou ne voulut pas lui témoigner qu'il en doutait ; il le remercia d'un avis si salutaire et résolut de ne point épouser Mlle de Chevreuse. Il se plaignit même de Mme de Longueville et du duc de La Rochefoucauld

de ne l'avoir pas averti plus tôt de ce qui se disait dans le monde. On chercha dès lors des moyens de rompre cette affaire sans aigreur ; mais les intérêts en étaient trop grands et les circonstances trop piquantes pour ne pas renouveler et accroître encore l'ancienne haine de Mme de Chevreuse et des Frondeurs contre M. le prince et contre ceux qu'ils soupçonnaient d'avoir part à ce qu'il venait de faire. Le président Viole fut chargé d'aller trouver Mme de Chevreuse pour dégager, avec quelque bienséance, M. le prince et monsieur son frère des paroles qu'ils avaient données pour le mariage. Ils devaient ensuite, l'un et l'autre, l'aller voir le lendemain ; mais, soit qu'ils ne pussent soutenir la présence d'une personne à qui ils faisaient un si sensible déplaisir, ou que les deux frères, qui s'aigrissaient tous les jours pour les moindres choses, se fussent aigris touchant la manière dont ils devaient rendre cette visite à Mme de Chevreuse, enfin ni eux, ni le président Viole, ne la virent point ; et l'affaire se rompit de leur côté sans qu'ils essayassent de garder aucune mesure, ni de sauver la moindre apparence.

Je ne puis dire si ce fut de la participation de M. de Chavigny que M. le prince accepta l'échange du gouvernement de Guyenne avec celui de Bourgogne, qui fut donné au duc d'Épernon ; mais enfin ce traité fut conclu par lui, sans qu'il y fût parlé de ce qu'il avait demandé pour monsieur son frère, pour le duc de La Rochefoucauld et pour tous ses autres amis. Cependant les conseils de M. de Chavigny avaient tout le succès qu'il désirait. Il avait seul la confiance de M. le prince, et il l'avait porté à rompre son traité avec la reine, contre l'avis de Mme de Longueville, de Mme la princesse Palatine et des ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld. MM. Servien et de Lyonne se trouvèrent brouillés des deux côtés pour cette négociation et furent chassés ensuite. La reine niait d'avoir jamais écouté la proposition de Blaye, et accusait M. Servien de l'avoir faite exprès, pour rendre les demandes de M. le prince si hautes qu'il lui fût impossible de les accorder. M. le prince, de son côté, se plaignait de ce que M. Servien étant entré en matière avec lui de la part de la reine, sur des conditions dont elle n'avait point eu de connaissance, on lui avait fait tant de vaines propositions pour l'amuser sous l'apparence d'un traité sincère, qui n'était en effet qu'un dessein prémédité de le ruiner. Enfin, bien que M. Servien fût soupçonné par les deux partis, cela ne diminua point l'aigreur qui commençait à renaître entre la reine et M. le prince. Cette division était presque également fomentée par tous ceux qui les

approchaient. On persuadait à la reine que la division de M. le prince et de Mme de Chevreuse allait réunir les Frondeurs aux intérêts du cardinal, et que les choses se trouveraient bientôt aux mêmes termes où elles étaient lorsqu'on arrêta M. le prince. Lui, de son côté, était pressé de rompre avec la cour par divers intérêts : il ne trouvait plus de sûreté avec la reine et craignait de retomber dans ses premières disgrâces. Mme de Longueville savait que le Coadjuteur l'avait brouillée irréconciliablement avec son mari, et qu'après les impressions qu'il lui avait données de sa conduite, elle ne pouvait l'aller trouver en Normandie, sans exposer au moins sa liberté. Cependant le duc de Longueville voulait la retirer auprès de lui par toute sorte de voies, et elle n'avait plus de prétexte d'éviter ce périlleux voyage, qu'en portant monsieur son frère à la guerre civile. M. le prince de Conti n'avait point de but arrêté ; il suivait toutefois les sentiments de madame sa sœur, sans les connaître, et voulait la guerre parce qu'elle l'éloignait de sa profession, qu'il n'aimait pas. Le duc de Nemours la conseillait aussi avec empressement ; mais ce sentiment lui venait moins de son ambition, que de sa jalousie contre M. le prince. Il ne pouvait souffrir qu'il vît et qu'il aimât Mme de Châtillon ; et, comme il ne pouvait l'empêcher qu'en les séparant pour toujours, il crut que la guerre ferait seule cet effet, et c'était le seul motif qui la lui faisait désirer. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld étaient bien éloignés de ce sentiment : ils venaient d'éprouver à combien de peines et de difficultés insurmontables on s'expose pour soutenir une guerre civile contre la présence du roi ; ils savaient de quelle infidélité de ses amis on est menacé lorsque la cour y attache des récompenses et qu'elle fournit le prétexte de rentrer dans son devoir. Ils connaissaient la faiblesse des Espagnols, combien vaines et trompeuses sont leurs promesses, et que leur vrai intérêt n'était pas que M. le prince ou le cardinal se rendît maître des affaires, mais seulement de fomenter le désordre entre eux pour se prévaloir de nos divisions. Le duc de Bouillon joignit encore son intérêt particulier à celui du public ; et il espérait de s'acquérir quelque mérite envers la reine s'il contribuait à retenir M. le prince dans l'obéissance. Le duc de La Rochefoucauld ne pouvait pas témoigner si ouvertement sa répugnance pour cette guerre : il était obligé de suivre les sentiments de Mme de Longueville, et ce qu'il pouvait faire alors était d'essayer de lui faire désirer la paix ; mais la conduite de la cour et celle de M. le prince fournirent bientôt des sujets de

défiances de part et d'autre, dont la suite a exposé l'État et tant d'illustres maisons du royaume.

Pendant que les choses se disposaient de tous côtés à une entière rupture, M. le prince avait envoyé quelque temps auparavant le marquis de Sillery en Flandres, sous prétexte de dégager Mme de Longueville et M. de Turenne des traités qu'ils avaient faits avec les Espagnols pour procurer sa liberté ; mais en effet il avait ordre de prendre des mesures avec le comte de Fuensaldagne et de pressentir quelle assistance il pourrait tirer du roi d'Espagne, s'il était obligé de faire la guerre. Fuensaldagne répondit selon la coutume ordinaire des Espagnols, et promettant en général beaucoup plus qu'on ne lui pouvait raisonnablement demander, il n'oublia rien pour engager M. le prince à prendre les armes.

D'un autre côté, la reine avait fait une nouvelle liaison avec le Coadjuteur, dont le principal fondement était leur commune haine pour M. le prince. Ce traité devait être secret par l'intérêt de la reine et par celui des Frondeurs, puisqu'elle ne pouvait attendre aucun service d'eux que par le crédit qu'ils avaient sur le peuple, lequel ils ne pouvaient conserver qu'autant qu'on les croyait ennemis du cardinal. Les deux partis rencontraient également leur sûreté à perdre M. le prince. On offrit même à la reine de le tuer, ou de l'arrêter prisonnier ; mais elle eut horreur de cette première proposition et consentit volontiers à la seconde. Le Coadjuteur et M. de Lyonne se trouvèrent chez le comte de Montrésor pour convenir des moyens d'exécuter cette entreprise ; ils demeurèrent d'accord qu'il la fallait tenter, sans résoudre rien pour le temps ni pour la manière de l'exécuter ; mais, soit que M. de Lyonne en craignît les suites pour l'État, ou que, voulant empêcher, comme on l'en soupçonnait, le retour du cardinal, il considérât la liberté de M. le prince comme le plus grand obstacle qu'on y pût apporter, il découvrit au maréchal de Gramont, qui était son ami, tout ce qui avait été résolu contre M. le prince chez le comte de Montrésor. Le maréchal de Gramont usa de ce secret comme avait fait M. de Lyonne et il le dit à M. de Chavigny, après l'avoir engagé, par toutes sortes de serments, de ne le point révéler ; mais M. de Chavigny en avertit à l'heure même M. le prince. Il crut quelque temps qu'on faisait courir le bruit de l'arrêter pour l'obliger à quitter Paris, et que ce serait une faiblesse d'en prendre l'alarme : il voyait avec quelle chaleur le peuple prenait ses intérêts, et il se trouvait continuellement accompagné d'officiers d'armée, de ceux de ses

troupes, de ses domestiques et de ses amis particuliers. Dans cette confiance, il ne changea rien à sa conduite que de n'aller plus au Louvre ; mais cette précaution ne le put garantir de s'exposer lui-même à ce qu'il voulait éviter ; car il se trouva, par hasard, au Cours, dans le temps que le roi y passait en revenant de la classe, suivi de ses gardes et de ses chevau-légers. Cette rencontre, qui devait perdre M. le prince, ne produisit aucun effet. Le roi continua son chemin, sans que pas un de ceux qui étaient auprès de lui osât lui donner de conseil ; et M. le prince sortit aussitôt du Cours, pour ne lui donner pas le temps de former un dessein.

Cependant les avis continuels qu'on donnait de toutes parts à M. le prince commencèrent à lui persuader qu'on songeait en effet à s'assurer de sa personne, et dans cette vue il se réconcilia avec Mme de Longueville et avec le duc de La Rochefoucauld. Il fut néanmoins quelque temps sans prendre de nouvelles précautions, quoi qu'on pût faire pour l'y résoudre ; mais, après avoir résisté à tant de conjectures apparentes et à tant d'avis certains, il fit, sur une fausse nouvelle, ce qu'il avait refusé de faire par le véritable conseil de ses amis. Un soir, étant dans le lit et causant encore avec Vineuil, celui-ci reçut un billet d'un gentilhomme nommé le Bouchet, qui lui mandait d'avertir M. le prince que deux compagnies des gardes avaient pris les armes, et qu'elles allaient marcher vers le faubourg Saint-Germain. Cette nouvelle lui fit croire qu'elles devaient investir l'hôtel de Condé, au lieu qu'elles étaient seulement commandées pour faire payer les entrées aux portes de la ville. Il se crut obligé de monter à cheval à l'heure même, et étant seulement suivi de six ou sept de ses gens, il sortit par le faubourg Saint-Michel, et demeura quelque temps dans le grand chemin pour attendre des nouvelles de M. le prince de Conti, qu'il avait envoyé avertir ; mais une seconde méprise, plus vaine que la première, l'obligea d'abandonner son poste. Il entendit un assez grand nombre de chevaux qui marchaient au trot vers lui, et, croyant que c'était un escadron qui le cherchait, il se retira vers Fleury, près de Meudon ; mais il se trouva que ce n'était que des coquetiers, qui marchaient toute la nuit pour arriver à Paris. Dès que M. le prince de Conti sut que monsieur son frère était parti, il en donna avis au duc de La Rochefoucauld, qui alla joindre M. le prince pour le suivre ; mais il le pria de retourner à l'heure même à Paris, pour rendre compte à M. le duc d'Orléans du sujet de sa sortie et de sa retraite à Saint-Maur.

Ce départ de M. le prince produisit dans le monde ce que les grandes nouvelles ont accoutumé d'y produire, et chacun faisait de différents projets. L'apparence d'un changement donna de la joie au peuple et de la crainte à ceux qui étaient établis. Le Coadjuteur, Mme de Chevreuse et les Frondeurs crurent que l'éloignement de M. le prince les unissait avec la cour, et augmentait leur considération par le besoin qu'on aurait d'eux. La reine prévoyait sans doute les malheurs qui menaçaient l'État ; mais elle ne pouvait s'affliger de ce qui pouvait avancer le retour du cardinal. M. le prince craignait les suites d'une si grande affaire et ne pouvait se résoudre d'embrasser un dessein si vaste. Il se défiait de ceux qui le poussaient à la guerre, il en craignait la légèreté, et il jugeait bien qu'ils ne lui aideraient pas longtemps à en soutenir le poids. Il voyait, d'autre part, que le duc de Bouillon se détachait sans éclat de ses intérêts ; que M. de Turenne s'était déjà expliqué de n'y prendre désormais aucune part ; que le duc de Longueville voulait demeurer en repos, et était trop mal satisfait de madame sa femme pour contribuer à une guerre dont il la croyait la principale cause. Le maréchal de La Motte s'était dégagé de la parole qu'il avait donnée de prendre les armes ; et quelle que fût la raison de son changement, il dit qu'il n'avait plus de prétexte de se plaindre de la cour, puisque Le Tellier en était chassé, qui lui avait seul attiré la persécution qu'il avait soufferte : et enfin tant de raisons et tant d'exemples auraient sans doute porté M. le prince à suivre l'inclination qu'il avait de s'accommoder avec la cour, s'il eût pu se confier à la parole du cardinal ; mais l'horreur de la prison lui était encore trop présente pour s'y exposer sur la foi de ce ministre. D'ailleurs Mme de Longueville, qui était tout de nouveau pressée par son mari de l'aller trouver en Normandie, ne pouvait éviter ce voyage, si le traité de M. le prince s'achevait.

Parmi tant de sentiments contraires, le duc de La Rochefoucauld voulait tout à la fois garantir Mme de Longueville d'aller à Rouen, et porter M. le prince à traiter avec la cour. Les choses étaient néanmoins bien éloignées de cette disposition : M. le prince, peu d'heures après son arrivée à Saint-Maur, avait refusé de parler en particulier au maréchal de Gramont, qui était venu de la part du roi lui demander le sujet de son éloignement, le convier de retourner à Paris et lui promettre toute sûreté. M. le prince lui répondit devant tout le monde, que bien que le cardinal Mazarin fût éloigné de la cour, et que MM. Servien, Le Tellier et de Lyonne se fussent retirés par ordre de la

reine, l'esprit et les maximes du cardinal y régnaient encore ; et qu'ayant souffert une si rude et si injuste prison, il avait éprouvé que son innocence ne suffisait pas pour établir sa sûreté ; qu'il espérait de la trouver dans sa retraite, où il conserverait les mêmes sentiments qu'il avait fait paraître tant de fois pour le bien de l'État et pour la gloire du roi. Le maréchal de Gramont fut surpris et piqué de ce discours. Il avait cru entrer en matière avec M. le prince et commencer quelque négociation entre la cour et lui ; mais il ne pouvait pas raisonnablement se plaindre que M. le prince refusât d'ajouter foi aux paroles qu'il lui venait porter pour sa sûreté, puisque M. de Lyonne lui avait confié la résolution qu'on avait prise chez le comte de Montrésor de l'arrêter une seconde fois. Mme la princesse, M. le prince de Conti et Mme de Longueville se rendirent à Saint-Maur aussitôt que M. le prince ; et, dans les premiers jours, cette cour ne fut pas moins remplie de personnes de qualité que celle du roi. Tous les divertissements même s'y rencontrèrent pour servir à la politique, et les bals, les comédies, le jeu, la chasse et la bonne chère y attiraient un nombre infini de ces gens incertains qui s'offrent toujours au commencement des partis, et qui les trahissent ou les abandonnent d'ordinaire selon leurs craintes ou leurs intérêts. On jugea néanmoins que leur nombre pouvait rompre les mesures qu'on aurait pu prendre d'attaquer Saint-Maur, et que cette foule, inutile et incommode en toute autre rencontre, pouvait servir en celle-ci et donner quelque réputation aux affaires. Jamais la cour n'avait été agitée de tant d'intrigues différentes. Les pensées de la reine, comme je l'ai dit, se bornaient au retour du cardinal. Les Frondeurs proposaient celui de M. de Châteauneuf, et il leur était nécessaire à beaucoup de desseins ; car, étant une fois rétabli, il pouvait plus facilement traverser sous main ceux du cardinal et occuper sa place, s'il venait à tomber. Le maréchal de Villeroy contribuait, autant qu'il lui était possible, à y disposer la reine ; mais cette affaire, comme toutes les autres, ne pouvait se résoudre sans **le consentement du cardinal.**

Pendant qu'on attendait ses ordres à la cour sur les choses présentes, M. le prince balançait encore sur le parti qu'il devait prendre, et ne pouvait se déterminer ni à la paix ni à la guerre. Le duc de La Rochefoucauld, voyant tant d'incertitudes, crut se devoir servir de cette conjoncture pour porter M. le prince à écouter avec plus de facilité des propositions d'accommodement, dont il semblait que Mme de Longueville essayât de le

détourner. Il eût voulu aussi la pouvoir garantir d'aller en Normandie ; et rien ne convenait mieux à ces deux desseins que de la disposer à s'en aller à Mourond. Dans cette pensée, il fit voir à Mme de Longueville qu'il n'y avait que son éloignement de Paris qui pût satisfaire monsieur son mari et rompre le voyage qu'elle craignait ; que M. le prince se pouvait aisément lasser de la protection qu'il lui avait donnée jusqu'alors, ayant un prétexte aussi spécieux que celui de réconcilier une femme avec son mari, et surtout s'il croyait s'attacher par là M. le duc de Longueville : de plus, qu'on l'accusait de fomenter elle seule le désordre ; qu'elle se trouverait responsable en plusieurs façons, et envers monsieur son frère et envers le monde, d'allumer une guerre dans le royaume, dont les événements seraient funestes à sa maison ou à l'État, et qu'elle avait presque un égal intérêt à la conservation de l'un et de l'autre. Il lui représentait encore que les excessives dépenses que M. le prince serait obligé de soutenir ne lui laisseraient ni le pouvoir ni peut-être la volonté de subvenir à la sienne, et que, ne tirant rien de M. de Longueville, elle se trouverait réduite à une insupportable nécessité ; qu'enfin, pour remédier à tant d'inconvénients, il lui conseillait de prier M. le prince de trouver bon que Mme la princesse, M. le duc d'Enghien et elle se retirassent à Mourond, pour ne l'embarrasser point dans une marche précipitée, s'il se trouvait obligé de partir, et pour n'avoir pas aussi le scrupule de participer à la périlleuse résolution qu'il allait prendre, ou de mettre le feu dans le royaume par une guerre civile, ou de confier sa vie, sa liberté et sa fortune à la foi douteuse du cardinal Mazarin. Ce conseil fut approuvé par Mme de Longueville, et M. le prince voulut qu'il fût suivi bientôt après.

Le duc de Nemours commençait à revenir de son premier emportement, et, bien que toutes ses passions subsistassent encore, il ne s'y laissait pas emporter avec la même impétuosité qu'il avait fait d'abord. Le duc de La Rochefoucauld se servit de cette occasion pour le faire entrer dans ses sentiments. Il lui fit connaître que leurs intérêts ne pouvaient jamais se rencontrer dans une guerre civile ; que M. le prince pouvait bien détruire leur fortune par de mauvais succès, mais qu'ils ne pouvaient presque jamais se prévaloir des bons, puisque la diminution de l'État causerait aussi nécessairement leur ruine ; que, comme M. le prince avait peine à se résoudre de prendre les armes, il en aurait encore plus à les quitter, s'il les prenait ; qu'il ne trouverait pas aisément sa sûreté à la cour après l'avoir

offensée, puisqu'il ne l'y pouvait pas rencontrer sans avoir encore rien fait contre elle ; qu'enfin, outre ce qu'il avait à ménager dans l'honneur de M. le prince, il devait considérer qu'en l'éloignant de Paris, il s'en éloignait aussi lui-même et mettait sa destinée entre les mains de son rival.

Ces raisons trouvèrent le duc de Nemours disposé à les recevoir, et, soit qu'elles lui eussent donné des vues qu'il n'avait pas, ou que, par une légèreté ordinaire aux personnes de son âge, il se portât à vouloir le contraire de ce qu'il avait voulu, il se résolut de contribuer à la paix avec le même empressement qu'il avait eu jusqu'alors pour la guerre, et prit des mesures avec le duc de La Rochefoucauld pour agir de concert dans ce dessein.

La reine était alors de plus en plus animée contre M. le prince ; les Frondeurs cherchaient à se venger de lui par toutes sortes de moyens, et cependant ils perdaient leur crédit parmi le peuple, par l'opinion qu'on avait de leur liaison avec la cour. La haine du Coadjuteur éclatait particulièrement contre le duc de La Rochefoucauld : il lui attribuait la rupture du mariage de Mlle de Chevreuse, et, croyant toutes choses permises pour le perdre, il n'oubliait rien pour y engager ses ennemis par toutes sortes de voies extraordinaires. Le carrosse du duc de La Rochefoucauld fut attaqué trois fois de nuit, sans qu'on ait pu savoir quelles gens y avaient part. Cette animosité ne l'empêcha pas néanmoins de travailler pour la paix conjointement avec le duc de Nemours. Mme de Longueville même y donna les mains, dès qu'elle fut assurée d'aller à Mourond ; mais les esprits étaient trop échauffés pour écouter la raison, et tous ont éprouvé à la fin que personne n'a bien connu ses véritables intérêts. La cour même, que la fortune a soutenue, a fait souvent des fautes considérables ; et l'on a vu, dans la suite, que chaque parti s'est plus maintenu par les manquements de celui qui lui était opposé, que par sa bonne conduite.

Cependant M. le prince employait tous ses soins pour justifier ses sentiments envers le Parlement et envers le peuple ; et, voyant que la guerre qu'il allait entreprendre manquait de prétexte, il essayait d'en trouver dans le procédé de la reine, qui avait rappelé auprès d'elle MM. Servien et Le Tellier, après les avoir éloignés en sa considération, et il essayait de persuader que leur retour était moins pour l'offenser que pour avancer celui du cardinal. Ces bruits semés parmi le peuple y faisaient quelque impression. Le Parlement était plus partagé que jamais ; le premier président Molé était devenu ennemi de M. le prince,

croyant qu'il avait contribué à lui faire ôter les sceaux, pour les donner à M. de Châteauneuf. Ceux qui étaient gagnés de la cour se joignaient à lui : mais la conduite des Frondeurs était plus réservée : ils n'osaient paraître bien intentionnés pour le cardinal, et toutefois ils le voulaient servir en effet.

Les choses étaient en ces termes lorsque M. le prince quitta Saint-Maur pour retourner à Paris : il crut être en état, par le nombre de ses amis et de ses créatures, de s'y maintenir contre la cour, et que cette conduite fière et hardie donnerait de la réputation à ses affaires. Il fit partir en même temps Mme la princesse, M. le duc d'Enghien et Mme de Longueville pour aller à Mourond, dans la résolution de les y aller joindre bientôt, et de passer en Guyenne, où l'on était disposé à le recevoir. Il avait envoyé le comte de Tavannes en Champagne, pour y commander ses troupes qui servaient dans l'armée, avec ordre de les faire marcher en corps à Stenay, aussitôt qu'il le lui manderait. Il avait pourvu à ses autres places et avait deux cent mille écus d'argent comptant : ainsi il se préparait à la guerre, bien qu'il n'en eût pas encore entièrement formé le dessein. Il essayait néanmoins, dans cette vue, d'engager des gens de qualité dans ses intérêts, et, entre autres, le duc de Bouillon et M. de Turenne.

Ils étaient l'un et l'autre particulièrement amis du duc de La Rochefoucauld, qui n'oublia rien pour les faire prendre le même parti qu'il se voyait déjà obligé de suivre. Le duc de Bouillon lui parut irrésolu, désirant de trouver ses sûretés et ses avantages, se défiant presque également de la cour et de M. le prince, et voulant voir l'affaire engagée avant que de se déclarer. M. de Turenne, au contraire, lui parla toujours d'une même manière depuis son retour de Stenay. Il lui dit que M. le prince ne l'avait ménagé sur rien depuis sa liberté, et que, bien loin de prendre ses mesures de concert avec lui et de lui faire part de ses desseins, il s'en était non seulement éloigné, mais avait mieux aimé laisser périr les troupes qui venaient de combattre pour sa liberté, que de dire un mot pour leur faire donner des quartiers d'hiver. Il ajouta encore qu'il avait affecté de ne se louer ni de ne se plaindre de M. le prince, pour ne pas donner lieu à des éclaircissements dans lesquels il ne voulait pas entrer ; qu'il croyait n'avoir rien oublié pour servir M. le prince ; mais qu'il prétendait aussi que l'engagement où il était entré avec lui avait dû finir avec sa prison, et qu'ainsi il pouvait prendre des liaisons selon ses inclinations ou ses intérêts. Ce furent les raisons par lesquelles M. de Turenne refusa de suivre une seconde fois

la fortune de M. le prince. Le duc de Bouillon, qui voulait éviter de s'expliquer, se trouvait bien embarrassé pour s'empêcher de répondre précisément. M. le prince et lui avaient choisi pour médiateur entre eux le duc de La Rochefoucauld; mais, comme ce dernier jugeait bien qu'un emploi comme celui-là est toujours délicat parmi des gens qui doivent convenir sur tant de différents articles et si importants, il les engagea à se dire eux-mêmes, en sa présence, leurs sentiments, et il arriva, contre l'ordinaire de semblables éclaircissements, que la conversation finit sans aigreur, et qu'ils demeurèrent satisfaits l'un de l'autre sans être liés ni engagés à rien.

Il semblait alors que le principal but de la cour et de M. le prince fût de se rendre le Parlement favorable. Les Frondeurs affectaient d'y paraître sans autre intérêt que celui du public; mais, sous ce prétexte, ils choquaient M. le prince en toutes choses et s'opposaient directement à tous ses desseins. Dans les commencements, ils l'accusaient encore avec quelque retenue; mais, se voyant ouvertement appuyés de la cour, le Coadjuteur trouva de la vanité à paraître ennemi déclaré de M. le prince, et dès lors non seulement il s'opposa, sans garder des mesures, à tout ce qu'il proposait, mais encore il n'alla plus au Palais sans être suivi de ses amis et d'un grand nombre de gens armés. Un procédé si fier déplut avec raison à M. le prince, et il ne trouvait pas moins insupportable d'être obligé de se faire suivre au Palais, pour disputer le pavé avec le Coadjuteur, que d'y aller seul et d'exposer ainsi sa vie et sa liberté entre les mains de son plus dangereux ennemi. Il jugea néanmoins qu'il devait préférer sa sûreté à tout le reste, et il résolut enfin de n'aller plus au Parlement sans être accompagné de tout ce qui était dans ses intérêts.

On crut que la reine était bien aise de voir naître ce nouveau sujet de division entre deux personnes que dans son cœur elle haïssait presque également, et qu'elle imaginait assez quelles en pourraient être les suites pour espérer d'être vengée de l'un par l'autre et de les voir périr tous deux. Elle donnait néanmoins toutes les apparences de sa protection au Coadjuteur, et elle voulut qu'il fût escorté par une partie des gens d'armes et des chevau-légers du roi, et par des officiers et des soldats du régiment des gardes. M. le prince était suivi d'un grand nombre de personnes de qualité, de plusieurs officiers d'armée et d'une foule de gens de toutes sortes de professions, qui ne le quittaient plus depuis son retour de Saint-Maur. Cette confusion de gens

de différents partis, se trouvant tous ensemble dans la grande salle du Palais, fit appréhender au Parlement de voir arriver un désordre qui les pourrait tous envelopper dans un même péril et que personne ne serait capable d'apaiser. Le premier président, pour prévenir le mal, résolut de prier M. le prince de ne se plus faire accompagner au Palais. Il arriva même un jour que M. le duc d'Orléans ne s'y étant point trouvé, et que M. le prince et le Coadjuteur s'y étant rendus avec tous leurs amis, leur nombre et l'aigreur qui paraissait dans les esprits augmentèrent de beaucoup la crainte du premier président. M. le prince dit même quelques paroles piquantes, qui s'adressaient au Coadjuteur; mais il y répondit sans s'étonner, et osa dire publiquement que ses ennemis ne l'accuseraient pas au moins d'avoir manqué à ses promesses, et que peu de personnes se trouvaient aujourd'hui exemptes de ce reproche, voulant désigner par là M. le prince et lui reprocher tacitement la rupture du mariage de Mlle de Chevreuse, le traité de Noisy et l'abandonnement des Frondeurs quand il se réconcilia avec le cardinal.

Ces bruits semés dans le monde par les partisans du Coadjuteur, et renouvelés encore avec tant d'audace devant le Parlement assemblé et en présence de M. le prince, le devaient trouver sans doute plus sensible à cette injure, qu'il ne le parut alors : il fut maître de son ressentiment et ne répondit rien au Coadjuteur ; mais, en même temps, on vint avertir le premier président que la grand'salle était remplie de gens armés, et qu'étant de partis si opposés, il n'était pas possible qu'il n'arrivât quelque grand malheur, si on n'y apportait un prompt remède. Alors le premier président dit à M. le prince que la Compagnie lui serait obligée, s'il lui plaisait de faire retirer tous ceux qui l'avaient suivi ; qu'on était assemblé pour remédier aux désordres de l'État et non pas pour les augmenter, et que personne ne croirait avoir la liberté entière d'opiner tant qu'on verrait le Palais, qui devait être l'asile de la justice, servir ainsi de place d'armes. M. le prince s'offrit sans hésiter de faire retirer ses amis, et pria le duc de La Rochefoucauld de les faire sortir sans désordre. En même temps, le Coadjuteur se leva ; et, voulant que l'on crût qu'il le fallait traiter d'égal avec M. le prince en cette rencontre, il dit qu'il allait donc de son côté faire la même chose, et, sans attendre de réponse, sortit de la grand'chambre pour aller parler à ses amis. Le duc de La Rochefoucauld, indigné de ce procédé, marchait huit ou dix pas derrière lui, et il était encore dans le parquet des huissiers, lorsque le Coadjuteur était déjà arrivé

dans la grand'salle. A sa vue, tout ce qui tenait son parti mit l'épée à la main sans en avoir la raison, et les amis de M. le prince firent aussi la même chose : chacun se rangea du côté qu'il servait, et, en un instant, les deux troupes ne furent séparées que de la longueur de leurs épées, sans que, parmi un si grand nombre de braves gens, animés par tant de haines différentes et par tant d'intérêts contraires, il s'en trouvât aucun qui allongeât un coup d'épée ou qui tirât un coup de pistolet. Le Coadjuteur, voyant un si grand désordre, connut le péril où il était, et voulut, pour s'en tirer, retourner dans la grand'chambre ; mais, en arrivant à la porte de la salle par où il était sorti, il trouva que le duc de La Rochefoucauld s'en était rendu le maître. Il essaya de l'ouvrir avec effort, mais, comme elle ne s'ouvrait que par la moitié, et que le duc de La Rochefoucauld la tenait, il la referma en sorte, dans le temps que le Coadjuteur rentrait, qu'il l'arrêta ayant la tête passée du côté du parquet des huissiers et le corps dans la grand'salle. On pouvait croire que cette occasion tenterait le duc de La Rochefoucauld, après tout ce qui s'était passé entre eux, et que les raisons générales et particulières le pousseraient à perdre son plus mortel ennemi, puisque avec la satisfaction de s'en venger il vengeait encore M. le prince des paroles audacieuses qu'on venait de dire contre lui. Le duc de La Rochefoucauld trouvait juste aussi que la vie du Coadjuteur répondît de l'événement du désordre qu'il avait ému, et duquel le succès aurait sans doute été terrible ; mais, considérant qu'on ne se battait point dans la salle, et que de ceux qui étaient amis du Coadjuteur dans le parquet des huissiers, pas un ne mettait l'épée à la main pour le défendre, il n'eut pas le même prétexte pour l'attaquer qu'il aurait eu si le combat eût été commencé en quelque endroit. Les gens même de M. le prince qui étaient près du duc de La Rochefoucauld ne sentaient pas de quel poids était le service qu'ils pouvaient rendre à leur maître ; et enfin l'un pour ne vouloir pas faire une action qui eût paru cruelle, et les autres, pour être irrésolus dans une si grande affaire, donnèrent temps à Champlâtreux, fils du premier président, d'arriver, avec ordre de la grand'chambre de dégager le Coadjuteur, ce qu'il fit, et ainsi il le retira du plus grand péril où il se fût jamais trouvé. Le duc de La Rochefoucauld, le voyant entre les mains de Champlâtreux, retourna dans la grand'chambre prendre sa place, et le Coadjuteur y arriva dans le même temps, avec le trouble qu'un péril tel que celui qu'il venait d'éviter lui devait causer. Il commença par se plaindre à l'assemblée de la violence

du duc de La Rochefoucauld. Il dit qu'il avait été près d'être assassiné, et qu'on ne l'avait tenu à la porte que pour l'exposer à tout ce que ses ennemis auraient voulu entreprendre contre sa personne. Le duc de La Rochefoucauld, se tournant vers le premier président, répondit qu'il fallait sans doute que la peur eût ôté au Coadjuteur la liberté de juger de ce qui s'était passé ; qu'autrement il aurait vu qu'il n'avait pas eu dessein de le perdre, puisqu'il ne l'avait pas fait, ayant eu longtemps sa vie entre ses mains ; qu'en effet il s'était rendu maître de la porte et l'avait empêché de rentrer, mais qu'il ne s'était pas cru obligé de remédier à sa peur en exposant M. le prince et le Parlement à une sédition, que ceux de son parti avaient émue en le voyant arriver. Ce discours fut suivi de quelques paroles aigres et piquantes, qui obligèrent le duc de Brissac, beau-frère du duc de Retz, de répondre ; et le duc de La Rochefoucauld et lui résolurent de se battre le jour même sans seconds ; mais, comme le sujet de leur querelle était public, elle fut accordée, au sortir du Palais, par M. le duc d'Orléans.

Cette affaire, qui apparemment devait avoir tant de suites, finit ce qui pouvait le plus contribuer au désordre ; car le Coadjuteur évita de retourner au Palais, et ainsi ne se trouvant plus où était M. le prince, il n'y eut plus lieu de craindre un accident pareil à celui qui avait été si près d'arriver. Néanmoins, comme la fortune règle les événements plus souvent que la conduite des hommes, elle fit rencontrer Monsieur le prince et le Coadjuteur dans le temps qu'ils se cherchaient le moins, mais dans un état, à la vérité, bien différent de celui où ils avaient été au Palais ; car un jour que M. le prince en sortait avec le duc de La Rochefoucauld, dans son carrosse, et suivi d'une foule innombrable de peuple, il rencontra la procession de Notre-Dame, et le Coadjuteur revêtu de ses habits pontificaux, marchant après plusieurs châsses et reliques. M. le prince s'arrêta aussitôt pour rendre un plus grand respect à l'Église, et le Coadjuteur, continuant son chemin sans s'émouvoir, lorsqu'il fut vis-à-vis de M. le prince, lui fit une profonde révérence, et lui donna sa bénédiction et au duc de La Rochefoucauld aussi. Elle fut reçue de l'un et de l'autre avec toutes les apparences de respect, bien que nul des deux ne souhaitât qu'elle eût l'effet que le Coadjuteur pouvait désirer. En même temps, le peuple qui suivait le carrosse de M. le prince, ému d'une telle rencontre, dit mille injures au Coadjuteur et se préparait à le mettre en pièces si M. le prince n'eût fait descendre ses gens pour apaiser le tumulte.

V

On conspirait sur place, n'avançant guère ; et les factions se déchiraient entre elles, sans nuire à la cour, mieux même en la servant. Chacun souhaitait son intérêt avant tout et était pour la paix ou la guerre, suivant qu'il jugeait devoir en tirer davantage. Ces desseins, ces marchandages politiques s'alourdissaient encore d'histoires galantes.

Peu à peu tous cependant se rendaient compte de la vanité de la lutte. Depuis un certain temps déjà, La Rochefoucauld avait pressenti cette issue. Condé à son tour comprenait qu'il fallait ou bien traiter ou chercher des alliances étrangères, qui lui permissent de figurer en force, à l'heure des accommodements. Quant aux autres, « chacun se repentait d'avoir porté les choses au point où elles étaient, et la guerre civile leur paraissait alors avec tout ce que ses événements ont d'incertain et d'horreur ». Ce n'était pas le repentir mais l'exacte notion des faits qui gouvernait leurs réflexions.

Toutefois, bien que ce fût le commencement de la fin, il était trop tard pour rallier l'ordre, discrètement. Il fallait aller jusqu'au bout des « chipotages » et de la guerre. Condé repartit pour la Guyenne avec La Rochefoucauld : celui-ci emportait avec soi, de façon fort honnête d'ailleurs, sa mauvaise humeur d'homme perspicace. Repoussé devant Cognac, il se repliait sur Bordeaux, puis allait investir Stattfort, auprès d'Agen. Mais « l'étoile enragée » de Mme de Longueville semblait accompagner la marche de la famille et n'éclairer que les vicissitudes de Condé et de La Rochefoucauld. En peu de temps, M. le Prince sentit qu'il était indispensable de revenir sous Paris, essayer de porter les coups décisifs : on laissa Conti dans Agen, et dans Bordeaux Mme de Longueville, avec le président Viole et Lenet. Au même moment l'ordre était donné à Nemours,

qui se querellait à l'armée de Flandre avec Beaufort, de passer la Loire et de rallier la Guyenne. Alors le vainqueur de Rocroy eut, écrit La Rochefoucauld, « la joie de voir au milieu de la France une armée d'Espagne ».

La situation étant telle, Condé se décida définitivement à entreprendre le périlleux voyage de traverser la France pour rejoindre son armée. Qui sait si le lettré qu'il était n'évoqua pas à ce moment le voyage aussi audacieux d'un autre général, quittant ses troupes de Gaule pour reparaître à l'improviste dans Rome?

LE RETOUR DU PRINCE A L'ARMÉE

Ce fut en ce lieu-là où il communiqua le dessein du voyage de Paris au duc de La Rochefoucauld et au comte de Marchin. L'un et l'autre lui représentèrent également ce qu'il y avait sujet d'en craindre et d'en espérer ; pas un ne lui voulut donner de conseil, mais tous deux lui demandèrent instamment de l'accompagner. Il choisit le duc de La Rochefoucauld, et laissa le comte de Marchin auprès du prince de Conti, se reposant entièrement sur lui du soin de maintenir son parti en Guyenne et de conserver Bourdeaux, parmi les divisions qu'on avait fomentées dans tous les ordres de la ville, où les affaires étaient en l'état que je vais dire.

Le peuple y était divisé en deux cabales : les riches bourgeois en composaient une, dont les sentiments étaient de maintenir l'autorité de leur magistrat, et de se rendre si puissants et si nécessaires, que M. le prince les considérât comme ceux qui pouvaient le plus contribuer à sa conservation ; l'autre cabale était formée par les moins riches et les plus séditieux, qui, s'étant assemblés plusieurs fois par hasard en un lieu proche du château de Hâ, nommée l'Ormée, en retinrent depuis le nom. Le Parlement, de son côté, n'était pas moins partagé que le peuple. Ceux de ce corps qui étaient contre la cour s'étaient aussi divisés en deux factions : l'une s'appelait la grande Fronde ; et l'autre la petite Fronde ; et, bien que toutes deux s'accordassent à favoriser les intérêts de M. le prince, chacune cherchait avec ardeur de s'établir près de lui, à l'exclusion de l'autre. Au commencement, l'Ormée avait été unie avec l'une et l'autre Fronde, et s'en était plusieurs fois séparée, selon les divers

intérêts qui ont accoutumé de faire agir les gens de cette sorte, lorsque M. le prince de Conti et Mme de Longueville, s'étant malheureusement divisés, augmentèrent à un tel point le crédit et l'insolence de cette faction pour se l'attacher, qu'ils avancèrent la perte de leur parti, en désespérant le Parlement et la meilleure partie du peuple, et en donnant lieu à plusieurs conjurations et à toutes les autres intelligences de la cour, qui ont enfin soustrait Bourdeaux au parti de M. le prince.

Je ne parlerai qu'en passant des sujets qui ont causé tant de désordres, et dirai seulement, sans entrer dans le particulier de beaucoup de choses qui ne se peuvent écrire, que M. le prince de Conti, s'étant laissé persuader par ses gens, gagnés par le cardinal Mazarin, de rompre ouvertement avec Mme de Longueville sur des prétextes que la bienséance et l'intérêt du sang lui devaient faire cacher, ils fomentèrent, en haine l'un de l'autre, la fureur de l'Ormée et sacrifièrent, en tant de rencontres, les plus grands avantages du parti à leurs passions et à leur aigreur particulière, qu'au lieu d'établir leur autorité, et de se rendre par là nécessaires à M. le prince, comme chacun d'eux en avait le dessein, ils donnèrent cours aux désordres et aux séditions du peuple, qui furent si près de les envelopper, et qui les réduisirent enfin à la nécessité d'abandonner M. le prince et de recevoir toutes les conditions que le cardinal voulut leur imposer.

Le duc de La Rochefoucauld, qui était persuadé, par plusieurs expériences, que leur commune grandeur dépendait de leur union, s'était trouvé plus en état que personne de la maintenir entre eux depuis la guerre de Paris ; mais alors Mme de Longueville crut mieux trouver ses avantages en changeant ce plan, et il arriva néanmoins que les moyens dont elle se servit pour en venir à bout la brouillèrent avec messieurs ses frères.

M. le prince de Conti était porté à la paix, par l'ennui et par la lassitude qu'il avait d'une guerre où il ne s'était engagé que pour plaire à madame sa sœur, et dont il se repentit aussitôt qu'il fut mal avec elle. Il allégua depuis, pour se justifier, que monsieur son frère, après lui avoir donné un écrit par lequel il lui promettait de ne point traiter sans lui faire obtenir le gouvernement de Provence, s'était entièrement relâché sur ses intérêts ; mais la véritable cause de son détachement fut cette animosité contre madame sa sœur, dont je viens de parler, et qui le jetait dans un emportement de colère et de jalousie contre elle plus excusable à un amant qu'à un frère. D'autre côté,

M. le prince, encore qu'il parlât moins que lui des sentiments de Mme de Longueville et de sa conduite, n'en était pas, dans son cœur, plus avantageusement persuadé ; il savait ce que l'engagement qu'elle avait eu avec le duc de Nemours avait pensé produire contre les intérêts du parti, et il craignait qu'elle ne fût capable de prendre de nouvelles liaisons qui pourraient peut-être causer encore de plus grands désordres.

Ce qui augmentait l'embarras où se trouvait alors Mme de Longueville, c'est qu'elle ne croyait pas se pouvoir réconcilier avec son mari, par les mauvais offices qu'on lui avait rendus auprès de lui, et par l'impression qu'il avait qu'elle n'eût trop de part à cette guerre. Elle avait aussi tenté inutilement de se raccommoder avec la cour par Mme la princesse Palatine. Ainsi, se voyant également ruinée de tous les côtés, elle avait été contrainte de chercher, pour dernière ressource, l'appui de l'Ormée et de s'efforcer de rendre cette faction si puissante qu'elle pût s'en servir pour se donner une nouvelle considération envers M. le prince ou envers la cour. Au contraire, M. le prince de Conti, pour satisfaire sa vengeance, ne songeait qu'à ruiner le crédit de madame sa sœur parmi les plus considérables de cette même faction, pour se les acquérir, en leur permettant toutes sortes d'excès. M. le prince, prévoyant ce qu'une si grande opposition de sentiments allait produire dans son parti, et jugeant bien que l'aigreur et la division augmenteraient encore par son éloignement, avait laissé le comte de Marchin, comme j'ai dit, pour remédier, autant qu'il pourrait, à de si grands désordres, ou en empêcher les suites ; et après avoir réglé, avec lui et avec M. Lesnet, ce qui regardait l'armée de Guyenne, les cabales de Bourdeaux et celles de sa famille, il laissa M. le prince de Conti à Agen, et, en lui donnant le titre du commandement, il le pria de suivre les avis du comte de Marchin et de M. Lesnet. Il témoigna aussi, en apparence, beaucoup de confiance au président Viole ; mais, en effet, il ne croyait laisser personne à Bourdeaux qui fût véritablement dans ses intérêts, que les deux que je viens de nommer. Les affaires étant en cet état, il se prépara à partir d'Agen, pour aller joindre l'armée de M. de Nemours. Ce voyage était fort long et plein de tant de difficultés, qu'on ne pouvait vraisemblablement se promettre de les surmonter. Le comte d'Harcourt était près d'Agen ; il y avait dans la ville trop de gens gagnés de la cour pour ne pas donner avis du départ de M. le prince ; ceux même de son parti avaient soupçonné son voyage, et le

bruit en avait couru avant qu'il fût résolu. Le chemin était de près de cent vingt lieues, qu'il fallait faire sur les mêmes chevaux. Le comte d'Harcourt pouvait non seulement le faire suivre par des partis, mais encore donner avis à la cour de sa marche par des courriers, et mander aux villes et aux garnisons de s'opposer à son passage. De plus, il ne pouvait confier cette affaire à beaucoup de gens, et un petit nombre ne suffisait pas pour sa sûreté ; il fallait encore persuader à tout le monde qu'il allait à Bordeaux, et empêcher les officiers de le suivre, sous des prétextes qui ne leur fissent rien imaginer de son dessein. Pour cet effet, il fit demeurer M. le prince de Conti à Agen, et, feignant de vouloir aller à Bordeaux pour deux ou trois jours seulement, il donna ordre à tous les officiers et à tous les volontaires de l'attendre à Agen, auprès de monsieur son frère.

M. le prince partit d'Agen, le jour des Rameaux, à midi, avec le duc de La Rochefoucauld, le prince de Marcillac, le comte de Guitaut, Gourville et un valet de chambre. Le marquis de Lévy l'attendait avec des chevaux à Lanquais, maison du duc de Bouillon, où était Bercenet, capitaine des gardes du duc de La Rochefoucauld, qui fut aussi du voyage ; et, comme le marquis de Lévy avait un passeport du comte d'Harcourt, pour se retirer chez lui en Auvergne, avec son train, M. le prince et ceux qui l'accompagnaient passèrent, à la suite du marquis de Lévy, pour les mêmes domestiques dont les noms étaient écrits dans son passeport. Ce qu'il y eut de plus rude dans ce voyage fut l'extraordinaire diligence avec laquelle on marcha jour et nuit, presque toujours sur les mêmes chevaux, et sans demeurer jamais deux heures en même lieu. On logea chez deux ou trois gentilshommes, amis du marquis de Lévy, pour se reposer quelques heures et pour acheter des chevaux ; mais ces hotes soupçonnaient si peu M. le prince d'être ce qu'il était, que, dans la gaieté du dîner, on parla assez librement de ses proches pour lui faire juger qu'on ne le connaissait pas. Enfin, après avoir pris son chemin par le vicomté de Turenne et par Charlus en Auvergne, il arriva, le samedi au soir, au Bec d'Allier, à deux lieues de la Charité, où il passa la rivière de Loire, sans aucun empêchement, bien qu'il y eût deux compagnies de cavalerie dans la Charité, commandées par Bussi-Rabutin. Il dépêcha, de la Charité, Gourville à Paris, pour avertir M. le duc d'Orléans et M. de Chavigny de sa marche. Il passa le jour de Pâques dans Cosne, où l'on faisait garde, et, comme la cour était alors

à Gien, il dit partout qu'il allait avec ses compagnons servir son quartier auprès du roi. Néanmoins, jugeant bien qu'il ne pouvait suivre longtemps le grand chemin de la cour sans être connu, il résolut de le quitter pour prendre celui de Châtillon-sur-Loing. Il pensa même avoir sujet de se repentir de ne l'avoir pas fait plus tôt, parce qu'ayant rencontré deux courriers qui venaient de la cour, il y en eut un qui reconnut le comte de Guitaut ; et, bien qu'il ne s'arrêtât pas pour lui parler, il parut assez d'émotion sur son visage pour faire juger qu'il soupçonnait que M. le prince était dans la troupe. Il s'en éclaircit bientôt après ; car, ayant rencontré le valet de chambre de M. le prince qui était demeuré mille pas derrière, il l'arrêta, et, faisant semblant de le vouloir tuer, il apprit que son soupçon était bien fondé. Cet accident fit résoudre M. le prince, non seulement de quitter le grand chemin à l'heure même, mais encore de laisser Bercenet dans des masures proche d'un pont, sur le chemin que devait tenir ce courrier pour retourner à la cour, afin de le tuer, s'il y allait ; mais la fortune de cet homme lui fit prendre un autre chemin pour aller porter, en diligence, à Gien, la nouvelle de ce qu'il avait vu.

Le cardinal dépêcha, à l'heure même, Sainte-Maure, avec vingt maîtres, pour aller attendre M. le prince sur le chemin qui conduisait de Châtillon à l'armée de M. de Nemours. Un autre accident pensa encore faire prendre M. le prince. Étant arrivé au canal de Briare, il rencontra les maréchaux des logis de deux ou trois régiments de cavalerie qui venaient au logement en ce lieu-là, et, comme les corps y arrivaient par différents côtés, il était encore plus difficile de prendre un chemin assuré. Chavaignac, qui connaissait près de là un gentilhomme nommé la Bruslerie, le voulut aller chercher, avec le comte de Guitaut, pour prendre dans sa maison quelque chose à manger, et le porter à M. le prince, qui cependant n'avait pu demeurer au lieu où on l'avait laissé, à cause de l'arrivée de ces troupes. Il avait déjà envoyé son valet de chambre à Châtillon, pour avertir le concierge de tenir la porte du parc ouverte, et, n'ayant avec lui que le duc de La Rochefoucauld et le prince de Marcillac, ils prirent le chemin de Châtillon. Le prince de Marcillac marchait cent pas devant M. le prince, et le duc de La Rochefoucauld allait près de lui, à même distance, afin qu'étant averti par l'un des deux, il pût avoir quelque avantage pour se sauver. Ils n'eurent pas fait grand chemin en cet état, qu'ils entendirent des coups de pistolet du côté où était allé le valet de

chambre vers Chatillon, et, en même temps, ils virent paraître quatre cavaliers, sur leur main gauche, qui marchaient au trot vers eux. Ils ne doutèrent point alors qu'ils ne fussent suivis, et, prenant le parti de les charger, ils tournèrent à eux, dans le dessein de se faire tuer plutôt que d'être pris ; mais ils connurent que c'étaient le comte de Guitaut et Chavaignac qui les cherchaient, avec deux autres gentilshommes. M. le prince, qui jugea bien que la rencontre de ces courriers que je viens de dire ferait indubitablement découvrir son passage, marcha en diligence à Chatillon ; mais, comme il fallait faire ce jour-là trente-cinq lieues sur les mêmes chevaux, la nécessité de repaître le fit retarder quelques heures, et donna à Sainte-Maure le temps dont il avait besoin pour le joindre : il ne le rencontra pas néanmoins, et il a dit même depuis qu'il avait vu passer M. le prince et qu'il avait évité de l'attaquer.

Ce voyage de M. le prince fut plein, comme j'ai dit, d'aventures périlleuses, et les moindres l'exposèrent à être pris par les troupes du roi ou à être tué. Il arriva néanmoins heureusement à Chatillon, où il apprit des nouvelles de l'armée qu'il voulait joindre et sut qu'elle était à huit lieues de là, vers Lory, près de la forêt d'Orléans. Ayant marché, avec toute la diligence possible, pour la joindre, il rencontra l'avant-garde de son armée, dont quelques cavaliers vinrent au qui-vive avec lui. Mais l'ayant reconnu, ce fut une surprise et une joie pour toute l'armée qui ne se peut exprimer. Jamais elle n'avait eu tant besoin de sa présence, et jamais elle ne l'avait moins attendue. L'aigreur augmentait tous les jours entre les ducs de Nemours et de Beaufort, et l'on voyait périr avec certitude la seule ressource du parti, par la division des chefs, lorsque la présence du roi et celle de son armée les devaient le plus obliger à préférer l'intérêt général à leurs querelles particulières. Il était trop important à M. le prince de les terminer, pour n'y travailler pas avec tout l'empressement imaginable et il lui fut d'autant plus facile d'en venir à bout, que son arrivée, leur ôtant le commandement, leur ôtait aussi la principale cause de leur jalousie et de leur haine. M. le prince fit marcher l'armée à Lory, où elle se reposa un jour. Il s'en passa encore trois ou quatre, durant lesquels on alla à Montargis, qui se rendit sans résistance. On le quitta de bonne heure, parce qu'il était rempli de blé et de vin, dont on se pouvait servir au besoin, et aussi pour donner un exemple de douceur qui pût produire quelque effet avantageux pour le parti dans les autres villes.

L'armée, partant de Montargis, alla à Château-Renard. Gourville y arriva en même temps de Paris, pour rapporter à M. le prince les sentiments de ses amis sur sa conduite envers monsieur et envers le Parlement. Ces avis étaient bien différents ; car les uns lui conseillaient de demeurer à l'armée, parce que les résolutions de monsieur et du Parlement dépendraient toujours des événements de cette guerre, et que, tant qu'il serait à la tête d'une armée considérable, la puissance du parti résiderait en ses mains, au lieu qu'allant à Paris il ôtait à ses troupes la réputation que sa présence leur avait donnée, et il n'en pouvait laisser le commandement qu'aux mêmes personnes dont la division et la jalousie avaient été sur le point de produire tant de désordres. M. de Chavigny, au contraire, mandait positivement à M. le prince que sa présence était nécessaire à Paris ; que les cabales de la cour et du nouveau cardinal de Retz, auparavant coadjuteur de Paris, augmentaient tous les jours dans le Parlement, et qu'enfin elles entraîneraient sans doute M. le duc d'Orléans, si M. le prince lui-même ne venait le retirer de la dépendance où il était, et mettre M. de Rohan et M. de Chavigny en la place du cardinal de Retz. La conclusion des avis des uns et des autres était qu'il fallait nécessairement entreprendre quelque chose de considérable sur l'armée du roi et qu'un événement heureux déciderait tout.

En ce même temps, M. le prince apprit que le corps d'armée commandé par le maréchal d'Hocquincourt était encore dans des quartiers séparés, assez proches de Château-Renard, et que, le lendemain, il se devait joindre aux troupes de M. de Turenne. Cet avis le fit résoudre à marcher, dès le soir même, avec toute son armée, avant qu'il eût le temps de les rassembler et de se retirer vers M. de Turenne. Le succès répondit à son attente : il entra d'abord dans deux quartiers, qui donnèrent l'alarme aux autres ; mais cela n'empêcha pas qu'on n'en enlevât cinq tout de suite. Les quatre premiers ne firent presque point de résistance. Le maréchal d'Hocquincourt, s'étant mis en bataille, avec huit cents chevaux, sur le bord d'un ruisseau qu'on ne pouvait passer qu'un à un, sur une digue fort étroite et fort rompue, fit mine de vouloir disputer ce passage, au delà duquel était le cinquième quartier qu'on allait attaquer ; mais, lorsque le duc de Nemours et trois ou quatre autres eurent passé le défilé, le maréchal qui jugea bien que toute l'armée devait être proche, se retira derrière le quartier et le laissa piller, se contentant de se mettre en bataille, pour essayer de prendre son temps

de charger pendant le pillage. Ce quartier ne fit pas plus de résistance que les autres ; mais, comme les maisons étaient couvertes de chaume, et qu'on y mit le feu, il fut aisé au maréchal d'Hocquincourt de discerner à la clarté le nombre des troupes qui étaient passées, et voyant qu'il n'y avait pas plus de cent chevaux, il marcha pour les charger avec plus de huit cents. M. le prince, voyant fondre sur lui cette cavalerie, fit promptement un escadron de ce qu'il avait avec lui, et marcha aux ennemis avec ce nombre si inégal. Il semblait que la fortune eût fait trouver en ce lieu tout ce qu'il y avait d'officiers généraux dans son armée, pour lui faire voir ce qu'un mauvais événement était capable de lui faire perdre d'un seul coup. Il avait composé le premier rang, où il s'était mis, des ducs de Nemours, de Beaufort et de La Rochefoucauld, du prince de Marcillac, du marquis de Clinchant, qui commandait les troupes d'Espagne, du comte de Tavannes, lieutenant général, du comte de Guitaut, de Gaucourt et de quelques autres officiers. Les deux escadrons firent leur décharge d'assez près, sans que pas un ne pliât ; mais deux autres du maréchal ayant chargé aussitôt après celui de M. le prince, le duc de Nemours eut un coup de pistolet au travers du corps, et son cheval fut tué. L'escadron de M. le prince, ne pouvant soutenir deux charges si près à près, se rompit et se retira cent pas en désordre, vers le quartier qui était en feu ; mais M. le prince et les officiers généraux qui étaient avec lui, ayant pris la tête de l'escadron, l'arrêtèrent. Les ennemis se contentèrent de l'avoir fait plier sans l'enfoncer, de crainte qu'il ne fût soutenu par l'infanterie dont ils entendaient les tambours ; il y eut seulement quelques officiers et cavaliers qui avancèrent, et le prince de Marcillac, qui se trouva douze ou quinze pas derrière l'escadron qui pliait, tourna à un officier, et le tua d'un coup d'épée entre les deux escadrons. M. le prince, comme j'ai dit, arrêta le sien et lui fit tourner tête aux ennemis. Cependant un autre escadron de trente maîtres passa le défilé ; il se mit aussitôt à sa tête, avec le duc de La Rochefoucauld, et, attaquant le maréchal d'Hocquincourt par le flanc, il le fit charger en tête par le premier escadron, où il avait laissé le duc de Beaufort. Cela acheva de renverser les ennemis. Une partie se jeta dans Bleneau, et on poussa le reste trois ou quatre lieues vers Auxerre, sans qu'ils essayassent de se rallier. Ils perdirent tout leur bagage, et on prit trois mille chevaux. La déroute eût été plus grande, si l'on n'eût donné avis à M. le prince que l'armée de M. de Turenne paraissait. Cette nouvelle le fit retourner à son infanterie, qui

s'était débandée pour piller, et, après avoir rallié ses troupes, il marcha vers M. de Turenne, qui mit son armée en bataille dans de fort grandes plaines, et plus près que de la portée du mousquet d'un bois de très grande étendue, par le milieu duquel l'armée de M. le prince devait passer pour aller à lui. Ce passage était assez large pour y pouvoir faire marcher deux escadrons de front ; mais, comme il était fort marécageux, et qu'on y avait fait plusieurs fossés pour le dessécher, on ne pouvait arriver à la plaine qu'en défilant. M. le prince, la voyant occupée par les ennemis, jeta son infanterie à droite et à gauche dans le bois qui la bordait, pour les en éloigner. Cela fit l'effet qu'il avait désiré ; car M. de Turenne, craignant d'être incommodé par la mousqueterie, quitta son poste pour aller en prendre un qui était un peu plus éloigné et plus élevé que celui de M. le prince. Ce mouvement fit croire à M. le prince qu'il se retirerait vers Gien, et qu'on le déferait aisément dans le désordre de sa retraite, avant qu'il pût y arriver. Pour cet effet, il fit avancer sa cavalerie et se hâta de faire passer le défilé à six escadrons, pour entrer dans la plaine ; mais M. de Turenne, jugeant bien le désavantage que ce lui serait de combattre en pleine campagne M. le prince, dont les troupes étaient victorieuses et plus fortes que les siennes, prit le parti de retourner, l'épée à la main, sur les six escadrons, pour défaire ce qui serait passé, et pour arrêter les reste des troupes au delà du défilé. M. le prince, qui jugea de son intention, fit repasser sa cavalerie, et ainsi le défilé les empêcha de pouvoir aller l'un à l'autre, sans un très grand désavantage. On se contenta de faire avancer l'artillerie des deux côtés et de se canonner longtemps ; mais le succès ne fut pas égal, car, outre que M. de Turenne en avait plus que M. le prince, et qu'elle était mieux servie, elle avait encore l'avantage de la hauteur sur les troupes de M. le prince, ce qui faisait qu'étant serrées dans le passage qui séparait le bois, elle ne tirait presque point de coup inutile. Ainsi M. le prince y perdit plus de vingt-six cavaliers et plusieurs officiers, entre lesquels fut Maré, frère du maréchal de Grancey. On passa en cet état le reste du jour, et, au coucher du soleil, M. de Turenne se retira vers Gien. Le maréchal d'Hocquincourt, qui l'avait joint depuis sa défaite, demeura à l'arrière-garde ; et étant allé avec quelques officiers pour retirer l'escadron le plus près du défilé, il fut reconnu de M. le prince, qui lui envoya dire qu'il serait bien aise de le voir et qu'il pouvait avancer sur sa parole. Il le fit, et, s'avançant avec quelques officiers, il trouva M. le prince avec les ducs de Beaufort et de La

Rochefoucauld, et deux ou trois autres. La conversation se passa en civilités et en railleries du côté de M. le prince, et en justification de celui du maréchal d'Hocquincourt sur ce qui lui venait d'arriver, se plaignant de M. de Turenne, bien qu'on puisse dire avec vérité qu'il fit ce jour-là deux actions belles et hardies, qui furent le salut de son armée et celui de la cour ; car, dès qu'il sut que les troupes du maréchal d'Hocquincourt, qui le devaient venir joindre le lendemain, étaient attaquées, il marcha, avec très peu de gens, dans le lieu où on le trouva en bataille, et y attendit tout le jour le reste de ses troupes, s'exposant par là à être inévitablement défait, si M. le prince eût été droit à lui, au lieu de suivre deux ou trois lieues, comme il fit, les troupes du maréchal d'Hocquincourt qui fuyaient. Il sauva encore ce même jour les restes de l'armée du roi avec beaucoup de valeur et de conduite, lorsqu'il retourna sur les six escadrons de M. le prince qui avaient passé le défilé, et arrêta par cette action une armée qui, sans doute, l'aurait taillée en pièces, si elle avait pu se mettre en bataille dans la plaine où il était.

L'armée du roi s'étant retirée, M. le prince fit prendre à la sienne le chemin de Châtillon, et alla cette nuit loger dans des quartiers, sur le canal de Briare, près de la Brusleric ; il se rendit le lendemain à Châtillon, avec toutes ses troupes, dont il laissa, deux jours après, le commandement à Clinchant et au comte de Tavannes, et il alla à Paris, avec les ducs de Beaufort et de La Rochefoucauld.

Ce retour à Paris était d'une assez grande importance pour être examiné avec plus d'attention qu'il ne le fut ; mais le plaisir d'y être reçu avec l'applaudissements que méritait le succès d'un si périlleux voyage et de cette victoire fit vraisemblablement approuver à M. le prince le conseil de M. de Chavigny, qui le donnait moins pour l'intérêt du parti que pour le sien propre. Il voulait être appuyé de la présence et de l'autorité de M. le prince pour occuper la place que le cardinal de Retz tenait auprès de M. le duc d'Orléans, et profiter de la bonne disposition du Parlement, qui avait donné un arrêt par lequel il mettait à prix la tête du cardinal Mazarin. Il espérait encore de se rendre également considérable à ces deux princes, en persuadant à l'un et à l'autre qu'il était le véritable moyen de leur union ; mais, ce qui le flattait le plus, c'était l'espérance secrète de réussir dans les vues que Fabert lui avait données, et dont j'ai déjà parlé. Enfin M. le prince suivit l'avis de Chavigny, et il fut reçu à

Paris avec tant de démonstration de joie, qu'il ne crut pas avoir sujet de se repentir de son voyage.

Merveilleuse équipée, digne des *Trois Mousquetaires!* Elle ravit l'imagination. Il faut lire dans les *Mémoires* de Gourville le récit pittoresque de cette randonnée. « Ces messieurs ayant pris des habits modestes, qui paraissaient plutôt habits de cavaliers que de seigneurs... » Un manuscrit de la Bibliothèque nationale nous apprend même les noms et le détail de ces costumes (1). M. le prince était vêtu de gris, avec un justaucorps betterave et une écharpe noire; il portait les cheveux courts et « deux grandes moustaches nouées avec des galands noires, un grand caudebec retroussé et une jarretière noire au col au lieu de rabat »: les autres étaient vêtus à l'avenant. Condé s'appelait Motheville, La Rochefoucauld Beaupré, Marcillac son fils Florimont, Chavagnac Saint-Arnoud, Gourville Longuepleyne... Tel détail noté par Gourville est savoureux entre tous. Ce Sancho au milieu de tous ces Don Quichotte nous conte qu'arrivés dans un village, ils entrèrent au cabaret pour commander leur dîner :

M. le prince se piqua de bien faire une omelette. L'hôtesse lui ayant dit qu'il la fallait tourner pour la faire mieux cuire et enseigné à peu près comme il fallait faire, l'ayant voulu exécuter, il la jeta fort bien dans le foyer. Je priai l'hôtesse d'en faire une autre et de ne plus la confier à ce cuisinier (2).

Et plus loin :

M. de La Rochefoucauld s'étant senti pour la première fois de la goutte qui le prit assez rudement, je lui fis faire toute la nuit un gros bas qui se boutonnait par les côtés, dont il se trouva fort soulagé. Tous ces messieurs étaient tellement fatigués à la réserve de M. le prince qu'à peine pouvaient-ils se soutenir quand ils mettaient pied à terre.

(1) *Particularitez de la route de monsieur le prince de Condé*, etc. Bibl. Nat. Lb[37] 2365.
(2) *Mémoires de Gourville*, t. Ier, p. 64.

Charmantes estampes, en marge du récit, privé de tout sourire, qu'écrivit La Rochefoucauld ! Est-ce à cette première attaque de la goutte qu'il convient d'attribuer la malignité des propos qu'il tient alors pour la première fois sur Mme de Longueville ? Lui qui a consacré cette *réflexion*, bizarre entre toutes, qui est presque une gageure, à « l'origine des maladies » :

L'ennui du mariage a produit la fièvre quarte, et la lassitude des amants qui n'osent pas se quitter a causé des vapeurs. L'amour à lui seul a fait plus de maux que tout le reste ensemble, et personne ne doit entreprendre de les exprimer ; mais, comme il fait aussi les plus grands biens de la vie, au lieu de médire de lui, on doit se taire : on doit le craindre et le respecter toujours (1).

il eût bien dû s'inspirer de ces pensées envers sa maîtresse, au lieu de laisser planer au-dessus d'elle toutes les calomnies comme il le fait dans la phrase fameuse insérée dans le morceau de ses *Mémoires* que nous venons de citer :

Je ne parlerai qu'en passant des sujets qui ont causé tant de désordres et dirai seulement, sans entrer dans le particulier de beaucoup de choses qui ne se peuvent écrire, que M. le prince de Conti, s'étant laissé persuader par ses gens, gagnés par le cardinal Mazarin, de rompre ouvertement avec Mme de Longueville sur des prétextes que la bienséance et l'intérêt du sang lui devaient cacher...

« La lassitude des amants » ne cause pas uniquement des vapeurs ; elle suscite aussi la goutte et la calomnie.

Car il ne faut pas tergiverser. Ces phrases que Guy Patin eût justement appelées, selon son expression accoutumée, « loyolotiques », sont indignes de tout « honnête homme » et de La Rochefoucauld en particulier. Cousin a raison de s'indigner en la circonstance, comme dans la plupart de celles qui ont trait aux relations des deux amants. Nous avons un mot bien moderne pour caractériser l'homme qui en agit ainsi avec une femme qui l'a aimé.

(1) *Réflexions diverses*, XII.

Ce qu'il veut dire, avec toutes ces circonlocutions grosses de scandales, c'est que, pendant son séjour à Bordeaux, Mme de Longueville, délaissée par lui-même, a pris un nouvel amant qui est Nemours. Le fait, certes, est indéniable. Mais s'il n'a point souhaité d'avoir un remplaçant, si même c'est ce remplaçant qui lui a suggéré ces calomnies, vérifiant à l'avance la maxime future : « La jalousie naît toujours avec l'amour, mais elle ne meurt pas toujours avec lui », il a tout fait pour l'avoir. Il l'a dit : « On a bien de la peine à rompre quand on n'aime plus. » Et il ne rompait pas sans doute, mais il ne rendait plus à celle qu'il avait aimée et qui l'aimait toujours, les soins qu'il lui devait. Alors, abandonnée, menacée par son mari, délaissée par son amant, éloignée de ses enfants, — dont l'un, Charles-Paris, né à l'hôtel de ville pendant les journées orageuses de 1649, était cependant le propre fils de La Rochefoucauld, — voyant son frère qui l'avait tant chérie, Conti, se détacher d'elle, lui aussi, elle céda à Nemours qui l'entourait de sollicitudes.

Le duc, en s'érigeant en juge, en affectant dédain, indignation et discrétion, aggrave son propre cas. D'ailleurs il s'est condamné lui-même en écrivant plus tard cette sentence peut-être au souvenir de ce triste épisode précisément : « On pardonne tant qu'on aime. » S'il ne pardonna pas Nemours, c'est qu'il n'aimait plus. Et il avait encore moins le droit de publier ces lignes venimeuses sur Mme de Longueville, lui qui devait écrire cette maxime, d'ailleurs supprimée après réflexion ou remords : « Quand nous sommes las d'aimer, nous sommes bien aise qu'on nous devienne infidèle, pour nous dégager de notre fidélité. »

Mieux encore, il poussa, n'en doutons pas, malgré sa goutte et sa rage, un « ouf » profond de soulagement. La moitié de ses gênes disparaissait avec sa maîtresse. Restait la guerre. Mais on sentait qu'elle-même ne pouvait plus durer bien longtemps. Le retour de Condé à Paris n'avait pas arrangé les choses. Il écrivait coup sur coup à Lenet, en avril 1652 : « Notre séjour est si incertain qu'on ne peut prendre aucunes mesures là-dessus », et dix jours plus tard :

« Les irrésolutions sont plus cruelles que jamais (1)... » Le cercle se resserrait autour des Frondeurs ; les querelles augmentaient parmi eux ; leurs prétentions grandissaient en même temps (2). L'armée s'était repliée sur Étampes. Les troupes royales devenaient plus pressantes. Mazarin tendait ses filets afin que le duc d'Orléans et Condé tombassent « dans cet abîme de négociations dont on n'a jamais vu le fond, et qui a toujours été son salut et la perte de ses ennemis ». A Bordeaux, la discorde régnait entre les chefs et les factions. Tandis que La Rochefoucauld travaillait de toute son ardeur à préparer la paix, Retz faisait l'impossible pour empêcher sa conclusion. D'autre part, les Espagnols « offraient à M. le prince tout ce qui était le plus capable de le tenter ». Un moment, grâce à Mme de Châtillon qui était devenue la maîtresse de Condé, on put espérer un accommodement définitif, et sans doute y fût-on parvenu « si la fortune ne s'y fût opposée par divers accidents qu'il fut impossible d'éviter ».

DERNIERS COMBATS

LA BATAILLE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE

Cependant Mme de Châtillon voulut paraître à la cour avec l'éclat que son nouveau crédit lui devait donner ; elle y alla avec un pouvoir si général de disposer des intérêts de M. le prince, qu'on le prit plutôt pour un effet de sa complaisance envers elle et une envie de flatter sa vanité, que pour une intention véritable de faire un accommodement. Elle revint à Paris avec de grandes espérances ; mais le cardinal tira des avantages solides de cette négociation : il gagnait du temps, il augmentait le soupçon des cabales opposées, et il amusait M. le prince à Paris, sous l'espérance d'un traité, pendant qu'on lui ôtait la Guyenne, qu'on prenait ses places, que l'armée du roi, commandée par M. de Turenne et par le maréchal d'Hocquincourt, tenait la

(1) *Correspondance*, lettres 17 et 18, p. 46, 47.

(2) Voir dans les *Mémoires* le projet de Condé, élaboré par Gourville, le prince et par lui-même, p. 381 à [illegible].

campagne, lorsque la sienne était retirée dans Étampes. Elle ne put même y demeurer longtemps sans recevoir une perte considérable ; car M. de Turenne ayant avis que Mademoiselle, revenant d'Orléans et passant par Étampes, avait voulu voir l'armée en bataille, il fit marcher ses troupes et arriva au faubourg d'Étampes, avant que celles de l'armée des princes fussent rentrées et en état de défendre le faubourg. Il fut forcé et pillé, et M. de Turenne et le maréchal d'Hocquincourt se retirèrent en leur quartier, après avoir tué mille ou douze cents hommes des meilleures troupes de M. le prince et emmené plusieurs prisonniers. Ce succès augmenta les espérances de la cour et fit naître le dessein d'assiéger dans Étampes toute l'armée des princes, qui y était enfermée : quelque difficile que parût cette entreprise, elle fut néanmoins résolue, sur l'espérance de trouver des troupes étonnées, des chefs divisés, une place ouverte en plusieurs endroits, fort mal munie, et hors d'état d'être secourue que par M. de Lorraine, avec lequel la cour croyait avoir traité. Il semble aussi que l'on considéra moins l'événement du siège que la réputation qu'un si grand dessein devait donner aux armes du roi. En effet, quoiqu'on continuât avec empressement de négocier, et que M. le prince eût alors un extrême désir de la paix, on ne la pouvait raisonnablement attendre, jusques à ce que le succès d'Étampes en eût réglé les conditions. Les partisans de la cour se servaient de cette conjoncture pour gagner le peuple et pour faire des cabales dans le Parlement ; et bien que M. d'Orléans parût très uni avec M. le prince, il avait tous les jours des conférences particulières avec le cardinal de Retz, qui s'attachait principalement à détruire toutes les résolutions que M. le prince lui faisait prendre.

Le siège d'Étampes continuait toujours, et, quoique les progrès de l'armée du roi ne fussent pas considérables, les bruits qui se répandaient dans le royaume lui étaient avantageux, et Paris attendait M. de Lorraine comme le salut du parti. Il arriva enfin, en suite de plusieurs remises, et après avoir donné beaucoup de soupçon de son accommodement avec le roi ; sa présence dissipa pour un temps cette opinion, et on le reçut avec une extrême joie. Ses troupes campèrent près de Paris, et on en souffrit les désordres sans s'en plaindre. Il y eut d'abord quelque froideur entre M. le prince et lui pour le rang ; mais, voyant que M. le prince tenait ferme, il relâcha de ses prétentions d'autant plus facilement, qu'il n'avait fait ces difficultés que pour gagner le temps de faire un traité secret avec la cour pour la levée du

siège d'Étampes, sans hasarder un combat. Néanmoins, comme on n'est jamais si facile à être surpris que quand on songe trop à tromper les autres, M. de Lorraine, qui croyait trouver ses avantages et toutes ses sûretés dans les négociations continuelles qu'il ménageait avec la cour, avec beaucoup de mauvaise foi pour elle et pour le parti des princes, vit tout d'un coup l'armée du roi marcher à lui, et il fut surpris lorsque M. de Turenne lui manda qu'il le chargerait s'il ne décampait et ne se retirait en Flandres. Les troupes de M. de Lorraine n'étaient pas inférieures à celles du roi, et un homme qui n'eût eu soin que de sa réputation eût pu raisonnablement hasarder un combat ; mais elles lui firent préférer le parti de se retirer avec honte, et de subir ainsi le joug que M. de Turenne lui voulut imposer. Il ne donna aucun avis de ce qui se passait à M. le duc d'Orléans ni à M. le prince, et les premières nouvelles qu'ils en eurent leur apprirent confusément que leurs troupes étaient sorties d'Étampes, que l'armée du roi s'en était éloignée, et que M. de Lorraine s'en retournait en Flandres, prétendant avoir pleinement satisfait aux ordres des Espagnols et à la parole qu'il avait donnée à M. le duc d'Orléans de faire lever le siège d'Étampes. Cette nouvelle surprit tout le monde et fit résoudre M. le prince d'aller joindre ses troupes, craignant que celles du roi ne les chargeassent en chemin. Il sortit de Paris avec douze ou quinze chevaux, s'exposant ainsi à être rencontré par les partis des ennemis. Il joignit son armée à Linas et l'amena loger vers Villejuive ; elle passa ensuite à Saint-Cloud, où elle fit un long séjour, pendant lequel non seulement la moisson fut toute perdue, mais presque toutes les maisons de la campagne furent brûlées ou pillées, ce qui commença d'aigrir les Parisiens, et M. le prince fut près d'en recevoir les funestes marques en la journée de Saint-Antoine, dont nous allons parler.

Cependant Langlade allait et venait de la part du cardinal à M. le prince. On était déjà convenu des principales conditions ; mais plus le cardinal insistait sur les moindres, et plus on devait croire qu'il ne voulait pas traiter. Ces irrésolutions donnaient de nouvelles forces à toutes les cabales et de la vraisemblance à tous les divers bruits qu'on voulait semer ; jamais Paris n'a été plus agité, et jamais l'esprit de M. le prince n'a été plus partagé pour se résoudre à la paix ou à la guerre. Les Espagnols le voulaient éloigner de Paris, pour empêcher la paix, et les amis de Mme de Longueville contribuaient à ce dessein, pour l'éloigner aussi de Mme de Châtillon. D'ailleurs Mademoiselle

avait tout ensemble le même dessein qu'avaient les Espagnols et celui qu'avait Mme de Longueville : car, d'un côté, elle voulait la guerre comme les Espagnols, afin de se venger de la reine et du cardinal, qui ne voulaient pas qu'elle épousât le roi, et, de l'autre, elle désirait, comme Mme de Longueville, de rompre la liaison de M. le prince avec Mme de Châtillon, et avoir plus de part qu'elle à sa confiance et à son estime. Pour y parvenir par ce qui était le plus sensible à M. le prince, elle leva des troupes en son nom, et lui promit de fournir de l'argent pour en lever d'autres. Ces promesses, jointes à celles des Espagnols et aux artifices des amis de Mme de Longueville, firent perdre à M. le prince les pensées qu'il avait pour la paix. Ce qui l'en éloigna encore davantage fut non seulement le peu de confiance qu'il crut devoir prendre en la cour, mais il se persuada que, puisque M. de Lorraine, dépouillé de ses États et avec des qualités beaucoup au-dessous des siennes, s'était rendu si considérable par son armée et par son argent, il ferait aussi des progrès à proportion plus avantageux et serait cependant maître de sa conduite. C'est apparemment ce motif qui a entraîné M. le prince avec les Espagnols, et pour lequel il a bien voulu exposer tout ce que sa naissance et ses services lui avaient acquis dans le royaume. Il cacha ce sentiment autant qu'il lui fut possible, et fit paraître le même désir de la paix, qu'on traitait toujours inutilement. La cour était alors à Saint-Denis, et le maréchal de la Ferté avait joint l'armée du roi avec les troupes qu'il avait amenées de Lorraine. Celles de M. le prince étaient plus faibles que le moindre de ces deux corps qui lui étaient opposés, et elles avaient tenu jusque-là le poste de Saint-Cloud, afin de se servir du pont pour éviter un combat inégal ; mais l'arrivée du maréchal de La Ferté, donnant moyen aux troupes du roi de se séparer et d'attaquer Saint-Cloud par les deux côtés, en faisant un pont de bateaux vers Saint-Denis, fit résoudre M. le prince à partir de Saint-Cloud dans le dessein de gagner Charenton et de se poster dans cette langue de terre où se fait la jonction de la rivière de Marne avec la Seine. Il eût pris sans doute un autre parti s'il eût eu la liberté de choisir, et il lui eût été bien plus sûr et plus facile de laisser la rivière de Seine à sa main gauche, et d'aller, par Meudon et par Vaugirard, se poster sous le faubourg Saint-Germain, où on ne l'eût peut-être pas attaqué, de peur d'engager par là les Parisiens à le défendre ; mais M. le duc d'Orléans ne voulut jamais y consentir, par la crainte qu'on lui donna de l'événement d'un combat qu'il pou-

vait voir des fenêtres de Luxembourg, et parce qu'on lui fit croire aussi que l'artillerie du roi y ferait de continuelles décharges pour l'en chasser. Ainsi, par l'opinion d'un péril imaginaire, M. le duc d'Orléans exposa la vie et la fortune de M. le prince à l'un des plus grands dangers qu'il courut jamais.

Il fit donc marcher ses troupes, à l'entrée de la nuit, le 1er de juillet 1652, pour arriver à Charenton avant que celles du roi le pussent joindre. Elles passèrent par le cours de la reine mère et par le dehors de Paris, depuis la porte de Saint-Honoré jusqu'à celle de Saint-Antoine, pour prendre de là le chemin de Charenton. Il voulut éviter de demander passage dans la ville, craignant de ne le pas obtenir, et qu'un refus, dans une telle conjoncture, ne fît paraître le mauvais état de ses affaires ; il craignait aussi que, s'il l'obtenait, ses troupes ne se dissipassent dans la ville, et qu'il ne pût les en faire sortir s'il en était besoin.

La cour fut aussitôt avertie de la marche de M. le prince, et M. de Turenne partit à l'heure même avec ce qu'il avait de troupes, pour le suivre et pour l'arrêter, jusqu'à ce que le maréchal de la Ferté, qui avait eu ordre de repasser le pont et de marcher avec les siennes, eût le temps de le joindre. On fit cependant aller le roi à Charonne, afin d'y voir, comme de dessus un théâtre, une action qui, selon les apparences, devait être la perte inévitable de M. le prince et la fin de la guerre civile, et qui fut, en effet, l'une des plus hardies et des plus périlleuses occasions de toute cette guerre, et celle où les grandes et extraordinaires qualités de M. le prince parurent avec le plus d'éclat. La fortune même sembla se réconcilier avec lui en cette rencontre pour avoir part à un succès dont l'un et l'autre parti ont donné la gloire à sa valeur et à sa conduite ; car il fut attaqué dans le faubourg Saint-Antoine, où il eut moyen de se servir des retranchements que les bourgeois y avaient faits quelques jours auparavant, pour se garantir d'être pillés par les troupes de M. de Lorraine, et il n'y avait que ce seul lieu, dans toute la marche qu'il voulait faire, qui fût retranché, et où il pût éviter d'être entièrement défait. Quelques escadrons de son arrière-garde furent chargés dans le faubourg Saint-Martin, par des gens que M. de Turenne avait détachés pour l'amuser, et se retirèrent en désordre dans le retranchement du faubourg Saint-Antoine, où il s'était mis en bataille. Il n'eut que le temps qui lui était nécessaire pour cela, et pour garnir d'infanterie et de cavalerie tous les postes par lesquels il pouvait être attaqué. Il fut con-

traint de mettre le bagage de son armée sur le bord du fossé de Saint-Antoine, parce qu'on avait refusé de le laisser entrer dans Paris ; on avait même pillé quelques chariots, et les partisans de la cour avaient ménagé qu'on y verrait, comme d'un lieu neutre, l'événement de cette affaire. M. le prince retint auprès de lui ce qui s'y trouva de ses domestiques ou de personnes de qualité qui n'avaient point de commandement, et qui étaient au nombre de trente ou quarante, et en forma un escadron. M. de Turenne disposa ses attaques avec une extrême diligence, et avec toute la confiance que peut avoir un homme qui se croit assuré de la victoire ; mais, lorsque ces gens détachés furent à trente pas du retranchement, M. le prince sortit avec l'escadron que j'ai dit, et, se mêlant l'épée à la main, défit entièrement le bataillon qui était commandé, prit des officiers prisonniers, emporta les drapeaux, et se retira dans son retranchement. D'un autre côté, le marquis de Saint-Mesgrin attaqua le poste qui était défendu par le comte de Tavannes, lieutenant général, et par Lanques, maréchal de camp. La résistance y fut si grande, que le marquis de Saint-Mesgrin, voyant que toute son infanterie mollissait, emporté de chaleur et de colère, avança avec la compagnie des chevau-légers du roi, dans une rue étroite, fermée d'une barricade, où il fut tué avec le marquis de Nantouillet, le Fouilloux et quelques autres. Manchiny, neveu du cardinal Mazarin, y fut blessé et mourut peu de jours après. On continuait de toutes parts les attaques avec une extrême vigueur, et M. le prince chargea une seconde fois, avec même succès qu'à la première. Il se trouvait partout, et, dans le milieu du feu et du combat, il donnait les ordres avec cette netteté d'esprit qui est si rare en ces rencontres. Enfin les troupes du roi avaient forcé la dernière barricade de la rue qui va de celle du Cours à Charenton, et qui était quarante pas au delà d'une fort grande place qui aboutit à cette même rue. Le marquis de Navailles s'en était rendu maître, et, pour la mieux garder, il avait fait percer les maisons proches, et mis des mousquetaires partout. M. le prince avait dessein de les déloger avec de l'infanterie et de faire percer d'autres maisons pour les chasser par un plus grand feu, comme c'était en effet le parti qu'on devait prendre ; mais le duc de Beaufort, qui ne s'était pas rencontré auprès de M. le prince au commencement de l'attaque, et qui sentait quelque dépit de ce que le duc de Nemours y avait toujours été, pressa M. le prince de faire attaquer la barricade par de l'infanterie, et, comme cette infanterie

était déjà lassée et rebutée, au lieu d'aller aux ennemis, elle se rangea le long des maisons sans se vouloir avancer. Dans ce temps, un escadron des troupes de Flandre, posté dans une rue qui aboutissait au coin de cette place, du côté des troupes du roi, ne pouvant y demeurer longtemps de peur d'être coupé quand on aurait gagné les maisons voisines, revint dans la place. Le duc de Beaufort, croyant que c'étaient les ennemis, proposa aux ducs de Nemours et de La Rochefoucauld, qui arrivaient en ce lieu-là, de les charger. Ainsi, étant suivis de ce qu'il y avait de gens de qualité et de volontaires, on poussa à eux, et on s'exposa inutilement à tout le feu de la barricade et des maisons de la place ; mais voyant en même temps quelque étonnement parmi ceux qui gardaient la barricade, les ducs de Nemours, de Beaufort, de La Rochefoucauld et le prince de Marcillac y poussèrent, et la firent quitter aux troupes du roi. Ils mirent ensuite pied à terre et la gardèrent eux seuls, sans que l'infanterie qui était commandée voulût les soutenir. M. le prince fit ferme dans la rue, avec ce qui s'était rallié auprès de lui de ceux qui les avaient suivis. Cependant les ennemis, qui tenaient toutes les maisons de la rue, voyant la barricade gardée seulement par quatre hommes, l'eussent sans doute reprise, si l'escadron de M. le prince ne les eût arrêtés ; mais n'y ayant point d'infanterie qui les empêchât de tirer par les fenêtres, ils recommencèrent à faire feu de tous côtés, et voyaient en revers depuis les pieds jusqu'à la tête ceux qui tenaient la barricade. Le duc de Nemours reçut treize coups sur lui ou dans ses armes, et le duc de La Rochefoucauld une mousquetade qui, lui perçant le visage au-dessous des yeux, lui fit à l'instant perdre la vue, ce qui obligea le duc de Beaufort et le prince de Marcillac à se retirer pour emmener les deux blessés. Les ennemis avancèrent pour les prendre ; mais M. le prince s'avança aussi pour les dégager, et leur donna le temps de monter à cheval. Ainsi ils laissèrent aux ennemis le poste qu'ils venaient de leur faire quitter, et presque tout ce qui les avait suivis dans la place fut tué ou blessé. M. le prince perdit en cette journée les marquis de Flammarens et de la Rochegiffart, les comtes de Castres et de Bossu, des Fourneaux, la Martinière, la Mothe-Guyonnet, Bercenet, capitaine des gardes du duc de La Rochefoucauld, de l'Huillière, qui était aussi à lui, et beaucoup d'autres, dont on ne peut mettre ici les noms. Enfin le nombre des officiers morts ou blessés fut si grand de part et d'autre, qu'il semblait que chaque parti songeât plus à réparer ses

pertes qu'à attaquer ses ennemis. Cette espèce de trêve était avantageuse aux troupes du roi, rebutées de tant d'attaques où elles avaient été repoussées. Durant ce temps, le maréchal de la Ferté avait marché en diligence, et il se préparait à faire un nouvel effort avec son armée fraîche et entière, lorsque les Parisiens, qui, jusque-là, avaient seulement été spectateurs d'une si grande action, se déclarèrent en faveur de M. le prince. Ils avaient été si prévenus des artifices de la cour et du cardinal de Retz, et on leur avait tellement persuadé que la paix particulière de M. le prince était faite sans y comprendre leurs intérêts, qu'ils avaient considéré le commencement de ce combat comme une comédie qui se jouait de concert avec le cardinal Mazarin. M. le duc d'Orléans même les confirma dans cette pensée, en ne donnant aucun ordre dans la ville pour secourir M. le prince. Le cardinal de Retz, qui était auprès de lui, augmentait encore l'irrésolution et le trouble de son esprit, en formant des difficultés sur tout ce qu'il proposait ; d'autre part, la porte Saint-Antoine était gardée par une colonelle de bourgeois, dont les officiers, qui étaient gagnés de la cour, empêchaient presque également de sortir de la ville et d'y entrer. Enfin tout y était mal disposé pour y recevoir M. le prince et ses troupes, lorsque Mademoiselle, faisant un effort sur l'esprit de monsieur son père, le tira de la léthargie où le tenait le cardinal de Retz. Elle alla porter ses ordres à la maison de ville pour faire prendre les armes aux bourgeois ; en même temps, elle commanda au gouverneur de la Bastille de faire tirer le canon sur les troupes du roi, et, revenant à la porte Saint-Antoine, elle disposa non seulement tous les bourgeois à recevoir M. le prince et son armée, mais même à sortir et à escarmoucher, pendant que ses troupes rentreraient. Ce qui acheva encore d'émouvoir le peuple en faveur de M. le prince fut de voir remporter tant de gens de qualité morts ou blessés. Le duc de La Rochefoucauld voulut profiter de cette conjoncture pour son parti, et, quoique sa blessure lui fît presque sortir les deux yeux hors de la tête, il alla à cheval, du lieu où il avait été blessé, jusqu'à l'hôtel de Lyencourt, au faubourg Saint-Germain, exhortant le peuple à secourir M. le prince et à mieux connaître à l'avenir l'intention de ceux qui l'avaient accusé d'avoir traité avec la cour. Cela fit, pour un temps, l'effet qu'on désirait, et jamais Paris n'a été mieux disposé pour M. le prince qu'il le fut alors. Cependant le bruit du canon de la Bastille produisit deux sentiments bien différents dans

l'esprit du cardinal Mazarin ; car d'abord il crut que Paris se déclarait contre M. le prince et qu'il allait triompher de cette ville et de son ennemi ; mais, voyant qu'au contraire on tirait sur les troupes du roi, il envoya ses ordres aux maréchaux de France pour retirer l'armée et retourner à Saint-Denis. Cette journée peut passer pour l'une des plus glorieuses de la vie de M. le prince. Jamais sa valeur et sa conduite n'ont eu plus de part à la victoire. L'on peut dire que jamais tant de gens de qualité n'ont fait combattre un plus petit nombre de troupes ; mais jamais troupes aussi n'ont mieux fait leur devoir. On fit porter les drapeaux des régiments des gardes, de la marine et de Turenne à Notre-Dame, et on laissa aller, sur leur parole, tous les officiers prisonniers.

C'était la fin. La grande Mademoiselle, l'héroïne de cette journée, a fixé pour nous, dans ses *Mémoires* (1), la vision de La Rochefoucauld blessé :

Je trouvai dans la rue de la Tixeranderie le plus affreux spectacle qui se puisse regarder : c'était M. le duc de La Rochefoucauld, qui avait un coup de mousquet qui lui prenait au coin de l'œil d'un côté et lui sortait par l'autre, entre (l'œil) et le nez, de sorte que les deux yeux étaient offensés ; il semblait qu'ils lui tombassent, tant il perdait de sang par là. Tout son visage en était plein, et même il soufflait sans cesse comme s'il eût eu crainte que celui qui entrait dans la bouche ne l'étouffât. Son fils le tenait par une main, et Gourville par l'autre ; car il ne voyait goutte. Il était à cheval, et avait un pourpoint blanc, aussi bien que ceux qui le menaient, qui étaient tout couverts de sang comme le sien. Ils se fondaient en larmes ; car, à le voir en cet état, je n'eusse jamais cru qu'il en eût pu échapper. Je m'arrêtai pour parler à lui ; mais il ne me répondit pas ; c'était tout ce qu'il pouvait faire que d'entendre.

Entendre, et penser peut-être... Et s'il pensait, ses réflexions ne devaient pas être couleur de rose. Il revoyait sans doute toute sa vie depuis plus de vingt ans, sa vie gâchée par lui-même et par les autres. Ni la générosité, ni l'intrigue ne lui avaient réussi ; ni l'amour désintéressé, ni l'amour ambitieux. Bravoure et diplomatie avaient eu

(1) T. II, p. 97.

pour unique résultat de l'amener à se faire sottement blesser devant une barricade, sans même qu'il eût procuré du plaisir aux autres ou à lui-même. C'était son destin de ne pas contenter et de n'être pas contenté.

Mais au moins tout était fini... Qu'il mourût ou qu'il se rétablit, il avait droit désormais au repos, et pour l'instant c'était vraiment tout ce qu'il souhaitait. Lorsqu'au lendemain de la bataille les partis se retrouvèrent en présence et recommencèrent à traiter de la paix, il fit savoir, « pour apporter plus de facilité à la conclure », qu'il avait « renoncé aux avantages que M. le prince *lui* devait faire obtenir ».

Mais la Fronde ne devait pas se terminer ainsi : « La mort de l'un (duc de Bouillon) et la blessure de l'autre (lui-même) laissèrent aux Espagnols et aux amis de Mme de Longueville toute la liberté qu'ils désiraient pour entraîner M. le prince. » Condé passa définitivement au service de Philippe IV. Mme de Longueville, après avoir résisté de façon admirable pendant encore près d'une année, dans Bordeaux, se retira auprès de son mari, préparant sa retraite de Port-Royal. La révolution parisienne finit dans le massacre, sans avoir réalisé ses promesses :

Fronde au croc, si le Vilain
S'en va tout de bon demain (1).

La Rochefoucauld, une fois de plus inconséquent, refusa d'être compris dans l'amnistie du 3 février 1653. Il encourut les peines portées contre les « rebelles, criminels de lèse-majesté, perturbateurs du repos public et traîtres à leur patrie ». Après quoi, il fit l'impossible pour demeurer dans Paris à se faire soigner.

Sa faiblesse de caractère éclatait donc jusque dans ces terribles conjonctures. En octobre, après la défaite, il trouvait encore moyen d'écrire à Condé :

Si j'étais en autre état que je suis, je ne vous demanderais pas ce que vous désirez que je fasse, car je saurais bien ce que

(1) Le Vilain, c'est Mazarin, naturellement.

j'aurais à faire, mais encore que je coure grand risque de ma vue, je ne laisserai pas de vous suivre s'il vous plaît ou, si vous l'avez agréable, j'irai à Damvillers pour cinq ou six mois, qui est le temps que je crois pouvoir me mettre en campagne (1).

Il était toujours l'incorrigible inconséquent. Disons le mot : il ne savait pas ce qu'il voulait.

(1) *Correspondance*, lettre [illegible], p. [illegible].

CHAPITRE IV

LA CURE D'OISIVETÉ

I

Il serait plus juste peut-être de dire qu'il hésitait au moment de vouloir. Mais déjà il y avait quelque chose de changé en lui. Sans doute il pourra bien encore écrire à Lenet, à la fin de 1652 : « Demain, nous protesterons de ne plus rien faire contre le service du roi. Je vous avoue que je me trouve embarrassé, car je vous assure que je ne saurais plus que faire quand je ne ferai plus de mal », mais c'est une boutade de mauvais ange qui n'avoue pas la leçon.

Au profond de lui-même, que cet orgueilleux supporte avec peine de ne plus pouvoir « faire de mal », soit : mais il y renonce toutefois en fait, comprenant que le jeu ne vaut pas la chandelle. A l'avenir, il préférera demeurer à l'abri des aventures. L'acteur devient spectateur. Il entend mener dorénavant une vie très douce et jouir, désormais émérite, de sa réputation de conspirateur romanesque, du passé chargé d'orages et de mystères.

Le 24 novembre 1652, il part pour Damvilliers, que gouverne son beau-frère Sillery. Il a un passeport de la cour pour joindre M. le prince. Mais sa réputation est si bien établie que, même proscrit, même après avoir proclamé qu'il aime mieux tout « que d'accepter l'amnistie, dût-il perdre les deux yeux, et même la vie », on écrit —

et ce « on » est un de ses familiers : « Des gens qui croient bien savoir des nouvelles assurent qu'il y va aussi pour faire faire quelques propositions à M. le Prince de la part de la cour (1). » Il a beau vouloir, il demeure aux yeux de tous, amis et ennemis, l'intrigant-né, le diplomate *in partibus infidelium*, l'homme de la « combinazione », une sorte de Machiavel de la Fronde, ayant un pied dans tous les camps, gardant des liaisons avec la cour jusque dans l'exil. Ce n'était pas vainement que le rude Bassompierre lui avait dit un jour : « Vous voilà teint, peint, feint. »

Pour gagner Damvilliers, La Rochefoucauld traverse Stenay. Stenay où, si peu de temps auparavant, sa maîtresse se montrait héroïque, Stenay d'où elle lui écrivait ces lettres émouvantes que nous conservons, Stenay où chacun pouvait célébrer à ses oreilles l'admirable bravoure de Mme de Longueville! Mais cela est très loin déjà, dans son passé... Maintenant qu'il se trouve éloigné de tous ceux avec lesquels il vécut une vie, commune par les fins sinon par les moyens, il se ressaisit ; et ce ressaisissement a pour résultat de le détacher de ce qui fut, pendant bien longtemps, l'unique souci de son existence.

Arrivé à Damvilliers, il comprend, absolument et brusquement, que sa dernière promesse au prince a été une folie de plus. Il emploie Gourville, ce Figaro du dix-septième siècle, à le dégager honnêtement de ses obligations envers Condé. Naturellement, ce diable de personnage y réussit. La Rochefoucauld pourra après cela écrire à Guitaut (2) : « La seule nécessité de sauver ma vue me fait désirer d'aller à Paris, et, de là, chez moi, puisque mes maux ne me permettent pas de servir dans la guerre. » Gourville (3) sera plus net et nous donnera un autre prétexte, déjà plus proche de la vérité : « M. de La Rochefoucauld... ayant eu des nouvelles de Paris que tous ses amis lui conseillaient de se dégager absolument d'avec M. le

(1) Lettre de l'abbé Viole à Lenet, 24 novembre 1652.
(2) *Correspondance*, lettre 46, p. 121.
(3) *Mémoires de Gourville*, t. Ier, p. 83.

prince le plus tôt qu'il pourrait, surtout dans la vue d'assurer le mariage de M. le prince de Marcillac avec Mlle de La Rocheguyon, sa cousine germaine, je fus chargé d'aller à Bruxelles pour le dégager d'avec M. le prince. »

Rien dans la vie du personnage n'est simple ni franc.

Après Condé, c'est Mazarin que voit Gourville, et le cardinal autorise le retour du duc en Angoumois. Alors, pour quelques années, c'est la retraite à Verteuil auprès de la duchesse de La Rochefoucauld, indulgente, tendre à ce vaincu, pleine de sollicitude, empressée à soigner les blessures, les douleurs et les rancœurs que lui a rapportées son aventurier de mari. Dès la fin de novembre 1652, elle écrivait à Lenet : « Je ne songe plus qu'à me retirer à La Rochefoucauld. » Elle y attendit un an le duc, qui revint, guéri de ses folies, sinon plus dévot envers sa femme ; il ne restera d'ailleurs auprès d'elle que le temps de se libérer de son passé, sans plus.

C'est alors, pendant cette période, pendant ces années de retraite, qu'il fait retour sur la folle équipée de sa jeunesse. Condamné à la résidence, ayant à rétablir sa santé fort ébranlée et ses affaires mal en point, revenu dans ce Verteuil où il retrouve la compagnie des fantômes merveilleux que fréquenta son adolescence, inévitablement, il remonte le cours du temps et revoit le terrible chemin parcouru depuis l'époque généreuse où il était tout élan, tout romanesque. Anne d'Autriche, Hautefort, Chevreuse, Longueville... toutes les machinations si nobles d'abord, si désintéressées, puis si ambitieuses... la guerre, la cour, la Chambre bleue, la Fronde, toutes les Frondes...

Il s'interroge. Vaincu, il cherche les causes de sa défaite. Désabusé, il croit bien savoir que penser des causes de sa désillusion. Son orgueil s'accommode trop mal des résultats pour qu'il ne cherche point à en fixer les causes. Et puis, il en veut à celles qu'il a aimées, beaucoup plus qu'aux hommes mêmes qui ont triomphé de lui. Ses portraits de Richelieu, de Mazarin, de Retz, de ses adversaires et de ses compagnons d'armes tendent à l'impartialité et y atteignent souvent. Mais les deux duchesses, Chevreuse et

Longueville, les deux astres mauvais de sa vie, il leur attribue tous ses malheurs...

Insensiblement, il se prend à écrire. Et l'histoire de cette Régence, où la reine l'assurait qu'aucune charge ne dépassait son mérite et où il ne fut rien cependant, le hante tout d'abord. Comme Salluste, avec qui il a tant de rapports, il embrasse peu, *carptim*, moins de dix années, et, comme lui, il pourrait écrire (1) : *Tunc primum superbiæ nobilitatis obviam itum est.* Cette phrase fournirait la meilleure des épigraphes à ses *Mémoires* entiers, ceux de la Régence comme ceux du temps de Richelieu, qu'il écrira après son retour définitif à Paris.

Mais, pour l'instant, c'est cette Régence seule qui l'obsède, cette Fronde surtout aux cendres encore chaudes, où il tint un rôle si grand et si vain... Il semble que la charge de poudre qui devait l'aveugler lui a dessillé les yeux. Il revoit cette magnifique et douloureuse folie, qui eut pour décors le Palais-Royal, Charenton, Saint-Germain, Chantilly, la Guyenne, Saint-Maur, Mourond, Vincennes, la porte Saint-Antoine, les rebelles allant à la bataille, la jarretière bleue d'une maîtresse au bras, mourant comme des héros, la bravoure sans égale de chacun et la trahison inexplicable de tous, les banquets et les mazarinades, la mousqueterie et les violons, les dentelles et les panaches, les bals et les prisons, les galanteries et les faux attentats, les enterrements à complot et les mariages secrets, les éperons et les écharpes. Écharpes azurées de Bordeaux, vertes du cardinal, rouges d'Espagne, isabelles de la Fronde...

Dans un défilé étourdissant, aveuglant, somptueux et délabré tour à tour, entre la poussière de la charge, la fumée des mousquets, le nuage suprême de la mort qui

(1) *Jugurtha.* Bayle mettait La Rochefoucauld au-dessus de César, et Amelot de la Houssaye le comparait à Tacite. La comparaison avec Salluste serait plus juste. Tous deux, sans illusion à l'égard de la vie publique, écrivent dans la retraite leurs souvenirs. Toutefois, l'historien latin, qui raconte lui aussi la fin d'une aristocratie, était favorable à ceux qui avaient triomphé.

trouble le regard d'un voile éternel, il revoit passer les princes du sang et les intrigants, les sveltes amazones au feutre cavalier et emplumé, la grande Mademoiselle, Longueville, les deux Chevreuse, Châtillon, Montbazon, Fiesque et Frontenac, les ducs mécontents, hennissants, piaffants à sentir le mors de l'absolutisme qui peu à peu les maîtrise, Condé, Conti, Turenne, Bouillon, Nemours, Mercœur et Beaufort, tous ces parents unis et haineux, les compères et les comparses, les favoris, les naïfs, les besogneux et les pêcheurs en eau trouble, des intendants, des servantes affolées, de petits-collets, des archevêques, des financiers et de vieux parlementaires, « la sainte cohue des enquêtes », Retz, La Rivière, Guy Joli, Lenet, Viole, Gourville et sa compagnie de bourgeois que commande un charcutier...

Il entend encore tous leurs parlers : le latin de Broussel, les vers macaroniques de Loret, le fin du fin de l'hôtel de Rambouillet, l'argot des gens de la Halle fidèles à Beaufort, le baragouin du cardinal. C'est tour à tour ou tout à la fois l'accouchement à l'Hotel de Ville, l'inondation terrible, la prise de la Bastille, le régiment de Corinthe, la paille royale de Saint-Germain, — presque une crèche, — la fuite en Normandie, dans l'enivrement du danger et de l'amour, les conseils de guerre présidés par des femmes, la scène du palais où il voulut tuer son vieil ennemi Retz, le canon du faubourg Saint-Antoine, la Barricade... Puis, dominant cette foule en délire, guenilles et pourpoints, une grande ombre grimaçante et falote, Mazarin, « l'homme heureux », qui finit par ressaisir tous les fils de l'intrigue féodale et populacière entre ses doigts longs, nerveux et avides...

Il revoit tout cela... A le revoir, il en perçoit la vanité. Son style, qui est un merveilleux instrument d'analyse, sonde les reins et les cœurs. Acier souple et résistant tout à la fois, simple et pur, qui creuse aux bons endroits ; il décortique, ouvre, débride les plaies, met à nu toutes les gangrènes de ces caractères. Au plus profond, il va chercher le nerf d'une intrigue. Compagnons ou adversaires, il dissèque chacun. De sang-froid, libéré des passions, il voit mieux les hommes. Il sent toutes les forces vives qu'il

y avait derrière ces scènes truculentes, toute l'admirable sève humaine qui circulait dans ces aventuriers. Lui aussi, il pourrait écrire, comme Salluste encore : *Ut paucis verum absolvam, quicumque rem publicam agitavere honestis nominibus... bonum publicum simulantes pro sua quisque potentia certabant.*

Alors, il prend la plume. Il ressaisit les événements, il repasse toutes les scènes de ce passé prochain. Il récapitule sa vie et celle des autres, ses complices. Il jauge, à tête reposée, les actes, les « chipotages » ; il compare à distance avec les jugements qu'il porta sur le vif ; il apprécie sa propre conduite, et peu à peu, pour ne pas condamner tous ces gens, et lui-même avec eux, il généralise, il libère ceux qu'il a connus personnellement pour reporter au delà son exécration. Il se montre accommodant avec les hommes pour attaquer seulement l'espèce humaine en général. Il adoucit ses *Mémoires* pour rendre plus rigoureuses les futures *Maximes*.

Car à qui s'en prendrait-il autrement? L'homme est un animal malfaisant, gâté dès l'origine, doué de vices et de faux semblants, — n'est-il pas tel lui-même? — en qui « les passions ne sont autre chose que les divers degrés de la chaleur ou de la froideur du sang ». Est-ce sa faute à lui s'il est ainsi? Mais la religion est là pour corriger ces mauvais penchants de notre nature... La religion, La Rochefoucauld ne sait pas ce que c'est. Ses ancêtres ont été calvinistes, son père s'est converti, sans que son catholicisme l'importunât jamais très fort, et l'on peut admettre que l'intérêt ne fut pas étranger à ce retour au bercail. Et puis, lui-même a vu de trop près tous ces dévots pour ne pas être en méfiance à l'égard d'une foi aussi accommodante : « La plupart des dévots dégoûtent de la dévotion », écrira-t-il, presque à la veille de sa mort (1).

D'autre part, il faut bien vivre en société, et si l'on s'érigeait en censeur de tous les vices qui possèdent ceux chez

(1) *Maximes*, cinquième édition publiée en 1678, deux ans avant sa mort.

qui nous fréquentons, il faudrait demeurer dans la solitude. Et La Rochefoucauld aime la société. Alors il se fait une philosophie de plus en plus douce ; il suit l'inclination de son caractère qui le porte à ne demander à ses semblables qu'un commerce agréable, les vertus négatives de l'honnête homme. Sous le vernis social, son œil pénétrant discerne bien tous les appétits, tous les vices, toutes les laideurs, mais le temps n'est pas éloigné où il écrira sans broncher que « l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu ». Il n'est pas, comme on l'a dit trop souvent, un misanthrope ou, si l'on veut, il est à la fois Philinte et Alceste. Il ne s'en fait pas accroire : il n'a pas meilleure opinion que l'homme aux rubans verts à l'endroit de l'humanité mais, comme Philinte, il voit « ses défauts avec quelque douceur ». Sans nul doute, il signerait la plupart des déclarations de ce dernier. Comme lui, il juge qu' :

Il faut fléchir au temps sans obstination...

Et s'il décrit malgré cela, après cela, les vices de notre nature, ce ne sera pas pour les flageller, mais uniquement pour les constater. Encore peut-être bien le fera-t-il surtout par manière de distraction sociale et intellectuelle. La Rochefoucauld n'est pas un moraliste. La morale n'a rien à faire avec son œuvre. Il décrit ce qu'il voit, sans s'indigner et sans s'inquiéter du remède.

II

Cela est si vrai que lui-même, ayant remisé ses chimères, s'accommode de plus en plus, malgré son observation, avec le monde. Dès qu'il a achevé de rédiger la première partie de ses *Mémoires*, il se risque de temps à autre dans ce Paris dont il ne peut se détacher. En 1656, on le voit assidu auprès de la reine Christine de Suède, qui séjourne pour lors en

France. Il reprend le chemin des salons qui rouvrent un à un. Il va chez Mlle de Scudéry, cette belle âme généreuse, l'une des rares qui soient dignes de l'*Astrée* et qui puissent en disputer avec lui congrûment : il ne manque pas à ses réunions des samedis ; peut-être est-ce chez elle qu'il écrit ses vers aujourd'hui disparus. Il s'acclimate peu à peu chez Mme de Sablé, où il rencontre l'élite de la société, Pascal et Méré, Miton, tous les libertins groupés autour de la marquise janséniste : c'est chez elle que naîtront les *Maximes*. On se retrouve entre soi, maintenant que la barricade est tombée : il y a là tous les anciens habitués de l'ancien hôtel de Rambouillet qui sont encore de ce monde et du monde : il y a eu en effet beaucoup de conversions depuis quelque temps, remarque La Rochefoucauld en souriant, et il pense à Mme de Longueville... Il va aussi chez cette délicieuse folle, cette incorrigible amazone qu'est la Grande Mademoiselle : pour tuer le temps, entre deux projets de mariage, elle tient salon. Là encore, là surtout il y a bon nombre d'anciens Frondeurs, et Mme de Sévigné et Mme de La Fayette qui vient de se marier... On « joue » aux portraits dans ce groupe — car le mot *jouer* est celui qui convient à toutes ces fantaisies littéraires, madrigaux, portraits et maximes. Un jour, on demande au duc de faire le sien. Il accepte et le voici tel qu'il l'offre à la compagnie :

PORTRAIT DE LA ROCHEFOUCAULD PAR LUI-MÊME

Je suis d'une taille médiocre, libre et bien proportionnée. J'ai le teint brun, mais assez uni ; le front élevé et d'une raisonnable grandeur ; les yeux noirs, petits et enfoncés ; et les sourcils noirs et épais, mais bien tournés. Je serais fort empêché de dire de quelle sorte j'ai le nez fait ; car il n'est ni camus, ni aquilin, ni gros, ni pointu, au moins à ce que je crois : tout ce que je sais, c'est qu'il est plutôt grand que petit, et qu'il descend un peu trop bas. J'ai la bouche grande, et les lèvres assez rouges d'ordinaire, et ni bien ni mal taillées. J'ai les dents blanches et passablement bien rangées. On m'a dit autrefois que j'avais un peu trop de menton : je viens de me regarder dans le miroir pour

savoir ce qu'il en est, et je ne sais pas trop bien qu'en juger. Pour le tour du visage, je l'ai ou carré, ou en ovale ; lequel des deux, il me serait fort difficile de le dire. J'ai les cheveux noirs, naturellement frisés, et avec cela assez épais et assez longs pour pouvoir prétendre en belle tête.

J'ai quelque chose de chagrin et de fier dans la mine ; cela fait croire à la plupart des gens que je suis méprisant, quoique je ne le sois point du tout. J'ai l'action fort aisée, et même un peu trop, et jusqu'à faire beaucoup de gestes en parlant. Voilà naïvement comme je pense que je suis fait au dehors, et l'on trouvera, je crois, que ce que je pense de moi là-dessus n'est pas fort éloigné de ce qui en est. J'en userai avec la même fidélité dans ce qui me reste à faire de mon portrait ; car je me suis assez étudié pour me bien connaître, et je ne manquerai ni d'assurance pour dire librement ce que je puis avoir de bonnes qualités, ni de sincérité pour avouer franchement ce que j'ai de défauts.

Premièrement, pour parler de mon humeur, je suis mélancolique, et je le suis à un point que, depuis trois ou quatre ans, à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois. J'aurais pourtant, ce me semble, une mélancolie assez supportable et assez douce, si je n'en avais point d'autre que celle qui me vient de mon tempérament ; mais il m'en vient tant d'ailleurs, et ce qui m'en vient me remplit de telle sorte l'imagination, et m'occupe si fort l'esprit, que la plupart du temps, ou je rêve sans dire mot, ou je n'ai presque point d'attache à ce que je dis. Je suis fort resserré avec ceux que je ne connais pas, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connais. C'est un défaut, je le sais bien, et je ne négligerai rien pour m'en corriger ; mais comme un certain air sombre que j'ai dans le visage contribue à me faire paraître encore plus réservé que je ne le suis, et qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous défaire d'un méchant air qui nous vient de la disposition naturelle des traits, je pense qu'après m'être corrigé au dedans, il ne laissera pas de me demeurer toujours de mauvaises marques au dehors.

J'ai de l'esprit, et je ne fais point difficulté de le dire ; car à quoi bon façonner là-dessus ? Tant biaiser et tant apporter d'adoucissement pour dire les avantages que l'on a, c'est, ce me semble, cacher un peu de vanité sous une modestie apparente, et se servir d'une manière bien adroite pour faire croire de soi beaucoup plus de bien que l'on n'en dit. Pour moi, je suis content qu'on ne me croie ni plus beau que je me fais, ni de meil-

leure humeur que je me dépeins, ni plus spirituel et plus raisonnable que je le suis. J'ai donc de l'esprit, encore une fois, mais un esprit que la mélancolie gâte ; car, encore que je possède assez bien ma langue, que j'aie la mémoire heureuse, et que je ne pense pas les choses fort confusément, j'ai pourtant une si forte application à mon chagrin, que souvent j'exprime assez mal ce que je veux dire.

La conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus. J'aime qu'elle soit sérieuse, et que la morale en fasse la plus grande partie. Cependant je sais la goûter aussi lorsqu'elle est enjouée ; et si je ne dis pas beaucoup de petites choses pour rire, ce n'est pas du moins que je ne connaisse pas ce que valent les bagatelles bien dites, et que je ne trouve fort divertissante cette manière de badiner, où il y a certains esprits prompts et aisés qui réussissent si bien. J'écris bien en prose, je fais bien en vers ; et si j'étais sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrais m'acquérir assez de réputation.

J'aime la lecture, en général ; celle où il se trouve quelque chose qui peut façonner l'esprit et fortifier l'âme est celle que j'aime le plus. Surtout j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit ; car, de cette sorte, on réfléchit à tout moment sur ce qu'on lit ; et des réflexions que l'on fait, il se forme une conversation la plus agréable du monde et la plus utile.

Je juge assez bien des ouvrages de vers et de prose que l'on me montre ; mais j'en dis peut-être mon sentiment avec un peu trop de liberté. Ce qu'il y a encore de mal en moi, c'est que j'ai quelquefois une délicatesse trop scrupuleuse et une critique trop sévère. Je ne hais pas entendre disputer, et souvent aussi je me mêle assez volontiers dans la dispute : mais je soutiens d'ordinaire mon opinion avec trop de chaleur ; et lorsqu'on défend un parti injuste contre moi, quelquefois, à force de me passionner pour la raison, je deviens moi-même fort peu raisonnable.

J'ai les sentiments vertueux, les inclinations belles, et une si forte envie d'être tout à fait honnête homme, que mes amis ne me sauraient faire un plus grand plaisir que de m'avertir sincèrement de mes défauts. Ceux qui me connaissent un peu particulièrement, et qui ont eu la bonté de me donner quelquefois des avis là-dessus savent que je les ai toujours reçus avec toute la joie imaginable et toute la soumission d'esprit que l'on saurait désirer.

J'ai toutes les passions assez douces et assez réglées : on ne m'a presque jamais vu en colère, et je n'ai jamais eu de haine pour personne. Je ne suis pas pourtant incapable de me venger, si l'on m'avait offensé, et qu'il y allât de mon honneur à me ressentir de l'injure qu'on m'aurait faite. Au contraire, je suis assuré que le devoir ferait si bien en moi l'office de la haine, que je poursuivrais ma vengeance avec encore plus de vigueur qu'un autre.

L'ambition ne me travaille point. Je ne crains guère de choses, et ne crains aucunement la mort. Je suis peu sensible à la pitié, et je voudrais ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée ; et je crois effectivement que l'on doit tout faire jusqu'à lui témoigner même beaucoup de compassion de son mal ; car les misérables sont si sots, que cela leur fait le plus grand bien du monde : mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner et se garder soigneusement d'en avoir. C'est une passion qui n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite, qui ne sert qu'à affaiblir le cœur, et qu'on doit laisser au peuple, qui, n'exécutant jamais rien par raison, a besoin de passions pour le porter à faire les choses.

J'aime mes amis ; et je les aime d'une façon que je ne balancerais pas un moment à sacrifier mes intérêts aux leurs. J'ai de la condescendance pour eux ; je souffre patiemment leurs mauvaises humeurs : seulement je ne leur fais pas beaucoup de caresses, et je n'ai pas non plus de grandes inquiétudes en leur absence.

J'ai naturellement fort peu de curiosité pour la plus grande partie de tout ce qui en donne aux autres gens. Je suis fort secret, et j'ai moins de difficulté que personne à taire ce qu'on m'a dit en confidence. Je suis extrêmement régulier à ma parole : je n'y manque jamais, de quelque conséquence que puisse être ce que j'ai promis ; et je m'en suis fait toute ma vie une loi indispensable. J'ai une civilité fort exacte parmi les femmes ; et je ne crois pas avoir jamais rien dit devant elles qui leur ait pu faire de la peine. Quand elles ont l'esprit bien fait, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes ; on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre point parmi nous ; il me semble, outre cela, qu'elles s'expliquent avec plus de netteté, et qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent. Pour galant, je l'ai été un peu autrefois ; présentement je ne le suis plus, quelque jeune que je sois. J'ai renoncé aux fleurettes ; et je m'étonne seulement de ce qu'il y a encore tant d'honnêtes gens qui s'occupent à en débiter.

J'approuve extrêmement les belles passions ; elles marquent la grandeur de l'âme : et, quoique dans les inquiétudes qu'elles donnent il y ait quelque chose de contraire à la sévère sagesse, elles s'accommodent si bien d'ailleurs avec la plus austère vertu, que je crois qu'on ne les saurait condamner avec justice. Moi qui connais tout ce qu'il y a de délicat et de fort dans les grands sentiments de l'amour, si jamais je viens à aimer, ce sera assurément de cette sorte ; mais de la façon dont je suis, je ne crois pas que cette connaissance que j'ai me passe jamais de l'esprit au cœur.

Et, dans la société de Mlle de Montpensier, on applaudit à ce portrait, car l'on s'accorde à le tenir pour vrai.

Vrai, c'est beaucoup dire ; vraisemblable si l'on veut, teinté d'optimisme. Car La Rochefoucauld ne s'est peut-être pas flatté extrêmement, mais il n'a fait qu'esquisser son visage et son image. A l'exception de deux ou trois traits, qui sont notoirement faux (1), le reste est vrai, sans confesser toute la vérité. Il manque bien des détails, et des détails qui sont parfois essentiels. C'est un portrait d'apparat, qui nous représente en pied Mgr le duc de La Rochefoucauld, pair de France, bientôt chevalier du Saint-Esprit. C'est l'honnête homme, mais ce n'est pas l'homme tout court, et quiconque a étudié de près l'auteur des *Maximes* ne pourra manquer de faire cette remarque.

« Nos ennemis approchent plus de la vérité dans les jugements qu'ils font de nous que nous n'en approchons nous-mêmes. » C'est lui, l'analyste qui a écrit cette pensée, et on ne peut faire autrement que de la tenir pour juste lorsqu'on lit dans les *Mémoires de Retz* cet admirable et lumineux portrait qu'a brossé d'après lui son vieil ennemi de la Fronde. Quoiqu'il ait été bien souvent cité, il faut le reproduire une fois de plus, car il complète merveilleusement celui qui fut peint par La Rochefoucauld en personne :

Il y a toujours eu du je ne sais quoi en tout M. de La Rochefoucauld : il a voulu se mêler d'intrigue, dès son enfance, et

(1) « L'ambition ne me travaille point... » — « Je n'ai jamais eu de haine pour personne. »

dans un temps où il ne sentait pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son faible, et où il ne connaissait pas les grands, qui, d'un autre sens, n'ont pas été son fort ; il n'a jamais été capable d'aucune affaire, et je ne sais pourquoi, car il avait des qualités qui eussent suppléé, en tout autre, celles qu'il n'avait pas. Sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée ; mais son bon sens, et très bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation et à sa facilité de mœurs, qui est admirable, devait compenser plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle, mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution : elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination qui n'est rien moins que vive ; je ne la puis donner à la stérilité de son jugement, car, quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raison : nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connaissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très soldat ; il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait toujours eu bonne intention de l'être ; il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile s'était tourné, dans les affaires, en air d'apologie ; il croyait toujours en avoir besoin, ce qui, joint à ses *Maximes*, qui ne marquent pas assez de foi en la vertu, et à sa pratique, qui a toujours été de chercher à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître et de se réduire à passer, comme il l'eût pu, pour le courtisan le plus poli qui eût paru dans son siècle (1).

(*Mémoires du cardinal de Retz*,
Ed. pr. p. 224-225.)

Des différents portraits qui ont été faits du personnage, je n'en sais pas, pour ma part, de plus admirable, ni surtout de plus précieux. Lorsque pendant un certain temps l'on a étudié La Rochefoucauld, lorsqu'on a cherché à pénétrer son caractère, lorsqu'on l'a suivi dans sa vie publique

(1) Retz avait d'abord ajouté, après « le plus poli », ces mots qui ont leur importance : « et pour le plus honnête homme à l'égard de la vie commune ». Il est amusant de voir qu'il n'a pas cru devoir les maintenir.

pas à pas, on est frappé de ces contradictions extraordinaires, que Retz a rendues savoureusement par la fameuse expression du « je ne sais quoi ». Cette page éclaire toute la vie publique de l'auteur des *Maximes*, son incohérence, ses à coups, ses équivoques, ses élans généreux, suivis de retraits soudains, ses vertus et ses vices. Au vrai, La Rochefoucauld, qui était entré dans la mêlée humaine en fidèle de l'*Astrée*, n'avait pas tardé à perdre cette belle allure, un peu plus répudiée chaque jour. Avec toutes les qualités, comme l'a très bien vu son plus sûr ennemi, il n'avait guère inspiré que de la défiance ; à l'époque la plus brillante de sa vie, il avait acquis une réputation équivoque d'ambitieux louche et inquiétant. A distance, Retz a mis le doigt sur l'incurable plaie de ce caractère, qui le condamnait à la stérilité et le rendait impropre à tout grand rôle dans l'État : « Il a toujours eu une irrésolution habituelle. »

Mais il était « très bon, ajoute-t-il, dans la spéculation », et il avait une « douceur, une insinuation et une facilité de mœurs admirables ». Du jour où il pendit son épée au croc pour reprendre la canne du courtisan, de l'honnête homme, cette irrésolution, cette faiblesse dont lui-même disait qu'elle était « le seul défaut qu'on ne saurait corriger », devint une qualité mondaine de plus. Elle renforça, si l'on peut dire, sa « facilité de mœurs ». Elle fit de lui le mondain le plus exquis, l'homme de tous ces salons qui, au lendemain de la Fronde, n'aspiraient qu'aux doux travaux de la société, à une sorte d'égoïsme collectif, courtois et agréable.

Il y brilla bientôt, au premier rang. Dans ce milieu, où tout était conversation, il eut l'art de plaire (1) ; il avait le secret de fixer l'attention ; il était de ceux qui savaient intéresser, évoquer des souvenirs — et quels souvenirs ! — conter des anecdotes, philosopher sur les événements de la veille qui semblaient déjà si lointains... « La conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent

(1) Cf. *Réflexions diverses* : « De la Conversation », IV.

le plus : j'aime qu'elle soit sérieuse, et que la morale en fasse la plus grande partie. »

C'est ainsi très certainement que naquirent les *Maximes*; c'est ainsi au moins qu'elles finirent par être rédigées, car je soupçonne fort La Rochefoucauld d'en avoir ébauché le dessein pendant les premières années de sa retraite de Verteuil, alors qu'il faisait à sa façon son examen de conscience sur les intrigues des années précédentes et sur la conduite qu'il y avait tenue. Bon nombre d'entre elles m'ont toujours fait l'impression de réflexions formulées presque involontairement, à haute voix : on dirait qu'en généralisant il cherche une justification à sa propre conduite (1).

Cette origine d'un certain nombre de celles-ci explique comment purent naître les autres dans le salon de Mme de Sablé, dont La Rochefoucauld devint bientôt, d'un commun accord — elle aimait son esprit, il aimait sa cuisine — le plus bel ornement. Tous ces vieux routiers, qui avaient parcouru, en tous sens, la carte du Tendre, pendant les belles années de l'hôtel de Rambouillet, étaient rompus à la casuistique. Le moindre fait raconté par un ancien Frondeur aiguisait les finesses : on dissertait à l'envi, sans même s'en apercevoir, sur la morale de l'événement ; on raffinait sur la pensée et peu à peu on dégageait l'essentiel. Puis, le duc emportait cette matière et libérait peu à peu de la gangue le pur diamant que son génie savait tailler à mille facettes. Il ajoutait cette maxime à celles que, dans la solitude, lui avait inspirées son passé.

Peu à peu, il reconstituait ainsi sa vie qui avait paru brisée à jamais, au lendemain de la barricade Saint-Antoine. Toutes les passions qui avaient empoisonné ses plus belles années étaient mortes : il se demandait comment il avait pu être assez naïf pour gâcher à cause d'elles les prospérités qui lui étaient réservées. Mais il n'était en fait qu'à l'automne de son existence — il n'avait pas franchi la cin-

(1) Ceci est vrai surtout pour un certain nombre de Maximes qui figuraient dans la première édition de 1665 et qui disparurent dans la suite.

quantaine — et pouvait encore connaître de beaux jours.
Il ne gardait plus guère de romanesque dans le cœur ; il n'en conservait plus du tout dans l'esprit. Il se plaisait dans le commerce des personnes de qualité qui partageaient ses goûts. Il possédait quelques amis fidèles — oh ! très peu... — avec qui il pouvait causer en franchise : avec le chevalier de Méré par exemple, il n'avait pas besoin de voiler ses pensées et il pouvait montrer ce fond de son âme qu'il découvrait un peu mieux chaque jour. Chez la marquise de Sablé, il avait son couvert mis à l'ordinaire : de plus en plus il appréciait les petits plaisirs quotidiens, ceux de la cuisine entre autres : il célébrait magnifiquement les ragoûts, les compotes et les confitures de cette bonne hôtesse. Mme de Sévigné le distrayait fort, comme une franche commère à cœur d'or. Ninon le ravissait par son esprit et par sa beauté infinie. De jeunes et jolies femmes, sa belle-fille et sa nièce Sillery éclairaient son front si volontiers mélancolique. Les rigueurs de la cour elles-mêmes s'atténuaient : en 1659, on lui donnait une pension de 8 000 livres. Enfin, peu à peu, la glane des *Maximes* se faisait, et sans grand effort, ce qu'il appréciait par-dessus tout. A la douceur de cette vie épicurienne, La Rochefoucauld allait bientôt joindre la gloire, qu'il avait si fiévreusement et si vainement cherchée en des voies très folles...

CHAPITRE V

LES MAXIMES

I

Cette gloire, c'étaient les belles-lettres — et elles seules — qui devaient la lui procurer. Depuis qu'il avait désarmé, en 1652, il s'était appliqué à orner cette retraite prématurée et inéluctable. Mieux que quiconque — quoique bien tard — il devait un jour célébrer ces Tusculanes d'une vie agitée, en insérant dans *les Réflexions diverses* ce délicieux et mélancolique morceau sur la vieillesse :

DE LA RETRAITE

Je m'engagerais à un trop long discours, si je rapportais ici en particulier toutes les raisons naturelles qui portent les vieilles gens à se retirer du commerce du monde : le changement de leur humeur, de leur figure, et l'affaiblissement des organes les conduisent insensiblement, comme la plupart des autres animaux, à s'éloigner de la fréquentation de leurs semblables. L'orgueil, qui est inséparable de l'amour-propre, leur tient alors lieu de raison : ils ne peuvent plus être flattés de plusieurs choses qui flattent les autres ; l'expérience leur a fait connaître le prix de tout ce que les hommes désirent dans la jeunesse, et l'impossibilité d'en jouir plus longtemps ; les diverses voies qui paraissent ouvertes aux jeunes gens pour parvenir aux grandeurs, aux plaisirs, à la réputation et à tout ce qui élève les hommes, leur sont fermées, ou par la fortune, ou par leur conduite, ou par l'envie et l'injustice des autres ; le chemin pour y

rentrer est trop long et trop pénible, quand on s'est une fois égaré ; les difficultés leur en paraissent insurmontables, et l'âge ne leur permet plus d'y prétendre. Ils deviennent insensibles à l'amitié, non seulement parce qu'ils n'en ont peut-être jamais trouvé de véritable, mais parce qu'ils ont vu mourir un grand nombre de leurs amis qui n'avaient pas encore eu le temps ni les occasions de manquer à l'amitié, et ils se persuadent aisément qu'ils auraient été plus fidèles que ceux qui leur restent. Ils n'ont plus de part aux premiers biens qui ont d'abord rempli leur imagination ; ils n'ont même presque plus de part à la gloire : celle qu'ils ont acquise est déjà flétrie par le temps, et souvent les hommes en perdent plus en vieillissant qu'ils n'en acquièrent. Chaque jour leur ôte une portion d'eux-mêmes ; ils n'ont plus assez de vie pour jouir de ce qu'ils ont, et bien moins encore pour arriver à ce qu'ils désirent ; ils ne voient plus devant eux que des chagrins, des maladies et de l'abaissement ; tout est vu, et rien ne peut avoir pour eux la grâce de la nouveauté ; le temps les éloigne imperceptiblement du point de vue d'où il leur convient de voir les objets, et d'où ils doivent être vus. Les plus heureux sont encore soufferts, les autres sont méprisés ; le seul bon parti qu'il leur reste, c'est de cacher au monde ce qu'ils ne lui ont peut-être que trop montré. Leur goût, détrompé des désirs inutiles, se tourne alors vers des objets muets et insensibles : les bâtiments, l'agriculture, l'économie, l'étude, toutes ces choses sont soumises à leurs volontés ; ils s'en approchent ou s'en éloignent comme il leur plaît ; ils sont maîtres de leurs desseins et de leurs occupations ; tout ce qu'ils désirent est en leur pouvoir, et, s'étant affranchis de la dépendance du monde, ils font tout dépendre d'eux. Les plus sages savent employer à leur salut le temps qu'il leur reste, et, n'ayant qu'une si petite part à cette vie, ils se rendent dignes d'une meilleure. Les autres n'ont au moins qu'eux-mêmes pour témoins de leur misère ; leurs propres infirmités les amusent ; le moindre relâche leur tient lieu de bonheur ; la nature, défaillante et plus sage qu'eux, leur ôte souvent la peine de désirer ; enfin ils oublient le monde, qui est si disposé à les oublier ; leur vanité même est consolée par leur retraite, et, avec beaucoup d'ennuis, d'incertitudes et de faiblesses, tantôt par piété, tantôt par raison, et le plus souvent par accoutumance, ils soutiennent le poids d'une vie insipide et languissante.

(*Réflexion XIX.*)

« Les plus heureux sont encore soufferts, les autres sont méprisés ; le seul bon parti qu'il leur reste, c'est de cacher au monde ce qu'ils ne lui ont peut-être que trop montré. Leur goût, détrompé des désirs inutiles, se tourne alors vers des objets muets et insensibles : l'étude... Les plus sages savent employer à leur salut le temps qui leur reste... »

Oh ! comme ces phrases rendent un son grave, un son de bronze très mélancolique, aux tressaillements lointains, un son de glas humain, accompagnant les derniers accès d'une folie qui se meurt dans la désillusion et l'amertume... Oui, que restait-il vers 1660, à la veille de la publication des *Maximes*, de lui-même et de tous ceux qui avaient été ses compagnons d'espérance et d'ambition, de toutes celles qui par amour ou par goût de l'intrigue s'étaient jetées dans la mêlée?... Chacun était sorti des rébellions, des complots, des batailles, des liaisons, désemparé, désabusé, obligé de renier son passé et de le dérober sous une attitude nouvelle.

Le dernier et le plus illustre des complices lui-même vient de faire sa soumission. M. le prince est rentré sans bruit : avant qu'il récupère un commandement, il va lui falloir faire retraite aussi bien que les autres. Retz est à Commercy ; les plus charmantes des filles d'honneur de la reine Anne sont entrées en religion : elles emploient au salut « le temps qui leur reste ». L'altière Lancry des Bains est maintenant la très humble prieure des Carmélites, Marie-Madeleine de Jésus ; l'exquise et racinienne du Vigean, aimée de Condé, s'appelle sœur Marthe, au même couvent, et la vibrante Mlle de Bellefond, désormais mère Agnès de Jésus-Maria, prie, elle aussi, dans une cellule de la rue Saint-Jacques.

Les autres, celles qui sont demeurées dans le monde, ont retrouvé la foi originelle... Mme de Sablé, Mme de Longueville, la duchesse d'Aiguillon, la princesse de Guiménée, la Palatine, toutes, elles ont rouvert leur cœur à la religion et soumis à Dieu les restes d'une vie passionnée, enfin

Détrompée d'une ombre vaine
Qui passe et ne revient plus.

Tous et toutes, ils ont, pour ainsi dire, oublié leur passé, et s'ils agitent encore son fantome dans leurs réunions, — les mondains tout au moins, — ce n'est jamais par allusion personnelle. Ils parlent de la Fronde comme s'ils s'entretenaient d'une époque lointaine, d'une époque qu'ils n'auraient pas connue par eux-mêmes. Elle a trop secoué leur existence pour que, de manière pour ainsi dire involontaire, elle ne hante pas leurs causeries, mais elle demeure surtout la trame invisible de leurs conversations. Elle soutient dans ces propos de retraite les thèmes moraux dont on dispute, mais c'est par sous-entendus, par prétérition qu'on l'évoque. Tous en font « de belles moralités au coin du feu (1) ». Le temps, la courtoisie, le scepticisme ou la religion empêchent qu'on rappelle ce passé trop exactement. Chacun de ces personnages, usé avant l'heure par la terrible crise, porte en soi des morts qu'il ne faut pas ranimer.

Et c'est ainsi que naissent les maximes, toutes les maximes, celles de La Rochefoucauld aussi bien que celles de la marquise de Sablé, celles d'Esprit ou celles de l'abbé d'Ailly. Tous ces gens qui ont la cinquantaine — et quelle cinquantaine, au lendemain de la Fronde ! — *ont vu* ; ils ont agi ; ils ont été vaincus : le régime nouveau ne leur donne même pas le droit de se plaindre et ils ne veulent pas s'accuser. Alors, tout comme l'a fait La Rochefoucauld lui-même, dès sa retraite de Verteuil, s'élevant au-dessus de ce passé prochain, ils déduisent de leurs fautes, de leurs faiblesses, de leurs défaites, des axiomes généraux qui tendent à incriminer la nature même de l'homme. Esprit ne craindra pas d'intituler son recueil *De la fausseté des vertus humaines*, et si la marquise et lui imputent cette misère de l'espèce au péché originel, ils pourront tout de même s'accorder dans l'ensemble avec La Rochefoucauld, qui est sans foi aucune.

Une chose plus déconcertante, et que l'on n'a peut-être

(1) Lettre de La Rochefoucauld à Esprit (1660). *Correspondance*, I, 53, p. 131.

pas assez souligné, c'est la présence de l'écrivain dans le salon de Mme de Sablé. Nous avons tous parlé des confitures de la vieille dame, de l'impulsion qu'elle donna à la mode littéraire des maximes, et c'est fort bien. Ceux qui ont poussé un peu plus avant son portrait et reconstitué son salon ont raconté que, devenue dévote sur le tard, elle était janséniste et grande amie de Mme de Longueville, comme l'a fort bien montré Cousin. Dans ces conditions, on ne peut que s'étonner de voir La Rochefoucauld élire entre toutes cette demeure, où l'on faisait si volontiers de la théologie et qui était en quelque sorte tout imprégnée de l'influence ennemie, — celle de Mme de Longueville. En dépit des raffinements de la politesse contemporaine, il est bien malaisé d'admettre qu'il pût éviter les allusions, ne pas se heurter au souvenir de son ancienne maîtresse, ne pas le rencontrer comme une obsession aux tournants des phrases.

C'est là, je le sais bien, une mésaventure mondaine fort courante, mais il se présente tout de même assez rarement qu'une femme ait précisément pour amis intimes les deux plus grands ennemis (1). Et si l'on songe, par ailleurs, que les préoccupations religieuses tenaient la première place dans le salon de Mme de Sablé, on est bien en droit de s'étonner que La Rochefoucauld en soit demeuré pendant si longtemps l'hôte quotidien — aussi quotidien que le permettait l'humeur fantasque de la marquise.

Car, il y a encore un point à examiner, au sujet de leurs relations. Après avoir vécu dans cette étroite intimité avec Mme de Sablé, le duc s'éloigne presque brusquement. Les lettres, très familières entre 1660 et 1665, disparaissent à peu près complètement — nous n'en avons que deux après cette date — dès que *les Maximes* ont paru. Et cependant la marquise ne meurt qu'en 1678... Lassitude du

(1) Cf. dans la *Correspondance*, I, [illegible], p. [illegible], la lettre curieuse de La Rochefoucauld à Mme de Sablé concernant Mme de Longueville, lettre écrite au lendemain de la publication clandestine des *Maximes* (1662).

milieu?... Ou bien serait-ce que l'influence, tout à coup prépondérante, de Mme de La Fayette s'est exercée pour détacher l'écrivain de cette vieille amitié?... Toutes ces questions ont leur intérêt et mériteraient d'être élucidées.

II

C'est en 1665 que paraissent *les Maximes. Les Mémoires* avaient vu le jour dès 1662, en Hollande ; mais La Rochefoucauld avait désavoué la publication. Avec les *Réflexions ou sentences et maximes morales*, il fait pour la première fois, délibérément, acte d'homme de lettres.

Et il le fait à la perfection, du premier coup. Depuis 1660, il lance par petits paquets ses maximes, dans les correspondances qu'il adresse à ses amis. Il les « essaie » sur la marquise, sur Liancourt, sur Esprit. L'une de ces lettres montre au mieux le procédé et nous découvre en même temps la gourmandise célèbre de La Rochefoucauld.

A la marquise de Sablé.

« Ce qui fait tout le mécompte que nous voyons dans la reconnaissance des hommes, c'est que l'orgueil de celui qui donne et l'orgueil de celui qui reçoit ne peuvent convenir du prix du bienfait.

« La vanité et la honte, et surtout le tempérament, font la valeur des hommes et la chasteté des femmes, dont on mène tant de bruit.

« Il y a des gens dont tout le mérite consiste à dire et à faire des sottises utilement, et qui gâteraient tout s'ils changeaient de conduite.

« On se console souvent d'être malheureux en effet, par un certain plaisir qu'on trouve à le paraître.

« On admire fort ce qui éblouit, et l'art de savoir bien mettre en œuvre de médiocres qualités dérobe l'estime, et donne souvent plus de réputation que le véritable mérite.

« L'imitation est toujours malheureuse, et tout ce qui est contrefait déplaît avec les mêmes choses qui charment lorsqu'elles sont naturelles.

« Peu de gens connaissent la mort : on la souffre non par résolution, mais par la stupidité et par la coutume, et la plupart des hommes meurent parce qu'on meurt.

« Les rois font des hommes comme des pièces de monnaie : ils les font valoir ce qu'ils veulent, et on est forcé de les recevoir selon leurs cours, et non pas selon leur véritable prix. »

Voilà tout ce que j'ai de maximes que vous n'ayez point ; mais comme on ne fait rien pour rien, je vous demande un potage avec carottes, un ragoût de mouton et un bœuf, comme ceux que nous eûmes lorsque M. le commandeur de Souvré dîna chez vous ; de la sauce verte et un autre plat, soit un chapon aux pruneaux, ou telle autre chose que vous jugerez digne de votre choix. Si je pouvais espérer deux assiettes de ces confitures dont je ne méritais pas de manger autrefois, je croirais vous être redevable toute ma vie. J'envoie donc savoir ce que je puis espérer pour lundi à midi ; on apportera tout cela dans mon carrosse, et je vous rendrai compte du succès de vos bienfaits. Je vous supplie très humblement de me renvoyer les quatre maximes que nous fîmes dernièrement, et de vous souvenir que vous m'avez promis le *Traité de l'amitié*, et ce que vous avez ajouté à l'*Éducation des enfants*.

Ce vendredi au soir.

« Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit. »

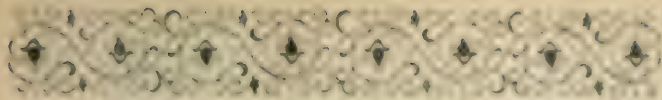
(*Correspondance*, L. LXV, p. 148.)

Il spécule sur la coutume : il sait assez son monde — j'allais écrire son public — pour être assuré que cette lettre fera le tour du cercle, comme il arrive pour celles de Mme de Sévigné. Et la curiosité, l'orgueil, les ressouvenirs de l'hôtel de Rambouillet, le goût à la mode de moraliser, tout cela mêlé fera que l'on se passionnera pour l'œuvre. On a dit que c'était pour que la maxime lui revînt plus parfaite : que non pas ! La Rochefoucauld s'entend par équivoque avec ces jansénistes, mais il n'est pas des Messieurs, et

ce qu'ils pourraient lui fournir changerait trop la saveur amère de la pensée : il y a amertume et amertume. D'autre part, ce n'est pas le style d'une Sablé, d'un Arnaud d'Andilly ou d'un Esprit qui peut polir ce diamant. Lui seul a l'outil susceptible de rendre parfaite la pierre.

Alors? C'est le scandale, la « publicité » qu'il escompte. Cet égoïste, ce désabusé mal guéri veut la gloire et pas à demi. Tous ces murmures pudiques, tous ces chuchotements d'admiration préparent le grand scandale et la gloire éclatante, celle que reflétera un peu plus tard (1670) le marquis de Saint-Maurice, ambassadeur du duc de Savoie, dans une lettre à son maître lorsqu'il appellera La Rochefoucauld « un des plus grands génies du royaume (1) ». Puisque son ambition déçue a cherché un refuge suprême dans la littérature, il faut que là au moins elle soit largement satisfaite.

(1) Journal du marquis de Saint-Maurice, publié par M. Jean Lemoine sous le titre *Lettres sur la Cour de Louis XIV*, chap. XLII, Calmann, 1911.



LES MAXIMES (1)

AVIS AU LECTEUR

(ÉDITION DE 1665)

Voici un portrait du cœur de l'homme que je donne au public *sous le nom de* Réflexions ou Maximes morales. *Il court fortune de ne plaire pas à tout le monde, parce qu'on trouvera peut-être qu'il ressemble trop, et qu'il ne flatte pas assez. Il y a apparence que l'intention du peintre n'a jamais été de faire paraître cet ouvrage, et qu'il serait encore renfermé dans son cabinet si une méchante copie qui en a couru, et qui a passé même depuis quelque temps en Hollande, n'avait obligé un de ses amis de m'en donner une autre, qu'il dit être tout à fait conforme à l'original. Mais, toute correcte qu'elle est, possible n'évitera-t-elle pas la censure de certaines personnes qui ne peuvent souffrir que l'on se mêle de pénétrer dans le fond de leur cœur, et qui croient être en droit d'empêcher que les autres les connaissent, parce qu'elles ne veulent pas se connaître elles-mêmes. Il est vrai que, comme ces* Maximes *sont remplies de ces sortes de vérités dont l'orgueil humain ne se peut accommoder, il est presque impossible qu'il ne se soulève contre elles, et qu'elles ne s'attirent des censeurs. Aussi est-ce pour*

(1) Le texte que nous réimprimons est celui de la cinquième édition des *Maximes*, la dernière parue avant la mort de La Rochefoucauld, en 1678. C'est la plus complète au point de vue littéraire, sinon la plus curieuse.

eux que je mets ici une Lettre *que l'on m'a donnée, qui a été faite depuis que le manuscrit a paru, et dans le temps que chacun se mêlait d'en dire son avis. Elle m'a semblé assez propre pour répondre aux principales difficultés que l'on peut opposer aux* Réflexions, *et pour expliquer les sentiments de leur auteur. Elle suffit pour faire voir que ce qu'elles contiennent n'est autre chose que l'abrégé d'une morale conforme aux pensées de plusieurs Pères de l'Eglise, et que celui qui les a écrites a eu beaucoup de raison de croire qu'il ne pouvait s'égarer en suivant de si bons guides, et qu'il lui était permis de parler de* l'Homme *comme les Pères en ont parlé. Mais si le respect qui leur est dû n'est pas capable de retenir le chagrin des critiques, s'ils ne font point de scrupule de condamner l'opinion de ces grands hommes en condamnant ce livre, je prie le lecteur de ne les pas imiter, de ne laisser point entraîner son esprit au premier mouvement de son cœur, et de donner ordre, s'il est possible, que* l'amour-propre *ne se mêle point dans le jugement qu'il en fera. Car, s'il le consulte, il ne faut pas s'attendre qu'il puisse être favorable à ces* Maximes : *comme elles traitent* l'amour-propre *de corrupteur de la raison, il ne manquera pas de prévenir l'esprit contre elles. Il faut donc prendre garde que cette prévention ne les justifie, et se persuader qu'il n'y a rien de plus propre à établir la vérité de ces* Réflexions *que la chaleur et la subtilité que l'on témoignera pour les combattre. En effet, il sera difficile de faire croire à tout homme de bon sens que l'on les condamne par d'autre motif que par celui de l'intérêt caché, de l'orgueil et de l'amour-propre. En un mot, le meilleur parti que le lecteur ait à prendre est de se mettre d'abord dans l'esprit qu'il n'y a aucune de ces maximes qui le regarde en particulier, et qu'il en est seul excepté, bien qu'elles paraissent générales. Après cela je lui réponds qu'il sera le premier à y souscrire, et qu'il croira qu'elles font encore grâce au cœur humain. Voilà ce que j'avais à dire sur cet écrit en général; pour ce qui est de la méthode que l'on y eût pu observer, je crois qu'il eût été à désirer que chaque* Maxime *eût eu un titre du sujet qu'elle traite, et qu'elles eussent été mises dans un plus grand ordre; mais je ne l'ai pu faire sans renverser entièrement celui de la copie qu'on m'a donnée; et, comme il y a plusieurs* Maximes *sur une même matière, ceux à qui j'en ai demandé avis ont jugé qu'il était plus expédient de faire une table à laquelle on aura recours pour trouver celles qui traitent d'une même chose.*

RÉFLEXIONS MORALES

Nos vertus ne sont le plus souvent
que des vices déguisés (1).

I

Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune ou notre industrie savent arranger ; et ce n'est pas toujours par valeur et par chasteté que les hommes sont vaillants et que les femmes sont chastes.

II

L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs.

III

Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues.

IV

L'amour-propre est plus habile que le plus habile homme du monde.

(1) Il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette épigraphe fameuse qui n'apparaît qu'avec la 4e édition des *Maximes* (1675), de cette phrase détachée du portrait que La Rochefoucauld a tracé de Retz : « Il savait feindre des vertus qu'il n'avait pas. »

V

La durée de nos passions ne dépend pas plus de nous que la durée de notre vie.

VI

La passion fait souvent un fou du plus habile homme, et rend souvent les plus sots habiles.

VII

Ces grandes et éclatantes actions qui éblouissent les yeux sont représentées par les politiques comme les effets des grands desseins, au lieu que ce sont d'ordinaire les effets de l'humeur et des passions. Ainsi la guerre d'Auguste et d'Antoine, qu'on rapporte à l'ambition qu'ils avaient de se rendre maîtres du monde, n'était peut-être qu'un effet de jalousie.

VIII

Les passions sont les seuls orateurs qui persuadent toujours. Elles sont comme un art de la nature dont les règles sont infaillibles ; et l'homme le plus simple qui a de la passion persuade mieux que le plus éloquent qui n'en a point.

IX

Les passions ont une injustice et un propre intérêt qui fait qu'il est dangereux de les suivre, et qu'on s'en doit défier lors même qu'elles paraissent les plus raisonnables.

X

Il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions, en sorte que la ruine de l'une est presque toujours l'établissement d'une autre.

XI

Les passions en engendrent souvent qui leur sont contraires. L'avarice produit quelquefois la prodigalité, et la prodigalité l'avarice ; on est souvent ferme par faiblesse, et audacieux par timidité.

XII

Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions par des apparences de piété et d'honneur, elles paraissent toujours au travers de ces voiles.

XIII

Notre amour-propre souffre plus impatiemment la condamnation de nos goûts que de nos opinions.

XIV

Les hommes ne sont pas seulement sujets à perdre le souvenir des bienfaits et des injures : ils haïssent même ceux qui les ont obligés, et cessent de haïr ceux qui leur ont fait des outrages. L'application à récompenser le bien et à se venger du mal leur paraît une servitude à laquelle ils ont peine de se soumettre.

XV

La clémence des princes n'est souvent qu'une politique pour gagner l'affection des peuples.

XVI

Cette clémence, dont on fait une vertu, se pratique tantôt par vanité, quelquefois par paresse, souvent par crainte, et presque toujours par tous les trois ensemble.

XVII

La modération des personnes heureuses vient du calme que la bonne fortune donne à leur humeur.

XVIII

La modération est une crainte de tomber dans l'envie et dans le mépris que méritent ceux qui s'enivrent de leur bonheur : c'est une vaine ostentation de la force de notre esprit ; et enfin, la modération des hommes dans leur plus haute élévation est un désir de paraître plus grands que leur fortune.

XIX

Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui.

XX

La constance des sages n'est que l'art de renfermer leur agitation dans le cœur

XXI

Ceux qu'on condamne au supplice affectent quelquefois une constance et un mépris de la mort qui n'est en effet que la crainte de l'envisager, de sorte qu'on peut dire que cette constance et ce mépris sont à leur esprit ce que le bandeau est à leurs yeux.

XXII

La philosophie triomphe aisément des maux passés et des maux à venir ; mais les maux présents triomphent d'elle.

XXIII

Peu de gens connaissent la mort. On ne la souffre pas ordinairement par résolution, mais par stupidité et par coutume, et la plupart des hommes meurent parce qu'on ne peut s'empêcher de mourir.

XXIV

Lorsque les grands hommes se laissent abattre par la longueur de leurs infortunes, ils font voir qu'ils ne les soutenaient que par la force de leur ambition, et non par celle de leur âme, et qu'à une grande vanité près, les héros sont faits comme les autres hommes.

XXV

Il faut de plus grandes vertus pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise.

XXVI

Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement (1).

XXVII

On fait souvent vanité des passions même les plus criminelles ; mais l'envie est une passion timide et honteuse que l'on n'ose jamais avouer.

(1) Cette maxime fameuse, nous a montré M. Georges Maurevert, est simplement la traduction d'une pensée de Cervantes qui se trouve[illegible] dans une de ses nouvelles, le *Bachelier de verre*. Ainsi, une fois de plus, est prouvée l'influence de la littérature espagnole sur la formation de La Rochefoucauld.

XXVIII

La jalousie est en quelque manière juste et raisonnable, puisqu'elle ne tend qu'à conserver un bien qui nous appartient ou que nous croyons nous appartenir; au lieu que l'envie est une fureur qui ne peut souffrir le bien des autres.

XXIX

Le mal que nous faisons ne nous attire pas tant de persécution et de haine que nos bonnes qualités.

XXX

Nous avons plus de force que de volonté, et c'est souvent pour nous excuser à nous-mêmes que nous nous imaginons que les choses sont impossibles.

XXXI

Si nous n'avions point de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres.

XXXII

La jalousie se nourrit dans les doutes et elle devient fureur, ou elle finit si tôt qu'on passe du doute à la certitude.

XXXIII

L'orgueil se dédommage toujours, et ne perd rien lors même qu'il renonce à la vanité.

XXXIV

Si nous n'avions point d'orgueil, nous ne nous plaindrions pas de celui des autres.

XXXV

L'orgueil est égal dans tous les hommes, et il n'y a de différence qu'aux moyens et à la manière de le mettre au jour.

XXXVI

Il semble que la nature, qui a si sagement disposé les organes de notre corps pour nous rendre heureux, nous ait aussi donné l'orgueil pour nous épargner la douleur de connaître nos imperfections.

XXXVII

L'orgueil a plus de part que la bonté aux remontrances que nous faisons à ceux qui commettent des fautes ; et nous ne les reprenons pas tant pour les en corriger que pour leur persuader que nous en sommes exempts.

XXXVIII

Nous promettons selon nos espérances, et nous tenons selon nos craintes.

XXXIX

L'intérêt parle toutes sortes de langues et joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé.

XL

L'intérêt, qui aveugle les uns, fait la lumière des autres.

XLI

Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses deviennent ordinairement incapables des grandes.

XLII

Nous n'avons pas assez de force pour suivre toute notre raison.

XLIII

L'homme croit souvent se conduire lorsqu'il est conduit ; et, pendant que par son esprit il tend à un but, son cœur l'entraîne insensiblement à un autre.

XLIV

La force et la faiblesse de l'esprit sont mal nommées : elles ne sont en effet que la bonne ou la mauvaise disposition des organes du corps.

XLV

Le caprice de notre humeur est encore plus bizarre que celui de la fortune.

XLVI

L'attachement ou l'indifférence que les philosophes avaient pour la vie n'était qu'un goût de leur amour-propre, dont on ne doit non plus disputer que du goût de la langue ou du choix des couleurs.

XLVII

Notre humeur met le prix à tout ce qui nous vient de la fortune.

XLVIII

La félicité est dans le goût, et non pas dans les choses ; et c'est par avoir ce qu'on aime qu'on est heureux, et non par avoir ce que les autres trouvent aimable.

XLIX

On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on s'imagine.

L

Ceux qui croient avoir du mérite se font un honneur d'être malheureux, pour persuader aux autres et à eux-mêmes qu'ils sont dignes d'être en but à la fortune.

LI

Rien ne doit tant diminuer la satisfaction que nous avons de nous-mêmes que de voir que nous désapprouvons dans un temps ce que nous approuvions dans un autre.

LII

Quelque différence qui paraisse entre les fortunes, il y a néanmoins une certaine compensation de biens et de maux qui les rend égales.

LIII

Quelques grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle seule, mais la fortune avec elle, qui fait les héros.

LIV

Le mépris des richesses était dans les philosophes un désir caché de venger leur mérite de l'injustice de la fortune par le mépris des mêmes biens dont elle les privait ; c'était un secret pour se garantir de l'avilissement de la pauvreté ; c'était un chemin détourné pour aller à la considération qu'ils ne pouvaient avoir par les richesses.

LV

La haine pour les favoris n'est autre chose que l'amour de la faveur. Le dépit de ne la pas posséder se console et s'adoucit par le mépris que l'on témoigne de ceux qui la possèdent, et nous leur refusons nos hommages, ne pouvant pas leur ôter ce qui leur attire ceux de tout le monde.

LVI

Pour s'établir dans le monde, on fait tout ce que l'on peut pour y paraître établi.

LVII

Quoique les hommes se flattent de leurs grandes actions, elles ne sont pas souvent les effets d'un grand dessein, mais des effets du hasard.

LVIII

Il semble que nos actions aient des étoiles heureuses ou malheureuses à qui elles doivent une grande partie de la louange et du blâme qu'on leur donne.

LIX

Il n'y a point d'accidents si malheureux dont les habiles gens ne tirent quelque avantage, ni de si heureux que les imprudents ne puissent tourner à leur préjudice.

LX

La fortune tourne tout à l'avantage de ceux qu'elle favorise.

LXI

Le bonheur et le malheur des hommes ne dépendent pas moins de leur humeur que de la fortune.

LXII

La sincérité est une ouverture de cœur. On la trouve en fort peu de gens, et celle que l'on voit d'ordinaire n'est qu'une fine dissimulation pour attirer la confiance des autres.

LXIII

L'aversion du mensonge est souvent une imperceptible ambition de rendre nos témoignages considérables et d'attirer à nos paroles un respect de religion.

LXIV

La vérité ne fait pas tant de bien dans le monde que ses apparences y font de mal.

LXV

Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence ; cependant elle ne saurait nous assurer du moindre événement.

LXVI

Un habile homme doit régler le rang de ses intérêts et les conduire chacun dans son ordre. Notre avidité le trouble souvent, en nous faisant courir à tant de choses à la fois que, pour désirer trop les moins importantes, on manque les plus considérables.

LXVII

La bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit.

LXVIII

Il est difficile de définir l'amour. Ce qu'on en peut dire est que, dans l'âme, c'est une passion de régner ; dans les esprits, c'est une sympathie, et dans le corps, ce n'est qu'une envie cachée et délicate de posséder ce que l'on aime après beaucoup de mystères.

LXIX

S'il y a un amour pur et exempt du mélange de nos autres passions, c'est celui qui est caché au fond du cœur et que nous ignorons nous-mêmes.

LXX

Il n'y a point de déguisement qui puisse longtemps cacher l'amour où il est, ni le feindre où il n'est pas.

LXXI

Il n'y a guère de gens qui ne soient honteux de s'être aimés, quand ils ne s'aiment plus.

LXXII

Si on juge de l'amour par la plupart de ses effets, il ressemble plus à la haine qu'à l'amitié.

LXXIII

On peut trouver des femmes qui n'ont jamais eu de galanterie, mais il est rare d'en trouver qui n'en aient jamais eu qu'une.

LXXIV

Il n'y a que d'une sorte d'amour, mais il y en a mille différentes copies.

LXXV

L'amour, aussi bien que le feu, ne peut subsister sans un mouvement continuel, et il cesse de vivre dès qu'il cesse d'espérer ou de craindre.

LXXVI

Il est du véritable amour comme de l'apparition des esprits : tout le monde en parle, mais peu de gens en ont vu.

LXXVII

L'amour prête son nom à un nombre infini de commerces qu'on lui attribue, et où il n'a non plus de part que le doge à ce qui se fait à Venise.

LXXVIII

L'amour de la justice n'est en la plupart des hommes que la crainte de souffrir l'injustice.

LXXIX

Le silence est le parti le plus sûr de celui qui se défie de soi-même.

LXXX

Ce qui nous rend si changeants dans nos amitiés, c'est qu'il est difficile de connaître les qualités de l'âme, et facile de connaître celles de l'esprit.

LXXXI

Nous ne pouvons rien aimer que par rapport à nous, et nous ne faisons que suivre notre goût et notre plaisir quand nous préférons nos amis à nous-mêmes. C'est néanmoins par cette préférence seule que l'amitié peut être vraie et parfaite.

LXXXII

La réconciliation avec nos ennemis n'est qu'un désir de rendre notre condition meilleure, une lassitude de la guerre, et une crainte de quelque mauvais événement.

LXXXIII

Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts, et qu'un échange de bons offices ; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner.

LXXXIV

Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé.

LXXXV

Nous nous persuadons souvent d'aimer les gens plus puissants que nous, et néanmoins c'est l'intérêt seul qui produit notre amitié. Nous ne nous donnons pas à eux pour le bien que nous leur voulons faire, mais pour celui que nous en voulons recevoir.

LXXXVI

Notre défiance justifie la tromperie d'autrui.

LXXXVII

Les hommes ne vivraient pas longtemps en société s'ils n'étaient les dupes les uns des autres.

LXXXVIII

L'amour-propre nous augmente ou nous diminue les bonnes qualités de nos amis à proportion de la satisfaction que nous avons d'eux, et nous jugeons de leur mérite par la manière dont ils vivent avec nous.

LXXXIX

Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement.

XC

Nous plaisons plus souvent dans le commerce de la vie par nos défauts que par nos bonnes qualités.

XCI

La plus grande ambition n'en a pas la moindre apparence lorsqu'elle se rencontre dans une impossibilité absolue d'arriver où elle aspire.

XCII

Détromper un homme préoccupé de son mérite est lui rendre un aussi mauvais office que celui que l'on rendit à ce fou d'Athènes qui croyait que tous les vaisseaux qui arrivaient dans le port étaient à lui.

XCIII

Les vieillards aiment à donner de bons préceptes, pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples.

XCIV

Les grands noms abaissent au lieu d'élever ceux qui ne les savent pas soutenir.

XCV

La marque d'un mérite extraordinaire est de voir que ceux qui l'envient le plus sont contraints de le louer.

XCVI

Tel homme est ingrat, qui est moins coupable de son ingratitude que celui qui lui a fait du bien.

XCVII

On s'est trompé lorsqu'on a cru que l'esprit et le jugement étaient deux choses différentes. Le jugement n'est que la grandeur de la lumière de l'esprit ; cette lumière pénètre le fond des choses, elle y remarque tout ce qu'il faut remarquer et aperçoit celles qui semblent imperceptibles. Ainsi il faut demeurer d'accord que c'est l'étendue de la lumière de l'esprit qui produit tous les effets que l'on attribue au jugement.

XCVIII

Chacun dit du bien de son cœur, et personne n'en ose dire de son esprit.

XCIX

La politesse de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes et délicates.

C

La galanterie de l'esprit est de dire des choses flatteuses d'une manière agréable.

CI

Il arrive souvent que des choses se présentent plus achevées à notre esprit qu'il ne les pourrait faire avec beaucoup d'art.

CII

L'esprit est toujours la dupe du cœur.

CIII

Tous ceux qui connaissent leur esprit ne connaissent pas leur cœur.

CIV

Les hommes et les affaires ont leur point de perspective ; il y en a qu'il faut voir de près pour en bien juger, et d'autres dont on ne juge jamais si bien que quand on en est éloigné.

CV

Celui-là n'est pas raisonnable à qui le hasard fait trouver la raison, mais celui qui la connaît, qui la discerne, et qui la goûte.

CVI

Pour bien savoir les choses, il en faut savoir le détail ; et, comme il est presque infini, nos connaissances sont toujours superficielles et imparfaites.

CVII

C'est une espèce de coquetterie de faire remarquer qu'on n'en fait jamais.

CVIII

L'esprit ne saurait jouer longtemps le personnage du cœur.

CIX

La jeunesse change ses goûts par l'ardeur du sang, et la vieillesse conserve les siens par l'accoutumance.

CX

On ne donne rien si libéralement que ses conseils.

XCI

Plus on aime une maîtresse, et plus on est prêt de la haïr.

CXII

Les défauts de l'esprit augmentent en vieillissant, comme ceux du visage.

CXIII

Il y a de bons mariages, mais il n'y en a point de délicieux.

CXIV

On ne se peut consoler d'être trompé par ses ennemis et trahi par ses amis, et l'on est souvent satisfait de l'être par soi-même.

CXV

Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent.

CXVI

Rien n'est moins sincère que la manière de demander et de donner des conseils. Celui qui en demande paraît avoir une déférence respectueuse pour les sentiments de son ami, bien qu'il ne pense qu'à lui faire approuver les siens et à le rendre garant de sa conduite ; et celui qui conseille paye la confiance qu'on lui témoigne d'un zèle ardent et désintéressé, quoiqu'il ne cherche le plus souvent dans les conseils qu'il donne que son propre intérêt ou sa gloire.

CXVII

La plus subtile de toutes les finesses est de savoir bien feindre de tomber dans les piéges que l'on nous tend ; et on n'est jamais si aisément trompé que quand on songe à tromper les autres.

CXVIII

L'intention de ne jamais tromper nous expose à être souvent trompés.

CXIX

Nous sommes si accoutumés à nous déguiser aux autres qu'enfin nous nous déguisons à nous-mêmes.

CXX

L'on fait plus souvent des trahisons par faiblesse que par un dessein formé de trahir.

CXXI

On fait souvent du bien pour pouvoir impunément faire du mal.

CXXII

Si nous résistons à nos passions, c'est plus par leur faiblesse que par notre force.

CXXIII

On n'aurait guère de plaisir si on ne se flattait jamais.

CXXIV

Les plus habiles affectent toute leur vie de blâmer les finesses, pour s'en servir en quelque grande occasion et pour quelque grand intérêt.

CXXV

L'usage ordinaire de la finesse est la marque d'un petit esprit, et il arrive presque toujours que celui qui s'en sert pour se couvrir en un endroit se découvre en un autre.

CXXVI

Les finesses et les trahisons ne viennent que de manque d'habileté.

CXXVII

Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres.

CXXVIII

La trop grande subtilité est une fausse délicatesse. et la véritable délicatesse est une solide subtilité.

CXXIX

Il suffit quelquefois d'être grossier pour n'être pas trompé par un habile homme.

CXXX

La faiblesse est le seul défaut que l'on ne saurait corriger.

CXXXI

Le moindre défaut des femmes qui se sont abandonnées à faire l'amour, c'est de faire l'amour.

CXXXII

Il est plus aisé d'être sage pour les autres que de l'être pour soi-même.

CXXXIII

Les seules bonnes copies sont celles qui nous font voir le ridicule des méchants originaux.

CXXXIV

On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a que par celles que l'on affecte d'avoir.

CXXXV

On est quelquefois aussi différent de soi-même que des autres.

CXXXVI

Il y a des gens qui n'auraient jamais été amoureux s'ils n'avaient jamais entendu parler de l'amour.

CXXXVII

On parle peu quand la vanité ne fait pas parler.

CXXXVIII

On aime mieux dire du mal de soi-même que de n'en point parler.

CXXXIX

Une des choses qui fait que l'on trouve si peu de gens qui paraissent raisonnables et agréables dans la conversation, c'est qu'il n'y a presque personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit. Les plus habiles et les plus complaisants se contentent de montrer seulement une mine attentive, au même temps que l'on voit dans leurs yeux et dans leur esprit un égarement pour ce qu'on leur dit et une précipitation pour retourner à ce qu'ils veulent dire, au lieu de considérer que c'est un mauvais moyen de plaire aux autres ou de les persuader que de chercher si fort à se plaire à soi-même, et que bien écouter et bien répondre est une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation.

CXL

Un homme d'esprit serait souvent bien embarrassé sans la compagnie des sots.

CXLI

Nous nous vantons souvent de ne nous point ennuyer, et nous sommes si glorieux que nous ne voulons pas nous trouver de mauvaise compagnie.

CXLII

Comme c'est le caractère des grands esprits de faire entendre en peu de paroles beaucoup de choses, les petits esprits, au contraire, ont le don de beaucoup parler et de ne rien dire.

CXLIII

C'est plutôt par l'estime de nos propres sentiments que nous exagérons les bonnes qualités des autres que par l'estime de leur mérite, et nous voulons nous attirer des louanges lorsqu'il semble que nous leur en donnons.

CXLIV

On n'aime point à louer, et on ne loue jamais personne sans intérêt. La louange est une flatterie habile, cachée et délicate, qui satisfait différemment celui qui la donne et celui qui la reçoit. L'un la prend comme une récompense de son mérite, l'autre la donne pour faire remarquer son équité et son discernement.

CXLV

Nous choisissons souvent des louanges empoisonnées qui font voir par contre-coup en ceux que nous louons des défauts que nous n'osons découvrir d'une autre sorte.

CXLVI

On ne loue d'ordinaire que pour être loué.

CXLVII

Peu de gens sont assez sages pour préférer le blâme qui leur est utile à la louange qui les trahit.

CXLVIII

Il y a des reproches qui louent et des louanges qui médisent.

CXLIX

Le refus des louanges est un désir d'être loué deux fois.

CL

Le désir de mériter les louanges qu'on nous donne fortifie notre vertu ; et celles que l'on donne à l'esprit, à la valeur et à la beauté, contribuent à les augmenter.

CLI

Il est plus difficile de s'empêcher d'être gouverné que de gouverner les autres.

CLII

Si nous ne nous flattions point nous-mêmes, la flatterie des autres ne nous pourrait nuire.

CLIII

La nature fait le mérite, et la fortune le met en œuvre.

CLIV

La fortune nous corrige de plusieurs défauts que la raison ne saurait corriger.

CLV

Il y a des gens dégoûtants avec du mérite, et d'autres qui plaisent avec des défauts.

CLVI

Il y a des gens dont tout le mérite consiste à dire et à faire des sottises utilement, et qui gâteraient tout s'ils changeaient de conduite.

CLVII

La gloire des grands hommes se doit toujours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir.

CLVIII

La flatterie est une fausse monnaie qui n'a de cours que par notre vanité.

CLIX

Ce n'est pas assez d'avoir de grandes qualités, il en faut avoir l'économie.

CLX

Quelque éclatante que soit une action, elle ne doit pas passer pour grande lorsqu'elle n'est pas l'effet d'un grand dessein.

CLXI

Il doit y avoir une certaine proportion entre les actions et les desseins si on en veut tirer tous les effets qu'elles peuvent produire.

CLXII

L'art de savoir bien mettre en œuvre de médiocres qualités dérobe l'estime et donne souvent plus de réputation que le véritable mérite.

CLXIII

Il y a une infinité de conduites qui paraissent ridicules, et dont les raisons cachées sont très sages et très solides.

CLXIV

Il est plus facile de paraître digne des emplois qu'on n'a pas que de ceux que l'on exerce.

CLXV

Notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens, et notre étoile celle du public.

CLXVI

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même.

CLXVII

L'avarice est plus opposée à l'économie que la libéralité.

CLXVIII

L'espérance, toute trompeuse qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable.

CLXIX

Pendant que la paresse et la timidité nous retiennent dans notre devoir, notre vertu en a souvent tout l'honneur.

CLXX

Il est difficile de juger si un procédé net, sincère et honnête est un effet de probité ou d'habileté.

CLXXI

Les vertus se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer.

CLXXII

Si on examine bien les divers effets de l'ennui, on trouvera qu'il fait manquer à plus de devoirs que l'intérêt.

CLXXIII

Il y a diverses sortes de curiosité : l'une d'intérêt, qui nous porte à désirer d'apprendre ce qui nous peut être utile, et l'autre d'orgueil, qui vient du désir de savoir ce que les autres ignorent.

CLXXIV

Il vaut mieux employer notre esprit à supporter les infortunes qui nous arrivent qu'à prévoir celles qui nous peuvent arriver.

CLXXV

La constance en amour est une inconstance perpétuelle qui fait que notre cœur s'attache successivement à toutes les qualités de la personne que nous aimons, donnant tantôt la préférence à l'une, tantôt à l'autre ; de sorte que cette constance n'est qu'une inconstance arrêtée et renfermée dans un même sujet.

CLXXVI

Il y a deux sortes de constance en amour : l'une vient de ce que l'on trouve sans cesse dans la personne que l'on aime de nouveaux sujets d'aimer, et l'autre vient de ce que l'on se fait un honneur d'être constant.

CLXXVII

La persévérance n'est digne ni de blâme ni de louange, parce qu'elle n'est que la durée des goûts et des sentiments, qu'on ne s'ôte et qu'on ne se donne point.

CLXXVIII

Ce qui nous fait aimer les nouvelles connaissances n'est pas tant la lassitude que nous avons des vieilles, ou le plaisir de changer, que le dégoût de n'être pas assez admirés de ceux qui nous connaissent trop, et l'espérance de l'être davantage de ceux qui ne nous connaissent pas tant.

CLXXIX

Nous nous plaignons quelquefois légèrement de nos amis pour justifier par avance notre légèreté.

CLXXX

Notre repentir n'est pas tant un regret du mal que nous avons fait qu'une crainte de celui qui nous en peut arriver.

CLXXXI

Il y a une inconstance qui vient de la légèreté de l'esprit ou de sa faiblesse, qui lui fait recevoir toutes les opinions d'autrui, et il y en a une autre qui est plus excusable, qui vient du dégoût des choses.

CLXXXII

Les vices entrent dans la composition des vertus, comme es poisons entrent dans la composition des remèdes. La prudence les assemble et les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie.

CLXXXIII

Il faut demeurer d'accord, à l'honneur de la vertu, que les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par les crimes.

CLXXXIV

Nous avouons nos défauts pour réparer par notre sincérité le tort qu'ils nous font dans l'esprit des autres.

CLXXXV

Il y a des héros en mal comme en bien.

CLXXXVI

On ne méprise pas tous ceux qui ont des vices, mais on méprise tous ceux qui n'ont aucune vertu.

CLXXXVII

Le nom de la vertu sert à l'intérêt aussi utilement que les vices.

CLXXXVIII

La santé de l'âme n'est pas plus assurée que celle du corps, et, quoique l'on paraisse éloigné des passions, on n'est pas moins en danger de s'y laisser emporter que de tomber malade quand on se porte bien.

CLXXXIX

Il semble que la nature ait prescrit à chaque homme, dès sa naissance, des bornes pour les vertus et pour les vices.

CXC

Il n'appartient qu'aux grands hommes d'avoir de grands défauts.

CXCI

On peut dire que les vices nous attendent dans le cours de la vie, comme des hôtes chez qui il faut successivement loger ; et je doute que l'expérience nous les fît éviter s'il nous était permis de faire deux fois le même chemin.

CXCII

Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons.

CXCIII

Il y a des rechutes dans les maladies de l'âme comme dans celles du corps. Ce que nous prenons pour notre guérison n'est le plus souvent qu'un relâche ou un changement de mal.

CXCIV

Les défauts de l'âme sont comme les blessures du corps : quelque soin qu'on prenne de les guérir, la cicatrice paraît toujours, et elles sont à tout moment en danger de se rouvrir.

CXCV

Ce qui nous empêche souvent de nous abandonner à un seul vice est que nous en avons plusieurs.

CXCVI

Nous oublions aisément nos fautes lorsqu'elles ne sont sues que de nous.

CXCVII

Il y a des gens de qui l'on peut ne jamais croire du mal sans l'avoir vu, mais il n'y en a point en qui il nous doive surprendre en le voyant.

CXCVIII

Nous élevons la gloire des uns pour abaisser celle des autres ; et quelquefois on louerait moins M. le Prince et M. de Turenne si on ne les voulait point blâmer tous deux.

CXCIX

Le désir de paraître habile empêche souvent de le devenir.

CC

La vertu n'irait pas si loin si la vanité ne lui tenait compagnie.

CCI

Celui qui croit pouvoir trouver en soi-même de quoi se passer de tout le monde se trompe fort ; mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui se trompe encore davantage.

CCII

Les faux honnêtes gens sont ceux qui déguisent leurs défauts aux autres et à eux-mêmes ; les vrais honnêtes gens sont ceux qui les connaissent parfaitement et les confessent.

CCIII

Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien.

CCIV

La sévérité des femmes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté.

CCV

L'honnêteté des femmes est souvent l'amour de leur réputation et de leur repos.

CCVI

C'est être véritablement honnête homme que de vouloir être toujours exposé à la vue des honnêtes gens.

CCVII

La folie nous suit dans tous les temps de la vie. Si quelqu'un paraît sage, c'est seulement parce que ses folies sont proportionnées à son âge et à sa fortune.

CCVIII

Il y a des gens niais qui se connaissent et qui emploient habilement leur niaiserie.

CCIX

Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit.

CCX

En vieillissant on devient plus fou et plus sage.

CCXI

Il y a des gens qui ressemblent aux vaudevilles, qu'on ne chante qu'un certain temps.

CCXII

La plupart des gens ne jugent des hommes que par la vogue qu'ils ont ou par leur fortune.

CCXIII

L'amour de la gloire, la crainte de la honte, le dessein de faire fortune, le désir de rendre notre vie commode et agréable, et l'envie d'abaisser les autres, sont souvent les causes de cette valeur si célèbre parmi les hommes.

CCXIV

La valeur est dans les simples soldats un métier périlleux qu'ils ont pris pour gagner leur vie.

CCXV

La parfaite valeur et la poltronnerie complète sont deux extrémités où l'on arrive rarement. L'espace qui est entre deux est vaste et contient toutes les autres espèces de courage ; il n'y a pas moins de différence entre elles qu'entre les visages et les humeurs. Il y a des hommes qui s'exposent volontiers au commencement d'une action, et qui se relâchent et se rebutent aisément par sa durée. Il y en a qui sont contents quand ils ont satisfait à l'honneur du monde, et qui font fort peu de choses au delà. On en voit qui ne sont pas toujours également maîtres de leur peur. D'autres se laissent quelquefois entraîner à des terreurs générales ; d'autres vont à la charge parce qu'ils n'osent demeurer dans leurs postes. Il s'en trouve à qui l'habitude des moindres périls affermit le courage et les prépare à s'exposer à de plus grands. Il y en a qui sont braves à coups d'épée et qui craignent les coups de mousquet ; d'autres sont assurés aux coups de mousquet et appréhendent de se battre à coups d'épée. Tous ces courages de différentes espèces conviennent en ce que, la nuit augmentant la crainte et cachant

les bonnes et les mauvaises actions, elle donne la liberté de se ménager. Il y a encore un autre ménagement plus général : car on ne voit point d'homme qui fasse tout ce qu'il serait capable de faire dans une occasion s'il était assuré d'en revenir ; de sorte qu'il est visible que la crainte de la mort ôte quelque chose de la valeur.

CCXVI

La parfaite valeur est de faire sans témoins ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde.

CCXVII

L'intrépidité est une force extraordinaire de l'âme qui l'élève au-dessus des troubles, des désordres et des émotions, que la vue des grands périls pourrait exciter en elle ; et c'est par cette force que les héros se maintiennent en un état paisible et conservent l'usage libre de leur raison dans les accidents les plus surprenants et les plus terribles.

CCXVIII

L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu.

CCXIX

La plupart des hommes s'exposent assez dans la guerre pour sauver leur honneur ; mais peu se veulent toujours exposer autant qu'il est nécessaire pour faire réussir le dessein pour lequel ils s'exposent.

CCXX

La vanité, la honte, et surtout le tempérament, font souvent la valeur des hommes et la vertu des femmes.

CCXXI

On ne veut point perdre la vie, et on veut acquérir de la gloire ; ce qui fait que les braves ont plus d'adresse et d'esprit

pour éviter la mort que les gens de chicane n'en ont pour conserver leur bien.

CCXXII

Il n'y a guère de personnes qui, dans le premier penchant de l'âge, ne fassent connaître par où leur corps et leur esprit doivent défaillir.

CCXXIII

Il est de la reconnaissance comme de la bonne foi des marchands, elle entretient le commerce ; et nous ne payons pas parce qu'il est juste de nous acquitter, mais pour trouver plus facilement des gens qui nous prêtent.

CCXXIV

Tous ceux qui s'acquittent des devoirs de la reconnaissance ne peuvent pas, pour cela, se flatter d'être reconnaissants.

CCXXV

Ce qui fait le mécompte dans la reconnaissance qu'on attend des grâces que l'on a faites, c'est que l'orgueil de celui qui donne et l'orgueil de celui qui reçoit ne peuvent convenir du prix du bienfait.

CCXXVI

Le trop grand empressement qu'on a de s'acquitter d'une obligation est une espèce d'ingratitude.

CCXXVII

Les gens heureux ne se corrigent guère ; ils croient toujours avoir raison quand la fortune soutient leur mauvaise conduite.

CCXXVIII

L'orgueil ne veut pas devoir, et l'amour-propre ne veut pas payer.

CCXXIX

Le bien que nous avons reçu de quelqu'un veut que nous respections le mal qu'il nous fait.

CCXXX

Rien n'est si contagieux que l'exemple, et nous ne faisons jamais de grands biens ni de grands maux qui n'en produisent de semblables. Nous imitons les bonnes actions par émulation, et les mauvaises par la malignité de notre nature, que la honte retenait prisonnière et que l'exemple met en liberté.

CCXXXI

C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul.

CCXXXII

Quelque prétexte que nous donnions à nos afflictions, ce n'est souvent que l'intérêt et la vanité qui les causent.

CCXXXIII

Il y a dans les afflictions diverses sortes d'hypocrisie. Dans l'une, sous prétexte de pleurer la perte d'une personne qui nous est chère, nous nous pleurons nous-mêmes ; nous regrettons la bonne opinion qu'il avait de nous, nous pleurons la diminution de notre bien, de notre plaisir, de notre considération. Ainsi les morts ont l'honneur des larmes qui ne coulent que pour les vivants. Je dis que c'est une espèce d'hypocrisie, à cause

que dans ces sortes d'afflictions on se trompe soi-même. Il y a une autre hypocrisie qui n'est pas si innocente, parce qu'elle impose à tout le monde : c'est l'affliction de certaines personnes qui aspirent à la gloire d'une belle et immortelle douleur. Après que le temps, qui consume tout, a fait cesser celle qu'elles avaient en effet, elles ne laissent pas d'opiniâtrer leurs pleurs, leurs plaintes et leurs soupirs ; elles prennent un personnage lugubre et travaillent à persuader par toutes leurs actions que leur déplaisir ne finira qu'avec leur vie. Cette triste et fatigante vanité se trouve d'ordinaire dans les femmes ambitieuses : comme leur sexe leur ferme tous les chemins qui mènent à la gloire, elles s'efforcent de se rendre célèbres par la montre d'une inconsolable affliction. Il y a encore une autre espèce de larmes qui n'ont que de petites sources, qui coulent et se tarissent facilement : on pleure pour avoir la réputation d'être tendre ; on pleure pour être plaint ; on pleure pour être pleuré ; enfin, on pleure pour éviter la honte de ne pleurer pas.

CCXXXIV

C'est plus souvent par orgueil que par défaut de lumière qu'on s'oppose avec tant d'opiniâtreté aux opinions les plus suivies ; on trouve les premières places prises dans le bon parti, et on ne veut point des dernières.

CCXXXV

Nous nous consolons aisément des disgrâces de nos amis lorsqu'elles servent à signaler notre tendresse pour eux.

CCXXXVI

Il semble que l'amour-propre soit la dupe de la bonté, et qu'il s'oublie lui-même lorsque nous travaillons pour l'avantage des autres. Cependant c'est prendre le chemin le plus assuré pour arriver à ses fins, c'est prêter à usure sous prétexte de donner, c'est enfin s'acquérir tout le monde par un moyen subtil et délicat.

CCXXXVII

Nul ne mérite d'être loué de bonté s'il n'a pas la force d'être méchant : toute autre bonté n'est le plus souvent qu'une paresse ou une impuissance de la volonté.

CCXXXVIII

Il n'est pas si dangereux de faire du mal à la plupart des hommes que de leur faire trop de bien.

CCXXXIX

Rien ne flatte plus notre orgueil que la confiance des grands, parce que nous la regardons comme un effet de notre mérite, sans considérer qu'elle ne vient le plus souvent que de vanité ou d'impuissance de garder le secret.

CCXL

On peut dire de l'agrément séparé de la beauté que c'est une symétrie dont on ne sait point les règles, et un rapport secret des traits ensemble, et des traits avec les couleurs et avec l'air de la personne.

CCXLI

La coquetterie est le fond de l'humeur des femmes ; mais toutes ne la mettent pas en pratique, parce que la coquetterie de quelques-unes est retenue par la crainte ou par la raison.

CCXLII

On incommode souvent les autres quand on croit ne les pouvoir jamais incommoder.

CCXLIII

Il y a peu de choses impossibles d'elles-mêmes, et l'application pour les faire réussir nous manque plus que les moyens.

CCXLIV

La souveraine habileté consiste à bien connaître le prix des choses.

CCXLV

C'est une grande habileté que de savoir cacher son habileté.

CCXLVI

Ce qui paraît générosité n'est souvent qu'une ambition déguisée qui méprise de petits intérêts pour aller à de plus grands.

CCXLVII

La fidélité qui paraît en la plupart des hommes n'est qu'une invention de l'amour-propre pour attirer la confiance ; c'est un moyen de nous élever au-dessus des autres et de nous rendre dépositaires des choses les plus importantes.

CCXLVIII

La magnanimité méprise tout pour avoir tout.

CCXLIX

Il n'y a pas moins d'éloquence dans le ton de la voix, dans les yeux et dans l'air de la personne, que dans le choix des paroles.

CCL

La véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut et à ne dire que ce qu'il faut.

CCLI

Il y a des personnes à qui les défauts siéent bien, et d'autres qui sont disgraciées avec leurs bonnes qualités.

CCLII

Il est aussi ordinaire de voir changer les goûts qu'il est extraordinaire de voir changer les inclinations.

CCLIII

L'intérêt met en œuvre toutes sortes de vertus et de vices.

CCLIV

L'humilité n'est souvent qu'une feinte soumission dont on se sert pour soumettre les autres : c'est un artifice de l'orgueil qui s'abaisse pour s'élever ; et, bien qu'il se transforme en mille manières, il n'est jamais mieux déguisé et plus capable de tromper que lorsqu'il se cache sous la figure de l'humilité.

CCLV

Tous les sentiments ont chacun un ton de voix, des gestes et des mines qui leur sont propres ; et ce rapport, bon ou mauvais, agréable ou désagréable, est ce qui fait que les personnes plaisent ou déplaisent.

CCLVI

Dans toutes les professions, chacun affecte une mine et un extérieur pour paraître ce qu'il veut qu'on le croie. Ainsi on peut dire que le monde n'est composé que de mines.

CCLVII

La gravité est un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit.

CCLVIII

Le bon goût vient plus du jugement que de l'esprit.

CCLIX

Le plaisir de l'amour est d'aimer, et l'on est plus heureux par la passion que l'on a que par celle que l'on donne.

CCLX

La civilité est un désir d'en recevoir et d'être estimé poli.

CCLXI

L'éducation que l'on donne d'ordinaire aux jeunes gens est un second amour-propre qu'on leur inspire.

CCLXII

Il n'y a point de passion où l'amour de soi-même règne si puissamment que dans l'amour ; et on est toujours plus disposé à sacrifier le repos de ce qu'on aime qu'à perdre le sien.

CCLXIII

Ce qu'on nomme libéralité n'est le plus souvent que la vanité de donner, que nous aimons mieux que ce que nous donnons.

CCLXIV

La pitié est souvent un sentiment de nos propres maux dans les maux d'autrui ; c'est une habile prévoyance des malheurs où nous pouvons tomber : nous donnons du secours aux autres pour les engager à nous en donner en de semblables occasions ; et ces services que nous leur rendons sont, à proprement parler, des biens que nous nous faisons à nous-mêmes par avance.

CCLXV

La petitesse de l'esprit fait l'opiniâtreté, et nous ne croyons pas aisément ce qui est au delà de ce que nous voyons.

CCLXVI

C'est se tromper que de croire qu'il n'y ait que les violentes passions, comme l'ambition et l'amour, qui puissent triompher des autres. La paresse, toute languissante qu'elle est, ne laisse pas d'en être souvent la maîtresse : elle usurpe sur tous les desseins et sur toutes les actions de la vie ; elle y détruit et y consume insensiblement les passions et les vertus.

CCLXVII

La promptitude à croire le mal sans l'avoir assez examiné est un effet de l'orgueil et de la paresse : on veut trouver des coupables, et on ne veut pas se donner la peine d'examiner les crimes.

CCLXVIII

Nous récusons des juges pour les plus petits intérêts, et nous voulons bien que notre réputation et notre gloire dépendent du jugement des hommes, qui nous sont tous contraires, ou par leur peu de lumière ; et ce n'est que pour les faire prononcer en notre faveur que nous exposons en tant de manières notre repos et notre vie.

CCLXIX

Il n'y a guère d'homme assez habile pour connaître tout le mal qu'il fait.

CCLXX

L'honneur acquis est caution de celui qu'on doit acquérir.

CCLXXI

La jeunesse est une ivresse continuelle : c'est la fièvre de la raison.

CCLXXII

Rien ne devrait plus humilier les hommes qui ont mérité de grandes louanges que le soin qu'ils prennent encore de se faire valoir par de petites choses.

CCLXXIII

Il y a des gens qu'on approuve dans le monde, qui n'ont pour tout mérite que les vices qui servent au commerce de la vie.

CCLXXIV

La grâce de la nouveauté est à l'amour ce que la fleur est sur les fruits : elle y donne un lustre qui s'efface aisément et qui ne revient jamais.

CCLXXV

Le bon naturel qui se vante d'être si sensible est souvent étouffé par le moindre intérêt.

CCLXXVI

L'absence diminue les médiocres passions et augmente les grandes, comme le vent éteint les bougies et allume le feu.

CCLXXVII

Les femmes croient souvent aimer, encore qu'elles n'aiment pas. L'occupation d'une intrigue, l'émotion d'esprit que donne la galanterie, la pente naturelle au plaisir d'être aimées, et la peine de refuser, leur persuadent qu'elles ont de la passion, lorsqu'elles n'ont que de la coquetterie.

CCLXXVIII

Ce qui fait que l'on est souvent mécontent de ceux qui négocient est qu'ils abandonnent presque toujours l'intérêt de leurs amis pour l'intérêt du succès de la négociation, qui devient le leur par l'honneur d'avoir réussi à ce qu'ils avaient entrepris.

CCLXXIX

Quand nous exagérons la tendresse que nos amis ont pour nous, c'est souvent moins par reconnaissance que par le désir de faire juger de notre mérite.

CCLXXX

L'approbation que l'on donne à ceux qui entrent dans le monde vient souvent de l'envie secrète que l'on porte à ceux qui y sont établis.

CCLXXXI

L'orgueil, qui nous inspire tant d'envie, nous sert souvent aussi à la modérer.

CCLXXXII

Il y a des faussetés déguisées qui représentent si bien la vérité que ce serait mal juger que de ne s'y pas laisser tromper.

CCLXXXIII

Il n'y a pas quelquefois moins d'habileté à savoir profiter d'un bon conseil qu'à se bien conseiller soi-même.

CCLXXXIV

Il y a des méchants qui seraient moins dangereux s'ils n'avaient aucune bonté.

CCLXXXV

La magnanimité est assez définie par son nom ; néanmoins on pourrait dire que c'est le bon sens de l'orgueil et la voie la plus noble pour recevoir des louanges.

CCLXXXVI

Il est impossible d'aimer une seconde fois ce qu'on a véritablement cessé d'aimer.

CCLXXXVII

Ce n'est pas tant la fertilité de l'esprit qui nous fait trouver plusieurs expédients sur une même affaire que c'est le défaut de lumière qui nous fait arrêter à tout ce qui se présente à notre imagination, et qui nous empêche de discerner d'abord ce qui est le meilleur.

CCLXXXVIII

Il y a des affaires et des maladies que les remèdes aigrissent en certains temps, et la grande habileté consiste à connaître quand il est dangereux d'en user.

CCLXXXIX

La simplicité affectée est une imposture délicate.

CCXC

Il y a plus de défauts dans l'humeur que dans l'esprit.

CCXCI

Le mérite des hommes a sa saison aussi bien que les fruits.

CCXCII

On peut dire de l'humeur des hommes, comme de la plupart des bâtiments, qu'elle a diverses faces : les unes agréables et les autres désagréables.

CCXCIII

La modération ne peut avoir le mérite de combattre l'ambition et de la soumettre : elles ne se trouvent jamais ensemble. La modération est la langueur et la paresse de l'âme, comme l'ambition en est l'activité et l'ardeur.

CCXCIV

Nous aimons toujours ceux qui nous admirent, et nous n'aimons pas toujours ceux que nous admirons.

CCXCV

Il s'en faut bien que nous connaissions toutes nos volontés.

CCXCVI

Il est difficile d'aimer ceux que nous n'estimons point; mais il ne l'est pas moins d'aimer ceux que nous estimons beaucoup plus que nous.

CCXCVII

Les humeurs du corps ont un cours ordinaire et réglé qui meut et qui tourne imperceptiblement notre volonté; elles roulent ensemble et exercent successivement un empire secret en nous, de sorte qu'elles ont une part considérable à toutes nos actions sans que nous le puissions connaître.

CCXCVIII

La reconnaissance de la plupart des hommes n'est qu'une secrète envie de recevoir de plus grands bienfaits.

CCXCIX

Presque tout le monde prend plaisir à s'acquitter des petites obligations; beaucoup de gens ont de la reconnaissance pour les médiocres, mais il n'y a quasi personne qui n'ait de l'ingratitude pour les grandes.

CCC

Il y a des folies qui se prennent comme les maladies contagieuses.

CCCI

Assez de gens méprisent le bien, mais peu savent le donner.

CCCII

Ce n'est d'ordinaire que dans de petits intérêts où nous prenons le hasard de ne pas croire aux apparences.

CCCIII

Quelque bien qu'on nous dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau.

CCCIV

Nous pardonnons souvent à ceux qui nous ennuient, mais nous ne pouvons pardonner à ceux que nous ennuyons.

CCCV

L'intérêt, que l'on accuse de tous nos crimes, mérite souvent d'être loué de nos bonnes actions.

CCCVI

On ne trouve guère d'ingrats tant qu'on est en état de faire du bien.

CCCVII

Il est aussi honnête d'être glorieux avec soi-même qu'il est ridicule de l'être avec les autres.

CCCVIII

On a fait une vertu de la modération, pour borner l'ambition des grands hommes et pour consoler les gens médiocres de leur peu de fortune et de leur peu de mérite.

CCCIX

Il y a des gens destinés à être sots qui ne font pas seulement des sottises par leur choix, mais que la fortune même contraint d'en faire.

CCCX

Il arrive quelquefois des accidents dans la vie d'où il faut être un peu fou pour se bien tirer.

CCCXI

S'il y a des hommes dont le ridicule n'ait jamais paru, c'est qu'on ne l'a pas bien cherché.

CCCXII

Ce qui fait que les amants et les maîtresses ne s'ennuient point d'être ensemble, c'est qu'ils parlent toujours d'eux-mêmes.

CCCXIII

Pourquoi faut-il que nous ayons assez de mémoire pour retenir jusqu'aux moindres particularités de ce qui nous est arrivé, et que nous n'en ayons pas assez pour nous souvenir combien de fois nous les avons contées à une même personne?

CCCXIV

L'extrême plaisir que nous prenons à parler de nous-mêmes nous doit faire craindre de n'en donner guère à ceux qui nous écoutent.

CCCXV

Ce qui nous empêche d'ordinaire de faire voir le fond de notre cœur à nos amis n'est pas tant la défiance que nous avons d'eux que celle que nous avons de nous-mêmes.

CCCXVI

Les personnes faibles ne peuvent être sincères.

CCCXVII

Ce n'est pas un grand malheur d'obliger des ingrats, mais c'en est un insupportable d'être obligé à un malhonnête homme.

CCCXVIII

On trouve des moyens pour guérir de la folie, mais on n'en trouve point pour redresser un esprit de travers.

CCCXIX

On ne saurait conserver longtemps les sentiments qu'on doit avoir pour ses amis et pour ses bienfaiteurs si on se laisse la liberté de parler souvent de leurs défauts.

CCCXX

Louer les princes des vertus qu'ils n'ont pas, c'est leur dire impunément des injures.

CCCXXI

Nous sommes plus près d'aimer ceux qui nous haïssent que ceux qui nous aiment plus que nous le voulons.

CCCXXII

Il n'y a que ceux qui sont méprisables qui craignent d'être méprisés.

CCCXXIII

Notre sagesse n'est pas moins à la merci de la fortune que nos biens.

CCCXXIV

Il y a dans la jalousie plus d'amour-propre que d'amour.

CCCXXV

Nous nous consolons souvent par faiblesse des maux dont la raison n'a pas la force de nous consoler.

CCCXXVI

Le ridicule déshonore plus que le déshonneur.

CCCXXVII

Nous n'avouons de petits défauts que pour persuader que nous n'en avons pas de grands.

CCCXXVIII

L'envie est plus irréconciliable que la haine.

CCCXXIX

On croit quelquefois haïr la flatterie, mais on ne hait que la manière de flatter.

CCCXXX

On pardonne tant que l'on aime.

CCCXXXI

Il est plus difficile d'être fidèle à sa maîtresse quand on est heureux que quand on en est maltraité.

CCCXXXII

Les femmes ne connaissent pas toute leur coquetterie.

CCCXXXIII

Les femmes n'ont point de sévérité complète sans aversion.

CCCXXXIV

Les femmes peuvent moins surmonter leur coquetterie que leur passion.

CCCXXXV

Dans l'amour, la tromperie va presque toujours plus loin que la méfiance.

CCCXXXVI

Il y a une certaine sorte d'amour dont l'excès empêche la jalousie.

CCCXXXVII

Il est de certaines bonnes qualités comme des sens : ceux qui en sont entièrement privés ne les peuvent apercevoir ni les comprendre.

CCCXXXVIII

Lorsque notre haine est trop vive, elle nous met au-dessous de ceux que nous haïssons.

CCCXXXIX

Nous ne ressentons nos biens et nos maux qu'à proportion de notre amour-propre.

CCCXL

L'esprit de la plupart des femmes sert plus à fortifier leur folie que leur raison.

CCCXLI

Les passions de la jeunesse ne sont guère plus opposées au salut que la tiédeur des vieilles gens.

CCCXLII

L'accent du pays où l'on est né demeure dans l'esprit et dans le cœur comme dans le langage.

CCCXLIII

Pour être un grand homme, il faut savoir profiter de toute sa fortune.

CCCXLIV

La plupart des hommes ont, comme les plantes, des propriétés cachées, que le hasard fait découvrir.

CCCXLV

Les occasions nous font connaître aux autres, et encore plus à nous-mêmes.

CCCXLVI

Il ne peut y avoir de règle dans l'esprit ni dans le cœur des femmes, si le tempérament n'en est d'accord.

CCCXLVII

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis.

CCCXLVIII

Quand on aime, on doute souvent de ce qu'on croit le plus.

CCCXLIX

Le plus grand miracle de l'amour, c'est de guérir de la coquetterie.

CCCL

Ce qui nous donne tant d'aigreur contre ceux qui nous font des finesses, c'est qu'ils croient être plus habiles que nous.

CCCLI

On a bien de la peine à rompre quand on ne s'aime plus.

CCCLII

On s'ennuie presque toujours avec les gens avec qui il n'est pas permis de s'ennuyer.

CCCLIII

Un honnête homme peut être amoureux comme un fou, mais non pas comme un sot.

CCCLIV

Il y a de certains défauts qui, bien mis en œuvre, brillent plus que la vertu même.

CCCLV

On perd quelquefois des personnes qu'on regrette plus qu'on n'en est affligé, et d'autres dont on est affligé et qu'on ne regrette guère.

CCCLVI

Nous ne louons d'ordinaire de bon cœur que ceux qui nous admirent.

CCCLVII

Les petits esprits sont trop blessés des petites choses ; les grands esprits les voient toutes et n'en sont point blessés.

CCCLVIII

L'humilité est la véritable preuve des vertus chrétiennes : sans elle, nous conservons tous nos défauts, et ils sont seulement couverts par l'orgueil, qui les cache aux autres et souvent à nous-mêmes.

CCCLIX

Les infidélités devraient éteindre l'amour, et il ne faudrait point être jaloux quand on a sujet de l'être. Il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui soient dignes qu'on en ait pour elles.

CCCLX

On se décrie beaucoup plus auprès de nous par les moindres infidélités qu'on nous fait que par les plus grandes qu'on fait aux autres.

CCCLXI

La jalousie naît toujours avec l'amour, mais elle ne meurt pas toujours avec lui.

CCCLXII

La plupart des femmes ne pleurent pas tant la mort de leurs amants pour les avoir aimés que pour paraître plus dignes d'être aimées.

CCCLXIII

Les violences qu'on nous fait nous font souvent moins de peine que celles que nous nous faisons à nous-mêmes.

CCCLXIV

On sait assez qu'il ne faut guère parler de sa femme, mais on ne sait pas assez qu'on devrait encore moins parler de soi.

CCCLXV

Il y a de bonnes qualités qui dégénèrent en défauts quand elles sont naturelles, et d'autres qui ne sont jamais parfaites quand elles sont acquises. Il faut, par exemple, que la raison nous fasse ménagers de notre bien et de notre confiance, et il faut, au contraire, que la nature nous donne la bonté et la valeur.

CCCLXVI

Quelque défiance que nous ayons de la sincérité de ceux qui nous parlent, nous croyons toujours qu'ils nous disent plus vrai qu'aux autres.

CCCLXVII

Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lasses de leur métier.

CCCLXVIII

La plupart des honnêtes femmes sont des trésors cachés qui ne sont en sûreté que parce qu'on ne les cherche pas.

CCCLXIX

Les violences qu'on se fait pour s'empêcher d'aimer sont souvent plus cruelles que les rigueurs de ce qu'on aime.

CCCLXX

Il n'y a guère de poltrons qui connaissent toujours toute leur peur.

CCCLXXI

C'est presque toujours la faute de celui qui aime de ne pas connaître quand on cesse de l'aimer.

CCCLXXII

La plupart des jeunes gens croient être naturels lorsqu'ils ne sont que mal polis et grossiers.

CCCLXXIII

Il y a de certaines larmes qui nous trompent souvent nous-mêmes après avoir trompé les autres.

CCCLXXIV

Si on croit aimer sa maîtresse pour l'amour d'elle, on est bien trompé.

CCCLXXV

Les esprits médiocres condamnent d'ordinaire tout ce qui passe leur portée.

CCCLXXVI

L'envie est détruite par la véritable amitié, et la coquetterie par le véritable amour.

CCCLXXVII

Le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de n'aller point jusqu'au but, c'est de le passer.

CCCLXXVIII

On donne des conseils, mais on n'inspire point de conduite.

CCCLXXIX

Quand notre mérite baisse, notre goût baisse aussi.

CCCLXXX

La fortune fait paraître nos vertus et nos vices comme la lumière fait paraître les objets.

CCCLXXXI

La violence qu'on se fait pour demeurer fidèle à ce qu'on aime ne vaut guère mieux qu'une infidélité.

CCCLXXXII

Nos actions sont comme les bouts rimés, que chacun fait rapporter à ce qu'il lui plaît.

CCCLXXXIII

L'envie de parler de nous et de faire voir nos défauts du côté que nous voulons bien les montrer fait une grande partie de notre sincérité.

CCCLXXXIV

On ne devrait s'étonner que de pouvoir encore s'étonner.

CCCLXXXV

On est presque également difficile à contenter quand on a beaucoup d'amour et quand on n'en a plus guère.

CCCLXXXVI

Il n'y a point de gens qui aient plus souvent tort que ceux qui ne peuvent souffrir d'en avoir.

CCCLXXXVII

Un sot n'a pas assez d'étoffe pour être bon.

CCCLXXXVIII

Si la vanité ne renverse pas entièrement les vertus, du moins elle les ébranle toutes.

CCCLXXXIX

Ce qui nous rend la vanité des autres insupportable, c'est qu'elle blesse la nôtre.

CCCXC

On renonce plus aisément à son intérêt qu'à son goût.

CCCXCI

La fortune ne paraît jamais si aveugle qu'à ceux à qui elle ne fait pas de bien.

CCCXCII

Il faut gouverner la fortune comme la santé : en jouir quand elle est bonne, prendre patience quand elle est mauvaise, et ne faire jamais de grands remèdes sans un extrême besoin.

CCCXCIII

L'air bourgeois se perd quelquefois à l'armée, mais il ne se perd jamais à la cour.

CCCXCIV

On peut être plus fin qu'un autre, mais non pas plus fin que tous les autres.

CCCXCV

On est quelquefois moins malheureux d'être trompé de ce qu'on aime que d'en être détrompé.

CCCXCVI

On garde longtemps son premier amant, quand on n'en prend point de second.

CCCXCVII

Nous n'avons pas le courage de dire en général que nous n'avons point de défauts et que nos ennemis n'ont point de bonnes qualités, mais en détail nous ne sommes pas trop éloignés de le croire.

CCCXCVIII

De tous nos défauts, celui dont nous demeurons le plus aisément d'accord, c'est de la paresse ; nous nous persuadons qu'elle tient à toutes les vertus paisibles, et que, sans détruire entièrement les autres, elle en suspend seulement les fonctions.

CCCXCIX

Il y a une élévation qui ne dépend point de la fortune : c'est un certain air qui nous distingue et qui semble nous destiner aux grandes choses ; c'est un prix que nous nous donnons imperceptiblement à nous-mêmes ; c'est par cette qualité que nous usurpons les déférences des autres hommes, et c'est elle d'ordinaire qui nous met plus au-dessus d'eux que la naissance, les dignités et le mérite même.

CD

Il y a du mérite sans élévation, mais il n'y a point d'élévation sans quelque mérite.

CDI

L'élévation est au mérite ce que la parure est aux belles personnes.

CDII

Ce qui se trouve le moins dans la galanterie, c'est de l'amour.

CDIII

La fortune se sert quelquefois de nos défauts pour nous élever, et il y a des gens incommodes dont le mérite serait mal récompensé si on ne voulait acheter leur absence.

CDIV

Il semble que la nature ait caché dans le fond de notre esprit des talents et une habileté que nous ne connaissons pas ; les passions seules ont le droit de les mettre au jour et de nous donner quelquefois des vues plus certaines et plus achevées que l'art ne saurait faire.

CDV

Nous arrivons tout nouveaux aux divers âges de la vie, et nous y manquons souvent d'expérience, malgré le nombre des années.

CDVI

Les coquettes se font honneur d'être jalouses de leurs amants, pour cacher qu'elles sont envieuses des autres femmes.

CDVII

Il s'en faut bien que ceux qui s'attrapent à nos finesses ne nous paraissent aussi ridicules que nous nous le paraissons à nous-mêmes quand les finesses des autres nous ont attrapés.

CDVIII

Le plus dangereux ridicule des vieilles personnes qui ont été aimables, c'est d'oublier qu'elles ne le sont plus.

CDIX

Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions si le monde voyait tous les motifs qui les produisent.

CDX

Le plus grand effort de l'amitié n'est pas de montrer nos défauts à un ami, c'est de lui faire voir les siens.

CDXI

On n'a guère de défauts qui ne soient plus pardonnables que les moyens dont on se sert pour les cacher.

CDXII

Quelque honte que nous ayons méritée, il est presque toujours en notre pouvoir de rétablir notre réputation.

CDXIII

On ne plaît pas longtemps quand on n'a qu'une sorte d'esprit.

CDXIV

Les fous et les sottes gens ne voient que par leur humeur.

CDXV

L'esprit nous sert quelquefois hardiment à faire des sottises.

CDXVI

La vivacité qui augmente en vieillissant ne va pas loin de la folie.

CDXVII

En amour, celui qui est guéri le premier est toujours le mieux guéri.

CDXVIII

Les jeunes femmes qui ne veulent point paraître coquettes, et les hommes d'un âge avancé qui ne veulent pas être ridicules, ne doivent jamais parler de l'amour comme d'une chose où ils puissent avoir part.

CDXIX

Nous pouvons paraître grands dans un emploi au-dessous de notre mérite, mais nous paraissons souvent petits dans un emploi plus grand que nous.

CDXX

Nous croyons souvent avoir de la constance dans les malheurs lors que nous n'avons que de l'abattement, et nous les souffrons sans oser les regarder, comme les poltrons se laissent tuer de peur de se défendre.

CDXXI

La confiance fournit plus à la conversation que l'esprit.

CDXXII

Toutes les passions nous font faire des fautes, mais l'amour nous en fait faire de plus ridicules.

CDXXIII

Peu de gens savent être vieux.

CDXXIV

Nous nous faisons honneur des défauts opposés à ceux que nous avons : quand nous sommes faibles, nous nous vantons d'être opiniâtres.

CDXXV

La pénétration a un air de deviner qui flatte plus notre vanité que toutes les autres qualités de l'esprit.

CDXXVI

La grâce de la nouveauté et la longue habitude, quelque opposées qu'elles soient, nous empêchent également de sentir les défauts de nos amis.

CDXXVII

La plupart des amis dégoûtent de l'amitié, et la plupart des dévots dégoûtent de la dévotion.

CDXXVIII

Nous pardonnons aisément à nos amis les défauts qui ne nous regardent pas.

CDXXIX

Les femmes qui aiment pardonnent plus aisément les grandes indiscrétions que les petites infidélités.

CDXXX

Dans la vieillesse de l'amour, comme dans celle de l'âge, on vit encore pour les maux, mais on ne vit plus pour les plaisirs.

CDXXXI

Rien n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paraître.

CDXXXII

C'est en quelque sorte se donner part aux belles actions que de les louer de bon cœur.

CDXXXIII

La plus véritable marque d'être né avec de grandes qualités, c'est d'être né sans envie.

CDXXXIV

Quand nos amis nous ont trompés, on ne doit que de l'indifférence aux marques de leur amitié, mais on doit toujours de la sensibilité à leurs malheurs.

CDXXXV

La fortune et l'humeur gouvernent le monde.

CDXXXVI

Il est plus aisé de connaître l'homme en général que de connaître un homme en particulier.

CDXXXVII

On ne doit pas juger du mérite d'un homme par ses grandes qualités, mais par l'usage qu'il en sait faire.

CDXXXVIII

Il y a une certaine reconnaissance vive qui ne nous acquitte pas seulement des bienfaits que nous avons reçus, mais qui fait même que nos amis nous doivent en leur payant ce que nous leur devons.

CDXXXIX

Nous ne désirerions guère de choses avec ardeur si nous connaissions parfaitement ce que nous désirons.

CDXL

Ce qui fait que la plupart des femmes sont peu touchées de l'amitié, c'est qu'elle est fade quand on a senti de l'amour.

CDXLI

Dans l'amitié, comme dans l'amour, on est souvent plus heureux par les choses qu'on ignore que par celles que l'on sait.

CDXLII

Nous essayons de nous faire honneur des défauts que nous ne voulons pas corriger.

CDXLIII

Les passions les plus violentes nous laissent quelquefois du relâche, mais la vanité nous agite toujours.

CDXLIV

Les vieux fous sont plus fous que les jeunes.

CDXLV

La faiblesse est plus opposée à la vertu que le vice.

CDXLVI

Ce qui rend les douleurs de la honte et de la jalousie si aiguës, c'est que la vanité ne peut servir à les supporter.

CDXLVII

La bienséance est la moindre de toutes les lois et la plus suivie.

CDXLVIII

Un esprit droit a moins de peine de se soumettre aux esprits de travers que de les conduire.

CDXLIX

Lorsque la fortune nous surprend en nous donnant une grande place sans nous y avoir conduits par degrés, ou sans

que nous nous y soyons élevés par nos espérances, il est presque impossible de s'y bien soutenir et de paraître digne de l'occuper.

CDL

Notre orgueil s'augmente souvent de ce que nous retranchons de nos autres défauts.

CDLI

Il n'y a point de sots si incommodes que ceux qui ont de l'esprit.

CDLII

Il n'y a point d'homme qui se croie en chacune de ses qualités au-dessous de l'homme du monde qu'il estime le plus.

CDLIII

Dans les grandes affaires, on doit moins s'appliquer à faire naître des occasions qu'à profiter de celles qui se présentent.

CDLIV

Il n'y a guère d'occasion où l'on fît un méchant marché de renoncer au bien qu'on dit de nous à condition de n'en dire point de mal.

CDLV

Quelque disposition qu'ait le monde à mal juger, il fait encore plus souvent grâce au faux mérite qu'il ne fait injustice au véritable.

CDLVI

On est quelquefois un sot avec de l'esprit, mais on ne l'est jamais avec du jugement.

CDLVII

Nous gagnerions plus de nous laisser voir tels que nous sommes que d'essayer de paraître ce que nous ne sommes pas.

CDLVIII

Nos ennemis approchent plus de la vérité dans les jugements qu'ils font de nous que nous n'en approchons nous-mêmes.

CDLIX

Il y a plusieurs remèdes qui guérissent de l'amour, mais il n'y en a point d'infaillibles.

CDLX

Il s'en faut bien que nous connaissions tout ce que nos passions nous font faire.

CDLXI

La vieillesse est un tyran qui défend, sur peine de la vie, tous les plaisirs de la jeunesse.

CDLXII

Le même orgueil qui nous fait blâmer les défauts dont nous nous croyons exempts nous porte à mépriser les bonnes qualités que nous n'avons pas.

CDLXIII

Il y a souvent plus d'orgueil que de bonté à plaindre les malheurs de nos ennemis ; c'est pour leur faire sentir que nous sommes au-dessus d'eux que nous leur donnons des marques de compassion.

CDLXIV

Il y a un excès de biens et de maux qui passe notre sensibilité.

CDLXV

Il s'en faut bien que l'innocence trouve autant de protection que le crime.

CDLXVI

De toutes les passions violentes, celle qui sied le moins mal aux femmes, c'est l'amour.

CDLXVII

La vanité nous fait faire plus de choses contre notre goût que la raison.

CDLXVIII

Il y a des méchantes qualités qui font de grands talents.

CDLXIX

On ne souhaite jamais ardemment ce qu'on ne souhaite que par raison.

CDLXX

Toutes nos qualités sont incertaines et douteuses en bien comme en mal, et elles sont presque toutes à la merci des occasions.

CDLXXI

Dans les premières passions les femmes aiment l'amant, et dans les autres elles aiment l'amour.

CDLXXII

L'orgueil a ses bizarreries comme les autres passions ; on a honte d'avouer que l'on ait de la jalousie, et on se fait honneur d'en avoir eu et d'être capable d'en avoir.

CDLXXIII

Quelque rare que soit le véritable amour, il l'est encore moins que la véritable amitié.

CDLXXIV

Il y a peu de femmes dont le mérite dure plus que la beauté.

CDLXXV

L'envie d'être plaint ou d'être admiré fait souvent la plus grande partie de notre confiance.

CDLXXVI

Notre envie dure toujours plus longtemps que le bonheur de ceux que nous envions.

CDLXXVII

La même fermeté qui sert à résister à l'amour sert aussi à le rendre violent et durable ; et les personnes faibles, qui sont toujours agitées des passions, n'en sont presque jamais véritablement remplies.

CDLXXVIII

L'imagination ne saurait inventer tant de diverses contrariétés qu'il y en a naturellement dans le cœur de chaque personne.

CDLXXIX

Il n'y a que les personnes qui ont de la fermeté qui puissent avoir une véritable douceur ; celles qui paraissent douces n'ont d'ordinaire que de la faiblesse, qui se convertit aisément en aigreur.

CDLXXX

La timidité est un défaut dont il est dangereux de reprendre les personnes qu'on en veut corriger.

CDLXXXI

Rien n'est plus rare que la véritable bonté ; ceux-mêmes qui croient en avoir n'ont d'ordinaire que de la complaisance ou de la faiblesse.

CDLXXXII

L'esprit s'attache par paresse et par constance à ce qui lui est facile ou agréable ; cette habitude met toujours des bornes à nos connaissances, et jamais personne ne s'est donné la peine d'étendre et de conduire son esprit aussi loin qu'il pourrait aller.

CDLXXXIII

On est d'ordinaire plus médisant par vanité que par malice.

CDLXXXIV

Quand on a le cœur encore agité par les restes d'une passion, on est plus près d'en prendre une nouvelle que quand on est entièrement guéri.

CDLXXXV

Ceux qui ont eu de grandes passions se trouvent toute leur vie heureux, et malheureux d'en être guéris.

CDLXXXVI

Il y a encore plus de gens sans intérêt que sans envie.

CDLXXXVII

Nous avons plus de paresse dans l'esprit que dans le corps.

CDLXXXVIII

Le calme ou l'agitation de notre humeur ne dépend pas tant de ce qui nous arrive de plus considérable dans la vie que d'un arrangement commode ou désagréable de petites choses qui arrivent tous les jours.

CDLXXXIX

Quelque méchant que soient les hommes, ils n'oseraient paraître ennemis de la vertu ; et, lorsqu'ils la veulent persécuter, ils feignent de croire qu'elle est fausse, ou ils lui supposent des crimes.

CDXC

On passe souvent de l'amour à l'ambition, mais on ne revient guère de l'ambition à l'amour.

CDXCI

L'extrême avarice se méprend presque toujours ; il n'y a point de passion qui s'éloigne plus souvent de son but, ni sur qui le présent ait tant de pouvoir au préjudice de l'avenir.

CDXCII

L'avarice produit souvent des effets contraires : il y a un nombre infini de gens qui sacrifient tout leur bien à des espérances douteuses et éloignées, d'autres méprisent de grands avantages à venir pour de petits intérêts présents.

CDXCIII

Il semble que les hommes ne se trouvent pas assez de défauts, ils en augmentent encore le nombre par de certaines qualités singulières dont ils affectent de se parer, et ils les cultivent avec tant de soin qu'elles deviennent à la fin des défauts naturels qu'il ne dépend plus d'eux de corriger.

CDXCIV

Ce qui fait voir que les hommes connaissent mieux leurs fautes qu'on ne pense, c'est qu'ils n'ont jamais tort quand on les entend parler de leur conduite ; le même amour-propre qui les aveugle d'ordinaire les éclaire alors et leur donne des vues si justes qu'il leur fait supprimer ou déguiser les moindres choses qui peuvent être condamnées.

CDXCXV

Il faut que les jeunes gens qui entrent dans le monde soient honteux ou étourdis : un air capable et composé se tourne d'ordinaire en impertinence.

CDXCVI

Les querelles ne dureraient pas longtemps si le tort n'était que d'un côté.

CDXCVII

Il ne sert de rien d'être jeune sans être belle, ni d'être belle sans être jeune.

CDXCVIII

Il y a des personnes si légères et si frivoles qu'elles sont aussi éloignées d'avoir de véritables défauts que des qualités solides.

CDXCIX

On ne conte d'ordinaire la première galanterie des femmes que lorsqu'elles en ont une seconde.

D

Il y a des gens si remplis d'eux-mêmes que, lorsqu'ils sont amoureux, ils trouvent moyen d'être occupés de leur passion sans l'être de la personne qu'ils aiment.

DI

L'amour, tout agréable qu'il est, plaît encore plus par les manières dont il se montre que par lui-même.

DII

Peu d'esprit avec de la droiture ennuie moins à la longue que beaucoup d'esprit avec du travers.

DIII

La jalousie est le plus grand de tous les maux, et celui qui fait le moins de pitié aux personnes qui le causent.

DIV

Après avoir parlé de la fausseté de tant de vertus apparentes, il est raisonnable de dire quelque chose de la fausseté du mépris de

la mort. J'entends parler de ce mépris de la mort que les païens se vantent de tirer de leurs propres forces, sans l'espérance d'une meilleure vie. Il y a différence entre souffrir la mort constamment et la mépriser. Le premier est assez ordinaire, mais je crois que l'autre n'est jamais sincère. On a écrit néanmoins tout ce qui peut le plus persuader que la mort n'est point un mal, et les hommes les plus faibles, aussi bien que les héros, ont donné mille exemples célèbres pour établir cette opinion. Cependant je doute que personne de bon sens l'ait jamais cru ; et la peine que l'on prend pour le persuader aux autres et à soi-même fait assez voir que cette entreprise n'est pas aisée. On peut avoir divers sujets de dégoûts dans la vie, mais on n'a jamais raison de mépriser la mort ; ceux-mêmes qui se la donnent volontairement ne la comptent pas pour si peu de chose, et ils s'en étonnent et la rejettent comme les autres lorsqu'elle vient à eux par une autre voie que celle qu'ils ont choisie. L'inégalité que l'on remarque dans le courage d'un nombre infini de vaillants hommes vient de ce que la mort se découvre différemment à leur imagination, et y paraît plus présente en un temps qu'en un autre : ainsi il arrive qu'après avoir méprisé ce qu'ils ne connaissent pas, ils craignent enfin ce qu'ils connaissent. Il faut éviter de l'envisager avec toutes ses circonstances si on ne veut pas croire qu'elle soit le plus grand de tous les maux. Les plus habiles et les plus braves sont ceux qui prennent de plus honnêtes prétextes pour s'empêcher de la considérer ; mais tout homme qui la sait voir telle qu'elle est trouve que c'est une chose épouvantable. La nécessité de mourir faisait toute la constance des philosophes. Ils croyaient qu'il fallait aller de bonne grâce où l'on ne saurait s'empêcher d'aller, et, ne pouvant éterniser leur vie, il n'y avait rien qu'ils ne fissent pour éterniser leur réputation et sauver du naufrage ce qui en peut être garanti. Contentons-nous, pour faire bonne mine, de ne nous pas dire à nous-même tout ce que nous en pensons, et espérons plus de notre tempérament que de ces faibles raisonnements qui nous font croire que nous pouvons approcher de la mort avec indifférence. La gloire de mourir avec fermeté, l'espérance d'être regretté, le désir de laisser une belle réputation, l'assurance d'être affranchi des misères de la vie et de ne dépendre plus des caprices de la fortune, sont des remèdes qu'on ne doit pas rejeter. Mais on ne doit pas croire aussi qu'ils soient infaillibles. Ils font, pour nous assurer, ce qu'une simple haie fait souvent, à la guerre, pour assurer ceux qui doivent approcher d'un lieu

d'où l'on tire. Quand on en est éloigné, on s'imagine qu'elle peut mettre à couvert ; mais, quand on en est proche, on trouve que c'est un faible secours. C'est nous flatter de croire que la mort nous paraisse de près ce que nous en avons jugé de loin, et que nos sentiments, qui ne sont que faiblesse, soient d'une trempe assez forte pour ne point souffrir d'atteinte par la plus rude de toutes les épreuves. C'est aussi mal connaître les effets de l'amour-propre que de penser qu'il puisse nous aider à compter pour rien ce qui le doit nécessairement détruire ; et la raison, dans laquelle on croit trouver tant de ressources, est trop faible en cette rencontre pour nous persuader ce que nous voulons. C'est elle, au contraire, qui nous trahit le plus souvent, et qui, au lieu de nous inspirer le mépris de la mort, sert à nous découvrir ce qu'elle a d'affreux et de terrible. Tout ce qu'elle peut faire pour nous est de nous conseiller d'en détourner les yeux pour les arrêter sur d'autres objets. Caton et Brutus en choisirent d'illustres. Un laquais se contenta, il y a quelque temps, de danser sur l'échafaud où il allait être roué. Ainsi, bien que les motifs soient différents, ils produisent les mêmes effets. De sorte qu'il est vrai que, quelque disproportion qu'il y ait entre les grands hommes et les gens du commun, on a vu mille fois les uns et les autres recevoir la mort d'un même visage ; mais ç'a toujours été avec cette différence que, dans le mépris que les grands hommes font paraître pour la mort, c'est l'amour de la gloire qui leur en ôte la vue, et, dans les gens du commun, ce n'est qu'un effet de leur peu de lumière qui les empêche de connaître la grandeur de leur mal et leur laisse la liberté de penser à autre chose.

III

L'œuvre satisfit pleinement aux fins que lui avait assignées La Rochefoucauld. Elle le soulagea, [illegible] et l'excusa à ses propres yeux. Elle établit l'égoïsme dans une situation nouvelle, lui donnant ses grandes lettres de naturalisation parmi nous, sous ce nom vraiment teinté de préciosité morale : l'amour-propre. Elle fit passer ce vice d'une classe dans une autre, d'un cercle dans un autre

cercle. Je n'ose pas dire que grâce à l'écrivain il cessa même d'être un vice pour devenir une vertu, mais il devint un mal à ce point universel qu'il cessa d'être, pour ainsi dire, un objet de réprobation. Il eut fallu en effet désormais qu'un chacun se plaignît d'un chacun. La qualité courante de cette monnaie fausse lui enlevait tout caractère criminel : elle prenait même de ce fait et à la suite d'un accord tacite comme une valeur fiduciaire. Ainsi, le grand seigneur excusait sa conduite, au temps de la Fronde, tout en causant le scandale nécessaire à sa gloire, car il ne lui déplaisait pas, nous l'avons vu, — et cela ressort bien de toute sa conduite — de prendre des airs de réprouvé mondain, des allures « byroniennes » — qu'on excuse l'anachronisme.

C'est cette première édition, en effet, qui contient les pensées les plus orgueilleuses, celles qui traduisent le mieux, et le plus, son amertume, ce désenchantement qui attire toujours les femmes comme vers l'appeau qu'elles ne peuvent fuir et dans lequel elles doivent donner fatalement. Reprenons ces maximes qui figuraient dans ce petit volume confié aux presses en 1665 et supprimées dans les tirages suivants. Elles ont ce caractère sombre qui plaît dans les héros de la fatalité :

Quand on ne trouve pas son repos en soi-même, il est inutile de le chercher ailleurs.

Il faudrait pouvoir répondre de sa fortune pour pouvoir répondre de ce que l'on fera.

La justice, dans les juges qui sont modérés, n'est que l'amour de leur élévation.

La férocité naturelle fait moins de cruels que l'amour-propre.

On peut dire de toutes nos vertus ce qu'un poète italien a dit de l'honnêteté des femmes, que ce n'est souvent qu'un art de paraître honnête.

On ne trouve point dans l'homme le bien ni le mal dans l'excès.

N'aimer guère en amour est un moyen assuré pour être aimé.

La plus juste comparaison qu'on puisse faire de l'amour, c'est celle de la fièvre : nous n'avons non plus de pouvoir sur l'un que sur l'autre, soit pour sa violence ou pour sa durée.

La plupart des femmes se rendent plutôt par faiblesse que par passion ; de là vient que pour l'ordinaire les hommes entreprenants réussissent mieux que les autres, quoiqu'ils ne soient pas plus aimables.

C'est une espèce de bonheur de connaître jusqu'à quel point on doit être malheureux.

On comprend, à lire ces pensées, si lourdes de souvenirs, si rebelles à tout adoucissement, fulgurantes dans la forme et dans le fond, que l'enquête, établie par Mme de Sablé, au lendemain de la publication de l'ouvrage, trahisse le trouble de ces âmes, peu à peu consolées de toutes leurs passions, « détrompées », comme le dit La Rochefoucauld lui-même et comme le répétera après lui Racine, à l'heure de la conversion. La comtesse de Maure s'indigne. L'ancienne Astrée du prince de Marcillac, novice à la cour, Marie de Hautefort, devenue duchesse de Schomberg, écrit à son amie, Mme de Sablé curieuse un peu perfidement de connaître l'opinion de la première passion du duc : « Tout ce qui me paraît en général, c'est qu'il y a dans cet ouvrage beaucoup d'esprit, peu de bonté, et force vérités que j'aurais ignorées toute ma vie, si l'on ne m'en avait fait apercevoir. Je ne suis pas encore parvenue à cette habileté d'esprit où l'on ne connaît dans le monde ni honneur, ni bonté, ni probité. » D'ailleurs la marquise de Sablé, qui cependant fut le meilleur défenseur de La Rochefoucauld, au cours de toute cette campagne littéraire, ne craint pas d'abonder elle-même dans le sens de la duchesse de Schomberg : « C'est par paresse, écrit-elle, autant que par sa volonté, que son cœur mollifieux ne lui a jamais pu permettre de faire aucune action pour autrui. »

Ainsi, celles qui connaissent le mieux l'écrivain l'accusent, mais elles l'accusent pour ainsi dire tendrement, avec l'effroi de voir ce cœur si sec et ce regard si pénétrant. Cependant l'expression qui dénude le mieux toutes ces pensées féminines, le cri qui traduit jusqu'à l'angoisse la complexité du sentiment qu'elles éprouvent toutes envers l'œuvre, c'est ce fragment de lettre : « Ah !

madame ! quelle corruption il faut avoir dans l'esprit et dans le cœur pour être capable d'imaginer tout cela. J'en suis si épouvantée que je vous assure que, si les plaisanteries étaient des choses sérieuses, de telles maximes gâteraient plus ses affaires que tous les potages qu'il mangea chez vous l'autre jour ! » Ce cri-là trahit une sorte de pitié passionnée, très voisine d'un apostolat, d'une charité amoureuse, et c'est Mme de La Fayette qui le laisse échapper. Eloa se penche sur le réprouvé pour tenter sa consolation... L'auteur de *la Princesse de Clèves* s'éprend de cette âme ardente et ulcérée. Elle va tenter de « réformer cet esprit ».

CHAPITRE VI

LE VIEIL HOMME

I

« Quelle corruption il faut avoir dans l'esprit et dans le cœur pour être capable d'imaginer tout cela ! » Personne, parmi les contemporains, ne porte sur les *Maximes* un jugement aussi sévère que Mme de La Fayette, ramassant dans cette petite phrase sa pensée tout entière.

D'autre part, il n'est pas une des appréciations qui soit rédigée de cette façon. La plupart jugent l'ouvrage, mais ce n'est pas lui seul qu'atteint cette fois la critique. L'argument pousse jusqu'à l'homme. A travers le livre, c'est celui qui l'écrivit qui inquiète cette lectrice... Elle s'émeut. Elle songe avec angoisse aux tristesses secrètes que recèle l'âme à demi confessée par cette publication. Elle sait le passé du personnage. Depuis quelques années déjà, elle a lié commerce avec lui chez Mme du Plessis-Guénegaud. Souvent, depuis 1659, elle l'a rencontré dans les salons où ils fréquentent tous les deux. Précisément, en cette année où ils se sont connus, elle a eu l'occasion de lire le *Portrait* qu'il a tracé de lui-même, et un certain nombre des phrases qui y trouvent place n'ont pas manqué, dès cet instant, de la frapper : « J'approuve extrêmement les belles passions ; elles marquent la grandeur de l'âme ; et, quoique dans les inquiétudes qu'elles donnent il y ait quelque chose de contraire à la sévère sagesse, elles s'accommodent si bien

d'ailleurs avec la plus austère vertu que je crois qu'on ne les saurait condamner avec justice. Moi qui connais tout ce qu'il y a de délicat et de fort dans les grands sentiments de l'amour, si jamais je viens à aimer, ce sera assurément de cette sorte ; mais de la façon dont je suis, je ne crois pas que cette connaissance que j'ai me passe jamais de l'esprit au cœur. » N'y a-t-il pas dans ces lignes à la fois une sorte de regret et quelque bravade? C'est un appel, peu encourageant sans doute, à l'âme sœur, mais c'est tout de même un appel : qu'elle se présente, celle-là, digne de ranimer la passion dans ce cœur qui ne croit plus à rien et qui, secrètement, voudrait bien rencontrer un être encore capable d'enchaîner son ennui : elle sera la bienvenue.

Évidemment, dès les premières rencontres, Mme de La Fayette dut éprouver l'envie de tenter l'entreprise. Le cœur de La Rochefoucauld, si plein de « corruption », était enfermé dans une noble enveloppe. Son visage avait, aux approches de la cinquantaine, une gravité mélancolique, bien faite pour attirer une jeune femme sérieuse et tendre, qui avait peut-être connu elle-même de douloureuses épreuves. Et rien n'était plus capable de charmer que la causerie, à la fois ardente et élevée, du gentilhomme.

Mme de La Fayette n'était pas toutefois de celles qui s'abandonnent au gré d'une impression. Elle porta secrètement, pendant longtemps, son inclination comme une princesse de Clèves, n'osant peut-être pas la reconnaître elle-même, tremblante de tendresse, troublée de repasser dans la solitude les récits que l'on ne manquait pas à coup sûr de faire publiquement sur le propos du duc. Et puis, quoique séparée de son mari, de façon assez mystérieuse pour qu'aujourd'hui même nous ne sachions toujours pas les raisons de cette séparation, elle n'était pas libre. Elle vivait à la cour auprès de Madame qui l'aimait comme une sœur ; et ce service lui prenait le meilleur de son temps. Cependant, on peut suivre, pour ainsi dire pas à pas, les progrès que faisait la passion dans son cœur. En 1663, alors qu'elle vient de publier *la Princesse de Montpensier*, elle apprend par Ménage que La Rochefoucauld se répand en

louanges sur cette œuvre. Alors, elle récrit aussitôt au vieux cuistre énamouré : « Je suis fort obligée à M. de La Rochefoucauld de son sentiment. C'est un effet de la belle sympathie qui est entre nous. » Puis, les *Maximes* paraissent, et le cri si émouvant lui échappe : « Quelle corruption il faut avoir dans le cœur !... »

A quelque temps de là, le comte de Saint-Paul, le fils de Mme de Longueville et de La Rochefoucauld, « l'enfant de la Fronde », vient lui rendre visite. Ses dix-sept ans manquent sans doute de tact et il ne pèse pas suffisamment ses propos. Mme de La Fayette se sent troublée après son départ. Aussi écrit-elle aussitôt à la marquise de Sablé :

... Vous avez aussi parlé d'un homme que je prends toujours la liberté de mettre en comparaison avec vous pour l'agrément de l'esprit. Je ne sais si la comparaison vous offense, mais quand elle vous offenserait dans la bouche d'un autre, elle est une grande louange dans la mienne si tout ce qu'on dit est vrai. J'ai bien vu que M. le comte de Saint-Paul avait ouï parler de ces dits-là, et j'y suis un peu entrée avec lui. Mais j'ai peur qu'il n'ait pas tout sérieusement ce que je lui en ai dit. Je vous conjure, la première fois que vous le verrez, de lui parler vous-même de ces bruits-là... Je hais comme la mort que les gens de son âge puissent croire que j'aie des galanteries. Il leur semble qu'on leur paraît cent ans dès qu'on est plus vieille qu'eux, et ils sont tout propres à s'étonner qu'il soit encore question des gens ; et de plus, il croirait plus aisément ce qu'on lui dirait de M. de La Rochefoucauld que d'un autre. Enfin, je ne veux pas qu'il en pense rien, sinon qu'il est de mes amis, et je vous prie de n'oublier non plus de lui ôter cela de la tête, si tant est qu'il l'ait, que j'ai oublié votre message... (*En post-scriptum.*) Je ne veux pas oublier de vous dire que j'ai trouvé terriblement d'esprit au comte de Saint-Paul.

Lettre exquise, pleine de sous-entendus, pudique et tacitienne : « Je ne veux pas qu'il en pense rien... » Elle discute et se trouve bien près d'avouer. Elle se plaît à rapprocher son nom de celui du duc. Elle ressent une joie confuse de cet enlacement. Et peut-être même éprouve-t-elle quelque plaisir bien féminin à prendre comme témoin

de son innocence Mme de Sablé, au moment même où elle va dérober à celle-ci en la personne de La Rochefoucauld le plus bel ornement de son salon.

Malgré cette lettre, — ou peut-être à cause d'elle — je crois bien qu'elle est dès lors tout abandonnée à son amour. Au cours des conversations qu'ils ont tenus dans le monde, le duc n'a pu manquer d'apercevoir le trouble croissant qu'elle éprouvait en sa présence. Il a vu croître la fascination qui attirait vers lui fatalement cette femme délicate. Jour par jour il a deviné l'abandon de plus en plus absolu de cette âme d'élite : et l'on voudrait qu'il ait résisté au désir d'aller jusqu'au bout de son amour !

Vraiment, c'est bien mal connaître La Rochefoucauld. L'éternel égoïste, l'homme condamné à la sagesse par le régime nouveau, le philosophe même nous incitent à rejeter absolument cette hypothèse. Ce sceptique impénitent n'avait, certes, aucune raison de vivre en pur idéaliste. Bien mieux même, j'incline à penser que depuis Mme de Chevreuse, depuis la première déroute de l'*Astrée*, le positif tenait la plus grande place dans ses amours. Romanesque désabusé, ayant commencé par aimer à la passion une maîtresse sans scrupule, il était devenu sensuel, et même — qu'on me passe cet anachronisme — sensualiste. C'est sans doute ainsi qu'il faut entendre la fameuse phrase de Mme de Sévigné, si souvent interprétée autrement : « Je ne crois pas que *ce qui s'appelle amoureux*, il l'ait jamais été. » Par ailleurs, si l'on relit les *Maximes*, en se plaçant à ce point de vue, on peut se rendre compte qu'il n'était pas très éloigné de la doctrine philosophique que développera au dix-huitième siècle Condillac. Telle pensée de cette sorte : « Toutes les passions ne sont autre chose que les divers degrés de la chaleur et de la froideur du sang » en dit bien long à cet égard.

On peut répondre : « L'affaire est de peu d'importance. C'est, par ailleurs, insister lourdement sur des choses fort délicates. » Peut-être ; mais en est-on bien assuré? D'abord, la discussion s'impose du fait que la plupart des biographes

ont conclu à l'amour platonique entre Mme de La Fayette et La Rochefoucauld ; et ils ont conclu ainsi sans la moindre preuve. Ensuite, cette liaison tient dans la vie des deux personnages une place assez importante pour nécessiter l'examen et entraîner un jugement. Enfin, selon la solution que l'on adopte, l'attitude de l'écrivain apparaît différente, et sa conception de l'amour, l'une des assises des *Maximes*, varie.

On ne voit pas, en somme, pourquoi La Rochefoucauld, demeuré à cinquante ans très « jeune », — c'est lui-même qui s'en targue, et trois ans plus tard il reparaîtra encore à l'armée, — très passionné, eût borné son amour aux tendresses platoniques. De même, on se demande quelles raisons eussent pu décider cette jeune femme — elle avait trente et un ans en 1665 — à résister à l'auteur des *Maximes*. Lorsqu'on connaît bien les deux personnages, la chose paraît en soi assez peu vraisemblable.

Incroyant, comme il l'était, jusqu'aux moelles — nous connaîtrons tout à l'heure ses pensées de derrière la tête, grâce à une lettre que nous a laissée son ami, le chevalier de Méré — le duc ne pouvait être retenu par les scrupules religieux. Son œuvre est susceptible de prêter des arguments à l'apologétique, mais elle n'est rien moins que chrétienne : elle l'est si peu qu'elle pourrait avoir été écrite — à l'exception de deux ou trois pensées, ironiques d'ailleurs — par un contemporain de Cicéron ou tout au moins de Sénèque. La morale sociale elle-même, cette hypocrisie en costume de cour, qui admettait cette liaison « officielle » des deux amants, ne s'inquiétait pas de ses limites, et, au surplus, elle allait, quelques années plus tard, admettre davantage encore, en permettant à La Rochefoucauld et à Mme de La Fayette de mener une vie à peu près commune, tout en sachant parfaitement que le comte de La Fayette était toujours vivant, au fond de l'Auvergne (1)...

(1) Pendant longtemps on a cru que cet énigmatique personnage était mort [illegible] un érudit excentrique, M. A. Barbey, qui a le premier, en 18[illegible]

« Rien ne pouvait être comparé, écrira Mme de Sévigné, à la confiance et au charme de leur amitié, rien ne pouvait surpasser la force d'une telle liaison. »

Du côté de Mme de La Fayette, les scrupules ne devaient pas être plus grands. Elle était « vraie », a dit La Rochefoucauld, et elle n'était pas de celles qui se donnent à demi. Volontiers, elle avouait elle-même en riant qu'elle n'était pas « parfaite ». Tendre, très libre d'esprit, inclinant elle aussi au « libertinage », grande lectrice de Montaigne et résumant sa conception de la vie dans cette formule : « C'est assez que d'être », elle se contentait de régler sa vie avec « une divine raison », disait sa grande amie de Sévigné.

L'un des arguments, ou pour mieux dire le seul argument que l'on présente en faveur du platonisme de cette liaison est une phrase de Madame — et non de Mademoiselle, comme on imprime le plus souvent (1) — de Scudéry, la correspondante de Bussy exilé : « M. de La Rochefoucauld vit fort honnêtement avec Mme de La Fayette ; il n'y paraît que de l'amitié. Enfin, la crainte de Dieu de part et d'autre et peut-être la politique ont coupé les ailes à l'amour. Elle est sa favorite et sa première amie. » Mais cette phrase, bien loin de prouver « l'amitié », me paraît devoir au contraire nous confirmer dans la réalité de cet amour. D'ailleurs la réponse de Bussy à son amie ne souligne-t-elle pas le sens de ce potin de salon? « Pour moi, écrit-il, je maintiens qu'il y a toujours de l'amour. » L'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules* connaissait bien son La Rochefoucauld, qu'il détestait.

D'autres semblent croire qu'après la publication des *Maximes* l'écrivain avait complètement dépouillé le vieil homme. Il ne restait rien, pensent-ils, de l'ancien person-

dans une note de son édition des *Mémoires de Hollande*, parue chez Téchener, œuvre qu'il attribuait avec extravagance à Mme de La Fayette. c'est ce Barbier et non M. d'Haussonville qui a signalé le premier (p. 269, note 1) la survivance du comte de La Fayette. « Il mourut, écrit Barbier, en 1684, selon les notes du Cabinet des titres. »

(1) Cf. le livre de M. Gérard GAILLY, *Bussy-Rabutin*, Champion, 1909, p. 143.

nage qui eût mis — et au fait qui contribua à mettre — la France à feu et à sang pour satisfaire ses passions. C'est là vraiment adopter une division bien factice : elle est trop aisée pour être vraie ! « Les vieillards, a-t-il dit lui-même, aiment à donner de bons préceptes pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples. » Or, il ne se considérait pas encore comme un vieillard, et il avait raison. Les infirmités contractées au service de la Fronde étaient guéries (rappelez-vous le portrait physique qu'il a tracé de lui-même en 1659) et la goutte ne l'assiégeait pas encore de manière continue. Il voulait bien donner de bons préceptes, mais il ne consentait pas encore à ne plus donner de mauvais exemples.

Je me sers du mot même qu'il a choisi pour sa maxime, mais, en l'occurrence, ce n'est pas celui qui convient. La Rochefoucauld consent bien à « ne plus faire du mal », pour un certain nombre de raisons qui n'ont rien de particulièrement noble ; dans la fameuse lettre adressée à Lenet en 1652 il manifestait l'intention d'en user ainsi : « Je vous avoue, écrivait-il, que je me trouve bien embarrassé, car je vous assure que je ne saurai plus que faire quand je ne ferai plus de mal. » Mais s'il avait cherché à tuer le temps depuis cette époque, soignant jusqu'en 1659 sa terrible blessure reçue à la porte Saint-Antoine, et composant ses *Mémoires* ; si de 1659 à 1665 il avait rédigé ses souvenirs et ciselé ses *Maximes*, maintenant que pouvait-il bien faire ?... A défaut du « mal » ou de ses dérivatifs, il bâillait sa vie.

On comprend que, dans ces conditions, il ait cherché à se divertir grâce à cet amour qui s'offrait à lui. N'avait-il pas écrit lui-même : « Il ne peut y avoir de règle dans l'esprit ni dans le cœur des femmes, si le tempérament n'en est d'accord » ? Pendant quelque temps au moins, il fut donc vraisemblablement aimé de Mme de La Fayette. Toutefois s'il goûta les bienfaits et les charmes de cette sollicitude amoureuse, il se lassa une fois encore, et très vite, de cette passion sensuelle ; et seule l'amie survécut à l'amante. Ainsi s'expliquerait qu'en 1666, alors qu'il est question

de nommer un gouverneur au dauphin, il se soit mis sûr les rangs, vainement d'ailleurs ; ainsi aussi pourrait-on interpréter cette fugue à l'armée qu'il fit en 1667, sous Lille, au titre de volontaire. Racontant en effet cette équipée à Gontaut, dans une lettre, il lui apprenait qu'on l'avait « assez bien » traité ; et, comme il s'excusait du reproche de négligence que lui avait sans doute adressé cet ami, il ajoutait : « Ne croyez pas que je vous oublie jamais. Ce n'est pas pour être meilleur que les autres que je vous dis cela, mais parce que je ne serai jamais assez heureux pour que la tête me tourne (1). »

C'est bien cela, « il ne sera jamais assez heureux ». Rien ne saurait le contenter. L'amour et l'ambition sont les uniques soucis de son égoïsme, la source où il revient sans cesse se désaltérer, mais jamais sa soif n'est étanchée. Il a beau être aimé de la plus exquise des femmes, la plus dévouée : il a toujours froid au cœur, et aucune adoration ne peut le réchauffer. Il a pu conquérir la gloire avec les *Maximes*, devenir l'un des princes de la société ; sa vie sans aventure lui pèse. Sa clairvoyance l'empêche de goûter les petites joies nouvelles qui comblent les existences communes. Il a envie de tout et tout le déçoit. Il méprise la cour, le monde et il y passe sa vie. De Chambord, où il a suivi le roi, il écrit à une vieille amie cette lettre si curieuse, que l'on n'a pour ainsi dire jamais citée :

A la comtesse de Clermont.

A Chambord, ce 24 *de septembre* 1669.

Forcez un peu votre paresse, madame la comtesse, je vous supplie, et donnez-moi de vos nouvelles ; j'ai fort envie d'en savoir ; je vous en demande de tout mon cœur, et si vous êtes *sourds rochers*, vous serez dans votre tort. Pour peu que vous soyez curieuse de ce qui se passe ici, je vous l'aurai bientôt

(1) *Correspondance*, l. XCIV, p. 194, 195.

appris : on y joue, on y danse et l'on s'y ennuie, et moi aussi, indigne, pauvre gentilhomme limousin. Molière joua l'École des maris, que je ne vis point ; mais en récompense, j'allai chez M. de Créqui, avec M. l'abbé, qui nous assura qu'il allait penser M. le comte. Que fera-t-il, le pauvre homme? est-ce la ... quelque autre part que je sais. Il est vrai que ce diable de rival est ici, ... s'il ne fait effort, et s'il ne profite de ce voyage ici, ses affaires iront mal ; mais que m'importe, et à vous aussi?

Adieu, je suis votre ... de M. de Bussy ... il mieux?

(Correspondance, t. XIV, p. 197-198.)

N'est-ce point là le ton des grands désabusés, ironiques et amers? Malgré le danger des rapprochements, je ne peux éloigner, une fois encore, la pensée de Chateaubriand. L'enfance passée dans la solitude de Verteuil me faisait songer à Combourg, et voici qu'au soir de cette existence tourmentée, la même comparaison se représente à mon esprit. Ces deux hommes ont eu le même goût de cendre dans la bouche, un même dédain profond, un même orgueil incapable de ployer. Écoutez la résonance de ces syllabes : « Moi, indigne, pauvre gentilhomme limousin. » Écoutez le bruit lointain et désenchanté de ces mots : « Mais que m'importe, et à vous aussi? » Bruit d'une pierre qui roule, de rocher en rocher, dans un abîme sans fond...

On peut ainsi se rendre compte que ce n'est que très lentement que La Rochefoucauld s'achemine vers la résignation. L'écrivain a précédé dans la sérénité l'homme lui-même. Il a jusqu'aux environs de 1672 de brusques retours, des crises de passé, si l'on peut dire. Il se cabre encore à contempler sa vie qui a déçu tous ses rêves. Son égoïsme, qui sera une manière d'impénitence finale, ne veut pas se rendre. Tour à tour il s'exaspère ou il ironise, selon l'humeur. Il est souvent amer, mais l'ironie, l'épicurisme font des progrès. Vers ce temps il écrit à Goirault : « Il faut s'étourdir soi-même si on peut, et se distraire de l'application des affaires fâcheuses et de celles de la maladie, et

s'occuper s'il est possible de ce qui divertit le plus (1). » Cette fois, il semble bien que le vieil homme se meurt. Désormais, La Rochefoucauld va s'accorder avec tous les grands jouisseurs vieillissants : sa sagesse sera celle de l'Ecclésiaste.

II

On a souvent parlé de l'influence qu'aurait exercée Mme de La Fayette sur ces dernières années de La Rochefoucauld. Tout bien considéré, je ne crois pas qu'elle ait été très forte. Dans le commerce du monde, même dans l'intimité, le duc s'abandonnait peu et se confiait rarement : « Je suis fort resserré avec ceux que je ne connais pas, avouait-il, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connais. » Le désenchanté était trop honnête homme pour gémir en public : « J'ai une civilité fort exacte parmi les femmes, et je ne crois pas avoir jamais rien dit devant elles qui leur ait pu faire de la peine. » Alceste cédait la place à Philinte, dès que La Rochefoucauld entrait en conversation.

Mais s'il tenait son rôle avec infiniment d'agrément, il le déposait sans retard, dès la porte du salon franchie. On peut s'en rendre compte, à lire les éditions successives des *Maximes* qui parurent de 1665 à 1680. Les concessions qui auraient été faites à l'indulgence de Mme de La Fayette sont faibles. D'une édition à l'autre, les changements sont peu considérables. D'ailleurs, sait-on bien exactement qu'elle était la pensée de l'auteur de *Zayde?* Sur la foi du *Segraisiana*, on s'en va imprimant la fameuse phrase : « M. de La Rochefoucauld m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur. » Cette heureuse formule, comme toutes les formules heureuses, ne veut pas dire grand'chose, même

(1) *Correspondance*, l. XCII, p. 191.

si l'on admet que Segrais ait rapporté exactement ses paroles. Le propos reste vague, et il est bien des façons, pour une femme, de réformer le cœur d'un homme, surtout quand ce cœur lui est uni par des liens aussi étroits... Et puis, est-ce bien le « cœur » de La Rochefoucauld qui est en cause dans les *Maximes*?

On a tort de vouloir faire de Mme de La Fayette une manière de sainte de la littérature, « une figure de vitrail », comme l'a dit si joliment M. Henry Roujon (1). Elle est de celles qu'il ne faut pas canoniser, ainsi que le firent trop de biographes, suscitant après eux tout un cortège de détracteurs, disposés à la rabaisser outre mesure et à ne plus voir en elle qu'une femme intrigante, d'ailleurs romancier de génie. Elle était un admirable écrivain : sur ce fait tout le monde s'accorde, mais elle n'était ni « une perfection » ni une rouée. Elle était une femme tout simplement, fidèle à ses tendresses, empressée à servir ses amis, un tantinet exclusive dans ses affections, peu croyante, au moins à cette époque. Quant à cette prétendue indulgence qu'on lui prête généreusement, on n'en trouve trace ni dans sa vie, ni dans les éditions des *Maximes* publiées entre 1670 et 1680.

Au surplus, il est bon de le répéter, La Rochefoucauld n'eût pas été homme à se laisser faire. Autant il était faible, hésitant dans sa conduite, autant il avait de fermeté dans la spéculation. Par égoïsme, — car il avait même l'égoïsme intellectuel, — par amour-propre aussi bien, il n'eût pas cédé au désir de son amie. A cette époque d'ailleurs, vers 1670, les *Maximes* étaient déjà reléguées au second plan dans sa vie. De temps à autre, le grand seigneur de lettres retouchait bien un peu, au gré de sa paresse, ajoutant par-ci, retranchant par là. Mais il eût répugné à modifier une œuvre qu'il se contentait de rendre plus parfaite par l'expression et qui reflétait sa véritable opinion de l'homme.

La vie commune était au reste assez charmante sans qu'on la compliquât. Ayant perdu ses derniers espoirs

(1) *Dames d'autrefois*. Mme de La Fayette, p. [illegible] et suiv.

d'atteindre aux buts chimériques qu'il s'était proposés jusqu'au seuil de la vieillesse, de plus en plus visité par la maladie, il rendait les armes. Il consentait enfin à s'accommoder avec les choses, à cueillir les joies qui se présentaient à portée de sa main, quitte à garder dans son âme ravagée ce foyer d'amertume qui ne devait s'éteindre qu'avec son être. Il pouvait écrire au cours de ces années ces phrases terribles (1), mais, certes, il n'eût pas consenti à les publier comme il avait fait paraître les *Maximes* :

Si le siècle présent n'a pas moins produit d'événements extraordinaires que les siècles passés, on conviendra sans doute qu'il a le malheureux avantage de les surpasser dans l'excès des crimes. La France même, qui les a toujours détestés, qui y est opposée par l'humeur de la nation, par la religion, et qui est soutenue par les exemples du prince qui règne, se trouve néanmoins aujourd'hui le théâtre où l'on voit paraître tout ce que l'histoire et la fable nous ont dit des crimes de l'antiquité. Les vices sont de tous les temps ; les hommes sont nés avec de l'intérêt, de la cruauté et de la débauche ; mais, si des personnes que tout le monde connaît avaient paru dans les premiers siècles, parlerait-on présentement des prostitutions d'Héliogabale, de la foi des Grecs, et des poisons et des parricides de Médée?

Désormais l'opinion qu'il professait à l'endroit de ses contemporains ne l'empêchait pas de leur présenter bon visage : « Je n'ai jamais vu, écrit Mme de Sévigné, un homme si obligeant ni plus aimable. » Si donc l'influence de Mme de La Fayette s'est exercée sur La Rochefoucauld en quelque façon, c'est en fortifiant son scepticisme, en le persuadant que toute révolte, toute indignation est vaine, en disposant derrière la tête fatiguée de son ami « le mol oreiller » que lui avait prêté à elle-même son auteur favori, Michel Eyquem de Montaigne.

Il existe une lettre du chevalier de Méré que Sainte-Beuve a mise en lumière et qui nous renseigne admirablement sur cet état d'esprit double de La Rochefoucauld

(1) *Réflexions diverses*, t. XVII : « Des événements de ce siècle. »

pendant les dernières années de sa vie. Il faut la citer, parce qu'elle nous fait assister à cette incarnation suprême du personnage qui ne renonce pas à ses idées, bien au contraire, mais qui consent à les taire désormais :

Vous voulez que je vous écrive, madame, et vous me l'avez commandé de si bonne grâce et si galamment, que je n'ai pu vous le refuser... Et peut-être qu'il serait encore de plus mauvais air de vous manquer de parole que de ne rien vous dire d'agréable. Quoi qu'il en soit, vous me donnez le moyen de me sauver de l'un et de l'autre, en m'ordonnant de vous rapporter la conversation que j'eus avant-hier avec M. de La Rochefoucauld, car il parla presque toujours, et vous savez comme il s'en acquitte. Nous étions dans un coin de chambre, tête à tête, à nous entretenir sincèrement de tout ce qui nous venait dans l'esprit. Nous lisions de temps en temps quelques rondeaux où l'adresse et la délicatesse s'étaient épuisées. — Mon Dieu ! me dit-il, que le monde juge mal de ces sortes de beautés ! et ne m'avouerez-vous pas que nous sommes dans un temps où l'on ne se doit pas trop mêler d'écrire? — Je lui répondis que j'en demeurais d'accord et que je ne voyois point d'autre raison de cette injustice si ce n'est que la plupart de ces juges n'ont ni goût ni esprit. — Ce n'est pas tant cela, ce me semble, reprit-il, que je ne sais quoi d'envieux et de malin qui fait mal prendre ce qu'on écrit de meilleur. — Ne vous l'imaginez pas, je vous prie, lui repartis-je, et soyez assuré qu'il est impossible de connaître le prix d'une chose excellente sans l'aimer, ni sans être favorable à celui qui l'a faite. Et comment peut-on mieux témoigner qu'on est stupide et sans goût, que d'être insensible aux charmes de l'esprit? — J'ai remarqué, reprit-il, les défauts de l'esprit et du cœur de la plupart du monde et ceux qui ne me connoissent que par là pensent que j'ai tous ces défauts, comme si j'avois fait mon portrait. C'est une chose étrange que mes actions et mon procédé ne les en désabusent pas. — Vous me faites souvenir, lui dis-je, de cet admirable génie (1) qui laissa tant de beaux ouvrages, tant de chefs-d'œuvre d'esprit et d'invention, comme une vive lumière dont les uns furent éclairés et la plupart éblouis ; mais, parce qu'il était persuadé qu'on n'est heureux que par le plaisir, ni malheureux que par la douleur (ce qui me semble, à le bien examiner, plus clair que

(1) Épicure.

le jour), on l'a regardé comme l'auteur de la plus infâme et de la plus honteuse débauche, si bien que la pureté de ses mœurs ne le put exempter de cette horrible calomnie. — Je serois assez de son avis, me dit-il, et je crois qu'on pourroit faire une maxime que la vertu mal entendue n'est guère moins incommode que le vice bien ménagé n'est agréable. — Ah ! monsieur, m'écriai-je, il s'en faut bien garder ; ces termes sont si scandaleux, qu'ils feroient condamner la chose du monde la plus honnête et la plus sainte. — Aussi n'usé-je de ces mots, me dit-il, que pour m'accommoder au langage de certaines gens qui donnent souvent le nom de vice à la vertu, et celui de vertu au vice. Et parce que tout le monde veut être heureux, et que c'est le but où tendent toutes les actions de la vie, j'admire que ce qu'ils appellent vice soit ordinairement doux et commode, et que la vertu mal entendue soit âpre et pesante. Je ne m'étonne pas que ce grand homme (toujours Épicure) ait eu tant d'ennemis ; la véritable vertu se confie en elle-même, elle se montre sans artifice et d'un air simple et naturel, comme celle de Socrate. Mais les faux honnêtes gens, aussi bien que les faux dévots, ne cherchent que l'apparence, et je crois que, dans la morale, Sénèque étoit un hypocrite et qu'Épicure étoit un saint. Je ne vois rien de si beau que la noblesse du cœur et la hauteur de l'esprit ; c'est de là que procède la parfaite honnêteté que je mets au-dessus de tout, et qui me semble à préférer, pour l'heur de la vie, à la possession d'un royaume. Ainsi, j'aime la vraie vertu comme je hais le vrai vice ; mais, selon mon sens, pour être effectivement vertueux, au moins pour l'être de bonne grâce, il faut savoir pratiquer les bienséances, juger sainement de tout, et donner l'avantage aux excellentes choses par-dessus celles qui ne sont que médiocres. La règle, à mon gré, la plus certaine pour ne pas douter si une chose est en perfection, c'est d'observer si elle sied bien à toutes sortes d'égards ; et rien ne me paroît de si mauvaise grâce que d'être un sot ou une sotte, et de se laisser empiéter aux préventions. Nous devons quelque chose aux coutumes des lieux où nous vivons, pour ne pas choquer la révérence publique, quoique ces coutumes soient mauvaises ; mais nous ne leur devons que de l'apparence : il faut les en payer et se bien garder de les approuver dans son cœur, de peur d'offenser la raison universelle qui les condamne. Et puis, comme une vérité ne va jamais seule, il arrive ainsi qu'une erreur en attire d'autres. Sur ce principe qu'on doit souhaiter d'être heureux, les honneurs, la beauté, la valeur, l'esprit, les

richesses et la vertu même, tout cela n'est à désirer que pour se rendre la vie agréable. Il est à remarquer qu'on ne voit rien de pur et de sincère, qu'il y a du bien et du mal en toutes les choses de la vie, qu'il faut les prendre et les dispenser à notre usage, que le bonheur de l'un seroit souvent le malheur de l'autre, et que la vertu fuit l'excès comme le défaut. Peut-être qu'Aristide et Socrate n'étoient que trop vertueux, et qu'Alcibiade et Phédon ne l'étoient pas assez ; mais je ne sais si, pour vivre content et comme un honnête homme du monde, il ne vaudroit pas mieux être Alcibiade et Phédon qu'Aristide ou Socrate. Quantité de choses sont nécessaires pour être heureux, mais une seule suffit pour être à plaindre ; et ce sont les plaisirs de l'esprit et du corps qui rendent la vie douce et plaisante, comme les douleurs de l'un et de l'autre la font trouver dure et fâcheuse. Le plus heureux homme du monde n'a jamais tous ces plaisirs à souhait. Les plus grands de l'esprit, autant que j'en puis juger, c'est la véritable gloire et les belles connaissances, et je prends garde que ces gens-là ne les ont que bien peu, qui s'attachent beaucoup aux plaisirs du corps. Je trouve aussi que ces plaisirs sensuels sont grossiers, sujets au dégoût et pas trop à rechercher, à moins que ceux de l'esprit ne s'y mêlent. Le plus sensible est celui de l'amour ; mais il passe bien vite si l'esprit n'est de la partie. Et comme les plaisirs de l'esprit surpassent de bien loin ceux du corps, il me semble aussi que les extrêmes douleurs corporelles sont beaucoup plus insupportables que celles de l'esprit. Je vois, de plus, que ce qui sert d'un côté nuit d'un autre ; que le plaisir fait souvent naître la douleur, comme la douleur cause le plaisir, et que notre félicité dépend assez de la fortune et plus encore de notre conduite. — Je l'écoutois doucement quand on nous vint interrompre et j'étois presque d'accord de tout ce qu'il disoit. Si vous me voulez croire, madame, vous goûterez les raisons d'un si parfaitement honnête homme, et vous ne serez pas la dupe de la fausse honnêteté (1).

Il est peu de documents pour mieux révéler le « libertinage » d'une âme, ce libertinage qui a davantage travaillé

(1) *Les Œuvres de Monsieur le Chevalier de Méré*, t. II, Lettre XLI (à Mme la duchesse de ***), Amsterdam, chez Pierre Mortier, MDCXCII.

le dix-septième siècle qu'on ne le croit à l'accoutumée. L'homme qui portait un tel jugement sur le monde, qui, les pieds sur les chenets, dans l'intimité la plus étroite, dévoilait sans la moindre émotion l'affreuse nudité de son cœur, cet homme pouvait bien faire figure de parfait gentilhomme, l'être même au sens où l'entendait d'Hozier ; mieux encore il pouvait apparaître à ses amis comme le plus charmant des mondains, l'un des plus intelligents ; assurément, il n'en était pas moins devenu l'un des êtres les plus secs, les plus méprisants qui aient jamais paru sur la terre, l'un des moins humains : disons le mot, — ce mot qu'il venait lui-même de créer, qu'il glorifia et qui n'obtint droit de cité dans le dictionnaire de l'Académie qu'en 1762, — l'un des plus parfaitement égoïstes.

Comme si ce grand féodal avait désespéré de l'humanité parce que sa caste avait été réduite, comme s'il considérait, qu'elle vaincue, aucun sentiment noble ne pouvait plus subsister dans le monde, comme s'il pensait même que ce monde nivelé par le pouvoir absolu se trouvait privé de ses seules réserves généreuses, il concluait au nihilisme, au plus dédaigneux des scepticismes et se retirait dans sa tour d'ivoire, à la façon de ses ancêtres se retranchant dans leur château fort pour défier la justice de Dieu et du roi.

III

Cette tour d'ivoire cependant n'avait rien d'aussi redoutable. Si profond que fût le scepticisme de La Rochefoucauld, ou peut-être même à cause de sa profondeur, il prenait avec lui des accommodements. A force de sévérité dans la spéculation, le psychologue se sentait toutes les indulgences dans le commerce de la vie : son égoïsme y trouvait les plus douces satisfactions. Il était devenu un être uniquement préoccupé de goûter les dernières voluptés que pouvait lui offrir l'existence.

Dans la société d'un cercle féminin groupé autour de son amie, autour de Mme de La Fayette, il passa ainsi les quinze dernières années de sa vie. Choyé, gâté, devenu le héros de ce petit monde aristocratique et cultivé, il domina cette cour minuscule que lui avait composée Mme de La Fayette et sur laquelle il régnait. Du fond de son fauteuil de podagre, il gouvernait ces âmes d'élite asservies à ses caprices, et il ordonnait leurs plaisirs. Plaisirs modestes, d'ailleurs, si l'on songe aux ambitions anciennes du duc ; plaisirs qui font penser à ceux dont jouira un autre grand désabusé, Chateaubriand, à l'Abbaye-aux-Bois, au soir de sa vie ; plaisirs d'un vaincu qui, malgré sa défaite, tient à tirer de la vie jusqu'à la plus modeste jouissance.

Jouissance au reste qui ne le délivrait pas de l'ennui que distillait son âme. Sans doute la société de Mme de La Fayette lui procurait les plus grandes joies qu'il pouvait encore goûter. C'est ce même marquis de Saint-Maurice que j'ai déjà cité qui écrit cette phrase : « Je me promenai longtemps en carrosse avec elle (Mme de La Fayette) et M. le duc de La Rochefoucauld. Je n'ai jamais vu de conversation si douce et de tant d'esprit (1). » Sans doute les visites quotidiennes de Mme de Sévigné, ce boute-en-train, parvenaient parfois à le dérider : il aimait l'entendre raconter les potins qu'elle rapportait de la cour ou de la ville, et ces ragots l'entretenaient dans le mépris des hommes ; sans doute le commerce des La Fontaine, des Racine et des Boileau l'arrachait de temps à autre à lui-même et nourrissait son intelligence, mais tous ces plaisirs, intellectuels ou sentimentaux, tout ce bien-être matériel dont il profitait, auquel il tenait essentiellement, n'étaient en fin de compte que des palliatifs. « Il est d'une tristesse effroyable, écrit en 1672 Mme de Sévigné, et l'on comprend bien aisément ce qu'il a. » En l'année précédente, elle avait déjà raconté à Mme de Grignan que leur grand ami souhaitait « la mort comme le coup de grâce ».

(1) *Loc. cit.* Introduction, p. xxvi.

La maladie faisait en effet peu à peu son œuvre : la goutte gagnait sournoisement, réitérant ses attaques, les rendant plus douloureuses, atteignant ce vaincu jusque dans cette prestance qu'il avait lui-même décrite avec une feinte modestie. Jusque dans sa chair, l'orgueil de l'homme était atteint.

Une autre sorte de malheurs venait encore assombrir son âme. A partir de 1670 la mort se prit à frapper à coups redoublés parmi les siens. C'est d'abord, en cette année, sa femme, la pauvre Andrée de Vivonne, qui disparaît discrètement : disparition légère à son cœur et qui ne dut pas provoquer grande émotion en lui-même ou dans son entourage, puisque Mme de Sévigné, si empressée toujours à noter les deuils de famille, oublie de noter celui-ci. Le 4 mai 1672, c'est Gabrielle du Plessis-Liancourt, la vieille duchesse, sa mere, qui s'en va, et cette fois on voit rouler des larmes dans les yeux de La Rochefoucauld : « Il a perdu sa vraie mère, écrit Mme de Sévigné, je l'en ai vu pleurer avec une tendresse qui me le faisait adorer... » Puis c'est, un mois plus tard, la mort de son quatrième fils, la mort aussi de ce comte de Saint-Paul, « l'enfant de la Fronde », son fils naturel devenu duc de Longueville : les deux jeunes gens sont tombés glorieusement au passage du Rhin : « Nous étions chez Mme de La Fayette, écrit la fidèle annaliste... Cette grêle est tombée sur lui en ma présence... Ses larmes ont coulé du fond du cœur et sa fermeté l'a empêché d'éclater. »

Comme il s'écrierait volontiers alors, lui aussi, ainsi que l'Oreste de son ami Racine :

> Grâce aux dieux, mon malheur passe mon espérance !
> Oui, je te loue, ô ciel, de ta persévérance.

et comme il prononcerait de bon cœur, ainsi que l'Atride, ces paroles d'ironie, de colère, ces paroles dictées par le plus orgueilleux des mépris ! Sur ces morts, en effet, c'est son propre malheur qu'il pleure, et ces larmes qu'il verse,

il les verse avant tout sur lui-même, véritable jouet de la fatalité (1).

Je sais bien que la couleur que je donne à ces événements peut paraître mélodramatique et que je semble noircir à l'excès le personnage, lui prêter une attitude romantique, peu conforme au temps où il vécut. Mais je ne parviens pas, précisément, à mesure que j'avance dans l'étude de ce caractère, à lui conserver l'allure du dix-septième siècle : il y a dans cet homme dissimulé, énigmatique entre tous, plus de complications que nous n'en rencontrons à l'accoutumée chez ses contemporains : cet égoïste est en avance sur son époque.

Puis les années succèdent aux années, désormais de plus en plus monotones. Pour secouer son ennui, La Rochefoucauld n'a même plus à subir de chocs aussi violents que ceux-ci. Ces deuils eux-mêmes s'effacent lentement. A nouveau il se trouve entièrement livré à cet ennui qui le ronge : c'est non seulement la goutte, mais ce mal moral qui monte peu à peu. Écoutons les bâillements de cette âme :

Nous nous vantons souvent de ne point nous ennuyer, et nous sommes si glorieux que nous ne voulons pas nous trouver de mauvaise compagnie.

Si l'on examine bien les divers effets de l'ennui, on trouvera qu'il fait manquer à plus de devoirs que l'intérêt.

Nous pardonnons souvent à ceux qui nous ennuient, mais nous ne pouvons pardonner à ceux que nous ennuyons.

On s'ennuie presque toujours avec les gens avec qui il n'est pas permis de s'ennuyer.

Ennui, ennui, telle est l'impression qui l'obsède, qui revient sans cesse sous sa plume, qu'il nomme du nom d'ailleurs, ce mal incurable. Qu'il aille à Versailles, à la cour contempler — avec un peu d'amertume peut-être — la

(1) « On perd quelquefois des personnes qu'on regrette plus qu'on n'en est affligé ; et d'autres dont on est affligé, et qu'on ne regrette guère. » Maxime 355 apparaissant primitivement dans la 4e édition (1675).

faveur extraordinaire dont jouit son fils, qu'il se rende à Chantilly pour visiter son cousin Condé, qu'une dernière fois il veuille revoir ce Verteuil tout peuplé des plus beaux souvenirs de sa jeunesse, qu'il s'enferme pour relire cet *Astrée* qui, comme une chanson de nourrice, a bercé son adolescence, au terme du chemin c'est toujours l'ennui qu'il retrouve. Et c'est cependant — curieux effet ! — avec la tendre sollicitude que lui témoigne inlassablement Mme de La Fayette, la seule raison qu'il connaisse encore de vivre : « L'extrême ennui sert à nous désennuyer », lit-on dans les maximes posthumes ; « Ce qui fait que les amants et les maîtresses ne s'ennuient d'être ensemble, c'est qu'ils parlent toujours d'eux-mêmes. »

D'eux-mêmes, peut-être... De lui, certainement. Dans le petit jardin de l'hôtel de Mme de La Fayette, situé rue de Vaugirard, au coin de la rue Férou, qui n'est pas très éloigné de cet hôtel de la rue de Seine où sont venus demeurer les La Rochefoucauld, sous le charmant cabinet couvert où les deux amants collaborèrent tendrement à *la Princesse de Clèves*, tous deux évoquent leurs souvenirs. Lui surtout... Au bruit chantant et monotone — comme son ennui — du petit jet d'eau qui décore ce jardin à la française, du fond de son fauteuil, devant leurs mémoires unies, le vieux duc, demi-solde des Frondes évanouies, rappelle ces souvenirs d'une défaite à jamais inexpiée. Sans doute, il jouit de la gloire, mais ce n'est pas celle-là qu'il eût souhaitée ; sans doute il possède l'amie la plus exquise, la plus fidèle, la plus dévouée à ses intérêts, — ne vient-elle pas encore de lui faire gagner un procès où sa fortune eût pu sombrer? — mais avec une obstination, une inconscience invincibles, il déroule sous les yeux, peut-être mouillés de larmes de sa maîtresse, tout le cortège des bonheurs qu'il n'a pas eus et qui brillent à ce titre d'un éclat sans égal devant son imagination incorrigible. Ce grand seigneur, qui n'espère rien des au-delà, détache le masque devant celle qui l'aime plus que tout au monde et ne craint pas de laisser transparaître sa rage et ses regrets.

Cependant, les malaises se multiplient. Ni les eaux de

Barèges, ni les remèdes des empiriques ne parviennent plus à lui procurer du soulagement. Dès le début de mars 1680, on sent que, hors le miracle, tout espoir doit être abandonné : La Rochefoucauld va mourir.

Mourir... Ce n'est pas la première fois que cette idée se présente devant lui. Depuis longtemps l'échéance fatale le préoccupe... Il y a, tout à la fin des *Maximes*, un morceau, admirable et émouvant, où sont analysées toutes les attitudes qui peuvent être celles de l'homme qui va disparaître. Les trois pages qu'il a consacrées à parler de cette « chose épouvantable » sont d'un accent auquel il n'avait encore jamais atteint jusqu'à cet endroit de son livre. Ces pages, qui, certes, sont bien le couronnement naturel de l'édifice élevé par lui, qui ne se rejoignent pas au reste de l'œuvre uniquement par un artifice littéraire, traduisent sa véritable pensée quand il les commence ainsi : « Après avoir tant parlé de la fausseté de tant de vertus apparentes, il est raisonnable de dire quelque chose de la fausseté du mépris de la mort. » Mais, à ces mots, malgré l'unité de la pensée, on reconnaît que c'en est fini de ce ton supérieur et détaché sur lequel avaient été émises toutes les autres « sentences », brèves et cavalières, étincelantes des mille feux du style et des nuances, nombreuses jusqu'au paradoxe, de l'analyse.

Lorsqu'il écrit ce fragment, qui figure dès la première édition des *Maximes*, et qui, dans les suivantes, n'a jamais subi que des corrections littéraires, La Rochefoucauld dépose le manteau du philosophe. On sent qu'à imaginer l'heure dernière, il se trouble et frissonne jusqu'aux moelles. Le grand esprit et l'aristocrate en lui, orgueilleux et sceptiques, ont peur de la peur : n'ayant pas la foi et étant brave de nature, profondément imprégné aussi bien de « matérialisme », La Rochefoucauld craint les moments d'agonie où la douleur torturera sa chair et où il sera peut-être difficile de conserver la sérénité : « Contentons-nous pour faire bonne mine de ne pas nous dire à nous-mêmes tout ce que nous en pensons, et espérons plus de notre tempérament que de ces faibles raisonnements qui

nous font croire que nous pouvons approcher de la mort avec indifférence. »

Sans doute il connaît bien, pour espérer quelque fermeté d'âme à cet instant suprême, quelques ressources, « la gloire de mourir avec fermeté, l'espérance d'être regretté, le désir de laisser une belle réputation, l'assurance d'être affranchi des misères de la vie, et de ne dépendre plus des caprices de la fortune » ; sans doute, ce sont là « des remèdes qu'on ne doit pas rejeter ». Mais sera-ce suffisant? On voit couler une noble sueur sur ce front qui, pour avoir trop approfondi les deux vices capitaux de notre pauvre nature, l'amour-propre et l'égoïsme, craint à sa dernière heure de pâlir devant eux et que l'amour-propre ne le cède à l'égoïsme, fournissant ainsi à ceux qui seront réunis à son chevet un spectacle indigne de lui. La mort, pour le sceptique qui ne croit pas aux promesses du christianisme et qui, d'autre part, en épicurien irréductible, tient à la vie parce qu'elle est la vie, la mort n'est-elle pas, pour employer ses propres paroles, « la plus rude de toutes les épreuves »?

Ses amis les plus chers se rendent compte à ce moment de l'angoisse secrète qui le tourmente. Quand ils voient que les remèdes du falot personnage, du médecin molièresque qu'était l'abbé Bourdelot sont devenus inutiles, ils songent à l'âme si mystérieuse du vieux partisan. Bossuet est prié de se rendre auprès du malade. Le prélat accourt aussitôt et le 15 mars, au soir, Mme de Sévigné peut écrire à sa fille : « Je crains bien que nous ne perdions cette fois M. de La Rochefoucauld ; sa fièvre a continué ; il a reçu hier Notre-Seigneur ; mais son état est une chose digne d'admiration : il est fort bien disposé pour sa conscience, voilà qui est fait. »

Que d'angoisses trahit ce cri de la femme excellente : « Voilà qui est fait ! » Ainsi, jusqu'au dernier instant, les intimes ont redouté que La Rochefoucauld ne s'en allât de ce monde sans se réconcilier avec l'Église ! Et pour le convaincre, tant on avait peur qu'il ne le fût jamais, on va chercher l'admirable évêque, le grand séducteur de la

foi, M. de Condom ! — Éclair qui projette une lueur étrange et décisive sur ce visage énigmatique, sur cette mystérieuse figure du dix-septième siècle, sur l'âme de ce philosophe désenchanté.

Ces amis avaient tort, cependant, de s'inquiéter ainsi. Tout concourt à procurer une fin chrétienne à cet incrédule. D'abord, et avant tout, cette philosophie qu'il exposait un jour à Méré et qui lui suggérait des pensées de cette espèce : « Nous devons quelque chose aux coutumes des lieux où nous vivons, pour ne pas choquer la révérence publique, quoique ces coutumes soient mauvaises ; mais nous ne leur devons que l'apparence. » Cette « apparence », il était donc disposé à la revêtir, quelque sentiment qu'il gardât dans son cœur : lui-même n'eût pas admis qu'un personnage de son rang, duc et pair, chevalier du Saint-Esprit, mourût sans avoir accompli les rites suprêmes de la religion dans laquelle il était né.

Par ailleurs, même en dehors de cette considération qui s'imposait au grand seigneur, l'égoïsme naturel, l'égoïsme foncier qui gouvernait son être lui imposait inéluctablement de participer au pari : « Entre l'incrédulité et la religion, avait écrit son ami Pascal, il faut choisir ; ne pas choisir, c'est tout de même avoir fait un choix, le choix le plus dangereux, puisque c'est courir le risque des peines éternelles. » Or, il appartenait bien au caractère de celui qui était l'homme des « rabiennements » de se ménager pareille hypothèque sur l'éternité et de ne pas exposer l'avenir, si incertain qu'il fût.

Ainsi, jusqu'au dernier soupir, le personnage devait nous apparaître « resserré », selon l'expression même qu'il avait employée pour se peindre lui-même. Bien mieux encore, il a tout fait de son plein gré pour demeurer mystérieux. Comme s'il eût craint que malgré tout on ne parvînt un jour à déchiffrer l'énigme de son âme ; comme s'il avait eu l'orgueilleux pressentiment qu'une heure viendrait où l'on s'attacherait à résoudre les complications de son existence, la veille même de sa mort, il fit détruire tous ses papiers. Curieuse précaution, qui suggéra, au reste,

dès qu'on apprit la chose, cette piquante réflexion à Bussy-Rabutin : « Il a bien fait de brûler ses papiers, si cela lui pouvait faire de l'embarras en l'autre monde ; mais je crois que celui-ci a perdu d'aimables amusements. »

Dans la nuit du 16 au 17 mars, après un suprême espoir de son entourage, la fin était prochaine. Lui-même, il accueillit l'épreuve dernière avec noblesse Il se prépara « à souffrir la mort constamment ». Dans « une scène bien vive entre lui et Mme de La Fayette », au cours de laquelle ces amants se dirent « des choses à fendre le cœur », le duc adressa un dernier adieu à l'amie qui si tendrement avait oublié ses propres maux pour distraire les siens. Sur les beaux crépuscules de l'existence qu'il lui devait, et dont il n'avait peut-être pas joui aussi pleinement qu'il l'eût pu, il versa des larmes de tendresse et de regret. Avant l'aube il s'endormait dans l'éternité.

Dans son *Histoire de Bossuet*, le cardinal de Bausset raconte que La Rochefoucauld « voulut expirer entre les bras » de M. de Condom, « et être soutenu dans ce grand combat de la vie et de la mort par cet homme qui savait si bien parler de l'éternité à ceux à qui le temps est prêt à échapper ». Peut-être : est-il possible de savoir quels sentiments agitent l'âme la mieux fortifiée au moment de franchir la borne suprême de la vie? La scène, toutefois, est peu conforme au caractère du personnage. Même si, au seuil de l'inconnu, le philosophe avait dépouillé le vieil homme, même s'il s'y présentait avec une âme redevenue, ou plus exactement devenue humblement, sincèrement chrétienne, pareille expansion devait continuer à répugner à son naturel.

FIN

BIBLIOGRAPHIE

I

BIBLIOGRAPHIE DES BIBLIOGRAPHIES

1° L'œuvre de La Rochefoucauld jugée par les contemporains : GILBERT. — Appendice (p. 372-398) au tome Ier de l'édition : *Les Grands écrivains de France : La Rochefoucauld* (Hachette, Paris, 1868).

2° L'article La Rochefoucauld dans le *Manuel bibliographique de la littérature française moderne*, de M. Gustave LANSON, t. II, p. 444 à 446.

II

LES ŒUVRES DE LA ROCHEFOUCAULD

A

Éditions originales.

Le Portrait par lui-même parut pour la première fois en 1659 dans le *Recueil des portraits et éloges en vers et en prose, dédié à son Altesse Royale Mademoiselle*, à Paris, au Palais, chez

Charles de Sercy MDCLIX (1659). Avec privilège du Roy, in-8°. (Cf. Fr. LACHÈVRE, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de* 1597 *à* 1700, t. II, p. 110.)

Les Mémoires. De 1662 à 1689 parurent sous ce titre : *Mémoires de M. D. L. R.*, une série d'éditions apocryphes publiées en Hollande et désavouées par l'auteur. Elles ne comprenaient qu'un fragment de l'œuvre, au reste défiguré, et un certain nombre de pièces attribuées faussement à La Rochefoucauld. (Cf. t. II, éd. *les Grands écrivains de France*, la notice, p. x et suiv.) — M. J. GOURDAULT a publié en 1874, « d'après les autographes », dans l'édition Hachette, citée plus haut, le plus correct de cette œuvre.

Les Maximes. L'édition princeps est de 1665. Elle subit des remaniements assez curieux jusqu'à la cinquième, la dernière publiée du vivant de l'auteur, en 1678. Le titre exact était *Réflexions ou sentences et maximes morales* (chez Barbier). En 1693, ce libraire donnait une sixième édition, posthume, annonçant « cinquante maximes nouvelles », qui se réduisaient, après vérification, à vingt-six.

Les Réflexions diverses. Sept d'entre elles parurent pour la première fois en 1731, sous le titre *Réflexions nouvelles de M. de la R****, dans un *Recueil de pièces d'histoire et de littérature*, compilation attribuée à l'abbé GRANET et au Père DESMOLET. Les douze autres ont été données par M. Édouard DE BARTHÉLEMY dans les *Œuvres inédites de La Rochefoucauld.* (Paris, Hachette, 1863.)

L'Apologie de Monsieur le prince de Marcillac, écrite en 1649, a été publiée pour la première fois en 1855, par Victor COUSIN, dans *la Jeunesse de Madame de Longueville* (Appendice, p. 475-490), d'après *le Recueil de Conrart*, conservé à l'Arsenal.

B

Editions modernes complètes.

Œuvres complètes de La Rochefoucauld, nouvelle édition avec des notes sur la vie de La Rochefoucauld et sur ses divers ouvrages, un choix de variantes, des notes, une table analytique

des matières et un lexique, par A. Chassang (2 vol. in-8º, Garnier, Paris).

Œuvres de La Rochefoucauld, nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, des tables particulières pour les *Maximes* et pour les *Mémoires*, d'un lexique des mots, etc., par MM. D.-L. Gilbert et J. Gourdault (Collection des *Grands Écrivains de la France*, 4 vol. in-8º et un album. Paris, Hachette, 1868-1881). Le premier volume de cette admirable édition est de M. Gilbert. M. Gourdault a repris l'œuvre après sa mort.

C

Éditions modernes d'œuvres séparées.

Les Maximes de La Rochefoucauld, suivies des réflexions diverses avec préface et notes, par M. J.-F. Thénard (un vol. in-16. Librairie des Bibliophiles).

Réflexions, sentences et maximes morales de La Rochefoucauld, édition conforme à celle de 1678 et à laquelle on a joint les annotations d'un contemporain sur chaque maxime, par G. Duplessis, avec préface par Sainte-Beuve. Paris, 1853, in-16 ; édition elzévirienne de P. Jannet. (La préface de Sainte-Beuve a été reproduite dans *les Causeries du Lundi*, t. XI, avec des additions.) Celles-ci seules méritent d'être signalées.

D

Œuvres inédites.

L'Apologie de Monsieur le prince de Marcillac, publiée en 1855. Cf. II. A.

Les Réflexions, publiées par M. Édouard de Barthélemy dans les *Œuvres inédites de La Rochefoucauld*. Cf. II. A.

La Correspondance. Éd. Hachette, citée t. III, 1881. Elle a groupé toutes les lettres de La Rochefoucauld qui nous ont été

conservées et un certain nombre de celles qui lui ont été écrites par ses amis.

III

BIOGRAPHIE

Les *Mémoires de La Rochefoucauld*. Pour les années 1624 à 1652.

La *Correspondance de Mme de Sévigné*. Pour les vingt dernières années (1660-1680) de son existence.

Les *Mémoires* du temps, principalement ceux de Gourville, de la Châtre, de Retz, de Mme de Motteville, de la duchesse de Nemours, de Mlle de Montpensier, de Tavannes, de Balthazar, etc.

Les lettres de Mme de Sablé.

IV

ÉTUDES SUR LA ROCHEFOUCAULD

SAINTE-BEUVE, *Portraits de Femmes* (1840), *Causeries du Lundi*, t. XI (1853), *Nouveaux lundis*, t. V. Pour *Port-Royal*, consulter la table.

Victor COUSIN, *Mme de Hautefort*, *Mme de Chevreuse*, *La Jeunesse de Mme de Longueville*, *Mme de Longueville pendant la Fronde*, *Mme de Sablé* (1853 à 1859). Didier.

PRÉVOST-PARADOL, *Etudes sur les moralistes français*.

TAINE, *Revue de l'instruction publique*, 19 avril 1855 : La Rochefoucauld.

Notice biographique de J. GOURDAULT, en tête de la grande édition Hachette, 1881.

J. BOURDEAU, *La Rochefoucauld* (Collection des grands écrivains français. Hachette, 1895).

F. Hémon, *La Rochefoucauld* (Classiques populaires, Lecène et Oudin, 1896).

J. Roger-Charbonnel, les *Tendances philosophiques et religieuses de La Rochefoucauld*. « Annales de Philosophie chrétienne », 1905.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

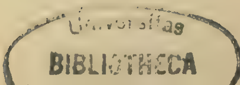
CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI



PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

Rue Garancière, 8